

UNIVERSITE DE RENNES I
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION
ECOLE DOCTORALE

**"LA PLACE DU SECTEUR INFORMEL DANS L'ECONOMIE
SENEGALAISE: LE CAS DE L'ARTISANAT A DAKAR "**

THESE DE DOCTORAT DE L'UNIVERSITE de RENNES I

Mention SCIENCES ECONOMIQUES

Présentée et soutenue publiquement par

Omar Saïp SY

Juin 1996

JURY

<u>Directeur de recherche</u>	Michel BIAYS	Professeur Emérite à l'Université de Rennes I
<u>Rapporteurs</u>	Jacques CHARMES Chicot EBOUE	Directeur de Recherche à l' ORSTOM Professeur à l'Université de Nancy II
<u>Suffragants</u>	Marc HUMBERT Alain VALETTE	Professeur à l'Université de Rennes I Directeur de Recherche à l'ORSTOM

C E R E T I M

Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Entreprise,
la Technologie, les Institutions et la Mondialisation

URA CNRS 1240

L'Université de Rennes I n'entend
donner aucune approbation ni
improbation aux opinions émises dans
cette thèse. Ces opinions doivent être
considérées comme propres à l'auteur

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier l'Institut Français de Recherche Scientifique pour le développement en Coopération (ORSTOM), d'avoir mis à ma disposition une allocation de recherche qui m'a permis d'effectuer mes enquêtes de janvier 1990 à décembre 1991.

J'exprime ma gratitude au Directeur et aux membres du Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Entreprise, la Technologie, les Institutions et la Mondialisation (CERETIM) pour leur appui scientifique et amical, notamment F. JEGOUSSE et D. GALLES.

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance au professeur émérite Michel BLAYS, pour son soutien constant et sa disponibilité.

Je tiens à associer à ce travail, tous ceux qui par leur collaboration ou leurs échanges, m'ont permis d'avancer dans ma réflexion.

Je remercie les membres du Jury, Jacques CHARMES, Chicot EBOUE, Marc HUMBERT et Alain VALETTE, pour m'avoir fait l'honneur d'accepter de juger ce travail.

A mon père, disparu sans avoir vu aboutir ce travail

A ma femme MARIE SEYNABOU

A mes enfants AHMED et MOUNINA

A ma mère

A mes soeurs

A mes beaux parents

A mes oncles et tantes

A mes amis de Rennes et de Dakar

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE	1
PREMIERE PARTIE : L'IMPORTANCE CROISSANTE DU SECTEUR INFORMEL DANS L'ECONOMIE SENEGALAISE	31
CHAPITRE I- LA NOTION DE SECTEUR INFORMEL: UNE PERSPECTIVE CRITIQUE	34
<u>SECTION I - LE STATUT THEORIQUE DU SECTEUR INFORMEL</u>	36
<u>SECTION II - LE STATUT STATISTIQUE DU SECTEUR INFORMEL</u>	66
<u>SECTION III - LA MESURE ANTERIEURE DE LA REALITE DU SECTEUR INFORMEL AU SENEGAL</u>	89
CHAPITRE II - LA NOTION DE SECTEUR INFORMEL: UNE EVALUATION EMPIRIQUE	114
<u>SECTION I - SECTEUR INFORMEL ET EMPLOI</u>	116
<u>SECTION II - SECTEUR INFORMEL ET FINANCEMENT DE L'ACTIVITE</u>	154
<u>SECTION III - SECTEUR INFORMEL ET ALLOCATION DES RESSOURCES</u>	181
 DEUXIEME PARTIE: LA PLACE LIMITEE DU SECTEUR INFORMEL DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES	 203
CHAPITRE III - POLITIQUE ARTISANALE VERSUS PROMOTION DE L'EMPLOI ET SECTEUR INFORMEL	207
<u>SECTION I - POLITIQUE ARTISANALE ET SECTEUR INFORMEL</u>	212
<u>SECTION II : LES DISCONTINUITES DE LA POLITIQUE ARTISANALE: CHANGEMENT D'OBJECTIF ET PRIORITE A L'EMPLOI</u>	233
CHAPITRE IV- POLITIQUE MACRO-ECONOMIQUE ET SECTEUR INFORMEL	253
<u>SECTION I- AJUSTEMENT ET STABILISATION AU SENEGAL</u>	255
<u>SECTION II - IMPACT DE L'AJUSTEMENT SUR LES PERFORMANCES DES ENTREPRISES DU SECTEUR INFORMEL</u>	292
CONCLUSION GENERALE	330
 TABLE DES ANNEXES	 337
BIBLIOGRAPHIE	409

Introduction générale

H. SINGER disait que « le secteur informel est comme une girafe, difficile à décrire mais facile à reconnaître »¹.

Cette citation donne une indication préliminaire sur la complexité du concept de secteur informel dans l'analyse économique et des enjeux qu'il recouvre dans les pays en développement. On semble assister depuis deux décennies à la montée du secteur informel, aussi bien du point de vue de l'activité réelle que du point de vue des transactions financières². Le secteur informel semble donc être en ce qui concerne les pays en développement et notamment les pays africains, le « pendant » de ce qu'est la globalisation économique et financière dans les pays développés; à savoir de la même façon que chaque pays industrialisé se situe aujourd'hui dans un contexte de mondialisation/globalisation des échanges, chaque pays en développement donne peu ou prou à observer une certaine contribution du secteur informel dans son PIB.

Quelques indicateurs permettent de situer cette importance croissante du secteur informel.

En premier lieu, en matière d'emploi, on observe qu'en Afrique, l'emploi dans le secteur informel dépasse couramment 40 à 50 % de la population active non agricole (58.7% en Egypte en 1976, 56.9% au Maroc en 1982, 65.5% au Burundi en 1979)³. En Asie, SETHURAMAN (1988)

¹ Cité par E. ASSIDON (1992) *Les théories économiques du développement*, La Découverte, p.89

² Compte tenu de la diversité de l'activité financière informelle, on utilise plusieurs approches pour apprécier l'importance du secteur financier informel dans les pays en développement: évaluation du degré de monétisation de l'économie, estimation de la taille de la population participante, comparaison des volumes de transactions...Voir D.GERMIDIS, D. KESSLER et R. MEGHIR, (1991), *Systèmes financiers et développement: quel rôle pour les secteurs financiers formel et informel*, Centre de développement de l'OCDE; p.43, voir aussi Banque Mondiale (1989), *Rapport sur le développement dans le monde, Systèmes financiers et développement*; Voir P. R. AGENOR (1993), *Parallel Currency Markets in developng countries: Theory, evidence and policy implications*" International Finance Section, Department of Economics, Fisher Hall, Princeton University, Princeton

³ J. CHARMES, (1990), «Une revue critique des concepts, définitions et recherches sur le secteur informel », *Nouvelles Approches du secteur informel*, OCDE, Centre de développement, pp.11-56

montre que le secteur informel occupait au début des années 1970 une place importante dans l'emploi urbain des pays asiatiques : 66% de l'emploi urbain au Pakistan, 67% à Dacca (Bangladesh), 53% en Indonésie et 62% aux Philippines⁴. En Amérique latine il représentait en 1985, 29.5% de l'emploi non agricole au Mexique, 30.1% au Brésil, 37% au Chili et 34.9% au Pérou ⁵.

En second lieu, sur le plan des transactions financières, la taille du marché informel de crédit s'élève à 60% environ au Bangladesh au cours des années 1980. En Thaïlande, 52% des prêts consentis au secteur agricole proviennent du marché informel contre 62% en Malaisie en 1986. Au Mexique, le secteur informel couvrait entre 50 et 55% des besoins de crédit agricole au cours des années 1980. En Zambie, 80 à 90% de la population urbaine participent au secteur financier informel⁶. Selon BOUMAN (1984), "parmi les Bamiléké de l'Est du Cameroun, chaque adulte est au moins membre d'une association d'épargne et de crédit"⁷.

Loin d'être exhaustifs, ces deux exemples traduisent tout simplement la forte participation du secteur informel à l'activité économique, tant réelle que financière, aussi bien en matière de création et de gestion des petites entreprises, de l'économie urbaine ou du secteur rural, que des échanges internationaux ou des marchés financiers.

Dès lors, on peut comprendre les raisons qui ont incité la Banque Mondiale à faire du secteur informel une priorité pour sa politique d'aide à la promotion de la petite entreprise et de lutte contre la pauvreté en milieu urbain dans les pays en développement. Cette institution note que, dans la

⁴ S.V. SETURAMAN (1988), « The informal sector: A review of evidence from related asian countries », note pour le séminaire *The Informal sector revisited*, Centre de développement de l'OCDE

⁵ J. CHARMES (1990), op. cit. p. 24

⁶ Voir D.GERMIDIS, D. KESSLER et R. MEGHIR, (1991), p.45 et suite

⁷ F.J.A.BOUMAN (1984), « Indigenous savings and credit societies in the developing world », in J.D. VON PICHKE, W.A. DALE et D. GORDON (eds), *Rural financial markets in developing countries. Their use and abuse*, John hopkins University Press, pp. 262-268

plupart de ces pays, selon les estimations les plus optimistes, le secteur représenterait 75% de l'emploi urbain dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, comprenant généralement la majeure partie des pauvres des zones urbaines.⁸

En ce qui concerne le Sénégal, on savait depuis « l'enquête main-d'oeuvre-migration » de 1979-1980⁹ que le secteur informel comptait 261000 travailleurs dont environ 30% à Dakar. Plus tard, le recensement de l'USAID¹⁰ a permis de dénombrer en 1988 à Dakar, 29 639 micro-entreprises et micro-commerces employant au total 57 413 personnes. En 1991, une étude de la Direction de l'Aménagement du Territoire a estimé l'emploi total informel à 638 000 dont 45% dans la région de Dakar¹¹. Par comparaison, la Direction de la Statistique a recensé en 1987, 83 405 salariés dont 60 922 permanents employés par l'ensemble du secteur moderne (entreprises privées et parapubliques) à travers l'ensemble du pays. Concernant la production, la Direction de la Prévision et de la Statistique a évalué la contribution du secteur informel en 1991 à 33% du PIB du secteur secondaire et 53% du PIB du tertiaire¹². Enfin, l'enquête sur les priorités (ESP,1992) réalisée dans le cadre de la dimension sociale de l'Ajustement en 1992, montre que les activités non agricoles exercées par des indépendants (c'est-à-dire l'essentiel du secteur informel) constituent la seconde source de revenus des ménages sénégalais, après les salaires officiels, soit 217 milliards de F.CFA.

⁸ Banque Mondiale (1990), *Rapport sur le développement dans le monde, la pauvreté* ; Voir la section: le rôle particulier du secteur informel

⁹ Ministère de l'Economie des Finances et du Plan (1981), *Enquête main d'oeuvre migration*, Direction de la Statistique, Dakar

¹⁰ USAID (1989), *Le secteur informel de Dakar et de ses environs*, USAID, Dakar, par C. ZAROUR

¹¹ Direction de l'Aménagement du Territoire (1993), *Emploi et secteur informel*, PNUD/SEN/87/011, janvier

¹² Ministère de l'Economie des Finances et du Plan (1995), "Le secteur informel dans la Comptabilité Nationale", Communication aux *journées de réflexion sur le secteur informel au Sénégal*, Kolda, 15-18 mars

On peut donc penser à priori que la place du secteur informel dans les économies concernées et notamment au Sénégal est centrale, en dépit de la marginalisation dont il fait l'objet dans les politiques publiques. En quoi une telle affirmation est-elle crédible, voire soutenable? N'y a-t-il pas des erreurs de mesure ou d'approximation conduisant à un diagnostic inexact de la place du secteur informel?

C'est à démontrer cette proposition que s'attache l'objet de cette thèse.

Avant de répondre à ces interrogations, il convient d'abord de situer la place du secteur informel d'une part dans la théorie économique et d'autre part, dans le développement de l'économie sénégalaise.

A - Secteur informel et théorie économique

Examinons d'abord l'éclairage que fournit la théorie économique sur la réalité du secteur informel (1) dont la complexité conduit à une pluralité de définitions (2).

1 - L'éclairage de la théorie économique

Le concept de secteur informel est officiellement apparu au début des années 1970¹³. Auparavant, les disparités perçues dans les économies des pays en développement ont été analysées le plus souvent selon l'approche dualiste qui mettait l'accent sur les différences structurelles existant entre les secteurs clés de l'économie. Les modèles d'économie duale ont ainsi contribué à représenter un système économique dichotomique fondé sur des critères d'utilisation de technologie, de productivité de capital ou de main d'oeuvre. De façon générale, ces modèles opposent une activité traditionnelle fondée sur le travail et la terre à une activité moderne basée sur le capital et le travail. Ils ont débouché

¹³ Vito TANZI et U TUN Waï ont cependant travaillé sur le secteur financier informel en Afrique et en Asie au cours des années 1950 et 1960, voir par exemple WAI (1957).

sur les oppositions «rural-urbain», , «traditionnel-moderne » «agricole-industriel».

La référence centrale de l'approche dualiste qu'est le modèle d'A. LEWIS (1954), ne traite pas explicitement de l'émergence du secteur informel. Une application immédiate des hypothèses du modèle de LEWIS conduisait à conclure que les activités informelles, dont la productivité est faible, relèvent par nature du secteur traditionnel (sauf à considérer les travailleurs migrants qui alimentent l'excès d'offre de travail en milieu urbain). Elles permettent ainsi, le cas échéant, l'accroissement de la production du secteur moderne.

Or le secteur moderne est caractérisé au cours des années 1970 par une forte croissance économique dans la plupart des pays en développement justement.

- En Asie et en Amérique Latine, par le biais d'une croissance fortement capitalistique (au Brésil, au Mexique , en Corée...)¹⁴ . A cela il convient d'ajouter le rôle des exportations qui tirent la croissance: d'où la thèse de la causalité "exportations-croissance" aujourd'hui renouvelée, aussi bien sur le plan théorique que sur le plan empirique avec les analyses de causalité statistique et de cointégration)¹⁵.

¹⁴ J. BRASSEUL (1989), *Introduction à l'économie du développement*, Arman Colin p. 160 et suite

¹⁵ La nature et la signification de la relation statistique entre exportations et croissance économique furent très controversées. Toutefois, certains auteurs sont parvenus à démontrer les effets dynamiques positifs des exportations sur la croissance et le développement. CHOW (1987) a pu étudier la relation de causalité entre la croissance des exportations et le développement industriel pour neuf N.P.I.. Ses résultats, basés sur le test de causalité au sens de Sims, montrent une causalité bidirectionnelle entre la croissance des exportations et le développement industriel. Autrement dit la croissance des exportations non seulement génère un accroissement de la production, mais aussi entraînent des transformations structurelles au niveau des pays en développement. Voir P.C.Y. CHOW (1987) « Causality Between Export Growth and Industrial Development , Empirical Evidence from the NIC's», *Journal of Development Economics*, n° 26, pp. 55-63. Plus récemment SERLETIS (1992), avec des données couvrant la période 1870-1985, a pu établir un lien de causalité au sens de Granger entre les exportations et le PIB au Canada. Voir A. SERLETIS (1992), 'Export growth and canadian economic development", *Journal of Development Economics*, vol. 38, pp. 133-145.

- En Afrique subsaharienne, c'est cette dernière relation qui est au centre de la croissance, et du modèle de développement ivoirien par exemple¹⁶.

Dans le même temps, dans tous ces pays, et principalement en Amérique Latine et en Afrique, on observe une montée spectaculaire du chômage urbain . Or le décalage entre l'offre et la demande de travail ne semble pas lié à l'intensité des migrations ¹⁷.

Comment donc expliquer un tel chômage? Les arguments relevant de l'intensité capitaliste sont peu opératoires en ce qui concerne l'Afrique dont l'industrie est "labor intensive". Même en Amérique Latine, où le tissu industriel est plus dense, le choix des techniques plus varié, la contribution du secteur secondaire au PIB plus élevée, les effets pervers du ratio capital - travail en termes de chômage semblent tout aussi discutables ¹⁸.

C'est ainsi que l'existence d'un secteur informel, non structuré est progressivement apparue évidente à tous les observateurs. Quoique mal connu, son rôle d'absorption de l'excès de main d'oeuvre urbaine a retenu l'attention. C'est ce que confirme l'une des premières définitions du secteur informel, que l'on trouve dans le Rapport d'observation du Bureau International du Travail au Kenya en 1972. Le concept de secteur non structuré regroupe des activités dans lesquelles *"une importante proportion d'adultes qui n'occupent pas des emplois recensés sont occupés à d'autres activités qui fournissent de façon rentable des biens et des services à la population urbaine; il s'agit des membres du secteur non structuré qui exercent un certain nombre de métiers et d'emplois*

¹⁶ G. DURUFLE (1988), *L'ajustement structurel en Afrique, Sénégal, Côte d'Ivoire, Madagascar*, , p.111

¹⁷ P. HUGON, (1980), « Dualisme sectoriel ou soumission des formes de production au capital: peut-on dépasser le débat? » *Revue Tiers Monde*, n° 82 p.236

¹⁸ V.E. TOKMAN (1990), "Le secteur informel en Amérique Latine, quinze ans après", in TURNHAM et al. (1990), op. cit. pp 111-129

*modernes divers, tout comme dans le secteur structuré, mais sans être protégés de la concurrence et sans avoir accès préférentiellement aux crédits et aux techniques avancées comme ce serait le cas dans ce dernier secteur"*¹⁹.

L'analyse de cette définition conduit à deux remarques.

- En premier lieu, le secteur informel serait un appendice du secteur moderne, en raison des emplois modernes auxquels accèdent les adultes, comme dans le secteur moderne.

- En deuxième lieu, le secteur informel bénéficierait d'une insertion limitée dans l'économie moderne, du fait des barrières technologiques et du rationnement de crédit officiel subi par les promoteurs d'entreprises informelles.

Que doit-on penser à la lumière de cette définition?

- Le secteur informel relèverait-il du marché, du fait des activités modernes pratiquées ou plutôt du « hors-marché » du fait d'activités non transparentes découlant elles-mêmes de l'exclusion de leurs promoteurs de l'accès au capital physique ou financier?

- Le secteur informel serait-il une forme d'activité traditionnelle non encore détruite par le secteur moderne capitaliste mais dont la disparition est inéluctable? Est-il une étape dans la transition du secteur traditionnel vers le secteur moderne ainsi que la thèse du développement « spontané » le laisserait croire?

- Plus généralement le secteur informel constitue t-il une nouvelle catégorie d'analyse?

- Enfin le secteur informel concerne t-il uniquement les pays en développement et notamment les pays africains les plus pauvres?

¹⁹ BIT (1974), *Emploi, revenus et égalités: stratégies pour accroître l'emploi productif au Kenya*, Genève, p.61

On voit ici que de nombreuses interrogations majeures de la théorie économique sont sous-jacentes à l'analyse du secteur informel : la frontière entre le marché et le « hors marché », la transition du « traditionnel » vers le « moderne », le dualisme et les économies de rationnement²⁰...

C'est ce qui fait penser que le secteur informel n'est pas une catégorie d'analyse spécifique, et cela pour quatre motifs principaux.

Dans l'optique de l'opposition entre "le marché" et le "hors marché", "le marchand" et le "non marchand" le secteur informel ne relève pas principalement du "non marchand", "du hors marché". De nombreux segments de ce secteur donnent à observer des transactions marchandes à des prix concurrentiels.

Sur le plan financier, on observe des transactions marchandes à des prix concurrentiels sur le marché parallèle des devises²¹ mais aussi sur des marchés d'épargne-crédit où la levée des fonds s'effectue selon un mécanisme d'enchères au plus offrant²² dans le cadre de tontines capitalistes. Ainsi, la surévaluation des monnaies nationales est-elle en grande partie la cause première d'existence des marchés parallèles de change, également encouragés par le rationnement des licences d'importation²³. L'excès des besoins d'investissement sur l'épargne

²⁰ P. HUGON (1993), *L'économie de l'Afrique*, p.40

²¹ P.R. AGENOR (1993), op. cit.

²² B. BEKOLO-EBE (1989), « Liquidité, intermédiation et système des tontines au Cameroun », *Revue d'Economie politique*, n° 4, pp. 616-638.

²³ Voir M.L. MORRIS et M.D. NEWMAN (1989), « Official and parallel cereals markets in Senegal : empirical evidence », *World Development*, vol. 17, n°12, pp. 1895-1906, et C. DAUBREE (1994), « Analyse micro-économique de la contrebande et de la fraude documentaire, avec références aux économies africaines », *Revue économique*, vol. 45, mars, pp. 165-192

officielle disponible, mais surtout le rationnement de crédit officiel²⁴, encourageant la formation des marchés parallèles d'épargne-crédit²⁵.

Sur le plan réel, l'excès structurel d'offre de travail sur la demande de travail par les entreprises publiques ou privées, induit un chômage tendanciel qui se résorbe partiellement dans un secteur informel fournisseur de produits à bas prix pour les détenteurs de faibles revenus. Là encore, la formation des revenus obéit également à des mécanismes de marché concurrentiel, ou à défaut à des mécanismes de marchés de réservation où peuvent prévaloir des salaires régis par des contrats implicites²⁶.

Toutefois, la limite du secteur informel en tant que phénomène de marché réside dans l'existence d'autres segments monopolistes ²⁷ qui, en l'absence de transparence de l'information sur les prix et les coûts et, en présence de nombreuses barrières à l'entrée ²⁸, réduisent les possibilités de formation d'un prix unique s'imposant aux offreurs et demandeurs.

Du point de vue de la transition du "traditionnel" vers le "moderne" ou du "non capitalistique" vers le "capitalistique", le secteur informel ne constitue pas toujours une modalité de transition ou de convergence des économies administrées vers des économies de marché. Certes, il existe des micro-entreprises dont le degré d'organisation et les pratiques

²⁴ Voir B. DECALUWE et F. NSENGIYUMVA (1993), « Impact des politiques économiques avec rationnement du crédit au Rwanda », *Revue d'économie du développement*, n° 4, déc., pp. 55-93

²⁵ C. EBOUE (1988), « Epargne informelle et développement économique en Afrique », *Mondes en développement* n° 63-64, pp. 35-64 .

²⁶ O. BARON (1991), "Contribution à l'analyse du marché du travail en République de Côte d'Ivoire", thèse de Doctorat, Université de Bordeaux 1, C.E.D.

²⁷ C est le cas des gardes-monnaies, des banquiers ambulants et des usuriers en Afrique de l'Ouest et en Asie du Sud-est, c'est aussi le cas des importateurs-exportateurs de céréales en Afrique Centrale et de l'Ouest.

²⁸ Ce qui justifie que les marchés d'épargne-crédit informels peuvent s'analyser comme des îlots d'habitat préférés pour les épargnants respectifs, ce qui conduit à une multiplicité de taux d'intérêt pour des actifs de maturité et de risques identiques, C. EBOUE (1990), "Les effets macroéconomiques de la répression financière dans les PED", *Economie Appliquée*, tome LXIII, n° 4, pp. 93-121.

managériales les rapprochent des entreprises du secteur formel. Mais de façon plus générale, on peut penser comme LATOUCHE (1989) que *"l'atelier, le garage palmier ou la ferblanterie de récupération se plient au contraire à une dynamique sociale originale. On est ingénieux sans être ingénieur, entreprenant sans être entrepreneur, industriels sans être industriel"*²⁹.

Par ailleurs, le secteur informel n'est pas une spécificité africaine. Reprenant quelques critères retenus par le BIT des activités relevant du secteur informel, à savoir: la petite taille des unités de production, le caractère familial des activités, le non- respect de la réglementation et le faible niveau technologique, on peut alors constater que les dites activités se sont également développés dans d'autres pays, industrialisés ou non. Dans les pays industrialisés par exemple, le secteur informel peut être une réponse aux coûts de transaction induits par la réglementation publique. Ces activités, qui constituent l'économie souterraine, comprennent une production légale non déclarée (dénommée par Eurostat *activités productrices licites non déclarée*)³⁰, la production de biens et services illégaux et des revenus en nature dissimulés. Au cours des années 1980, l'économie souterraine a donné lieu à de nombreuses évaluations, laissant penser que dans plusieurs pays de l'OCDE, elle était très importante par rapport au PIB mesuré³¹. Dans un pays comme l'Italie, où l'économie souterraine s'est développée à une vaste échelle, les comptes nationaux ont été amenés à redresser le PIB de 10% en 1977, puis de 16% en 1987³². L'économie souterraine était estimée en France à 300 milliards de francs en 1994, soit 5,3% du PIB ³³. Mais le poids du secteur

²⁹ S. LATOUCHE (1989), *L'occidentalisation du monde*, La Découverte, p.122

³⁰ Voir *Challenges* de février 1994 qui a consacré un numéro spécial à l'économie souterraine en France et dans les pays de l'Union Européenne

³¹ Voir D. BLADES (1982), "L'économie souterraine et les comptes nationaux", *Perspectives économiques de l'OCDE*, juin, pp. 32-52

³² E. Archambault (1988), *La comptabilité nationale*, 4 ème édition Economica, p. 205

³³ *Challenges* 1994, op. cit.

informel demeure faible dans les pays industrialisés alors qu'il semble important dans les pays en développement. C'est pourquoi il a une signification particulière pour ces derniers.

Enfin le secteur informel n'est pas une catégorie nouvelle d'analyse économique. La théorie des institutions et des organisations peut fournir un éclairage sur le développement extensif du secteur informel³⁴. En effet, l'approche néo-institutionnaliste met en évidence l'importance de ces institutions informelles et montre le rôle des coûts de transaction dans la persistance des institutions traditionnelles³⁵. Ainsi, STIGLITZ (1986) montre qu'en présence d'asymétrie de l'information et d'incertitude, l'utilisation de certains types d'institutions et de contrats traditionnels peut être justifiée³⁶. Pour THORBECKE (1993), la réduction de l'importance de l'Etat dans l'activité ne conduit pas automatiquement au renforcement des mécanismes du marché mais à des ajustements sur les marchés parallèles³⁷. WILLIAMSON (1985) quant à lui, a montré que, d'une part sur les marchés, les contrats sont incomplets et ne peuvent être exécutés efficacement, et d'autre part, que la hiérarchisation implique un coût de contrôle important. Dans cette situation les institutions informelles ont leur place, même dans une économie moderne³⁸.

Les pays en développement sont caractérisés par la persistance d'institutions traditionnelles car les institutions modernes comme les

³⁴ Si l'on admet la définition de D. NORTH (1991) selon laquelle "*Les institutions sont des contraintes humainement conçues qui structurent les interactions politiques, économiques et sociales... Elles consistent en contraintes informelles (les sanctions, les tabous, les coutumes, les traditions et les codes de comportement) et en règles formelles (les constitutions, les lois, les droits de propriété*". D.C. NORTH (1991), "Institutions", *Journal of Economic Perspectives*, vol. 5, n 1, pp. 97-112

³⁵ Y. HE (1994), « Economie néo-institutionnelle et développement », *Revue d'économie du développement*, n° 4, décembre, pp. 4-33

³⁶ J.E. STIGLITZ (1986), « The new development economics », *World Development*, 14, 2, pp. 257-265 et J.E. STIGLITZ (1988), « Economic organization, information and development », in CHENNERY, HOLLIS et SRINIVASAN (eds), *Handbook of Development economics*, vol II, Amsterdam, North Holland

³⁷ E. THORBECKE (1993), « Impact of state and civilisation institutions on the operation of rural market and nonmarket configurations », *World Development*, 21, 4, pp. 591-605

³⁸ O.E. WILLIAMSON (1985), *The Economic Institutions of Capitalisms*, New York, Free Press

systèmes de marché, le système démocratique et les formes modernes d'entreprises sont difficiles à mettre en oeuvre pour un ensemble de raisons de nature socioculturelles. Ces pays sont aussi caractérisés par des coûts de transaction élevés, des distorsions importantes et une défaillance du marché. Ainsi plusieurs analyses montrent que la persistance des institutions informelles dans ces pays résultent des coûts élevés d'utilisation des institutions modernes.³⁹ Selon ASSAAD (1993), les institutions formelles et informelles auraient des fonctions similaires sur le marché du travail en Egypte, car il existe un système où les normes coutumières, la parenté et les liens ethniques sont des principes organisationnels de base. Ce système est utilisé pour réguler l'emploi face à la difficulté d'exécution des contrats formels, du fait des difficultés d'évaluation de la capacité et de l'honnêteté des travailleurs⁴⁰.

Une autre raison de la persistance des institutions informelles réside dans la réaction à une réglementation rigide, régissant les institutions formelles. Ainsi, l'émergence et le développement des tontines en Afrique peut également s'expliquer comme une réponse à l'éviction des systèmes financiers institutionnels, du fait de la répression financière⁴¹ et du rationnement du crédit.

Ces différentes explications théoriques révèlent la complexité de la réalité représentée par le secteur informel, dont le caractère multiforme conduit à une pluralité de définitions.

³⁹ Les institutions financières informelles sont, dans les pays en développement, des instruments plus efficaces pour résoudre les problèmes de coût d'information.

⁴⁰ R. ASSAAD (1993), « Formal and informal institutions in the labour market, with applications to the construction sector in Egypt », *World Development*, 21, 6, pp. 925-939

⁴¹ Rappelons qu'une économie est dite financièrement réprimée à la Mc KINNON et SHAW lorsque les marchés financiers sont administrés aussi bien du côté des quantités que du côté des prix. Dans ce dernier cas, les taux d'intérêt nominaux sont fixés artificiellement au dessous de leur niveau d'équilibre par les autorités monétaires.

2 - La pluralité des définitions du secteur informel

Deux considérations principales permettent de saisir la difficulté conceptuelle à définir le secteur informel, et la pluralité consécutive des définitions.

- D'un côté, l'ampleur des enjeux représentés par le secteur informel prête à controverse. Dans une optique optimiste, on peut le considérer comme la résultante d'un développement spontané. Dans une optique pessimiste, au contraire, on pourrait dire qu'il est constitué de toutes les activités qui se situent en marge de toute réglementation officielle ou publique.

- De l'autre, le secteur informel reste un phénomène mal connu. Malgré le volume des recherches effectuées, de grandes zones d'ombres subsistent sur la compréhension de sa nature, de ses origines et de son fonctionnement, au point qu'après plus de deux décennies, on n'est pas encore parvenu à une définition précise de ce phénomène.

On peut cependant synthétiser l'ensemble des définitions du secteur informel en deux grands groupes: les définitions multicritères et les définitions fonctionnelles.⁴²

a - les définitions multicritères

Les définitions multicritères découlent de l'application de critères liés au mode d'organisation d'une entité du secteur informel. Selon les auteurs, les critères d'organisation sont plus ou moins nombreux et sont relatifs à la taille, au nombre d'emplois, au niveau de capital etc...A ce titre, partant de la dichotomie secteur traditionnel-secteur moderne, récurrente dans les modèles dualistes, la définition du secteur informel découle de l'opposition secteur moderne-secteur informel dans le cadre de l'économie urbaine, où il aurait un poids relatif important. La diversité des formes de production

⁴² Voir la classification de J. CHARMES (1990), op. cit.

conduit cependant à une décomposition plus affinée qui distingue trois secteurs dans l'économie urbaine⁴³:

- un secteur moderne caractérisé par un taux de salariat élevé et des modes de fonctionnement des entreprises proches de ceux des pays riches.

- un secteur informel moderne où le taux de salariat est faible et les formes d'organisation différentes des normes occidentales.

- enfin un secteur informel de subsistance où le salariat est absent, la production destinée à l'autoconsommation et le mode de fonctionnement archaïque.

Selon la combinaison de critères retenus, on obtient autant de définitions du secteur informel. Ces approches dualistes centrent l'analyse sur les modalités de fonctionnement de chaque secteur même si les interrelations ne sont pas ignorées.

Ces interrelations entre les secteurs sont au centre des analyses fonctionnelles.

b - les définitions fonctionnelles

Selon ces dernières, le secteur informel ne peut être analysé qu'à travers ses relations avec le capital auquel il est soumis⁴⁴. On observe dans ce courant deux approches. Pour certains, il s'agit d'un secteur parasite où se réfugie l'excès d'offre de main d'oeuvre par rapport aux besoins du capital. L'existence du secteur informel apparaît comme un dysfonctionnement par rapport à la logique de l'accumulation du capital.

⁴³ Voir les travaux de W. STEEL (1980), " Intensité du capital, dimension de la firme et choix entre emploi et production: l'importance de l'analyse multisectorielle", *Revue Tiers monde*, n° 82, avril - juin pp 285-306 et , J.M. BELLOT, J.P.LACHAUD et P. METTELIN (1981), *Le secteur informel à Abengourou (Côte d'Ivoire)*, CEAN, Bordeaux 1, G. NIHAN (1980), « Le secteur non structuré, signisation, aire d'extension et application expérimentale », *Revue Tiers monde* n° 82, octobre-décembre, pp.261-284

⁴⁴ Voir R. BROMLEY (ed.) (1979), *The urban informal sector, critical perspectives on employment and housing policies*, Oxford, Pergamon

Pour d'autres, il fournit des biens et services à des prix inférieurs à ceux du secteur moderne, permettant une reproduction à moindre coût de la force de travail.

Ces divergences concernant le statut théorique du secteur informel dans l'analyse économique mettent en relief la complexité du concept. Nous reviendrons sur les intérêts et les limites des différentes définitions du secteur informel ultérieurement. Retenons pour l'instant que l'hétérogénéité des formes de productions recouvertes par ces définitions se traduit par une diversité des objets et un champ multiforme, lesquels imposent également une multiplicité des approches théoriques. A savoir, les outils d'analyse des économies administrées (la théorie des équilibres avec rationnement, la théorie des économies de rente) par rapport aux économies de marchés, les approches institutionnalistes ou la théorie de l'accumulation de capital. Comme le reconnaît SETHURAMAN (1976) la définition qu'on donne du secteur informel est fonction de l'objectif poursuivi⁴⁵.

Quoiqu'il en soit, nous considérerons comme central le secteur informel dans le système productif des économies africaines, ce qui nous conduit à examiner à présent sa place dans le développement de l'économie sénégalaise.

B- La place du secteur informel dans le développement de l'économie sénégalaise

Afin d'évaluer cette place, deux hypothèses de travail majeures peuvent être retenues.

Hypothèse de travail (H1): Il existe une dynamique autonome⁴⁶ à l'émergence du secteur informel au sein de l'économie sénégalaise.

⁴⁵ S. V. SETHURAMAN (1976), « Le secteur urbain non structuré, concept, mesure et action », *Revue Internationale du Travail*, vol. 114, n° 1, BIT

⁴⁶ Dans la mesure où ces activités se sont développées sans intervention des pouvoirs publics

Hypothèse de travail (H2): Le secteur informel est aussi une conséquence de la politique économique sénégalaise.

1- La dynamique autonome du secteur informel au Sénégal

On peut distinguer les facteurs économiques des facteurs sociaux de l'émergence du secteur informel au Sénégal, dont l'artisanat fournit une bonne illustration.

a - les facteurs économiques et sociaux

Dans les pays en développement, le secteur informel peut résulter de causes autonomes. En effet, il existe des formes diverses d'emplois qui permettent d'assurer la satisfaction de besoins qui, dans les pays riches, seraient pris en charge soit par les ménages, soit par les pouvoirs publics. Ainsi, l'insuffisance et le coût des biens durables d'équipements ménagers pousse au développement des services de transport, de nettoyage, de réparation... Le très faible pouvoir d'achat d'une grande partie de la population ne lui permet pas de constituer des stocks de biens, ce qui rend nécessaire le développement de la vente au détail (cigarettes à l'unité...). L'insuffisance des services publics d'éducation et de santé impose l'existence de services de substitution (écrivains publics, guérisseurs...)⁴⁷. Mais ces activités assurent aussi la production de biens par un artisanat dynamique (habillement, bois, métal, construction...) fonctionnant sur des bases économiques (maximisation du revenu) adaptés aux spécificités culturelles locales.

Du côté des facteurs sociaux, les travaux réalisés par les anthropologues et les sociologues sur la société sénégalaise rendent compte des origines et des déterminants de certaines activités économiques notamment artisanales. Ils montrent que la société est pluriethnique avec une prédominance des Wolofs. La plupart de ces

⁴⁷ M.VERNIERES (1991) *Economie des Tiers Monde*, Economica

*« ethnies sont structurées à travers un système de castes de métiers représentant des catégories sociales extrêmement fermées où s'appliquent à la fois trois règles qui définissent une caste: la spécialisation professionnelle, l'hérédité et l'endogamie »*⁴⁸ Les castes de métiers sont ainsi structurées selon une spécialisation dans la transformation d'une matière première (bois, métal, cuir...). Toutefois, toutes les activités traditionnelles ne font pas partie des castes de métiers. On peut distinguer de nos jours, les activités artisanales traditionnelles modernisées (confection et couture) des activités artisanales récentes (réparation, menuiserie bois et menuiserie métallique) ayant toutes une fonction commune: assurer un revenu à une large majorité de la population urbaine et satisfaire ses besoins essentiels.

Examinons à présent la place du secteur informel dans l'artisanat qui est l'objet essentiel de notre thèse.

b - le cas de l'artisanat

Au Sénégal, Les textes officiels définissent les activités artisanales suivant deux variantes.

La première précise un ensemble de caractères permettant de qualifier ces activités. Il s'agit de la nature de l'activité, de la taille de l'unité de production et de ses différents aspects de fonctionnement. La nature de l'activité et l'effectif employé sont les deux critères qui définissent le statut de l'entreprise artisanale selon le décret n° 87-1275 du 10 octobre 1987. Selon l'article 2, *les activités artisanales reconnues sont des activités de production, de transformation, de réparation ou de service, à l'exception toutefois des activités agricoles, de pêche, de transport et des activités exclusivement commerciales ou spécifiquement intellectuelles.*

⁴⁸ P. PELLISSIER (1966), *Les paysans du Sénégal, les civilisations agraires du Cayor à la Casamance*, St Yrieux, Fabrigue, p.109 , Voir aussi A.B. DIOP (1987), *La société wolof, tradition et changement; les systèmes d'inégalité et de domination*, 2 ème édition Karthala, Paris.

La seconde énumère les éléments englobés par les activités artisanales, dont l'arrêté 05550 du 10 mai 1988 fournit la liste des métiers. Les activités artisanales sont ainsi classées en 3 sections:

- l'artisanat de production, si l'activité principale consiste à fabriquer des biens;
- l'artisanat de service, pour les activités de réparation et d'entretien;
- et l'artisanat d'art, pour la fabrication d'articles d'art ou à usage décoratif. Au total 112 activités artisanales sont ainsi reconnues par le législateur ⁴⁹.

Ces définitions officielles tentent de délimiter l'artisanat dans un milieu complexe. Le critère de la nature de l'activité est nécessaire mais insuffisant pour distinguer une entreprise artisanale d'une entreprise industrielle. Ainsi, si l'on retient la définition selon laquelle le secteur informel recouvre l'ensemble des activités qui échappent aux dispositifs de collecte de l'information et qui ne sont pas intégrées à la comptabilité nationale, la plupart des entreprises artisanales font partie de l'informel. L'artisanat et le secteur informel se recoupent: ils ont une partie commune constituée par l'ensemble des entreprises de biens et services réputées artisanales au sens de l'arrêté 05550. Le secteur informel déborde l'artisanat car il englobe toutes les activités de production de biens et services (transport, commerces, petits métiers...) à la limite de la petite entreprise moderne, que ces activités soient licites ou illicites.

Contrairement à cette extension, l'artisanat contient dans sa définition un élément limitant son champ. En effet, l'exigence de qualification limite l'étendue de l'artisanat aux seuls établissements dirigés par un professionnel ayant un niveau de compétence d'un ouvrier qualifié. Cette spécificité entraîne l'éviction de tout un segment des unités de production

⁴⁹ Cf. liste des activités artisanales reconnues en annexe

et tend à circonscrire l'artisanat dont les bornes externes sont d'un côté les formes élémentaires d'organisation et de l'autre la petite entreprise capitaliste.

En marge de cette dynamique autonome, le secteur informel au Sénégal est une conséquence induite de la politique économique.

2 - Le secteur informel: conséquence de la politique économique sénégalaise

On peut montrer que l'émergence du secteur informel est une résultante de la politique économique à travers deux phénomènes: la forte exposition de l'économie vis-à-vis de l'extérieur et la forte taxation de l'offre agricole.

a - La forte exposition de l'économie sénégalaise

La forte exposition de l'économie peut s'observer à deux niveaux: le premier est celui de la dépendance de la structure de l'offre vis-à-vis des exportations et le second est celui de l'économie vis à vis des fluctuations des cours mondiaux.

a₁: La dépendance de l'offre par rapport aux exportations

La dépendance de la structure d'offre peut être appréciée à partir du degré d'ouverture compte tenu des flux de commerce extérieur. Considérons par exemple le taux d'exportation en valeur (X/PIB) val⁵⁰ pour calculer le degré d'ouverture. Il est le produit du taux d'exportation en volume (X/PIB) vol et des prix relatifs des biens exportables (P_x/P) ⁵¹. Sachant que le prix relatif des biens exportables est le produit du prix relatif international et du taux de change réel, on peut en déduire qu'au total plusieurs facteurs exogènes (prix relatif international, taux de change nominal ou réel⁵²) déterminent le

⁵⁰ Habituellement, le taux d'ouverture est mesuré à partir d'indicateurs simples tels que le taux d'exportation ou le taux d'importation, en termes de produit intérieur brut, ou encore par la somme ou la moyenne de ces deux ratios c-à-d (X/PIB ou M/PIB ou $X + M/PIB$, avec X et M les exportations et les importations en valeur et PIB le produit intérieur brut en valeur).

⁵¹ P_x est le prix unitaire des exportations du produit X , P est le déflateur du PIB

⁵² En ce qui concerne le taux de change nominal, il est exogène en Zone Franc du fait de sa détermination par les accords de coopération monétaire entre Etats.

taux d'ouverture de l'économie nationale et donc sa performance globale⁵³.

Avant l'ajustement monétaire intervenu en janvier 1994⁵⁴, il n'y a jamais eu de politique de taux de change. Néanmoins les interventions de l'Etat sur les prix intérieurs, les prix à l'exportation et les prix à l'importation ont depuis toujours modifié le taux de change réel, si l'on considère ce dernier comme le prix relatif entre les produits locaux et les produits étrangers. Jusqu'en 1980, les interventions ont cherché à soutenir le pouvoir d'achat des consommateurs urbains (subventions sur les prix à l'importation de riz), et des paysans (subventions sur les prix à l'importation d'engrais) ou à équilibrer les finances publiques. Après 1980 au contraire, les interventions ont été axées sur les prix à l'exportation (pour améliorer la compétitivité des filières exportatrices) et la politique de stabilisation a imposé l'adoption du principe de la vérité des prix (afin d'aligner les prix à l'utilisation des produits importés sur les prix à l'importation).

Ces mesures n'ont pas entraîné une amélioration significative des exportations subventionnées ni l'émergence de nouveaux produits exportables compte tenu de nombreux handicaps liées aux coûts des facteurs. Elles n'ont pas non plus permis de développer la production locale avec la persistance de la surévaluation de F.CFA.⁵⁵ La détérioration continue du taux d'ouverture à partir des années 1980 est à relier à la réduction du prix relatif international.

⁵³ La démonstration et les résultats figurent en annexe 1.

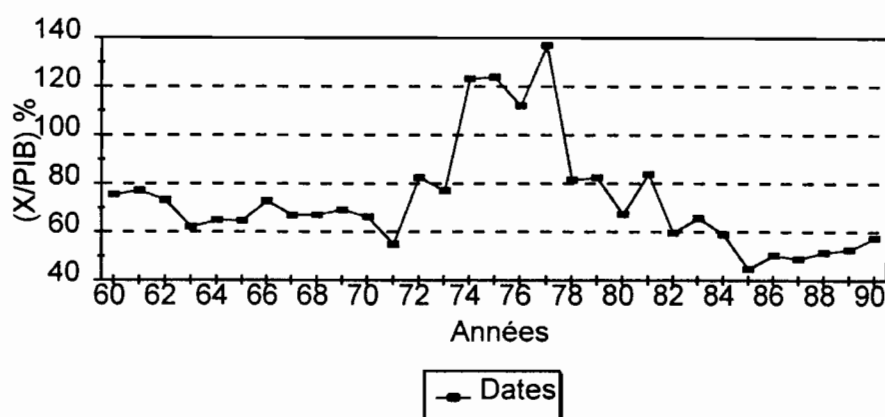
⁵⁴ Qui double la valeur du FF en termes de F. CFA (1FF = 100 F. CFA désormais au lieu de 50 F. CFA)

⁵⁵F. BOYE (1992), "Les mécanismes économiques en perspective", *Sénégal: trajectoires d'un Etat* sous la direction de M.C. DIOUF, CODESRIA, pp. 39-94 et C. EBOUE (1994), "A propos de la surévaluation du FCFA", communication au colloque de l'Association des Economistes de Langue Française, Luxembourg, 25-29 mai

Tableau I.1: Evolution du taux d'ouverture en valeur

Economie sénégalaise

(taux d'ouverture en valeur)



A la dépendance de la structure de production vis-à-vis des exportations s'ajoute la dépendance de l'économie aux fluctuations des cours mondiaux.

a₂:- La dépendance de l'économie aux fluctuations des cours mondiaux

Les économies africaines, avec leur spécialisation basée sur l'exportation de matières premières, restent très vulnérables aux mouvements qui affectent le commerce international⁵⁶.

⁵⁶ **L'instabilité des recettes d'exportation aurait des effets favorables pour certains auteurs.** Selon HIRSCHMAN, l'expansion des exportations crée une demande additionnelle de biens de consommation. Si les baisses de recettes entraînent une restriction des importations, cette situation encourage la création d'industries de substitution aux importations pour répondre à cette nouvelle demande. Voir A.O. HIRSCHMAN (1968), « The Political Economy of Import-Substituting Industrialization in Latin America, *The Quarterly Journal of Economics*, février, vol 82, n° 1, pp.1-32. Selon KNUDSEN et PARNES l'instabilité des recettes d'exportation peut favoriser l'épargne et l'investissement. Ils partent de la théorie du revenu permanent pour montrer que les agents comptent sur un revenu annuel relativement stable et adoptent des schémas de consommations fondés sur le revenu permanent. Ils ont donc tendance à épargner la fluctuante du revenu dans une proportion plus importante que sa part permanente. Par conséquent plus le revenu total risque d'être instable, plus la partie épargnée sera importante. Voir O. KNUDSEN et A. PARNES (1975), *Trade Instability and Economic Development*, Lexington D.C. Heath and Co. **Pour d'autres auteurs, l'instabilité des exportations génère des effets défavorables sur l'économie nationale.** Les travaux de DEMEOCQ et GUILLAUMONT (1984), sur un échantillon de 58 pays non exportateurs de pétrole, montrent que l'instabilité a un effet négatif sur le taux d'épargne, sur la productivité du capital et de façon générale sur le taux de croissance. Voir M. DEMEOCQ et P. GUILLAUMONT (1984) *Effets de l'instabilité des recettes d'exportation sur le développement: analyse transversale*, étude réalisée à la demande de la Banque Mondiale,

Cette fragilité se manifeste à l'occasion des chutes des recettes d'exportation dont les effets sont multiples au plan intérieur, malgré les instruments⁵⁷ utilisés pour corriger ces effets (problèmes de croissance, impact sur la balance des paiements, déficits budgétaires, endettement extérieur). Pour mesurer l'instabilité des prix mondiaux, nous allons prendre comme indicateur l'instabilité des termes de l'échange de l'arachide compte tenu de son importance dans les échanges extérieurs sénégalais⁵⁸. Les indicateurs obtenus révèlent une plus grande instabilité entre 1975-1990 qu'entre 1960 et 1974⁵⁹.

Tableau I.2: Indicateurs d'instabilité des termes de l'échange de l'arachide

Période	Ecart quadratique. moyen EQM	Coefficient de variation I(T)
1960-1990	0.795	0.281
1960-1974	0.383	0.157
1975-1990	0.893	0.285

CERDI. De la même façon, LOVE (1991), sur un échantillon de 10 pays aboutit à la conclusion selon laquelle l'instabilité des recettes d'exportation affecte les stratégies de développement en restreignant les importations, elles compromettent les possibilités d'investissement domestique, J. LOVE (1989), "Export Instability, Imports and Investment in Developing Countries", *Journal of Development Studies*, n° 2, vol 25, pp.183-191

⁵⁷ Pour atténuer les effets sur l'économie nationale des fluctuations des cours internationaux des matières premières, les pouvoirs publics utilisent plusieurs instruments. Il s'agit des accords internationaux sur les matières premières, les programmes nationaux de stabilisation, du financement compensateur externe (Facilité de Financement compensatoire du FMI les procédures STABEX de L'Union Européenne en faveur des pays ACP dans le cadre des conventions de LOME et d'instruments financiers, récemment adoptés pour une meilleure couverture des risques et dont l'utilisation est encouragée par la CNUCED et la Banque Mondiale C.M.REINHART et M.WICKHAM 1994 "Commodity prices: cyclical weakness or secular decline", *IMF Working Paper* 94-7).

⁵⁸ En effet, l'arachide a longtemps été la principale, sinon l'unique production d'exportation au Sénégal. Son importance a baissé de nos jours par rapport aux exportations de phosphates, des produits de la pêche et du tourisme. De plus les recettes tirées des exportations d'arachides sont très fluctuantes. Par exemple en 1977 les produits arachidiers représentaient 48,5% des exportations contre 7,8% en 1981.

⁵⁹ Le calcul des indicateurs d'instabilité et les résultats figurent en annexe 2.

Au cours de la première période, on constate une relative stabilité du prix international et des termes de l'échange de l'arachide. En effet, les cultures de l'arachide ont d'abord bénéficié de 1960 à 1967 d'un environnement stable résultant de la garantie accordée par la France de soutenir le prix à l'exportation. En 1968, lorsque la France décide de suspendre son aide, suite à l'application de la Convention de Yaoundé, on n'aura pas de répercussion majeure au niveau de l'évolution du prix international.

La seconde période sera marquée par un environnement international plus instable. Le prix international de l'arachide a presque doublé en 1974 mais a ensuite baissé de 50% en 1976 puis s'est redressé en 1977 pour rechuter les années suivantes (1978, 1979 et 1980) suite à une augmentation de l'offre au niveau mondial.

Les fluctuations des cours ont naturellement affecté le secteur extérieur. De plus, la détérioration des recettes d'exportation, résultant de l'instabilité des cours internationaux a été aggravée par des sécheresses récurrentes.

Du coup, à partir de 1978/1979, le déficit des paiements courants devient une caractéristique structurelle de l'économie sénégalaise. Le déficit des paiements courants s'élève à plus de 53 milliards de FCFA⁶⁰ contre 17 milliards en 1977, le déficit budgétaire de 4.3 milliards contre un excédent de 1.4 milliards en 1977.

Ces évolutions macro-économiques ont eu des conséquences sur le développement du secteur informel. Avant 1980, l'Etat s'est manifesté comme le principal employeur afin de satisfaire une demande suscitée par l'existence d'un secteur parapublic de plus en plus étendu tant dans le primaire que dans le secondaire et le tertiaire.

⁶⁰ Il s'agit de comparaisons à prix courants. Car en 1977, 1 FF = 50 F.CFA alors que depuis janvier 1944, 1 FF = 100 F CFA

Après 1980, suite à la réduction des recettes budgétaires, l'Etat faisant face à la contrainte d'équilibres macro-économiques, doit réduire ses dépenses de fonctionnement et d'investissement, de façon à adapter ses effectifs à ses moyens en licenciant une partie des employés du secteur public (dans le cadre des privatisations et des liquidations d'entreprises) et en réduisant les nouveaux recrutements.

Tableau I.3 : Economie sénégalaise: évolution des effectifs des salariés (1957-1989)

Années	Public	Privé	Total
1957	20 737	73 535	94 272
1961	22 000	83 000	105 345
1965	33 591	49 409	83 000
1979	54 151	67 284	121 441
1983	68 084	59 392	127 476
1989	67 733	54 419	122 152

Source: Fall, 1992, in E. LEE et al (1992) p. 75

Ceci éclaire la baisse du ratio effectifs salariés/population active, baisse qui traduit la tendance à l'excès de l'offre de travail que ne peut résorber ni le secteur public ni le secteur privé moderne. En effet, le taux de salarisation de la population active passe de 7.62% en 1957 à 4.26% en 1979 et se situe à 3.31% seulement en 1989. Cette baisse de plus de la moitié de la proportion des salariés en 30 ans seulement explique alors la croissance du secteur informel dans l'économie, ce d'autant que l'on assiste dans le même temps à une excessive taxation de l'offre agricole qui diminue le pouvoir d'achat de la population rurale.

b - La taxation excessive de l'offre agricole

La taxation excessive de l'offre agricole prévaut à la fois de manière explicite et de manière implicite.

b₁ - la taxation explicite

Dans les années qui ont suivi l'indépendance, le Sénégal a adopté une stratégie d'industrialisation financée par un important prélèvement sur le secteur agricole. Ce prélèvement s'est effectué par la fixation de prix d'achat très faibles pour les produits agricoles d'exportation. La Caisse de stabilisation disposant du monopole de la collecte des cultures d'exportation réalisait ainsi des bénéfices résultant de la différence entre les prix d'achat au producteur et les prix internationaux. Cette stratégie censée favoriser une industrialisation rapide, a engendré des blocages dans la production. Pour montrer l'ampleur de la taxation implicite de l'offre agricole on utilise comme indicateur le taux de prélèvement brut observé sur l'agriculture d'exportation, en l'occurrence l'arachide, entre 1960 et 1990⁶¹.

Le taux de prélèvement se situe en moyenne à 61% (tableau I.4). Ce taux, avec une tendance à la hausse jusqu'au début des années 1980, subit une baisse à partir de cette année (début de la politique de stabilisation) pour atteindre son niveau le plus bas en 1985 pour se situer à un niveau supérieur à 70% jusqu'à la fin des années 1980. Les tableaux de l'annexe 2 montrent que malgré l'évolution instable du prix international entre 1960 et 1990, le prix d'achat au producteur est resté en général constant et a parfois régressé. On observe ainsi une baisse du prix d'achat au producteur en 1963. Une autre baisse survient en 1969 (de 21.5

⁶¹ Soient:

P* le prix international de l'arachide en monnaie nationale

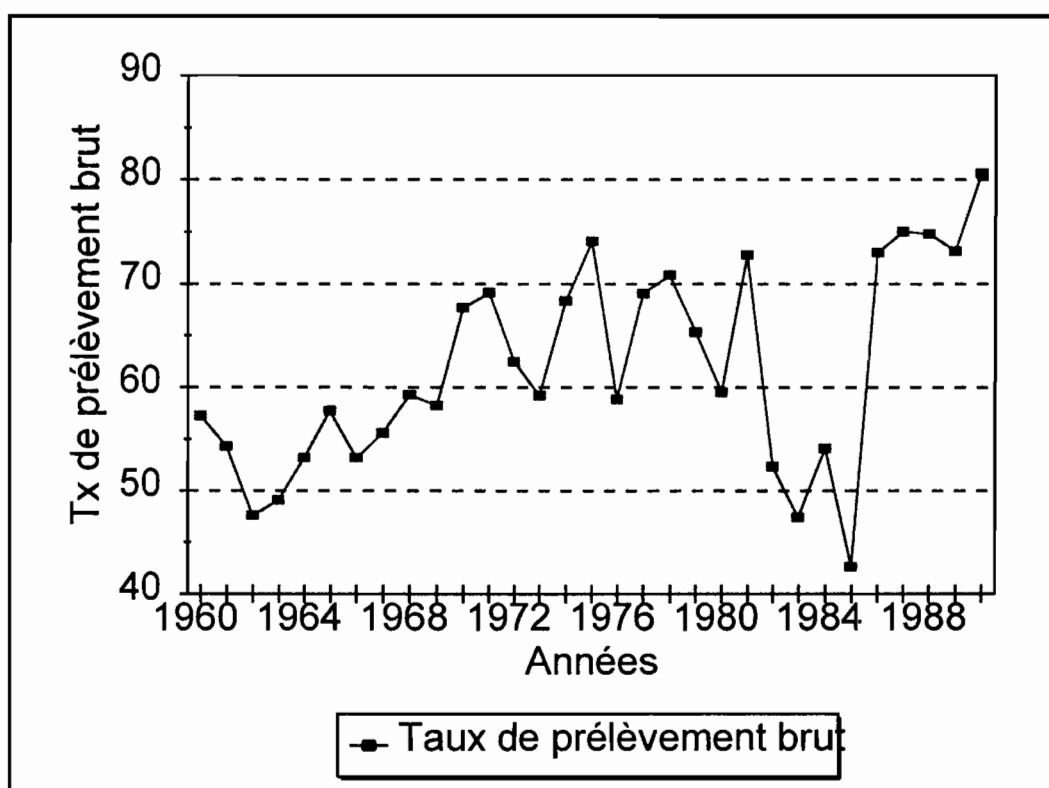
P le prix d'achat au producteur .

p le prélèvement brut, $p = P^* - P$

Tp le taux de prélèvement brut = $(P^* - P) / P^*$

f.CFA/kg à 18 f.CFA/kg) pour compenser la baisse du prix international résultant de l'application de la convention de Yaoundé.

Tableau I.4: Evolution du taux de prélèvement brut sur le secteur agricole (%)



Au delà de cette taxation explicite l'Etat exerce, par le biais des prix et de la surévaluation monétaire découlant de la fixité du taux de change, une taxation implicite qui réduit davantage le revenu des producteurs d'arachide.

b₂ - la taxation implicite

Au cours des années 1970, les agriculteurs sénégalais ont subi une taxation implicite par le biais des prix contrôlés de l'arachide. En 1970, la Banque Mondiale estime que le revenu moyen des producteurs d'arachides

représentait à peine 25% du revenu moyen per capita et moins de 10% du revenu moyen de la région de Dakar⁶². Ainsi, les subventions à la consommation ont permis des transferts de revenus en faveur des populations urbaines.

La taxation implicite apparaît aussi à travers la surévaluation du F.CFA. EBOUE (1994) montre que cette surévaluation résulte d'un mésalignement du taux de change réel courant dont l'indicateur est l'écart entre le taux de change réel courant et l'estimation de sa valeur d'équilibre⁶³. Elle est certes plus faible au Sénégal (inférieure à 10%) que dans les autres pays (20% en Côte d'Ivoire et au Cameroun), mais permanente sur la période 1965-1974 et 1980-1985.

Il en résulte que, plusieurs décennies après, la culture arachidière n'a pas permis une modernisation de l'agriculture⁶⁴ ou la transformation de l'économie sénégalaise⁶⁵, même si elle continue de jouer un rôle considérable sur les recettes publiques et privées ainsi que sur l'activité économique de façon générale.

Au total, la forte dépendance de l'économie sénégalaise et la forte taxation de l'offre agricole, ont bloqué toute possibilité de modernisation de l'agriculture et de transformation de l'économie sénégalaise. Cet appauvrissement du monde rural, corrélé à l'affaiblissement de l'économie moderne, va se traduire par une croissance du chômage et un développement extensif du secteur informel dans un environnement économique handicapé par la restructuration du système productif largement dominé par le secteur public.

⁶² Banque Mondiale (1987), op.cit. p 100

⁶³ C. EBOUE (1994), op. cit, p.32

⁶⁴ E. VERHAEGEN et J. DEGAND (1984), "La culture de l'arachide au Sénégal, facteur de développement", *Culture et Développement* volume XVI, 2, pp. 335-358

⁶⁵ A. SID AHMED (1989), *Economie de l'industrialisation à partir des ressources naturelles*, Tome 1, p. 131Publisud

L'idée de cette thèse est par conséquent de montrer que c'est à cause d'une mauvaise compréhension du phénomène et d'une mesure inadéquate des activités du secteur informel, que sa place dans la formulation de la politique économique est limitée. Notre thèse est de postuler que les contours théoriques de la notion de secteur informel restent encore flous et méritent d'être mieux cernés. Il en résulte naturellement une insatisfaction dans les indicateurs empiriques usuels du poids du secteur informel dans l'économie. Cette marginalisation dans l'économie, doublée d'une clarté insuffisante des catégories, concepts et mesures, justifient alors le peu d'intérêt manifesté par les décideurs, notamment au Sénégal, à une réalité somme toute mal connue.

Afin d'illustrer cette thèse, nous adopterons ci-après une démarche à la fois analytique et empirique fondée sur une triple vision.

- Une vision théorique d'abord, pour dépasser les analyses dualistes afin de comprendre le fonctionnement du secteur informel.

- Une vision empirique ensuite, car la mesure de la contribution de ce secteur au PIB nécessite au préalable, de pouvoir quantifier les activités des agents selon les marchés où ils opèrent.

- Une préoccupation de politique économique enfin, car une insuffisante prise en compte du secteur informel peut conduire au caractère non optimal des politiques de stabilisation et d'ajustement structurel. En ce qui concerne la stabilisation, une mauvaise appréhension du secteur informel peut limiter l'efficacité du dispositif fiscal, des politiques de résorption du déficit de la balance courante, voire la dévaluation du franc CFA. Pour l'ajustement, la méprise du secteur informel conduit à une mauvaise orientation de la politique industrielle et de promotion de l'artisanat.

Ainsi, notre thèse aborde la place du secteur informel dans l'économie sénégalaise avec les trois visions mais notre apport principal est sans doute davantage empirique que théorique. Nous avons centré notre analyse, à la suite d'un projet de recherche précédemment conçu au sein de l'ORSTOM⁶⁶, sur un segment de ce secteur, à savoir l'artisanat. La collecte de l'information s'est déroulée en deux phases.

- Dans une première phase, nous avons d'abord repéré les activités les plus fréquentes telles que le bois, le métal, la confection et la réparation automobile, qui relèvent de façon prépondérante du secteur informel. Nous avons ensuite réalisé des monographies, à travers des enquêtes qualitatives sur la base d'entretiens semi-directifs avec un échantillon réduit (96 entrepreneurs), à Dakar (les trois quart de l'échantillon) et accessoirement à Kaolack (capitale régionale)⁶⁷.

- Dans une seconde phase nous avons pu, grâce à l'exploitation des monographies, confectionner les questionnaires d'enquête qui ont été utilisés par la suite pour réaliser des sondages sur 239 établissements⁶⁸.

En marge de cette vision empirique, nous contribuons à clarifier le débat et les enjeux théoriques du secteur informel, et de sa nécessaire prise en compte dans la politique économique. C'est pourquoi il convient d'envisager:

- en premier lieu **l'importance croissante du secteur informel dans l'économie sénégalaise (I ère partie);**
- et en deuxième lieu **La place limitée du secteur informel dans les politiques publiques (II ème partie).**

⁶⁶ Il s'agit du Programme de recherche « secteur informel, emplois, revenus » dirigé par J.CHARMES au sein de l'Unité de Recherche Modèles de développement et économies réelles (U.R.5B)

⁶⁷ Les entretiens réalisés au cours de ces monographies sont contenues dans SY O. S.(1991), *Recueil de monographies de métiers dans quatre branches d'activités du secteur non structuré localisé à Dakar et à Kaolack (Sénégal)*, ORSTOM Dakar, 358p.

⁶⁸ Le cadre de l'analyse et la méthodologie des enquêtes figurent en annexe 6

**PREMIERE PARTIE : L'IMPORTANCE CROISSANTE
DU SECTEUR INFORMEL DANS L'ECONOMIE
SENEGALAISE**

Depuis une vingtaine d'années, de nombreux travaux ont été consacrés aux activités dites informelles. Le secteur est devenu un phénomène de grande importance dans l'économie mondiale dans la mesure où s'y retrouvent à la fois, pour des raisons différentes les pays en développement et les pays industrialisés.

Dans les pays en développement, après les politiques d'ajustement et de stabilisation des années 1980, qui ont imposé une réduction des effectifs des grandes entreprises parapubliques et retiré aux grandes entreprises privées le bénéfice d'une surprotection ancienne, les espoirs d'une croissance rapide de l'emploi se sont évanouis en Afrique. Face à la croissance accélérée de la population active en ville, de nombreux observateurs ont pu relever le dynamisme d'un secteur qualifié d'informel, de non structuré, de spontané... Tous ces termes servent à qualifier des activités non conformes aux conceptions modernes de production et d'organisation.

L'intérêt et la confiance soudaine accordée au secteur informel marquait un retournement important. En effet, dans les années 1960 et 1970, on considérait que ces activités étaient marginales et destinées à disparaître. Les pouvoirs publics dans la plupart des pays en développement considéraient l'artisanat et les petits métiers comme un legs du passé, un signe de retard économique, en somme des activités résiduelles qui devraient disparaître rapidement. Du coup, ces autorités avaient placé tous leurs espoirs dans la modernisation rapide de leurs économies. Ils se souciaient de construire des infrastructures et de développer des activités industrielles et tertiaires sur le modèle des pays industrialisés. Cette stratégie de développement volontariste reposant sur un interventionnisme de plus en plus important n'a pas abouti aux résultats escomptés.

Finalement, il est apparu que, loin de disparaître, les activités informelles se sont multipliées et sont devenues essentielles dans le fonctionnement économique et dans la régulation sociale.

Cette première partie de la thèse sera centrée sur une meilleure compréhension de la place qu'occupe de nos jours le secteur informel dans l'économie sénégalaise. Dans un premier chapitre, nous tenterons de faire le point sur l'extrême diversité des approches théoriques et statistiques concernant cette "nébuleuse"¹ qu'est le secteur informel. à travers une mise en perspective critique des différentes approches théoriques et statistiques du secteur informel car certains auteurs se demandent si la notion présente une utilité quelconque pour l'analyse économique ou l'élaboration d'une politique. Ce sera l'occasion de préciser les contours de ses différentes manifestations dans les pays industrialisés et les pays en développement.

A partir de ces éclairages sur l'état des analyses économiques du secteur informel, nous pourrons, dans le second chapitre, grâce à une évaluation empirique, mesurer le poids direct des activités informelles dans la production, la répartition, la formation de la main d'oeuvre et la création d'emplois et ses effets induits (articulations avec le secteur moderne). Les résultats issus de l'enquête statistique et des monographies nous permettront de réfléchir sur les mécanismes et les facteurs de leur émergence dans le contexte de crise et d'ajustement. En conséquence, nous adopterons le plan suivant.

Chapitre I : La notion de secteur informel: une perspective critique

Chapitre II: La notion de secteur informel: une évaluation empirique

¹ Pour reprendre le terme de LATOUCHE (1989)

CHAPITRE I- LA NOTION DE SECTEUR INFORMEL: UNE PERSPECTIVE CRITIQUE

L'économie du développement s'est approfondie après la seconde guerre mondiale, s'affirmant depuis, comme une discipline à part entière de la science économique, en raison de l'importance de son champ de recherche, de la richesse de la réflexion de ses auteurs et de leurs influences sur les pratiques de développement¹. En effet, à partir de cette période, chercheurs et décideurs se sont évertués à déterminer les causes de la croissance et du développement, ainsi que les obstacles qui les freinent dans les pays du Tiers-monde. Ces recherches ont influencé les stratégies de développement mises en place dans les pays en voie de développement.

Parmi celles-ci les modèles d'économie duale occupent une place privilégiée au sein des théories orthodoxes car ils ont fait valoir qu'à l'instar des pays développés, seules l'industrialisation et l'accumulation de capital peuvent conduire les pays pauvres vers le développement économique. A la fin des années 1970, les politiques économiques, inspirées par les modèles d'économie duale, se sont révélées inefficaces dans les pays pauvres, notamment en Afrique, confrontés à des taux de chômage particulièrement élevés, des flux migratoires incessants et des problèmes posés aux autorités publiques pour la gestion des villes rongées par la prolifération des bidonvilles et des installations précaires où s'entasse une large part de la population, privée des services de base.

¹ Voir E. ASSIDON (1992), *Les théories économiques du développement*, La Découverte., P. HUGON (1989) *Economie du développement*, Dalloz, M. VERNIERES (1991) *Economie des Tiers Mondes*, Economica.

Devant la persistance de la crise, le secteur informel, naguère négligé par les chercheurs et les décideurs, a vu son importance gagner du terrain. Ses rôles et fonctions ont été révélés en particulier par le Bureau International du Travail dans le cadre du Programme Mondial sur l'Emploi lancé en 1969. Depuis, le concept a évolué et a été l'objet de multiples définitions et interprétations de la part des chercheurs, des pouvoirs publics et des organismes internationaux sans pour autant que l'on puisse aboutir à une conclusion permettant d'en préciser les contours pour une systématisation théorique et statistique satisfaisante.

Pour faire le point sur la place prise par le secteur informel dans l'analyse économique, il a paru donc nécessaire de s'interroger sur la nature et le statut théorique de ce secteur (section I) avant d'aborder son statut statistique (section II), afin de comprendre les difficultés auxquelles se heurtent les comptes nationaux dans les pays en développement, à travers l'exemple du Sénégal lorsqu'ils tentent notamment de saisir l'importance du secteur informel dans l'économie (section III).

SECTION I - LE STATUT THEORIQUE DU SECTEUR INFORMEL

Nous allons tenter, dans cette section, de préciser la place et le contenu du concept de secteur informel à partir de « trois angles d'attaque ». D'abord nous aborderons les théories dualistes du développement qui ont inspiré les analyses multicritères du secteur informel (A), et nous soulignerons les limites auxquelles elles se sont heurtées pour proposer des solutions concernant la résorption du chômage dans les villes du tiers monde. Ensuite, nous confronterons les différentes définitions du secteur informel, de même que leurs divergences méthodologiques et théoriques pour apprécier le développement spontané (B). Nous analyserons enfin le secteur informel comme une résultante de dispositions réglementaires non appropriées pour le développement des activités économiques dans les pays du Tiers Monde (C).

A - DUALISME ECONOMIQUE ET SECTEUR INFORMEL.

Pour aborder le statut du secteur informel dans les théories du développement, nous allons partir:

- des modèles dualistes qui prévoient la résorption progressive du chômage déguisé par la croissance du secteur moderne (1)
- et de l'analyse économique des migrations qui justifie de façon plus rigoureuse les flux migratoires en relation avec les variations du revenu permanent (2).

1 - Résorption progressive du chômage déguisé par la croissance du secteur moderne

W. Arthur LEWIS est le pionnier des analyses dualistes et son modèle est l'un des plus célèbres des théories de l'économie du développement ⁽²⁾. Pour cet auteur, l'accumulation rapide de capital est à la base du développement économique: l'importance des profits dégagés détermine les niveaux d'épargne, d'investissement et de croissance économique. Pour certains auteurs, le développement économique passait obligatoirement par le mimétisme du modèle occidental (ROSTOW 1960) ⁽³⁾. Pour d'autres, le développement économique était déterminé par la primauté du capital: on peut citer ROSENSTEIN-RODAN (1943;1961) en ce qui concerne le *Big Push* ⁽⁴⁾, NURKSE (1952)⁽⁵⁾, PERROUX (1955;1969)⁽⁶⁾ et HIRSCHMAN (1958)⁽⁷⁾ pour la croissance équilibrée, les pôles de croissance et la croissance déséquilibrée. LEWIS, quant à lui, considère que *"le problème central de la théorie économique est de comprendre le processus par lequel une communauté qui investit de 4 à 5% ou moins de son revenu national, se transforme en une économie où le taux d'investissement est de l'ordre de 12-15 %"*. Toutefois, LEWIS pense que seuls les capitalistes industriels et agricoles sont capables d'effectuer des investissements rentables, à l'opposé des autres classes nanties plus préoccupées par des dépenses de prestige.

² Pour des informations plus détaillées sur le modèle, voir W. A. LEWIS (1954) "Economic Development with Unlimited Supplies of Labour", *The Manchester School of Economic and Social Studies*, vol 22, mai, pp.139-191 .

⁽³⁾ *"Les étapes de la croissance économique"*, 1960, (traduction française en 1963, Seuil)

⁴ Cf. *"Industrialisation of Eastern and South Eastern Europe"*, *Economic Journal*, vol 53, 1943 ou *"Notes on the Theory of the Big Push"*, *Economic Development for Latin America*, compte-rendu de conférence organisée par l'International Economic Association en 1961.

⁵ *"Les problèmes de la formation du capital dans les pays sous développés"*, 1952 (traduction française, Cujas 1968) et *"Some international Aspects of the Problem of Economic Development"*, *American Economic Review*, mai.

⁶ Cf. *"L'Economie du 20^{ème} siècle"*, P.U.F 1969 et en particulier *"Notes sur le concept de pôles de croissance"*, *Economie Appliquée*, vol 8, 1955

⁷ *"The Strategy of Economic Development"*, New Haven, Yale University Press, 1958

Dès lors, il prône une modification de la répartition des revenus en faveur des capitalistes privés ou publics qui, seuls, peuvent assurer par leurs investissements les taux de croissance nécessaires à la résorption progressive du chômage déguisé.

Tandis que de nombreux auteurs de l'économie du développement exploraient les relations inter-branches dans le secteur industriel, le modèle de LEWIS était conçu pour analyser le processus d'expansion dans une économie composée de deux secteurs: l'un, moderne, caractérisé par des rapports de production capitalistes et, l'autre, de subsistance ou traditionnel dans lequel on trouve l'agriculture traditionnelle, l'artisanat, le travail à domicile, les petits métiers etc. Le secteur de subsistance est caractérisé par une faiblesse des productivités des travailleurs et des revenus et la population active y est très nombreuse; par conséquent, la productivité marginale du travail dans ce secteur est très faible, voire nulle. Les salaires du secteur moderne sont déterminés par les revenus du travail dans le secteur de subsistance. La principale relation entre ces deux secteurs réside dans le processus suivant: lorsque le secteur moderne se développe, il draine les travailleurs du secteur de subsistance car, l'économie dispose d'un excédent de main d'oeuvre dans le secteur traditionnel que l'auteur qualifie d'*offre illimitée de travail*. En effet, pour LEWIS, quand le secteur capitaliste offre un surcroît d'emplois au taux de salaire courant, le nombre d'individus disposés à travailler à ce taux est supérieur à la demande. Par conséquent, l'offre de main d'oeuvre sera parfaitement élastique si les salaires du secteur moderne sont supérieurs à ceux du secteur traditionnel.

En résumé, selon LEWIS, une modification des revenus en faveur des capitalistes augmente les profits de ces derniers qui les réinvestissent automatiquement et intégralement, accélérant ainsi la croissance

économique du secteur moderne par un processus auto-entretenu qui, à terme, attire les travailleurs du secteur de subsistance jusqu'à l'élimination du *chômage déguisé* dans le secteur traditionnel. LEWIS reconnaît cependant que ces effets positifs seraient atténués par des effets négatifs, dus à la réduction du différentiel de salaire initial en faveur du secteur moderne. Il en résulta alors un abaissement progressif du taux d'épargne et par conséquent du taux d'investissement. une économie duale qui cherche à se développer, doit donc préserver un taux d'épargne et d'investissement élevés dans le secteur moderne, seuls facteurs d'augmentation durable de la frontière des possibilités de production.

L'approche de l'économie duale par LEWIS a fourni un cadre analytique important pour la réflexion sur l'économie du développement. Elle a cependant suscité une longue controverse parmi les théoriciens et analystes des années 1950 et 1960, notamment en ce qui concerne l'absence de problèmes de débouchés, le réinvestissement automatique des surplus dans le secteur moderne, le fonctionnement concurrentiel du marché du travail et le degré de chômage déguisé dans le secteur traditionnel. Ainsi SCHULTZ pensait qu'il n'existait aucun pays où de tels transferts pouvaient s'opérer sans affecter la production du secteur de subsistance⁸. De la même façon, VINER niait toute possibilité théorique d'existence du chômage déguisé.

L'essentiel du débat était axé sur la possibilité de migrations massives de travailleurs du secteur traditionnel vers le secteur moderne sans répercussion sur la production agricole en l'absence de techniques d'exploitation agricoles compensatrices. En effet, l'importance de la crise et les croissances démographiques excessives, particulièrement pour les économies africaines, pourraient apparemment confirmer cette hypothèse.

⁸ Cité par HUGON (1989), op. cit. p.53

Cependant, les exemples de la Chine en 1958 lors *du grand bond en avant* et de Cuba en 1959 démontrent que les transferts de travailleurs de l'agriculture vers l'industrie ont abouti à des situations de famines et de chutes brutales de production de sucre lorsqu'une partie de la main d'oeuvre a été retirée du secteur agricole. L'hypothèse, même si elle est vérifiée dans certaines aires géographiques à certaines époques ⁽⁹⁾, n'est guère extrapolable à l'ensemble des pays sous développés. Ce modèle va inspirer d'autres auteurs parmi lesquels FEI et RANIS (1961) et TODARO (1969).

FEI et RANIS⁽¹⁰⁾, qui reprennent par ailleurs les hypothèses de base du modèle de LEWIS (l'existence d'une main d'oeuvre excédentaire et la détermination exogène des salaires), ne sont pas satisfaits de son analyse en ce qui concerne le secteur de subsistance. Ils introduisent le progrès technique et l'innovation dans le secteur traditionnel pour démontrer qu'une augmentation de la productivité est une condition nécessaire au développement du secteur moderne; sinon le processus serait prématurément bloqué. De plus ils ont analysé les interdépendances entre les deux secteurs en intégrant la notion de surplus agricole afin de soutenir la demande d'investissement du secteur moderne. RANIS et FEI ont, comme LEWIS, minimisé l'influence des relations avec l'extérieur et ses conséquences (dépendance technologique, déficits commerciaux et financiers liées aux importations et à l'utilisation des technologies de pointe).

⁹ Comme le fait remarquer HUGON (1989), "*le modèle est relativement pertinent pour expliquer la révolution industrielle britannique en proximité avec les expériences de développement asiatiques de l'après-guerre, par contre les hypothèses semblent éloignées des évolutions latino-américaines et africaines d'après-guerre*", p.52

¹⁰ Cf. G. RANIS et J. FEI (1961), "A Theory of Economic Development", *American Economic Review*, sept., pp. 533-565

Ce modèle a inspiré JORGENSEN en 1967 ⁽¹¹⁾ qui, dans le cadre de ses travaux sur l'économie duale des pays en développement, préconisait une accélération du progrès technique et une réduction des taux de croissance démographique comme préalables à la lutte contre le chômage et la pauvreté.

Dans le même ordre d'idée, KELLY, WILLIAMSON et CHEETHAM (1972) ont approfondi le modèle de JORGENSEN ⁽¹²⁾ en examinant aussi bien le dualisme technologique que les conditions de la demande et les divers types de croissance démographique entre les deux secteurs.

Les précédents modèles dualistes ont essayé d'expliquer les mécanismes de transferts de main d'oeuvre vers le secteur moderne sans pour autant aborder le problème de l'exode rural et ses conséquences sur le chômage urbain dans les pays en développement. Ce vide sera en partie comblé avec les analyses économiques des migrations

2 - Chômage urbain et accélération de l'exode rural

TODARO a tenté de combler ce vide théorique en construisant un modèle explicatif de l'accélération de l'exode rural dans les pays africains, malgré le chômage persistant dans les villes ⁽¹³⁾. Pour cet auteur, l'écart des revenus entre secteur rural et urbain en est la cause principale. La migration résulte d'une décision fondée sur un calcul coût-avantage, avec une information imparfaite: le migrant espère trouver en ville un travail

¹¹ D. JORGENSEN (1967): "Surplus Agricultural Labour and the Development of the Dual Economy" *Oxford Economic Papers*, vol 19, n° 3,

¹² Cf. A. C. KELLY, G. WILLIAMSON et R. J. CHEETHAM, (1972) *Dualistic Economic Development: Theories and History*, University of Chicago Press, Chicago.

¹³ M.P. TODARO (1969) : "A Model of Labour and Urban Unemployment in Less Developed Countries", *American Economic Review*, vol. 59, pp.138-148

plus rémunérateur. Autrement dit, selon TODARO, sa décision n'est prise que lorsque la valeur actualisée du revenu net attendu de la migration V_0 est positive, soit:

$$V_0 = \int_{t=0}^{t=n} [p(t)Y_u(t) - Y_r(t)] [e^{-it} dt - C_0]$$

avec Y_u et Y_r le revenu moyen respectivement en zone urbaine et en zone rurale;

C_0 le coût de la migration;

n le nombre d'années d'attente;

i le taux d'escompte reflétant la préférence du migrant pour le présent;

$p(t)$ la probabilité pour le migrant d'obtenir en (t) un emploi urbain au niveau de revenu moyen de la période, probabilité qui augmente avec la durée du séjour en ville du migrant.

On peut illustrer ce modèle formalisé sous forme mathématique par un exemple numérique simple: un paysan sénégalais qui quitte la région du fleuve Sénégal, touchée par la sécheresse, espère trouver un poste de gardien à Dakar; il fait une comparaison entre son revenu rural attendu 50.000f CFA et les revenus urbains escomptés 100.000f CFA. Selon la théorie néoclassique, le paysan a intérêt à émigrer car il est assuré de trouver un emploi en ville. Pour TODARO qui suppose l'existence d'un chômage urbain élevé, rien n'est à priori garanti pour ce paysan et un calcul s'impose à lui. Si la probabilité $(p(t))$ de trouver un emploi au cours de la première année est de 20% seulement, alors, le revenu urbain espéré

sera égal à 20.000 F. CFA ($100.000 \text{ f.cfa} * 0,2$); par conséquent, le paysan ne devrait pas partir.¹⁴

Cependant, TODARO précise que les migrants sont en général jeunes et raisonnent à long terme. Avec une meilleure connaissance du terrain et des réseaux de relations en ville, la chance de trouver un emploi en ville dans les années à venir augmente; le revenu urbain escompté sera égal à la valeur actualisée de tous les flux des futurs revenus annuels urbains; il sera comparé aux flux de revenus ruraux. Si la valeur actuelle nette est positive, le paysan émigrera malgré le taux de chômage élevé.

L'intérêt fondamental du modèle est qu'il tente d'élucider le paradoxe entre les taux de chômage élevés et l'attrait croissant que les centres urbains du tiers monde exercent sur les travailleurs ruraux. On peut cependant remarquer que les jeunes migrants qui arrivent dans les villes ont souvent comme objectif non pas la maximisation des revenus (car, en général, ils n'ont pas d'activité lucrative dans leurs villages d'origine), mais plutôt l'acquisition d'une formation professionnelle qui leur permettrait d'exercer un métier. De même, le modèle n'explicite pas comment le migrant qui dispose d'informations sur les niveaux de revenu des salariés urbains, arrive à apprécier le revenu attendu, la différence de revenu et la probabilité d'obtenir un emploi en ville.

Par ailleurs, HARRIS et TODARO démontrent dans un modèle théorique représentant une économie duale divisée en deux secteurs (rural et urbain) que la création d'emplois dans le secteur urbain entraîne une augmentation du chômage⁽¹⁵⁾ contrairement à LEWIS, qui soutient que le

¹⁴ Pour plus de détails, voir J.BRASSEUL (1989), *Introduction à l'économie du développement*, ou P. GUILLAUMONT (1985), *Economie du développement*, Tome 2, p.308 et suite

¹⁵ R. HARRIS et M. TODARO (1974), "Migration, Unemployment and Development: A Two Sector Analysis" *American Economic Review*, vol 110, pp.126-142

développement du secteur industriel est un moyen de réduire le chômage, dû à un excès de travail dans le secteur traditionnel des pays en développement.

En résumé, on peut dire que les théories orthodoxes du développement ont toujours nié toute possibilité de croissance du secteur traditionnel, et ses réelles capacités d'absorption de main d'oeuvre. Elles ont incité, sinon influencé des politiques d'industrialisation dans les pays en développement, souvent au détriment de l'agriculture, sans pour autant donner de solution aux problèmes du chômage et de la pauvreté. Les modèles dualistes, ont été pour une large part, à l'origine des politiques de transferts de main d'oeuvre vers le secteur industriel. Au cours des années 1970, il s'est avéré que le secteur industriel, qui avait par ailleurs atteint ses limites dans le cadre des politiques de substitution des importations, n'était plus en mesure d'absorber les travailleurs dans un contexte marqué par une urbanisation explosive et des flux migratoires sans précédent. Devant ce désarroi, certains théoriciens de l'économie du développement ont préconisé la *révolution verte*, privilégiant ainsi le développement du secteur agricole, pour faire face aux déséquilibres nutritionnels, alimentaires, commerciaux et financiers des pays du Tiers Monde.

L'apport du secteur informel à l'économie a rarement été pris en compte au cours de toutes ces importantes réflexions¹⁶. En effet, considéré dès le départ par les théories orthodoxes comme une étape introductive des migrants potentiels et assimilé à tort à la pauvreté, au chômage déguisé ou au sous emploi, le secteur ne donnera lieu à une modélisation qu'en 1975 ⁽¹⁷⁾ . Mais auparavant, face à son importance croissante et ses

¹⁶ A part les travaux de U TUN WAI sur le secteur financier informel dans les années 1960 et ceux de de Vito TANZI qui abordent le secteur informel à travers des recherches sur la fiscalité dans les PVD.

¹⁷ D. MAZUMDAR (1975), "*The Theory of Urban Underemployment in Less Developed Countries*", Banque Mondiale, document de travail n° 198.

manifestations multiformes, il sera l'objet de multiples recherches dans les pays en développement. Le secteur informel apparaît dorénavant, aux yeux de certains observateurs, comme une forme de développement spontané.

B - DEVELOPPEMENT SPONTANE ET SECTEUR INFORMEL

Le Programme Mondial sur l'Emploi du BIT lancé en 1969 fut à l'origine de recherches multiples axées sur la pauvreté, les revenus et l'emploi informel. Il faisait prendre conscience aux chercheurs et aux décideurs que, malgré le décalage entre l'offre et la demande de travail consécutif aux explosions démographiques urbaines et à la stagnation des offres d'emplois du secteur moderne, le chômage apparent n'augmentait pas en dépit des flux continuels de migrants. En l'absence d'allocation de chômage, les actifs refoulés par le secteur moderne étaient progressivement absorbés par un ensemble de petites activités. Dès lors, les pays donateurs et les agences internationales d'aide se sont souciés de développer ces activités. Depuis, plusieurs enquêtes d'urbanisation, rapports de missions d'experts et enquêtes sur ces activités se sont succédés dans les pays du Tiers Monde.

C'est HART ⁽¹⁸⁾ qui introduisit le premier le terme de secteur informel. Il distinguait au sein de l'économie ghanéenne des activités formelles caractérisées par des emplois salariés et des activités informelles dominées par l'auto-emploi. Il avait repéré tout un ensemble d'activités nouvelles, créatrices de revenus, dont beaucoup étaient récentes et reflétaient la

¹⁸ K. HART(1971), "Informal Income Opportunities and Urban Employment in Ghana", communication présentée à la Conférence sur le chômage urbain en Afrique, University of Sussex, Institute of Development Studies, 12-16 September 1971, et publiée sous forme révisée dans le *Journal of Modern African Studies* vol 2, 1973, pp.61-89.

situation de chômage et de sous-emploi dans les zones urbaines. Par nature, ces activités se concentraient dans le secteur *non organisé* de l'économie urbaine et faisait partie du secteur non recensé car, les instruments ne permettaient pas de recueillir des informations à leur sujet.

A la suite du BIT qui vulgarisa le concept, plusieurs termes seront utilisés dans la littérature sur le sujet: secteur non structuré, non officiel, spontané, non protégé, inférieur etc.

La classification opérée par CHARMES ⁽¹⁹⁾ permet de distinguer deux types de définition du secteur informel rattachées à des thèses ou des écoles de pensées identiques: *les définitions multicritères et les définitions fonctionnelles*.

1 - Les définitions multicritères

Ces définitions s'inspirent de la théorie néoclassique. Les auteurs définissent le secteur informel en fonction de critères liés à la nature et à la taille du local, du nombre d'emplois, du capital, des revenus, de l'organisation sociale et juridique, des conditions de vie etc. La plus célèbre des définitions multicritères est celle du BIT, dans un rapport sur le Kenya qui caractérise le secteur non structuré par:

- la facilité d'accès aux métiers;
- le recours aux ressources locales;
- la propriété familiale des entreprises;
- l'échelle restreinte des opérations;

¹⁹ Cf J. CHARMES (1990), op. cit

- l'usage de techniques adaptées et à forte intensité de main d'oeuvre;

- l'observation d'opérateurs aux qualifications acquises en dehors du système scolaire officiel;

- et l'existence de marchés ouverts à la concurrence et échappant à toute réglementation.

L'hétérogénéité des économies des pays du Tiers Monde a conduit certains chercheurs à les décomposer en plusieurs secteurs. Pour eux, le secteur informel et le secteur moderne coexistent dans les villes du Tiers Monde dans le cadre d'une situation d'économie de marché segmentée. Le secteur moderne est légal, organisé et économiquement rationnel. Son organisation interne est efficace, proche de celle des pays industrialisés et sa productivité est élevée. Il recouvre l'ensemble des grandes entreprises industrielles et commerciales, publiques et privées.

En revanche le secteur informel est caractérisé par un taux de salariat relativement faible et des formes d'organisations différentes des normes occidentales. A l'ancienne dichotomie secteur traditionnel secteur moderne de LEWIS, ces analystes ont substitué secteur formel/secteur informel (HART, 1971;1973), structuré/non structuré (WEEKS,1975), SETHURAMAN, 1976), moderne/traditionnel (BUGNICOURT, 1976), (LACHAUD 1976;1982), (PENOUIL 1978) etc. Cette décomposition, opérée dans un but analytique, met davantage l'accent sur les modalités de fonctionnement à l'intérieur de chaque secteur même si les relations entre les secteurs ne sont pas pour autant négligées. Désormais, le secteur traditionnel n'est plus considéré comme un réservoir de main

d'oeuvre à la disposition du secteur moderne. Il est analysé en fonction de sa dynamique propre.

Afin de mieux saisir l'hétérogénéité du secteur informel, les analyses multicritères vont plus loin en subdivisant le secteur informel en deux parties.

La première est le secteur non structuré moderne, évolutif, de transition ou intermédiaire. Il se distingue du secteur moderne dans la mesure où la productivité marginale du travail se rapproche de zéro; il possède ses propres barrières qui peuvent être soit le besoin d'un capital plus ou moins élevé, soit d'une formation professionnelle, ou les deux à la fois. Ces barrières empêchent le produit marginal du travail de s'annuler. Le nombre de travailleurs employés par chaque entreprise est supérieur à cinq ou dix personnes. Au niveau de chaque branche coexistent des techniques de production inégalement capitalistes. Le financement des activités s'opère grâce aux apports personnels des entrepreneurs, de leurs amis et familles, mais aussi par le biais d'emprunts individuels contractés auprès de réseaux parallèles de crédit. Selon STEEL (1983), le secteur intermédiaire représente 40 à 80 % des emplois industriels dans bon nombre de pays sous développés ⁽²⁰⁾;

La seconde est le secteur non structuré traditionnel, résiduel, de subsistance ou involutif. Ce secteur se définit à partir de l'équipement matériel et de la force de travail ⁽²¹⁾. Le volume de capital est situé au

²⁰ W. STEEL (1983), "L'artisanat, un moribond qui se porte bien à Accra et Yaoundé", in I. DEBLE et Ph. HUGON (1983) *Vivre et survivre dans les villes africaines*, PUF, pp 127-136.

²¹ Selon DE MIRAS (1980) " *Le plancher capitalistique, variable suivant les activités dépend de la limite de substitution du travail au capital: compte tenu du coût relatif des facteurs et des faibles ressources disponibles, le secteur de subsistance maximise l'utilisation du travail jusqu'au point où la substitution n'est techniquement plus possible*", in "le secteur de subsistance dans les branches de production à Abidjan", *Revue Tiers Monde* n° 82 avril-juin, pp 353-372.

niveau maximum de substitution du travail au capital. Cette faiblesse du capital fixe traduit l'absence de barrières à l'entrée dans ce secteur. Le financement des activités est essentiellement familial.

Les travaux de STEEL (1980), LACHAUD (1980;1981) et des experts du BIT illustrent bien ce phénomène d'hétérogénéité du secteur informel.

Pour STEEL⁽²²⁾, les espaces économiques urbains des pays du Tiers Monde peuvent être divisés en trois secteurs: le secteur moderne, le secteur intermédiaire, et le secteur informel résiduel. Le secteur résiduel représente un *sous-emploi déguisé* du fait de l'absence de barrières à l'entrée et de l'inexistence d'emploi salarié. Le produit marginal du travail s'annule si l'offre de main d'oeuvre est suffisamment importante; dans une telle situation, le secteur résiduel devient un moyen de partager des revenus entre un nombre croissant de travailleurs. L'augmentation du nombre de travailleurs n'engendre aucun revenu nouveau. Toute augmentation de l'offre de travail a un effet direct sur la baisse du revenu moyen du secteur résiduel.

A l'inverse, le rapport élevé capital-travail dans le secteur moderne est associé à un haut salaire et un produit marginal du travail élevé, ainsi qu'à une demande de main d'oeuvre limitée par une certaine combinaison de subventions au capital, de considérations technologiques et de salaires déterminés de façon institutionnelle. Les salaires ne représentent qu'une part relativement faible des coûts totaux de production, et ils sont de ce fait peu sensibles aux conditions du marché du travail. Le salaire dans le secteur intermédiaire est fonction de la productivité marginale du travail, de l'offre de main d'oeuvre et des salaires du secteur moderne.

²² W. STEEL (1980) "Intensité du capital, dimension de la firme et choix entre emploi et production: l'importance de l'analyse multisectorielle", in *Revue Tiers Monde* n° 82, avril-juin, pp 285-306.

Les travaux de LACHAUD⁽²³⁾, qui vont dans le même sens, décomposent les activités de la ville ivoirienne d'Abengourou en trois secteurs: moderne, transitionnel et informel traditionnel. L'analyse, essentiellement centrée sur le troisième secteur, aboutit à la conclusion selon laquelle les lois de fonctionnement et les évolutions des secteurs sont spécifiques.

Enfin les travaux du BIT⁽²⁴⁾ ciblent le *secteur non structuré moderne* par opposition *au secteur non structuré traditionnel*. Les différentes études réalisées dans différentes capitales démontrent que le secteur informel joue un rôle essentiel de création d'emplois et d'absorption d'actifs rejetés par le secteur moderne et des migrants ⁽²⁵⁾.

Les divers critères utilisés dans les études sur le secteur informel varient considérablement, ce qui ne facilite ni les comparaisons des travaux, ni les tentatives de systématisation théorique. Ces critères limitent souvent l'envergure du secteur informel. Les études réalisées ne couvrent que les activités les plus structurées, évolutives ou modernes, négligeant par la même occasion les activités qualifiées d'involutives ou marginales, alors que ces dernières occupent un nombre très important de

²³ Ces travaux sont ceux menés au sein du Centre d'Etudes d'Afrique Noire de l'Université de Bordeaux 1, voir essentiellement J. P. LACHAUD(1980) "Les lois de fonctionnement du secteur informel traditionnel. Présentation d'un modèle" , *Revue Tiers Monde* n°82, avril-juin, et J. M. BELLOT, J. P. LACHAUD et P. METTELIN, (1981)"*Le secteur informel à Abengourou. (République de Côte d'Ivoire)*".

²⁴ Une série de recherches fut entreprise dans le cadre du programme mondial pour l'emploi, voir G. NIHAN (1979), "Le secteur non structuré moderne de Lomé", *Revue Internationale du Travail*, n° 18 sept-oct 1979, pp.135-158, et du même auteur (1980)"Le secteur non structuré. Signification, aire d'extension du concept et application expérimentale", *Revue Tiers Monde* n°82, avril-juin, pp 261-283.

²⁵ Voir à ce propos l'ouvrage de référence de C. MALDONADO en collaboration avec J.CAPT et E. DEMOL, (1987),*Petits producteurs urbains d'Afrique francophone*, BIT, qui fait la synthèse des résultats obtenus dans le cadre du "Programme de recherche sur l'acquisition de qualifications et l'auto-emploi dans le secteur non structuré des zones urbaines d'Afrique francophone" et qui présente une analyse comparative entre Bamako, Lomé, Nouakchott et Yaoundé.

travailleurs. Pourtant, à l'intérieur de chaque *sous secteur*, coexistent des comportements, des formes de production et des modes de fonctionnement spécifiques.

A côté de ces définitions multicritères se sont développées d'autres définitions dites fonctionnelles, centrées sur les interrelations entre les différents secteurs des économies des pays en développement.

2 - Les définitions fonctionnelles.

Ces définitions sont d'inspiration marxiste (GERRY, 1974; LEBRUN, 1975; AMSELLE et LEBRIS, 1982; DE MIRAS, 1976,1980). Contrairement à l'approche dualiste, elles se placent dans une perspective globale pour analyser les interrelations existant entre les deux secteurs. Ce sont les analyses en termes de *petite production marchande* qui, à travers cette expression visent *une frange économique, ni capitaliste, ni traditionnelle, qui englobe des activités fort différentes bien que toutes se situant dans la mouvance du capitalisme*⁽²⁶⁾. Les tenants de la petite production marchande critiquent vivement les analyses du BIT, considérant ces dernières comme des adaptations des thèses dualistes du développement à partir desquelles une dichotomie structuré - non structuré se substitue à l'ancienne moderne - traditionnelle.

La petite production marchande ne concerne qu'une composante des activités informelles, en l'occurrence l'artisanat. Sont ainsi exclues toutes les activités de rue, les services, commerces et petits métiers. L'approche ne cherche pas à définir un secteur à partir de certaines caractéristiques, mais plutôt à analyser les liens entre la petite production marchande et le secteur capitaliste. En clair, il s'agit de déterminer le rôle que joue la petite

²⁶ J.L. AMSELLE et E. Le BRIS (1982) "De la petite production marchande à l'économie mercantile" in in I. DEBLE et Ph. HUGON (1983) *Vivre et survivre dans les villes africaines* , p.165.

production marchande dans le processus d'élargissement du mode de production capitaliste dans les pays en développement. On peut distinguer à travers ces analyses trois thèses: celle de la survivance (a), et deux approches aboutissant à des conclusions opposées: celle de la marginalité (b) et celle de la surexploitation (c).

a - La thèse de la survivance

AMSELLE et LE BRIS (1982) sont deux représentants des tenants de cette thèse. Ils considèrent le secteur informel comme le prolongement d'un mode de production ancien condamné à disparaître à terme. Ils ont adopté une approche historique des petites activités urbaines, en termes de lutte de classes, abordant le concept d'économie mercantile de la période pré coloniale à nos jours, en relation avec les phénomènes socio-économiques au sein des villes et des campagnes africaines⁽²⁷⁾.

Durant la période pré-coloniale, il existait une petite production marchande caractérisée par une division sociale du travail spécifique et des échanges commerciaux entre zones rurales et urbaines; les conditions sociales de production entre les groupes sociaux étant régies par la guerre, l'esclavage et le commerce.

Avec la pénétration coloniale, les sociétés africaines se sont engagées dans un processus de désarticulation induit par le capitalisme périphérique qui ne se traduit finalement, ni par une élimination des formes de production existantes, ni par la création d'un système stable permettant la coexistence entre des modes de production distincts.

Si l'approche présente l'intérêt de bien saisir l'exode rural comme phénomène déterminant de l'évolution du secteur informel, il paraît naïf de

²⁷ J.L. AMSELLE et E. LE BRIS (1982), op. cit.

considérer le secteur informel comme une survivance jusqu'ici épargnée par le capital mais appelée à disparaître à terme. Les études empiriques convergent toutes pour démontrer que le secteur informel, loin de régresser, est en pleine expansion dans les villes du tiers monde comme le montrent les analyses de la marginalité urbaine.

b - La thèse de la marginalité

Cette approche fut développée dans les années 1930 pour rendre compte des conséquences du processus d'industrialisation en Amérique Latine. Ces politiques d'industrialisation se sont traduites dans leurs premières phases par la création d'emplois dans le secteur moderne absorbant une partie des populations rurales attirées par les villes. Plus tard, les limites atteintes par l'industrialisation dans les années 50 rendaient impossible l'absorption des flux croissants de migrants par le secteur moderne et donnèrent naissance aux *favellas*.

D'abord définie comme un phénomène d'exclusion économique, politique et socioculturelle, la marginalité prit un sens plus restrictif quand des travaux ont prouvé que les populations migrantes pouvaient avoir d'autres fonctions que celles d'armée industrielle de réserve. Le concept se réfère alors à l'exclusion des habitants des *favellas* du processus d'accumulation. Cette main d'oeuvre est jugée excédentaire et dys fonctionnelle par rapport aux besoins du capital; elle se trouve contrainte d'exercer des activités informelles ou parasites, traduisant de ce fait des distorsions par rapport à la logique d'accumulation capitaliste.

Cependant, dans les métropoles africaines, l'importance de la main d'oeuvre non agricole exerçant des activités dans le secteur informel

démontre aisément qu'il ne peut être considéré comme marginal ⁽²⁸⁾. Si cette thèse de la marginalité est aisément réfutable en Afrique subsaharienne, il n'en est pas de même des thèses concernant la dépendance.

c - La thèse de la dépendance

Cette thèse aboutit à des conclusions opposées par rapport à la précédente: le secteur informel joue un rôle positif dans la valorisation du capital. Pour ses auteurs, le secteur informel s'inscrit dans la dynamique du système capitaliste; il en est un sous-produit dominé, répondant à ses propres lois de fonctionnement. Les tenants de cette thèse explorent la nature du surplus économique, les conditions d'accumulation de capital et les mécanismes d'exploitation du travail informel à travers l'apprentissage qui joue un rôle clé dans le fonctionnement et la reproduction du secteur informel. On peut distinguer deux approches liées au sein de la thèse de la dépendance:

- celle de la surexploitation qui fait valoir que l'apprentissage est un processus qui permet au capital d'atteindre son efficacité maximum face à la concurrence interne et externe grâce à l'exploitation de la main d'oeuvre constituée de jeunes mal ou non rémunérés;

- et celle de l'accumulation qui indique que le secteur informel permet au secteur capitaliste d'accumuler en exerçant des transferts de valeurs par le biais de la sous-traitance et de l'échange inégal.

²⁸ L'emploi informel en proportion de la population active occupée non agricole dans les pays africains varie de 20 à 60%, cf J. CHARMES (1987), "Débat actuel sur le secteur informel", *Revue Tiers Monde* n°112, oct-déc, pp. 855-873.

Les travaux de DE MIRAS (1976) sur le secteur de la menuiserie à Abidjan analysent les interdépendances entre le volume de production et les conditions d'accumulation en distinguant les artisans professionnels et les non professionnels qui se limitent à l'apport du capital ⁽²⁹⁾. L'auteur met en lumière les possibilités d'accumulation exogène au profit de fonctionnaires s'appuyant sur l'Etat pour les financements et les débouchés.

De même GERRY (1974), au cours de ses travaux sur le secteur non structuré de Dakar concluait que les artisans étaient dépendants du secteur moderne, qui leur fournissait la quasi totalité de leurs inputs ⁽³⁰⁾.

Et, enfin, LEBRUN (1975) pensait que le secteur capitaliste n'avait pas d'intérêt à dissoudre l'artisanat car les deux coexistaient au sein d'un processus de *dissolution-conservation* ⁽³¹⁾.

L'analyse du secteur informel en termes de rapports sociaux est pertinente car elle replace ses activités dans une perspective socio-économique plus large. Toutefois en négligeant la collecte de données statistiques au profit des recherches anthropologiques, elle réduit sa portée.

De la même façon, réduire la coexistence de plusieurs formes de production à des rapports de soumission au capital appauvrit l'analyse ⁽³²⁾.

²⁹ Cf C. DE MIRAS (1976), *La formation du capital productif privé ivoirien, le secteur de la menuiserie*, document de travail, ORSTOM.

³⁰ C. GERRY, (1974) *Petty Producers and the Urban Economy: a Case Study of Dakar*, BIT, Genève.

³¹ Le secteur moderne a besoin de l'artisanat qui lui fournit la main d'oeuvre occasionnelle et des produits bon marché en cas de sous-traitance, néanmoins il a intérêt à sa dissolution dans le cadre d'activités concurrentielles; voir O. LE BRUN (1975) *Mécanismes de dissolution-conservation et développement de l'artisanat et problématique de l'éducation-formation dans les zones urbaines d'Afrique*, BRED, Dakar et C. GERRY et O. LE BRUN (1975), "Petty producers and capitalism", *Review of African Political Economy*, mai-août, pp 20-32.

En étudiant le sous-développement et ses caractéristiques par des références externes, l'approche néglige les transformations internes pouvant se produire, éludant par la même occasion les voies et moyens de favoriser la croissance des économies du Tiers Monde par le biais des potentialités contenues dans le secteur informel.

Après avoir été largement critiqués ⁽³³⁾, les termes de secteur non structuré et secteur informel ont finalement pris le pas sur les autres depuis quelques années. En effet, MORICE (1982) admet préférer le terme *formes de production*, car, selon lui, le terme informel recèle une connotation négative et péjorative. De même, HUGON souligne que *postuler au départ l'existence d'un secteur, c'est supposer une homogénéité au niveau des comportements et des processus...Le terme informel renvoie à la théorie de la forme selon laquelle les propriétés d'un phénomène ne résultent pas de la simple addition des propriétés de ses éléments, mais de leur agencement; parler d'une réalité informelle ou informe, c'est admettre une multiplicité chaotique et supposer la possibilité d'une matière sans forme, ce qui aboutit à nier toute possibilité d'appréhension scientifique*. Bien que peu approprié, l'usage de ces termes est devenu courant dans les travaux comme le souligne CHARMES (1982): *le terme de secteur non structuré ou informel n'est pas à proprement parler un concept. Il est simplement un moyen commode de définir un champ d'investigation. Définition purement négative certes, mais qui a le mérite de mettre le doigt sur un domaine resté ignoré de la statistique classique qui l'évaluait par solde, lorsqu'elle ne le laissait pas simplement*

³² Nous verrons au cours de la seconde partie des logiques de fonctionnements spécifiques au niveau des entrepreneurs de la confrérie mouride; voir aussi O. SAIP SY (1988), *Rôle de la confrérie des mourides dans le développement des PME-PMI au Sénégal*, mémoire DESS, Université de Rennes 1.

³³ A. MORICE (1982)

pour compte. ⁽³⁴⁾ Ces dernières années ont vu l'apparition des tentatives de dépassement des thèses dualistes et fonctionnelles qui analysent l'informel comme logique ⁽³⁵⁾ ou comme comportement ⁽³⁶⁾ en relation avec la réglementation économique

C - REGLEMENTATION ECONOMIQUE ET SECTEUR INFORMEL

Plusieurs auteurs définissent le secteur informel dans les pays en développement comme un ensemble d'activités qui ne satisfont pas aux normes fiscales, à la législation du travail ou au droit commercial. Il importe comme le note ROUBAUD (1991) de distinguer les approches d'inspiration marxiste pour lesquelles l'extra-légalité est motivée par une stratégie de reconversion du capital et un courant de tendance plutôt libérale qui considère l'extra-légalité comme une stratégie de survie face aux entraves bureaucratiques⁽³⁷⁾.

Dans le premier cas, l'informalité en tant que stratégie fondée sur la valorisation du capital et mis en oeuvre de façon consciente par des grandes firmes (1), est assimilable à l'illégalité tandis que dans le second, elle l'est moins dans la mesure où elle peut traduire une méconnaissance des dispositions réglementaires de la part des micro entrepreneurs (3) ou une réaction face aux contraintes institutionnelles (2).

³⁴ J. CHARMES (1982) "L'évaluation du secteur non structuré. Méthodes-Résultats-Analyses. L'exemple de la Tunisie" AMIRA n°37, 1982, p. 9

³⁵ Cf C. DE MIRAS (1990) "Etat de l'informel, informel et Etat", *Revue Tiers Monde* n° 122, pp 377-391.

³⁶ M. BAUD (1991), "Nouveaux regards sur l'économie informelle", in *Afrique contemporaine* n°157, pp 23-36.

³⁷ F. ROUBAUD (1991), *Economie non enregistrée, économie souterraine et le secteur informel: l'état de la question*, doc de travail, ORSTOM, p.11

1 - L'informel: évasion indirecte du capital par la sous-traitance avec les micro-entreprises.

Selon certains auteurs (PORTES, CASTELLS et BENTON 1989) ⁽³⁸⁾, Le système capitaliste trouve un intérêt particulier à la reproduction des activités informelles comme un segment non régulé mais intégré, afin de maintenir un certain niveau de rentabilité. Ils montrent que certaines firmes, par le biais de la sous-traitance avec les micro entreprises, parviennent à acquérir une compétitivité face à leurs concurrents qui respectent les réglementations publiques. En effet, à la place des salariés, les firmes vont réduire le coût du travail en utilisant la sous-traitance et des réseaux de travailleurs à domicile.

Cette interprétation est plus valable dans le cadre des économies latino-américaines (Mexique, Argentine) et de l'Asie du Sud Est où la sous-traitance avec les producteurs du secteur informel est fréquente. Ces différences de situation résultent pour la plupart des différences de niveaux technologiques et d'industrialisation. Les producteurs informels d'Amérique Latine ou d'Asie du Sud -Est disposent de plus d'équipements que ceux des pays africains et les relations de sous-traitance n'interviennent qu'à partir d'un certain niveau d'industrialisation (OUDIN, 1993; LUBELL, 1991).

Cette interprétation est aussi valable dans les économies des pays industrialisés, si on se réfère à la croissance des formes atypiques d'emplois qui permettent de réduire les coûts salariaux depuis le début des années 1980.

⁽³⁸⁾ A.PORTES, M.CASTELLS et L.A.BENTON (1989), (ed), *The informal Economy. Studies in Advanced and Less Developed Countries*, The Johns Hopkins University Press, London and Baltimore

Elle l'est moins en revanche, dans les pays africains, où le non respect de la réglementation peut résulter d'un comportement délibéré des entrepreneurs face aux coûts et délais qu'exige la connaissance des lois et des réglementations.

2 - L'informalité: réaction face aux contraintes institutionnelles.

Le courant d'interprétation de l'informalité en tant que stratégie de survie face aux contraintes institutionnelles a connu un succès particulier. C'est De SOTO (1986,1989) qui en est le protagoniste le plus connu ⁽³⁹⁾. C'est une analyse qui tend à se généraliser car plusieurs études montrent que certaines activités sont largement handicapées par leurs cadres réglementaires⁽⁴⁰⁾.

C'est ainsi que le Département du développement des entreprises du BIT vient d'entamer une série d'études, destinée à mieux cerner les conditions de production et d'échanges des petites activités marchandes dans les pays africains. Ces études tentent d'identifier les contraintes légales et institutionnelles qui pèsent sur les micro entreprises⁽⁴¹⁾.

De la même façon, en raison du renouveau des thèses libérales dans les années 1980, on a considéré la réglementation comme une entrave

³⁹ H. de SOTO (1986), *El otro sendero: la revolucion informal*, Instituto Libertad y Democracia, Oveja Negra, Bogota, H De SOTO (1989), "When entrepreneurship is illegal: underdevelopment, black markets and revolution in latin America", *Entrepreneurship Forum*, New York

⁴⁰ J. Mac GAFFEY (1990), *Smugglers and Other Illegal Traders: coping with Africa's crises* et *Zaire's Hidden Revolution: The second Economy*, miméos, Bucknell University, Etats-Unis

⁴¹ Voir en particulier les rapports de P. RUTAKE et I. RANGUZA (1993), *Obstacles de caractère légal et institutionnel au développement du secteur informel à Bujumbura (Burundi)*, Document de Recherche, BIT et C. FOLLY (1993), *La fiscalité des activités économiques informelles au Bénin*, Document de recherche, BIT.

majeure au développement des micro-entreprises des pays en voie de développement .

De SOTO, se fondant sur l'exemple du Pérou, montre comment les entreprises sont contraintes par les excès de réglementations à la marginalisation avec les coûts que cette situation engendre. Il dit en substance que *le Droit est finalement jusqu'à présent la meilleure explication de l'existence de l'informalité. Depuis cette perspective, le choix entre travailler formellement ou informellement est, plutôt qu'une détermination inexorable dérivée des caractéristiques des individus, un exercice rationnel destiné à établir les coûts et les profits relatifs qui résultent de l'intégration aux systèmes de Droit existants et de la réalisation d'activités économiques à l'intérieur de ces systèmes.*" ⁽⁴²⁾ En effet, n'étant pas juridiquement reconnues, ces entreprises n'ont pas accès aux sources de financement du secteur financier institutionnel, ne peuvent échanger des actifs faute de titres de propriété et ne peuvent accéder aux commandes de l'Etat et des grandes entreprises qui exigent des factures. Pourquoi les entrepreneurs acceptent-ils cette clandestinité si elle entraîne des handicaps aussi importants? Selon l'auteur, le prix de la reconnaissance juridique est hors de la portée des entrepreneurs de revenus modestes. Selon ses observations, il faut en moyenne , en ne tenant pas compte des « pots de vin » et des coûts monétaires et coûts effectifs résultant de la légalisation, pour ces classes défavorisées, 80 mois pour obtenir un permis de construire, trois ans pour un conducteur informel pour devenir formel, dix-sept ans pour les vendeurs ambulants pour sortir de la rue. C'est une réglementation orientée vers la satisfaction des intérêts privés des groupes de pression selon De SOTO.

⁴² De SOTO (1986),op. cit. p.235

En effet, même reconnues, les entreprises éprouvent des difficultés pour respecter des règlements inadaptés à leur situation. Concernant la fiscalité par exemple, le versement des patentes pose des difficultés en période de récession. De la même façon, le coût relatif à leur adhésion à la sécurité sociale est une charge insupportable en cas de baisse d'activité, tout comme le respect du salaire minimum, compte tenu de l'importance du travail non qualifié.

L'étude du BIT sur le Burundi évalue le coût de la légalisation à 48% des bénéfices des entrepreneurs avec des conséquences néfastes sur l'emploi et la formation sur le tas.

Si on se réfère à l'exemple du Sénégal, on peut se demander quelle est l'importance des contraintes institutionnelles face aux autres type de difficultés rencontrées par les entrepreneurs individuels (insuffisance de débouchés, accès au crédit...) et apprécier si elles constituent une entrave sérieuse au développement des micro entreprises.

3 - L'informel: méconnaissance des dispositions réglementaires: l'exemple sénégalais

Nous allons d'abord voir les dispositions qui régissent les activités de production et de service du secteur informel (a) avant d'apprécier leurs impact sur les micro entreprises (b).

a - La réglementation du travail

Au Sénégal, on a déjà vu dans l'Introduction Générale que le statut de l'entreprise artisanale est défini par le décret n° 87-1275 du 10 octobre 1987, relatif au statut d'entreprise artisanale et aux titres de qualification.

La nature de l'activité et l'effectif employé sont les deux critères qui définissent le statut de l'entreprise artisanale.

Selon l'article 3 du décret on ne tient pas compte pour apprécier le nombre d'employés *du conjoint, du chef d'entreprise, ses descendants, ascendants, collatéraux ou alliés jusqu'au 3^e degré inclus et les apprentis*. L'utilisation des travailleurs temporaires est limitée à 90 jours consécutifs ou non.

L'article 4 précise que *l'exercice de plusieurs types d'activités ne s'oppose pas à l'attribution du statut d'entreprise artisanale à condition que l'activité principale entre dans la liste prévue à l'article 2*.

De la même façon, la réglementation est précise en ce qui concerne les titres de qualification. En effet, au niveau de chaque Chambre de Métiers, il existe une commission de qualification composée de 6 membres, qui délivre les titres d'artisan, maître artisan et compagnon. Cependant, seuls les chefs d'entreprise dont les entreprises sont immatriculées au répertoire des Chambres de Métiers ont droit au titre d'artisan et de maître artisan, s'ils justifient leur qualification professionnelle devant la commission. Le titre de compagnon est attribué aux employés qualifiés qui travaillent dans une entreprise artisanale.

Tous les titulaires de carte d'artisan, de maître artisan et de compagnon sont inscrits au répertoire des chambres des métiers. Pour accéder à ce titre, la demande comprend : une fiche de renseignements remplie par l'intéressé, pièces justificatives de l'expérience professionnelle ou de diplôme, une demande, un reçu de versement de 5 500 F C.F.A. (représentant les frais d'établissement de la carte), une carte nationale

d'identité ou carte consulaire (copie) pour les étrangers et deux photos. Comment cette réglementation est perçue au niveau des entrepreneurs?

b - La méconnaissance de la réglementation

Nous nous sommes rendus compte que près de 83% des établissements de l'échantillon de l'enquête ne sont pas inscrits au répertoire des métiers en partie à cause de la complexité des procédures; que seuls 30% des patrons sont au courant des procédures et que plus de 60% ignorent le rôle des Chambres de métiers.

En effet, pour être immatriculé au répertoire des métiers tenu par la chambre, l'entrepreneur fournit: les nom, prénom, date et lieu de naissance pour les personnes physiques; la raison sociale, dénomination et le sigle pour les personnes morales; l'enseigne commerciale, la nationalité, la forme juridique, l'adresse de correspondance, les adresses d'exercice de l'activité, la date de création, la nature de l'établissement, la catégorie de l'établissement, le mode d'exploitation, la situation (actif et passif), l'activité principale et le chiffre d'affaires.

Pourtant, théoriquement, l'adhésion aux Chambres de Métiers confère plusieurs avantages: l'accès à des marchés publics ou privés, aux séminaires de formation et de perfectionnement, aux supports de vente lors des foires et aux manifestations et dans une moindre mesure, au crédit.

Un autre facteur de la non adhésion aux Chambres de métiers résulte de la crainte de l'évaluation des compétences effectuée lors de la délivrance de la carte professionnelle ⁽⁴³⁾.

Par ailleurs, nous observerons que la fiscalité ne constitue pas non plus une contrainte pour les activités productives du secteur informel qui ne génèrent pas de revenus substantiels pour le budget de l'administration.

En effet on constate que le non respect des dispositions réglementaires et légales qui régissent l'activité économique est une pratique quasi généralisée des entrepreneurs du secteur informel sénégalais. Elles n'ont pas de comptabilité conforme aux textes en vigueur, ne respectent pas les dispositions du code du travail et ne peuvent être soumis aux dispositions fiscales. Jusqu'ici, l'administration n'a pas tenté de faire respecter ces dispositions, prenant en compte la précarité de la situation de la plupart d'entre eux.

En définitive, la réglementation et son incidence telle qu'elle ressort des activités informelles confirme l'idée selon laquelle un règlement n'est contraignant ⁽⁴⁴⁾ que si l'administration le fait respecter et que si les opérateurs concernés en ont connaissance. **L'informalité, dans le secteur**

⁴³C'est le cas de beaucoup d'apprentis qui ont démissionné en cours de formation pour se mettre à leur compte. Ils représentent une part très importante du secteur de subsistance.

⁴⁴ Les recherches entreprises par l'OCDE en Thaïlande, en Tunisie et au Niger, sur l'importance du cadre réglementaire dans le développement des micro entreprises tendent à accréditer la thèse selon laquelle les principaux handicaps auxquels sont confrontés les opérateurs concernent davantage l'insuffisance de la demande et l'accès aux capitaux. Voir à ce sujet C. MORRISSON, H B SOLIGNAC et X. OUDIN (1994), *Micro-entreprises et cadre institutionnel dans les pays en développement*, Etudes du Centre de Développement de l'OCDE, A. Ben ZAKKOUR et F. KRIA (1992), *Le secteur informel en Tunisie: cadre réglementaire et pratique courante*, document technique n°80 du Centre de Développement de l'OCDE, N. BUNJONGJIT et X. OUDIN (1992), *Small Scale Industries and Institutional Framework in Thailand*, Technical Paper n°81 OECD Development Center, I. JOUMARD, C. LIEDHOLM et D. MEAD (1992), *The Impact of Regulations and Tax Laws on Small and Micro Enterprises in Niger and Swaziland*, Technical Paper n° 77, OECD Development Center.

réel sénégalais, paraît plus résulter d'une méconnaissance des textes réglementaires que d'une volonté délibérée de réaction face aux contraintes institutionnelles.

Conclusion de la section I

Les analyses qui précèdent montrent qu'il n'existe pas un statut théorique homogène du secteur informel dans l'analyse économique. Toutefois, l'existence du secteur informel en milieu urbain a permis la remise en cause des analyses dualistes, notamment le choix décisionnel du modèle de TODARO en offrant aux migrants des possibilités d'emploi durables.

Par ailleurs, ce désaccord autour du concept n'a pas entamé la détermination des chercheurs à concevoir des outils méthodologiques destinés à l'estimation des activités informelles aussi bien dans les pays industrialisés que dans les pays en développement.

SECTION II - LE STATUT STATISTIQUE DU SECTEUR INFORMEL

Malgré les analyses bien connues de BOULDING à propos de l'économie du don et les travaux de GAREGNANI sur la productivité des services domestiques, la place des transactions non marchandes et des formes de productions et d'échanges associées, reste marginale dans l'analyse économique et la comptabilité nationale⁴³. Or, ainsi que le souligne IKONICOFF (1984), l'économie souterraine, parallèle, immergée, non officielle, non structurée, informelle, a toujours existé en Europe, même avant la révolution industrielle ⁽⁴⁴⁾ . En effet les activités informelles ne sont guère l'apanage des pays en développement, même si ces derniers constituent de nos jours son champ de prédilection. Elles se retrouvent dans tous les systèmes économiques, des pays industrialisés aux pays en développement, dans les pays à économie de marché comme dans les pays jadis à économie planifiée, et représentent un élément croissant de l'activité économique totale⁽⁴⁵⁾.

Pourtant ce n'est qu'après 1970 qu'elles suscitent un intérêt particulier pour les économistes, compte tenu des proportions qu'elles ont prises et de la crise qui a caractérisé les économies développées au cours de cette dernière décennie. Le regain d'intérêt manifesté par certains économistes, notamment en Amérique du Nord et dans certains pays

⁴³ C'est pourquoi K BOULDING a créé en 1968 l'Association pour l'Economie du don afin de mettre en place un instrument pour explorer un domaine négligé par l'économie. On compte dans cette association d'imminents économistes comme A. BERGSON, W. LEONTIEF, E. DOMAR, J. TINBERGEN... BOULDING montre comment l'économie du don se déploie sur plusieurs disciplines et souligne l'importance économique de la famille, institution négligée dans l'économie de l'échange. L'économie du don occupe une part importante dans l'économie car la structure des dons influe profondément sur la dynamique du système de prix; voir K.E. BOULDING (1972), *The Economy of Love and Fear: A Preface to Grants Economics*, Wadsworth, Belmont, Calif.

⁴⁴ M. IKONICOFF (1984), « Economie souterraine, accumulation et Tiers Monde », *Revue Tiers Monde* n°98, avril-juin, pp. 317-337

⁴⁵ A. CHARREYRON (1979), "L'économie souterraine se développe à l'Est comme à l'Ouest", *Futuribles*, n° 29, décembre, pp. 101-106

européens, serait dû aux profondes transformations économiques et sociales que connaissent les pays industrialisés depuis la décennie soixante dix et qui se caractérisent par la tertiarisation et les crises du salariat des sociétés postindustrielles de type fordiste (HUGON ,1984)⁽⁴⁶⁾.

Nous allons montrer l'importance variable de l'économie souterraine dans les pays industrialisés et dans les économies planifiées (A) à travers la sphère couverte par ses activités et les différentes modes d'évaluation indirects (B) dont elle fut l'objet avant de voir l'enjeu qu'elle représente en tant qu'instrument d'approfondissement de la comptabilité nationale (C).

A - SECTEUR INFORMEL ET ECONOMIE SOUTERRAINE DANS LES PAYS DEVELOPPES ET LES ECONOMIES EN TRANSITION

La plupart des travaux sur l'économie souterraine concernent davantage l'estimation de sa production que les potentialités d'emplois qu'elle peut générer, contrairement au secteur informel dans les économies en développement.

Il convient de distinguer l'économie souterraine qualifiée d'économie cachée dans les pays industrialisés (1) et les activités parallèles dans les économies planifiées (2). La principale caractéristique que présentent ces deux ensembles, c'est d'appartenir à l'économie non enregistrée. Cependant, on peut affirmer qu'ils ne recouvrent pas les mêmes activités.

⁴⁶ PH. HUGON (1984), "L'économie non officielle: mode de vie et de survie dans les villes africaines", in X. GREFFE et al.(1984) *les économies non officielles*, éditions la Découverte.

1 - L'économie souterraine dans les pays industrialisés

L'économie souterraine dans les pays industrialisés regroupe un ensemble d'activités aussi bien marchandes que non marchandes, non enregistrées par la comptabilité nationale et échappant ainsi à la législation fiscale et sociale car utilisant souvent du travail au noir. Sa définition varie en fonction des auteurs.

Pour ROSANVALLON (1980), l'économie souterraine *regroupe des formes d'échanges marchands ou non, légaux ou illégaux, ou des modes de redistribution qui ne donnent lieu ni à un prélèvement fiscal, ni à perception des cotisations sociales* ⁽⁴⁷⁾.

GREFFE (1984) considère, quant à lui, l'existence de deux courants d'interprétation ⁽⁴⁸⁾. Pour le premier, *l'économie souterraine engloberait l'ensemble des activités économiques dont il n'est pas tenu compte d'habitude dans les statistiques officielles et dans la comptabilité nationale, y compris les activités marchandes et non marchandes tel que le marché noir, l'échange non déclaré de biens et services, le travail associatif et domestique, l'entraide familiale et communautaire, les trafics illégaux de stupéfiants et de drogues, les jeux de hasard clandestins, la prostitution ainsi que l'évasion fiscale sous toutes ses formes* (conception extensive).

Pour les tenants de la seconde approche, cette autre économie recouvre essentiellement *les activités industrielles, artisanales et commerciales productrices de biens qui sont effectuées par des personnes isolées ou par des groupes de travailleurs de façon totalement ou*

⁴⁷ P. ROSANVALLON (1980), "Le développement de l'économie souterraine et l'avenir des sociétés industrielles", *Le Débat*, n° 2, juin, p.18

⁴⁸ E. ARCHAMBAULT et X. GREFFE . (1984), *Les économies non officielles*, édition la Découverte, p.78

partiellement clandestine, de manière plus ou moins professionnelle et continue (conception restreinte).

Tandis que l'approche restreinte s'intéresse davantage aux activités qui entrent dans la composition du PIB, la conception extensive prend en compte toutes les productions et transactions. Ainsi le travail au noir, le travail domestique et l'économie communautaire et associatives constituent les composantes principales de l'économie souterraine si l'on met à part les activités illégales (prostitution, trafic de drogue, contrebande...). Ils génèrent une production non enregistrée, marchande ou non marchande de biens et services.

☞ Ainsi, la production marchande de l'économie souterraine concerne les biens et services produits en marge du marché mais qui y font l'objet d'un échange monétaire. Cette production, légale au départ, devient illégale à partir du moment où elle utilise du travail au noir ou se déroule dans des entreprises clandestines. Le travail au noir regroupe les travailleurs à domicile non déclarés, les personnes cumulant plusieurs emplois, les immigrés clandestins et les chômeurs indemnisés ou non ⁽⁴⁹⁾. Il existe dans tous les pays industrialisés⁽⁵⁰⁾ et, à des degrés divers dans plusieurs secteurs, notamment ceux regroupant des activités à haute intensité de main d'oeuvre (agriculture, bâtiment et travaux publics...) ou des activités saisonnières. Il résulte de certaines pratiques frauduleuses et engendre un sous enregistrement de la valeur ajoutée.

☞ Les revenus en nature dissimulés constituent une autre composante de l'économie souterraine. Ils découlent de l'utilisation à des

⁴⁹ Voir A. SAUVY (1984), *le travail noir et l'économie de demain*; Ed. Calman Levy, A. HEERTJE et Ph. BARTHELEMY (1984), *l'économie souterraine*, Economica

⁵⁰ Le cas italien est le plus souvent évoqué en Europe, voir A. NANNI (1980), " L'économie souterraine en Italie et ses effets pervers sur la statistique", *Problèmes Economiques* n° 1690, 24 Septembre, pp.29-32

fins privées du matériel de bureau, des vols de matériels et fournitures par les salariés sur les lieux de leur travail, la surestimation des frais de représentation...La non prise en compte de ce genre de revenus conduit à sous-estimer le PIB car ils engendrent des dépenses traitées comme des consommations intermédiaires alors qu'ils sont en réalité une partie de la rémunération des salariés et donc, une partie de la valeur ajoutée.

☞ La production souterraine comprend aussi la production de biens et services illégaux (proxénétisme, trafic de devises, fabrication de fausse monnaie...) Si certaines d'entre elles sont créatrices de valeur et donc intégrables dans les comptes nationaux, d'autres ne le sont pas car elles ne concernent que des activités de redistribution de revenu (cambriolage, racket...).

La production souterraine non marchande, bien que légale, est difficilement identifiable et quantifiable par la comptabilité nationale car ses produits sont auto-consommés par les ménages ou échangés contre d'autres biens et services.

☞ Le travail domestique et l'auto-production concernent les activités non marchandes qui produisent des valeurs d'usages destinées à l'autoconsommation qu'il s'agissent de biens fongibles, semi-durables et durables. Ils ne sont pas enregistrés par la comptabilité nationale ce qui a amené A. FOUQUET (1980) à s'interroger sur le statut théorique du travail domestique : *dans la pensée économique dominante le travail domestique n'est compté pour rien dans la production nationale; sont dénommés inactifs ceux ou celles qui s'y consacrent uniquement, alors même que ces*

inactifs, quand ce sont des femmes, y passent plus de cinquante heures par semaine, soit plus que la durée hebdomadaire légale de travail ⁽⁵¹⁾.

☞ L'économie associative se déroule dans un cadre institutionnel défini. Elle concerne en partie de petites associations soumises à très peu d'obligations déclaratives lorsqu'elles n'utilisent pas de main d'oeuvre salariée. Elles n'en produisent pas moins des services quelquefois échangés et non enregistrés.

☞ En revanche l'économie communautaire concerne des circuits de production et d'échange non monétaires dans le cadre de réseaux non institutionnalisés. Toutes les deux mènent des activités sans but lucratif à travers du travail non rémunéré.

L'économie souterraine se manifeste de façon différente dans les anciens pays de l'Est actuellement en transition.

2 - L'économie parallèle dans les économies en transition

Dans les économies jadis socialistes, l'Etat édictait des réglementations limitatives reposant sur un système de droits et d'obligations régissant les systèmes de production et d'échanges. Propriétaire des moyens de production, l'Etat définissait un plan central impératif à partir duquel il prenait les principales décisions économiques relatives à la détermination du volume et de la structure de la production, de la distribution des biens et services, de la main d'oeuvre disponible...

⁵¹A. FOUQUET (1980), "Une grande partie de l'économie cachée, le travail domestique gratuit", *Problèmes politiques et sociaux n°400*, p. 10

Malgré la planification de ces économies, il existait toujours des déséquilibres au niveau de la production et de la distribution: ce qui était à l'origine de l'économie parallèle qui résultait d'une incapacité du plan à assurer une allocation correcte des ressources. L'économie parallèle correspond à *un mode de réaction quasi biologique aux rigidités introduites par le système de contrôle bureaucratique centralisé* ⁽⁵²⁾.

GABOR (1979) la définit par *l'ensemble des utilisations de la capacité de travail hors secteur socialisé au même titre que les flux de redistribution au sein de la population en dehors des circuits de distribution socialement organisés*; tandis que GROSSMAN (1981) l'identifie à *tout ce qui relève de la recherche d'un gain privé, plus tout ce qui est en contravention avec la loi* ⁽⁵³⁾.

Au niveau des activités de production, et plus précisément dans l'industrie du bâtiment et des transports, l'économie parallèle se manifestait à travers des vols ⁽⁵⁴⁾ et détournements de produits et des matériaux par les travailleurs pour leur compte ou en contrepartie d'une rémunération. Ces transferts de facteurs se présentaient sous des formes différentes dont certaines étaient tolérées (les ouvriers qui utilisent les outils des entreprises pour le travail au noir en dehors de leurs horaires officiels) et d'autres considérées comme des délits (ceux qui travaillent pour leur propre compte durant les heures de travail officiel).

Au niveau de la distribution, l'économie parallèle découlait d'une part de l'inefficacité et des déséquilibres du système de distribution et d'autre

⁵² P. ROSANVALLON (1980), op.cit p. 19

⁵³ Voir I. GABOR (1979), "The second economy", *acta economica* n°3-4, repris dans *Problèmes économiques* n° 1720 du 22/04/1981, pp.9-15 et G. GROSSMAN cité par G. DUCHENE, "Une nouvelle approche des économies de type soviétique: la seconde économie", repris dans *Problèmes économiques* n°1720 du 22/04/1981, pp. 3-9

⁵⁴ Voir I. GROSFELD et A. SMOLAR (1984), "l'économie seconde en Pologne", in *les économies non officielles*, op.cit. pp. 158-159

part de la rigidité des prix administrés des biens de consommation courante. Ainsi, compte tenu de la demande en général excédentaire, car la planification privilégiait les armements et l'industrie lourde au détriment des biens de consommation, les consommateurs préféraient acheter des biens au marché noir à un prix supérieur au prix officiel que de se priver.

De plus, compte tenu de l'inconvertibilité, coexistaient à l'intérieur des pays de l'Est deux canaux d'émission de monnaie. Les ménages n'utilisaient que la monnaie fiduciaire tandis que les entreprises et administrations disposaient de compte en monnaie scripturale au sein de l'institut d'émission et du système bancaire. L'émission de monnaie scripturale était souvent excédentaire par rapport à la valeur de la production marchande. L'écart inflationniste qui en résultait n'était pas immédiatement résorbé par une hausse des prix car ces derniers étaient fixés par l'Etat.

Dans ces conditions, la transformation des liquidités des administrations et des entreprises en espèces entre les mains de la population à travers les salaires et l'accumulation d'encaisses involontaires alimentaient le marché noir des biens de consommation.

Nous ne disposons pas d'estimation élaborée concernant la part de l'économie parallèle dans les pays socialistes. Toutefois, selon des estimations approximatives, la part de l'économie privée, qui constituait à cette période l'économie parallèle de ces pays, était de 20% de l'économie officielle de l'URSS en 1970 et entre 10 à 15% pour les années 60⁽⁵⁵⁾. De

⁵⁵ Voir R.G. KAISER (1976), *Russia: the People and the Power*, Pocket books, New York, p.376 et Z. KATZ (1973), "Insights from Emigrees and Sociological Studies on the Soviet Union" dans Joint Economic Committee, éd. *Soviet Economic Prospects for the Seventies* (Joint Economic Committee), p.90

la même façon, en Chine, Le développement des activités des GETIHU⁵⁶, malgré une politique devenue plus répressive depuis 1989, illustre l'extension des petites activités marchandes qui emploient plus de 20 millions d'individus soit 4% de la population. Cette situation révèle les contraintes de développement des entreprises individuelles au sein d'un système économique qui, malgré ses réformes actuelles, demeure centré autour des entreprises publiques⁽⁵⁷⁾.

On peut penser, à partir des monographies existantes, que, malgré son caractère parasitaire, l'économie parallèle permet parfois d'atténuer certains déséquilibres inhérents à la structure de la production ou de la planification des choix macro-économiques. La transition de ces pays vers l'économie de marché devra la prendre en considération.

En résumé, l'économie souterraine sous toutes ses formes, marchande ou non marchande, n'est pas enregistrée par la comptabilité nationale des pays industrialisés. Toutefois, compte tenu de son importance croissante⁽⁵⁸⁾, elle a été l'objet de multiples tentatives d'estimation indirecte en termes de production⁽⁵⁹⁾.

⁵⁶ GETIHU signifie les travailleurs à leur compte. Comme les autres formes d'activités économiques privées, les petites activités marchandes avaient subi en Chine, avant 1979, une suppression totale, puisqu'elles avaient été dénoncées comme étant anti-socialistes. Elles n'ont été autorisées qu'en 1979 et reconnues par la Constitution chinoise sous le nom d'Economie individuelle dont les principaux acteurs sont officiellement appelés GETIHU. De 310.000 en 1979, ils sont passés à 23 millions en 1988.

⁵⁷ Voir Z. SU (1993), "Essai sur les causes de l'informalisation des petites activités marchandes en Chine", *Revue Tiers Monde*, n° 135, juillet-septembre 1993, pp.671-685.

⁵⁸ Cf G. MARTINET (1987); "Comment devient-on la cinquième puissance industrielle?", *Le Débat* n° 45, Juin -Août

⁵⁹ Selon l'INSEE, 3% du PIB français étaient imputables à l'économie souterraine. Voir à ce propos J.C. WILLARD, (1989), "L'économie souterraine dans les comptes nationaux", *Economie et Statistique* n° 226, INSEE, Paris, nov., pp. 35-51

B - DIVERSITE DES METHODES D'ESTIMATION INDIRECTE DE L'ECONOMIE SOUTERRAINE

Abordons maintenant les diverses méthodes employées pour estimer la taille et l'importance de l'économie souterraine à partir de plusieurs typologies établies par divers auteurs⁽⁶⁰⁾. Nous en retiendrons principalement cinq.

1 - L'estimation de l'économie souterraine par les coefficients techniques de production

Cette méthode permet d'appliquer un coefficient multiplicateur fixe pour les matières premières ou pour la consommation d'énergie dans une branche donnée afin d'estimer sa production souterraine. On procède de la même façon pour estimer les services non déclarés de réparation de biens durables, à partir du parc existant et des normes d'entretien. C'est la différence entre la production officielle et la production normale qui indique la production souterraine de services qui peut être une production domestique.

Par conséquent, la méthode ne permet pas de distinguer ce qui est imputable au travail au noir et ce qui relève du bricolage. De plus ce procédé part de l'hypothèse selon laquelle la fonction de production serait identique entre l'économie officielle et l'économie non officielle.

⁶⁰ B.S. FREY et W.W. POMMERHNE (1981), "Les modes d'évaluation de l'économie occulte", *Futuribles*, décembre, pp 3-32 et des mêmes auteurs (1983) "Measuring the Hidden Economy: Though This Be Madeness, There is Method in it", in *The Underground Economy in the United States and Abroad*, V. TANZI ed., Lexington Books, P. BARTHELEMY (1988) "The Macroeconomic Estimates of The Hidden Economy: A Critical Analysis", *The Review of Income and Wealth*, series 34, number 2, pp 183-207

2 - L'estimation de l'économie souterraine par le biais des divergences entre revenus déclarés et dépenses

L'écart existant entre revenus déclarés et dépenses donne une indication car les revenus non déclarés seront (au moins en partie) ultérieurement dépensés. L'évolution de cet écart, année par année, fournit elle aussi une idée sur l'évolution de l'économie souterraine. Cette comparaison peut s'effectuer tant au niveau macro-économique qu'au niveau micro-économique.

Deux approches sont utilisées par les services statistiques. La première compare les estimations de revenus fondées sur les comptes nationaux avec les estimations issues des déclarations fiscales. La seconde est fondée sur l'examen des dépenses et des revenus des ménages, dans le cadre d'enquête budget-consommation, s'appuyant sur un échantillon représentatif dont les résultats seront extrapolés. On compare les revenus et dépenses de types spécifiques de ménages. Les écarts obtenus sont comparés avec des résidus désagrégés au niveau macro-économique.

La première approche sur les écarts entre emplois et ressources (la plus utilisée jusqu'ici) a permis à PARK (1979)⁽⁶¹⁾ de mesurer l'économie souterraine américaine à partir de la différence entre l'estimation des revenus des personnes physiques effectuées par le Bureau of Economic Analysis (BEA) et celle du revenu ajusté brut réalisé par l'Internal Revenue Service (IRS). Selon ses conclusions, l'estimation de l'IRS dépassait celle du BEA de plus de 82 milliards de \$ (courants), soit 4% du PNB mesuré en 1968 et cette différence s'élevait à 9.4% du PNB en 1948: il en déduisait une régression de l'économie souterraine. Au Royaume Uni, au contraire,

⁶¹ Th. PARK (1979), "Reconciliation between Personal Income and Taxable Income, 1947-1977", Ronéo, *Bureau of Economic Analysis*, Washington, D.C., mai

l'économie souterraine aurait progressé (O'HIGGINS 1980) ⁽⁶²⁾ car le revenu a été multiplié par trois entre 1970 et 1978 tandis que l'écart était multiplié par neuf. Toutefois, elle ne représentait qu'entre 2.5 à 3% du PNB en 1978 (MACAFEE 1980)⁽⁶³⁾.

Cette approche fondée sur les écarts souffre de plusieurs limites. Elle comporte des erreurs dans les estimations du revenu global qui résultent de décalages temporels et de différences de couverture statistique. En outre selon MACAFEE, les estimations du revenu national ne sont pas indépendantes du revenu fondé sur les déclarations fiscales. Pour de nombreux auteurs, les écarts entre les différentes estimations de revenus doivent être considérés comme une limite inférieure du revenu non déclaré car la méthode semble minorer les produits illégaux qui sont entièrement pris en compte dans les estimations réalisées à partir du partage du PIB en valeur.

3 - L'estimation de l'économie souterraine à partir du partage du PIB en valeur

Les estimations de l'économie souterraine à partir du partage du PIB en valeur sont sans aucun doute les plus élaborées. Elles partent de l'idée selon laquelle les transactions effectuées dans l'économie souterraine utilisent des supports parfaitement liquides, ce qui les rend de ce fait indécélables. Elles comprennent essentiellement trois variantes.

⁶² M. O'HIGGINS (1980), "Measuring the Hidden Economy: A Review of Evidence and Methodologies", Ronéo, *Outer Circle Policy Unit*, London, juillet

⁶³ K. MACAFEE (1980), A Glimpse of the Hidden Economy in the National Accounts", *Economic Trends*, février, pp.81-87

☞ La première méthode (GUTTMAN, 1977)⁽⁶⁴⁾ repose sur l'évaluation du rapport entre la monnaie en circulation et les dépôts à vue. Elle suppose qu'en l'absence d'économie souterraine, comme lors de la période précédant immédiatement la seconde guerre mondiale 1937-1941, le rapport de la monnaie fiduciaire aux dépôts est constant, et que toute différence observée par rapport à ce quotient sera affecté à l'économie souterraine. Moyennant une hypothèse supplémentaire, à savoir que le rapport de la valeur ajoutée à la masse monétaire était le même dans l'économie officielle que dans l'économie souterraine et à partir de l'évolution du rapport monnaie fiduciaire-dépôts bancaires, il estime qu'aux USA, la valeur ajoutée de l'économie souterraine représentait 176 milliards de \$ en 1976, soit un peu plus de 10% du PNB. Cette méthode fut appliquée en Australie, au Canada et en Italie où les résultats seraient respectivement 10%, 13% et 30% du PNB en 1978.⁽⁶⁵⁾

☞ La méthode de FEIGE (1969)⁽⁶⁶⁾, qui est la seconde variante des approches monétaires, reprend l'hypothèse de GUTTMANN selon laquelle il n'existait pas aux USA d'économie souterraine antérieurement à la seconde guerre mondiale. Toutefois, elle introduit plusieurs changements. D'abord l'année de base devient 1964, l'économie souterraine est supposée comprendre 5% du PNB de l'année en cours. Sous l'hypothèse que le PNB en valeur peut être mesuré à partir de l'équation quantitative de la monnaie, à savoir $PT = Mv$ ⁽⁶⁷⁾, l'offre de monnaie étant représentée

⁶⁴Voir P. M. GUTTMANN (1977), "The Subterranean Economy", *Financial Analyst Journal*, novembre-décembre, pp 24-27 et p.34. A noter que cette méthode fut utilisée la première fois par Ph. CAGAN (1958), "The Demand for Currency Relative to Total Money Supply", *National Bureau of Economic Research*, Occasional Paper n° 62.

⁶⁵ D. FREY et W. POMMERHNE (1984), "L'économie souterraine: problèmes de mesure et résultats quantitatifs" *Revue d'Economie Politique*, fas. 2, pp375-398

⁶⁶ E.L. FEIGE (1979), "How Big is The Irregular Economy?", *Challenge* n° 22, novembre-décembre, pp. 5-13

⁶⁷) P = le niveau général des prix

T = le volume des transactions

M = la masse monétaire

V = la vitesse de circulation de la monnaie.

par l'agrégat M2, l'auteur procède à une estimation de l'économie souterraine. En utilisant comme indicateur la vitesse de circulation monétaire $v = PT/M$ ou le taux de rotation des dépôts à vue, selon qu'il est considéré que les actifs liquides n'interviennent qu'à hauteur des 2/3 dans le financement des transactions, les dépôts à vue finançant le reste. Il en déduit la taille de l'économie souterraine américaine qui représentait 19% du PNB officiel en 1976 et 28% en 1979.

Il apparaît que le rapport entre monnaie fiduciaire et dépôts à vue demeure sensible d'une part aux choix de la période de référence et, d'autre part, à l'hypothèse retenue par rapport à la vitesse de circulation de la monnaie dans l'économie officielle et l'économie souterraine. Ces deux approches attribuent les changements qui interviennent dans la structure de la masse monétaire à l'évolution de l'économie souterraine. Or, plusieurs auteurs ont souligné que la croissance de l'économie souterraine n'était qu'une des causes possibles de l'augmentation du rapport entre monnaie fiduciaire et masse monétaire. En effet, d'autres facteurs peuvent modifier ces rapports monétaires: les effets des prix relatifs, effets de revenus, les habitudes et les changements des techniques de paiement.

☞ Ces raisons ont amené TANZI (1980)⁽⁶⁸⁾ à introduire une modification dans la méthode précédente en mettant en rapport le ratio de la monnaie fiduciaire à la masse monétaire avec la part des salaires dans les ressources totales des ménages, le revenu par tête considéré comme variable de l'urbanisation, et d'autres aspects du développement économique dont on pourrait penser qu'ils entraînent une réduction de la demande de monnaie fiduciaire et enfin, la pression fiscale s'exerçant sur

⁶⁸ Voir V. TANZI (1980), "The Underground Economy in the United States; Estimates and Implications", *Banca Nazionale del Lavoro Quarterly Review* 135, décembre, pp.427-453

les revenus personnels, qu'il considère comme la cause principale de la croissance de l'économie souterraine. En posant l'équation pour la période 1929-1976 pour les Etats-Unis, TANZI arrive à déterminer la part de la monnaie fiduciaire en circulation qui s'expliquerait par la pression fiscale. La variable impôt aurait un effet positif très significatif sur les avoirs en monnaie. Reprenant l'hypothèse de GUTMANN selon laquelle le rapport entre monnaie fiduciaire et valeur ajoutée est constant, il aboutit à des estimations de l'économie souterraine aux Etats-Unis en 1976 entre 3,4% et 5,1% du PNB dans le cas d'une augmentation des impôts pendant la période considérée, et entre 8,1% et 11,7% du PNB si le niveau des impôts reste constant.

Les résultats des tentatives d'estimations monétaires de l'économie souterraine sont diverses et variées d'un pays à un autre pays, et même à l'intérieur d'un pays suivant la variante retenue (3,4% à 33% étant la fourchette moyenne). Ces approches ont fait l'objet de plusieurs critiques.

D'une part, elles nécessitent l'adoption d'hypothèses concernant le niveau des activités souterraines au cours d'une période précédente, par exemple qu'elles étaient nulles au cours de la période d'avant-guerre comme le suppose GUTMANN alors que cette période était propice au développement du marché noir compte tenu des restrictions, du contrôle des prix et du niveau élevé des impôts.

D'autre part, ces approches estiment l'économie souterraine de façon globale, par conséquent, ces approches peuvent inclure des transactions qu'on ne peut inclure dans le PIB (extorsions, brigandages). Par ailleurs, ces estimations supposent un rapport constant entre monnaie et valeur ajoutée, tant dans l'économie officielle que dans l'économie souterraine ce qui revient à évacuer les spécificités de cette dernière.

Enfin, compte tenu de son rôle international, il semble inapproprié de mettre en rapport la circulation mondiale du dollar et l'activité interne des USA ⁽⁶⁹⁾. C'est certainement ce rôle international qui explique le montant très élevé de dollar-papier par tête d'habitant. Il pourrait, de la même manière, expliquer pourquoi le rapport entre monnaie fiduciaire et masse monétaire n'est pas aussi élevé dans des pays où l'économie souterraine est supposée florissante. Le tableau montre que de 1970 à 1979, dans les plus grands pays de l'actuelle Union Economique Européenne, la monnaie fiduciaire augmente moins que les dépôts à vue et représente une part de plus en plus faible de la masse monétaire (M1), la réduction de la monnaie fiduciaire dans M1 étant imputable aux habitudes et changements intervenus dans les techniques de paiement.

Tableau 1.1: Taux de croissance de la Monnaie fiduciaire et de dépôts à vue entre 1970 et 1979

	Monnaie Fiduciaire	Dépôts à vue	Total M1
Allemagne	8.9%	10.0%	9,6%
France	7.3%	15.0%	11,9%
Italie	18.0%	19.6%	19.3%
Royaume-Uni	9.4%	14,4%	12.4%

Source: D. Blades (1982), « l'économie souterraine et les comptes nationaux », *l'Observateur de l'OCDE*, pp 32-51

⁶⁹ C'est le point de vue défendu par R.D. LAURENT (1979), "Currency and the Subterranean Economy", *Federal Reserve Bank of Chicago Economic Perspectives*, mars-avril, pp.3-6

4 - L'estimation de l'économie souterraine à partir des audits fiscaux et d'autres méthodes de contrôle

Cette méthode se fonde sur des audits fiscaux ou des techniques de contrôle de l'application correcte des règles légales. Ainsi, c'est à partir de l'analyse des déclarations fiscales et d'enquêtes sur le train de vie des ménages, que l'administration fiscale arrive à mesurer l'évasion fiscale qui est la différence entre revenu déclaré et revenu redressé. Son avantage est de permettre de savoir, pour certaines professions ou catégories de revenus, l'ampleur des déclarations de revenus minorés ou les omissions de déclaration. Cette méthode fut utilisée par l'Internal Revenue Service en 1973 et permit d'estimer l'économie souterraine américaine à un montant représentant environ 100 à 135 milliards de dollars soit 5,9 et 7,9 % du PIB légal en 1976.

FREY a utilisé cette méthode pour estimer l'économie souterraine au niveau des pays de l'OCDE. Exprimée en pourcentage du PNB, son importance varie de 13,2 en Suède à 3,9 au Japon.

En marge du contrôle fiscal, il existe des informations fournies par des sociétés qui permettent d'estimer l'économie souterraine. Ainsi, les agences de sécurité sociale détectent les personnes qui ne déclarent pas de revenu et qui bénéficient de la sécurité sociale tandis que les agences d'immigrations surveillent le volume de travail illégal fourni par les immigrants.

Les audits fiscaux et les techniques de contrôle semblent donner des indications plus plausibles que celles obtenues à partir des sondages et

des enquêtes budget-consommation compte-tenu des possibilités de sanctions en cas de fausse déclaration. Toutefois, ces méthodes ne permettent pas d'évaluer le montant total du revenu non déclaré, mais seulement le montant global que l'on pourrait obtenir si les procédés étaient généralisables à l'ensemble de la population imposable. Par ailleurs ces méthodes varient en fonction des stratégies de détection et de la législation fiscale en vigueur dans le pays examiné.

5 - L'estimation de l'économie souterraine à partir des caractéristiques du marché du travail

L'économie souterraine peut se révéler sous la forme d'un faible taux officiel de participation à l'activité économique par rapport à des périodes ou à des pays où l'économie occulte a une importance moindre. On peut ainsi évaluer l'économie souterraine à partir de la différence entre les taux de participation déclarés et réels qui fournit une indication sur l'ampleur du travail au noir.

Selon les statistiques de l'OCDE, le taux de participation officiel était de 42% en France et en RFA, 44% aux Etats-Unis, 46% au Royaume-Uni et 48% au Japon alors qu'il n'était que de 33% en Italie⁽⁷⁰⁾. Cette faiblesse du taux de participation a amené les responsables statistiques italiens à mener des investigations afin d'obtenir des indications concernant le travail au noir. L'activité clandestine obtenue, multipliée par la productivité moyenne du secteur officiel permet d'avoir la production souterraine. Ainsi, l'ISTAT, grâce aux enquêtes emploi du temps, est

⁷⁰ E. ARCHAMBAULT (1988) *La comptabilité Nationale*, 4ème édition, Economica, p 205 , G. FUA (1976), *Occupazione e capacità produttiva: la realtà italiana*, IL Mulino, Bologna

arrivé à réévaluer le PIB de l'Italie de 10% en 1977 et de 16% en 1987 ⁽⁷¹⁾.

Cette méthode d'estimation de l'économie souterraine par le biais des caractéristiques du marché du travail est plus directe que les précédentes, étant entendu que le phénomène soit toléré par les autorités. Elle souffre néanmoins de deux limites. D'une part, l'estimation revient à considérer que la productivité du travail est identique dans les secteurs officiel et non officiel, ce qui n'est pas évident. D'autre part, l'estimation occulte les revenus irréguliers du capital et ne s'intéresse qu'aux revenus du travail.

Plus récente est la méthode développée par BARTHELEMY, dénommée méthode multivariées. Elle recense plusieurs variables, susceptibles d'intervenir dans la détermination du niveau d'économie souterraine, suivant lesquelles les pays seront classés⁽⁷²⁾.

Ces différentes approches montrent qu'il existe une diversité des méthodes d'évaluation des activités informelles dans les pays industrialisés. Pourtant, malgré leurs divergences, ces estimations s'avèrent nécessaires car les activités souterraines ne sont pas couvertes par la comptabilité nationale et donc le PIB mesuré est forcément sous-évalué et ces omissions peuvent fausser certaines composantes de la comptabilité nationale.

⁷¹ V.SIESTO (1987), "Macroéconomic Statistics and the submerged economy", *Review of Economic Conditions in Italy*, n° 1, Banco di Roma, 1987, pp. 21-47

⁷² P. BARTHELEMY (1988), "The macroeconomic estimates of the Hidden Economy: a critical analysis", *Review of Income and Wealth*, series 34, n° 2, june, pp. 183-209.

C- SECTEUR INFORMEL: INSTRUMENT D'APPROFONDISSEMENT DE LA COMPTABILITE NATIONALE

Certaines activités de l'économie souterraine qui sont censées être comprises dans le PIB ne le sont pas car elles ne sont pas déclarées, tandis que d'autres ne contribuent pas à la formation du PIB tel qu'il est habituellement défini par le Système de Comptabilité National des Nations Unies et de l'OCDE.

Ainsi, le SCN exclut du PIB la production des ménages à l'exception de la construction et de l'amélioration des logements et des activités de subsistance entreprises par les ménages agricoles. Selon le SCN, le caractère légal d'une activité n'est pas déterminant pour son inclusion dans le PIB. On doit inclure ainsi la valeur résultant d'activités illégales dans le PIB. Toutefois certaines de ces activités sont considérées comme improductives lorsqu'elles n'impliquent pas de production de biens et de services.

A l'opposé, nous avons des activités qui devraient être prises en compte mais qui ne sont pas déclarées. Ces activités concernent la production légale réalisée en marge du marché, les revenus en nature dissimulés et les biens et services illégaux. Même si l'importance des activités souterraines est relativement faible par rapport au PIB total dans les pays industrialisés, leur omission peut fausser certains flux retracés par la comptabilité nationale.

Par type d'activité, on peut constater que la production marchande non déclarée peut affecter toutes les branches non dominées par les entreprises publiques tandis que la production de biens et services illégaux ne peut affecter qu'un nombre limité d'activités. Si on se réfère aux postes

des comptes revenus et dépenses des ménages et entreprises individuelles, on s'aperçoit que leur montant peut être modifié par l'inclusion des activités de l'économie souterraine. Pour les emplois, certaines omissions peuvent minorer la consommation finale: c'est le cas notamment lorsque les ménages dissimulent les dépenses consacrées à l'entretien du logement, les achats de biens et services illégaux et les vols qu'ils ont commis dans leur entreprise.

De la même façon certains postes de recettes seront sous-estimés comme la rémunération des salariés (pas de déclaration de travailleurs clandestin), et/ou l'excédent brut d'exploitation (les revendeurs de stupéfiants ne déclarent pas leurs revenus).

Ainsi le solde du compte dépendra de la façon dont les dépenses seront minorées relativement aux recettes, ce qui aura des implications sur la formation du capital fixe qui peut être minorée en l'absence de déclarations portant sur la construction de logements ou de grosses modifications et sur les importations de biens et services qui ne comprennent pas les stupéfiants et les produits de contrebande.

Même lorsqu'elles ne sont prises en compte par la comptabilité nationale, les activités souterraines ont des incidences sur le budget de l'Etat, dans l'affectation des ressources, dans les politiques macro-économiques et sur la distribution effective des revenus⁷³

☞ L'existence activités souterraines engendre en même temps des pertes de ressources pour l'Etat et un effet de multiplication sur l'économie officielle. Les pertes de revenus pour l'Etat concernent les

⁷³ Voir J. JALLADEAU (1993), *Introduction à la macro-économie: modélisation de base et redéploiements théoriques contemporains*, De Boeck Université, Prémisses, en particulier le chapitre 4; Macro-économie et activités souterraines.

impôts directs sur le revenu des ménages et le bénéfice des sociétés et les impôts indirects la vente illégale de produits, sans compter les pertes enregistrées par la Sécurité Sociale au niveau des cotisations et au niveau des prestations. En même temps, plusieurs types d'activités n'auraient survécu si elles étaient réalisées officiellement. Leur existence provoque un effet de multiplication car les revenus qu'elles génèrent induisent des dépenses additionnelles qui sont réalisées dans le cadre de l'économie officielle et seront l'objet de prélèvements fiscaux directs ou indirects.

☞ Les activités souterraines ont un effet sur l'affectation des ressources de l'Etat car ce dernier mobilise de plus en plus de moyens pour combattre les activités illicites et criminelles et la fraude fiscale.

☞ La comptabilité nationale ne fournit qu'une vue partielle de l'activité économique nationale à cause de l'existence de l'économie souterraine. Du coup, selon l'importance et les structures de ces activités dans une économie, les indicateurs statistiques de mesure des performances des pays deviennent moins pertinents et moins fiables.

☞ Enfin les conséquences des activités souterraines sur le plan de la redistribution restent ambiguës car selon les études empiriques, elles sont en même temps égalitaires (lorsque le travail au noir procure des ressources supplémentaires aux classes de revenus inférieurs) et inégalitaires (lorsque la fraude fiscale est relativement plus importante chez les titulaires des revenus les plus élevés).

Conclusion de la section II

Les différentes voies présentées montrent que l'évaluation de l'économie souterraine dans les pays industrialisés n'est pas aisée. Elle ne peut être réalisée que par des approches résiduelles qui ont la

caractéristique commune de la considérer comme la différence entre les différentes évaluations du revenu, entre revenu déclaré et revenu observé, entre taux de participation officiel et taux de participation normale et enfin entre la quantité de monnaie nécessaire aux transactions et la quantité de monnaie observée. En définitive, son importance varie en fonction des pays, des critères de définition et surtout de la méthode d'estimation car chacune des voies, hormis les approches monétaires, se focalise sur une partie spécifique. En outre l'importance variable des résultats permet au comptable national de disposer d'outils permettant une meilleure évaluation de certaines composantes de la comptabilité nationale des pays industrialisés. Face aux incertitudes des approches indirectes, les chercheurs privilègient des approches directes dans les pays en développement, notamment au Sénégal.

SECTION III - LA MESURE ANTERIEURE DE LA REALITE DU SECTEUR INFORMEL AU SENEGAL

Nous venons d'aborder les problèmes théoriques et méthodologiques que posent les définitions et les évaluations indirectes du secteur informel dans les pays industrialisés. Dans les pays en développement, on utilise de plus en plus une approche directe car les activités informelles y sont tolérées. Pourtant, confrontées aux réalités du terrain, ces méthodes directes posent des problèmes pratiques résultant de l'adoption de critères complexes et variés, de champs d'investigation et de méthodologies différenciés, débouchant généralement sur des résultats difficilement comparables à l'intérieur d'un même pays. Nous allons tenter d'en fournir une illustration à travers l'exemple des travaux qui ont été menés depuis les années 1970 au Sénégal afin de pallier les insuffisances des outils de mesure de la comptabilité nationale (A), grâce à l'adaptation des systèmes d'information à la mesure du secteur informel (B) en tenant compte des enseignements que l'on pouvait tirer des évaluations réalisées dans d'autres pays en développement (C).

A - LA COMPTABILITE NATIONALE: UN OUTIL DE MESURE IMPARFAIT

La contribution du secteur informel dans la création et la distribution de la richesse nationale a toujours été estimée indirectement et de façon marginale. Pourtant, jusqu'ici, on continue à se poser beaucoup de questions relatives au fonctionnement micro-économique des entreprises du secteur informel. Il en va de même au niveau macro-économique: le secteur informel évolue-t-il en phase ou en opposition de phase par rapport au secteur moderne? Est-il moteur dans sa croissance ou induit par la

croissance du secteur moderne? Autant de questions restées sans réponse qui ont motivé la prudence, voire la réticence de certains chercheurs et des bailleurs de fonds concernant des politiques de promotion à grande échelle en faveur du secteur informel.

A la fin des années 1980, l'importance du secteur informel ainsi que les espoirs placés en ses potentialités par les pouvoirs publics et les bailleurs de fonds ont finalement conduit les comptables nationaux à effectuer des estimations différentes du point de vue méthodologique de celles qui ont prévalu jusqu'ici. Néanmoins, ces approches demeurent insatisfaisantes aussi bien du point de vue méthodologique que du point de vue des résultats pour l'évaluation correcte de la richesse créée et distribuée par le secteur informel dans l'économie sénégalaise. Pour illustrer ces propos, nous allons présenter les méthodologies d'évaluation utilisées par la comptabilité nationale pour le secteur moderne (1) et le secteur informel (2).

1 - Les difficultés d'évaluation du secteur moderne

Dans le cadre global du Recensement Général des Activités Economiques (RGAE), le comptable national considère comme appartenant au secteur moderne l'ensemble du secteur public (administration centrale, collectivités locales et entreprises publiques non financières), les institutions financières privées et parapubliques (banques et assurances) et les entreprises non financières du secteur privé et du secteur parapublic qui sont classées suivant la nature de leur activité.

Pour permettre au comptable national d'effectuer correctement l'évaluation de l'activité économique, les entreprises du secteur moderne fournissent des informations détaillées sur le chiffre d'affaires, les consommations intermédiaires, la valeur ajoutée, les emplois permanents

ou saisonniers, la masse salariale distribuée etc. Cependant la démarche pour la collecte des données n'est pas uniforme pour toutes les entreprises. Le comptable national peut théoriquement obtenir par le biais du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI) toutes les informations nécessaires, car les entreprises du secteur parapublic et du secteur privé sont tenues obligatoirement de les fournir à partir de leur comptabilité conformément à l'application du Plan Comptable Sénégalais (PCS). Par contre pour les établissements financiers, le traitement est différent car leurs états financiers sont établis suivant les normes du Plan Comptable Français de 1957. Pour le secteur public, la fonction publique fournit les données relatives aux effectifs et à la masse salariale distribuée.

Si l'on s'intéresse d'un peu plus près aux entreprises privées non financières, on se rend compte que plusieurs facteurs limitent la qualité et la fiabilité des informations ainsi obtenues.

Certains entrepreneurs, dont le chiffre d'affaire est inférieur à 50 millions de F.CFA, et qui ont opté pour le régime forfaitaire d'imposition, ne sont pas tenus de fournir au CUCI les éléments comptables exigés par le PCS (exception faite pour celles évoluant dans le secteur de l'import-export). Ils doivent tout juste produire tous les deux ans une déclaration d'évaluation accompagnée d'un compte d'exploitation sommaire et de certaines indications permettant à l'administration fiscale d'évaluer ses revenus et de fixer par conséquent le montant de l'impôt auquel il est assujetti. Parmi ces entrepreneurs, certains choisissent délibérément de se réfugier dans *l'informalité* afin de se soustraire à leurs obligations fiscales.

D'autres entrepreneurs, soumis au régime de l'impôt réel, fournissent des informations incomplètes et souvent avec du retard car ils ne disposent pas de personnes compétentes dans l'entreprise pouvant s'acquitter de cette tâche.

Par ailleurs, on peut noter souvent des déperditions d'information entre l'administration fiscale et la Direction de la Statistique.

L'ensemble de ces éléments peut nous conduire à penser sans risque de nous tromper que l'activité économique du secteur moderne telle qu'elle est évaluée et compte tenu des éléments sur lesquels elle se fonde est en général sous estimée. Qu'en est-il du secteur informel?

2 - L'évaluation indirecte du secteur informel au Sénégal

En marge de l'estimation des activités économiques du secteur moderne (RGAE), les comptes nationaux tentent d'apprécier la contribution du secteur informel, dénommée par la Direction de la Statistique secteur hors recensement général des activités économiques (HRGAE). Pour ce faire, le comptable a recours à des méthodes d'estimations indirectes, compte-tenu de l'absence de données utilisables et fiables: la méthodologie consiste à partir des recettes fiscales à faire des recoupements à l'aide des coefficients techniques des entreprises du secteur moderne⁽¹⁾.

☞ Ainsi, pour estimer la branche *artisanat divers*, les recettes fiscales des entreprises du secteur moderne sont déduites de la totalité des recettes fiscales perçues par l'Etat; le solde obtenu, affecté de divers coefficients techniques, permet de reconstituer les comptes de la branche *artisanat divers*.

☞ Pour la branche *commerce*, des taux de marges ont été affectés à la production de certaines entreprises du CUCI, la production des branches du primaire et aux importations. La production de la branche *commerce informel* est constituée du solde entre ce produit et la production des

¹ Ministère de l'Economie des Finances et du Plan (1989)" *Méthodologie de confection des comptes économiques 1982-1986*, 10 p multigr.

entreprises commerciales du secteur moderne. Dans ce cas de figure les recettes fiscales n'interviennent pas dans la méthode d'estimation.

☞ Le secteur des *transports* a été estimé à partir des données des comptes de production du CUCI sur les transports et des résultats de l'enquête réalisée sur le transport informel au Sénégal⁽²⁾.

☞ Concernant *l'hôtellerie et la restauration*, ce sont les données de 1982 qui ont servi de base, un taux de 2,5% lui a été affecté tout comme la branche *artisanat divers*.

☞ L'habitat rural et l'habitat urbain ont été estimés pour la *construction traditionnelle*; la taille des familles en 1982 a servi de base pour la production en volume. Le taux de croissance retenu fut celui de la population (3%) . L'indice des salaires en milieu rural et le taux de croissance des autorisations de bâtir ainsi que l'indice du coût de construction en milieu urbain ont servi à valoriser la production en volume. Pour les salaires et les consommations intermédiaires, les estimations ont été effectuées sur la base des coefficients affectés à la production: 0,1 et 0,1 en milieu rural et 0,2 et 0,6 en milieu urbain.

☞ Enfin pour les services domestiques et les services immobiliers des ménages qui constituent les *services divers*, la base est donnée par les chiffres de 1982, le taux de croissance est identique à celui de la population et l'indice du SMIG permet la valorisation de la production obtenue.

Quels sont les résultats des estimations effectuées sur la période 1982-1986?

Selon le tableau 1.1, le secteur hors CUCI qui représentait 29,9% du PIB non agricole en 1975, s'élève à 50,8% en 1986. Cette forte progression est due d'une part à la croissance du secteur du BTP(de

² Lubaki Mu M.(1987)

46,4% à 84,7%) et d'autre part à la prépondérance du secteur hors CUCI dans la branche des services. Il convient aussi de remarquer la progression de l'artisanat qui passe de 4,3 milliards de F.CFA en 1975 à 28,9 milliards de F.CFA en 1986. Globalement, de 1982 à 1986, le secteur informel a contribué pour plus de 30% à la formation de la valeur ajoutée. La contribution du secteur tertiaire est évaluée à plus de 50%, dont la moitié pour l'informel.

Quelles réflexions peut on formuler à l'encontre de la méthodologie, des hypothèses et des résultats de l'estimation du secteur informel sur la période 1982- 1986?

Comme le fait remarquer CHARMES ⁽³⁾, la méthodologie, bien que novatrice reste limitée par son manque de clarté, car les supports nécessaires à l'élaboration de la méthodologie ainsi qu'à l'adoption des hypothèses sont inexistants.

De plus, l'approche par les recettes fiscales conduit à assimiler le secteur hors CUCI au secteur informel, ce qui n'est pas le cas. Les entreprises du secteur informel ne payent en général que les impôts indirects (souvent par anticipation) car elles sont exclues pour la plupart des émissions par voie de rôle selon les dispositions 258 et 259 du code général des impôts. Depuis la réforme introduite par la loi 76-93 du 21/08/1976, ces impôts indirects (patentes, licences...) sont perçus au profit des collectivités locales et ne permettent en aucun cas d'estimer le chiffre d'affaire des entreprises. Par contre, les entreprises enrôlées du secteur informel fournissent aux fonctionnaires des impôts, lors des recensements annuels de novembre à mars, des données qui leur permettent de codifier les éléments d'assiette pour établir les fiches

³ J. CHARMES (1989), *Economie non enregistrée, secteur informel et comptabilité nationale au Sénégal, 1977-88*, PAGD, Direction de la statistique, MEF de la République du Sénégal, p.37

d'impositions. Il est possible d'avoir pour cette catégorie restreinte d'entreprises du secteur informel des données relatives au chiffre d'affaire et à la valeur ajoutée.

Si à ces difficultés, on ajoute l'absence de fluidité des informations entre la Direction des Impôts et la Direction de la Statistique, on comprend à quel point la méthodologie sous estime la part du secteur informel dans la production nationale et les raisons pour lesquelles les approches directes semblent les plus indiquées pour l'estimation du secteur informel dans les pays en développement.

**Tableau 1.1: Valeur ajoutée aux prix courants calculée de façon
indirecte par la comptabilité nationale**

	1975	1982	1986
INDUSTRIES CN	75.2	133.4	233.6
- CUCI	77.0	128.8	242.0
- Hors CUCI	-1.8	4.6	-8.4
ARTISANAT CN	4.3	11.6	28.9
BTP CN	17.9	60.0	85.1
- CUCI	9.6	15.4	13.0
- Hors CUCI	8.3	44.6	72.1
- en %	(46.4)	(74.3)	(84.7)
COMERCE CN	81.8	167.2	252.0
- CUCI	52.3	59.1	74.5
- Hors CUCI	29.5	63.3	83.5
- en %	(36.1)	(37.9)	(33.1)
TRANSPORT CN	17.1	60.8	98.0
- CUCI	21.8	35.6	52.6
- Hors CUCI	-4.7	25.2	45.4
en %	-	(41.4)	(46.3)
SERVICES CN	40.1	88.8	138.3
- CUCI	5.1	19.2	20.4
- Hors CUCI	35.0	69.6	117.9
- en %	87.3	(78.4)	(85.2)
PIB non agricole CN	236.4	521.8	835.9
- CUCI	165.8	262.4	411.4
- Hors CUCI	70.6	259.4	424.5
- en %	(29.9)	(49.7)	(50.8)

Source: CHARMES 1989, op. cit.

B - L'ADAPTATION DU SYSTEME D'INFORMATION A L'AMELIORATION DE LA MESURE DU SECTEUR INFORMEL

Il n'existe pas jusqu'à présent de système permanent de suivi des activités du secteur informel au Sénégal. Depuis 1973, plusieurs enquêtes ont été effectuées. Les sources disponibles, de qualités inégales, ne fournissent que des informations parcellaires à cause de l'hétérogénéité des définitions utilisées, des méthodologies d'enquête adoptées et enfin des secteurs couverts par les investigations. On va donc tenter de faire un inventaire aussi exhaustif que possible des différentes études et enquêtes nationales, régionales, sectorielles ou ponctuelles réalisées sur l'artisanat, le secteur informel et les micro-entreprises au Sénégal. On fera appel à toutes les méthodologies d'évaluation empirique, qu'elles soient macro-économiques ou sectorielles.

1 - Les enquêtes macro-économiques

Les enquêtes macro économiques sont réalisées, en général, par la Direction de la Statistique et la Direction de l'Artisanat au niveau national ou régional. On peut en distinguer deux types: le premier, portant sur l'économie nationale, permet théoriquement d'estimer la population active et la répartition sectorielle de l'emploi; le second, centré sur l'artisanat, fournit des éléments sur les activités qui la composent et la structure de ses exploitations.

a - Population active et répartition sectorielle de l'emploi

Ces enquêtes macro-économiques, dans leur majorité, n'ont pas été conçues pour évaluer directement le secteur informel au Sénégal. Si l'on se réfère à leurs résultats, on obtient des informations intéressantes sur le

niveau et la répartition géographique de la population active, le chômage... Toutefois, ces résultats ne permettent pas toujours d'effectuer des estimations fiables de l'emploi dans le secteur informel.

Ainsi, on observe que les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RPGH) de 1976 ⁽⁴⁾ ne permettent pas d'estimer l'emploi dans le secteur informel à cause de l'imprécision de la nomenclature d'une part, et l'absence de tableaux croisant la branche d'activité avec la situation professionnelle, et la profession avec la situation dans la profession d'autre part. En effet, c'est la variable profession qui permet de distinguer la profession exercée par l'individu. La situation dans la profession permet de distinguer les salariés des exploitants indépendants, apprentis ou aides familiaux.

Le croisement entre ces deux variables fournit des informations sur des types d'emplois en fonction de la profession exercée et du statut du travailleur au sein de la profession.

De la même façon, le Recensement Général de la population et de l'Habitat de 1988 ⁽⁵⁾, Comme celui de 1976, le RGPH comporte deux questions sur l'emploi: l'une sur l'occupation (chômeur, étudiant, femme au foyer, retraité et autres) et, l'autre, sur la situation individuelle (employeur, salarié, indépendant, aide familial, apprenti et autres), par souci de comparaison. Les résultats disponibles en janvier 1990 par région ne permettent pas pour le moment de faire des estimations fiables sur l'emploi dans le secteur informel.

4 Ministère de l'Economie et des Finances (1978) *Recensement Général de la population d'Avril 1976. Analyse des résultats nationaux*, 2 vol. 90 p. et 67 p.

⁵ Ministère de l'Economie et des Finances (1989), *"Principaux résultats provisoires du Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Sénégal en 1988"*.

En revanche, l'enquête main d'oeuvre-migration de 1979-1980⁽⁶⁾ constitue la source la plus exhaustive pour mesurer l'emploi dans le secteur informel au Sénégal même si elle ne fournit aucune information sur les entreprises. De portée nationale, l'enquête, réalisée par la Direction de la Statistique, a eu comme base de sondage les districts de recensement retenus lors du recensement général de la population d'Avril 1976. Au cours de l'enquête le secteur informel était défini par *tout ce qui n'était pas du secteur agricole, du secteur moderne ou des professions libérales*. Cette définition concernait tous les employeurs ayant moins de 10 salariés, les salariés employés dans des entreprises de moins de 10 salariés et les travailleurs indépendants n'utilisant pas de main d'oeuvre salariée. Selon cette enquête, le secteur informel sénégalais comptait 261000 travailleurs dont 140000 hommes et 121000 femmes en 1979-80. Il est aussi intéressant de noter que 30% des actifs du secteur informel étaient concentrés à Dakar. L'enquête fournit en outre une répartition des actifs occupés selon les secteurs, les régions, les branches d'activités et la classe d'âge.

Tableau 1.2: Indicateurs de population et d'emploi par région en 1979
(en milliers et en %)

	Pop. Totale	Pop. 10 ans et +	Pop. Active	Pop. Occupée	Taux Activité	Taux Occupation
Cap-Vert	1119	761	377	304	49.4	80.4
Casamance	779	501	413	394	82.4	95.4
Diourbel-Louga	895	586	487	473	83.1	97.1
Fleuve	574	334	220	208	65.9	94.6
Sénégal Oriental	301	208	150	145	72.1	96.7
Sine-Saloum	1087	712	543	511	76.2	94.5
Thiès	752	489	362	342	74.0	94.5
Total	5507	3591	2552	2377	71.0	93.1

Source: Direction de la Statistique (1982)

⁶ Ministère de l'Economie et des Finances(1982), "*Méthodologie et principaux résultats de l'enquête main-d'oeuvre-migration au Sénégal, 1979-80*",

**Tableau 1.3: Répartition des actifs occupés par secteur et par région
en 1979 (en milliers)**

	Secteur Traditionnel	Secteur moderne	Secteur informel	Total
Cap-Vert	9	201	94	304
Casamance	257	123	14	394
Diourbel-Louga	346	86	41	473
Fleuve	89	91	28	208
Sénégal-Oriental	84	55	6	145
Sine-Saloum	293	184	34	511
Thiès	194	106	42	342
Total	1272	846	259	2377

Source: Direction de la Statistique (1982)

b - Les grandes enquêtes sur l'artisanat

Depuis 1960, il n'existe au Sénégal que trois grandes enquêtes consacrées à l'artisanat. La première concerne l'artisanat urbain en 1973, la seconde l'artisanat urbain et rural en 1990 et la troisième, plus localisée, a pour objet l'artisanat rural en 1986.

L'enquête sur les structures et l'exploitation de l'artisanat en milieu urbain de 1973-1975⁽⁷⁾, réalisée par la Direction de la Statistique, portait sur les sept capitales régionales de l'époque: Dakar, Diourbel, Kaolack, Saint-Louis, Thiès, Tambacounda et Ziguinchor. Les unités à enquêter étaient des ateliers ou exploitations artisanales définies comme *tout endroit ou se sont installés un ou plusieurs artisans pour y exercer leurs métiers, produire des objets ou des prestations de façon artisanale*. L'enquête devait exclure les entreprises employant plus de 15 personnes

⁽⁷⁾Ministère de l'Economie et des Finances (1977), *Enquêtes sur les structures et l'exploitation de l'artisanat en milieu urbain, 1973-75*,
vol 1: *Les structures de l'artisanat urbain*
vol 2: *L'exploitation de l'artisanat urbain*
vol 3: *Méthodologie et documents annexes*
vol 4: *Nomenclatures*"

(apprentis non compris) et celles dont le chiffre d'affaire excède 15 millions de F CFA. Ce dernier critère n'a pas été utilisé car les enquêteurs ont eu quelques difficultés à connaître le montant du chiffre d'affaire des entreprises par la seule voie des déclarations directes. La méthode d'investigation utilisée consistait à parcourir les quartiers des différentes villes afin de dresser la liste des ateliers rencontrés sur des fiches de dénombrement, selon un itinéraire préalablement établi.

L'enquête a permis le dénombrement de 35 412 emplois et 13 649 entreprises, répartis dans 58 corps de métiers agrégés en artisanat de production (66% des entreprises et 69% des emplois), artisanat de service (16% des entreprises et 19% des emplois) et artisanat d'art (18% des entreprises et 12% des emplois). Les activités de couture et de menuiserie-ébénisterie représentaient plus de 70% des entreprises de l'artisanat de production, tandis que la réparation automobile regroupait 26% des entreprises de l'artisanat de service. La région de Dakar concentrait 57% des entreprises artisanales contre 43% pour les 6 villes restantes. L'enquête par sondage, effectuée auprès de 1749 ateliers, révélait entre autres la structure de l'emploi: 40,7% de chefs d'entreprises, 36% d'apprentis, 17,6% de salariés, 3,5% d'aides familiaux et 2,2% d'associés. Il est intéressant de noter que 88% des entreprises avaient moins de 5 employés et 47% n'en comptaient qu'un seul.

Tableau 1.4: Répartition des établissements et des emplois et des corps de métiers en fonction du type d'artisanat

	Nbre de corps de métiers	Etablissements	Emplois
Art	13	2 439 (18%)	4 250 (12%)
Production	8	8 984 (66%)	24 434 (69%)
Service	25	2 226 (16%)	6 729 (19%)
Total	58	13 649 (100%)	35 412 (100%)

Source: Ministère de l'Economie et des Finances (1977)

En 1990, la Direction de l'Artisanat avec l'appui de la Direction de la Statistique a démarré le Recensement National des Artisans. Ce recensement couvre l'ensemble des activités artisanales sur tout le territoire sénégalais, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Les recherches se sont malheureusement heurtées dès le départ à des problèmes logistiques et financiers qui, on l'espère, n'auront pas de conséquences néfastes sur les résultats. Ces résultats, comparés à ceux de l'enquête 1973-75, fourniraient des éléments d'appréciation importants sur l'évolution de la structure de l'emploi et des activités artisanales au Sénégal.

En marge de ces grandes enquêtes, il existe des évaluations sectorielles variées du secteur informel.

2 - Les enquêtes sectorielles

Depuis 1973, plusieurs études se sont directement intéressées au secteur informel sénégalais. La plupart d'entre elles ne fournissent que des informations parcellaires car elles utilisent des méthodes et des critères variées sur des champs d'investigation différents (tableau 1.5). Néanmoins, nous en retiendrons deux:

- la première, l'étude de Van DIJK sur le secteur informel de Dakar, est une recherche dont la problématique et le champ sont relativement proches des nôtres;

- et la seconde, l'étude de l'USAID sur le secteur informel de Dakar et de ses environs, qui constitue à l'échelle de Dakar l'étude la plus complète et la plus récente.

a - L'étude de Van DIJK sur le secteur informel de Dakar (1977)

Menée dans le cadre des travaux du BIT-PECTA⁸, l'étude a été réalisée dans le but de connaître les potentialités de développement des petites entreprises du secteur informel (⁹). Un sondage a été mené auprès de 467 entreprises au sein des activités de l'artisanat de production et de service. Le critère utilisé était le statut juridique de l'entreprise: *l'entreprise n'a pas de statut légal et les travailleurs ne touchent pas le SMIG*. L'auteur a esquissé une théorie sur le rôle et le fonctionnement du secteur informel en Afrique de l'Ouest en comparant les entreprises artisanales de Dakar à celles de Ouagadougou. Selon VAN DIJK, le secteur informel est un secteur particulier de l'économie capitaliste. A son avis, les entreprises étudiées appartiennent à un secteur car elles présentent un profil homogène par rapport à des caractéristiques telles que l'échelle restreinte

⁸ PECTA: Programme des emplois et des compétences en Afrique

⁹ M.P. VAN DIJK (1986), *Sénégal: le secteur informel de Dakar*, l'Harmattan

et le coefficient de main d'oeuvre élevé des opérations de production. Considérant que le secteur informel sera amené à jouer un rôle de plus en plus important, surtout en matière de création d'emplois, il propose les éléments d'une politique globale à l'égard du secteur axée simultanément sur l'offre, la demande, les aspects technologiques, l'attitude et la politique des pouvoirs publics.

Tableau 1.5: Recherches sur le secteur informel au Sénégal

Titre	Objet d'étude	Méthode d'évaluation
Le secteur artisanal urbain de Dakar(LEBRUN, 1973)	Education formation	Monographies échantillon de 424 apprentis
Le secteur informel de Dakar (GERRY,1974)	Relation secteurs moderne et informel	Sondage 285 artisans
Le secteur informel de Dakar (VAN DIJK, 1977)	Potentialités de développement	Sondage 467 entreprises
Les petites activités urbaines (MORICE,1980/81)	Poentialités de création d'emplois et de formation	entretiens qualitatifs
Les structures de l'exploitation de l'artisanat en milieu urbain (DIOUF, 1985)	L'artisanat dans les capitales régionales	Sondages 271 établissements
Le recensement des entreprises artisanales à St louis (Chambre de métiers, 1986)	Recensement d'établissements localisés	Décompte des établissements
Le transport dans le secteur informel au sénégal (MATOMINA,1986)	Elaboration de compte pour le secteur des transports	Sondages 35 véhicules
Formation et activité des jeunes de la Médina (BADIANE,1987)	Adéquation formation et emploi	Sondage, 300 jeunes
Le secteur non structuré à Dakar et à Pikine (BA, 1987)	Activités artisanales sédentaires	Sondage, 1305 établissements
Le secteur informel rural non agricole à Bambey (NIANE, 1988)	Secteur informel rural	Recensement de 225 établissements et sondage
Le secteur informel de Dakar et ses environs (USAID,1988/89)	Secteur informel urbain	Recensement et sondages
Etudes des besoins en formation du secteur informel (USAID,1990)	Adéquation formation emploi	Sondage: 396 entrepreneurs et 112 apprentis

b - L'étude du secteur informel de Dakar et de ses environs (1988-89)

Réalisée par l'USAID SENEGAL, l'étude fournit les résultats les plus complets et les plus détaillés sur le secteur informel à l'échelle de Dakar. Elle a commencé par un recensement exhaustif, suivi d'une enquête par sondage. Les critères retenus par les enquêteurs pour l'identification des personnes ou des micro-entreprises appartenant au secteur informel étaient les suivantes: *l'absence de comptabilité, la faible taille des locaux, l'emploi non salarié, la faible utilisation de la force motrice ou de l'énergie, l'utilisation d'une main d'oeuvre peu ou pas rémunérée, constituée en majorité d'apprentis, appartenant ou non à la famille du propriétaire de la micro-entreprise ou de l'artisan*⁽¹⁰⁾.

Le recensement a couvert la zone de la communauté urbaine de Dakar, à l'exception de sept agglomérations: Bargny, Cambérène, Centre-Port, Ngor, Les Niayes, Rufisque et Yoff village. Il a porté sur la production, les services, le commerce, le transport et la construction, à l'exclusion des activités suivantes: primaires (pêche, mareyage et maraîchage), artisanat d'art et petits métiers (cireurs de chaussures, laveurs de voitures et vendeurs à la sauvette, etc.).

Au total 29 639 micro-entreprises et micro-commerces du secteur informel ont été recensés, employant au total 57 413 personnes, dont 29 639 patrons et 27 774 apprentis et travailleurs qualifiés. Par comparaison, selon un recensement de la Direction de la Statistique en 1987, les entreprises privées et parapubliques du secteur moderne employaient 83 405 salariés dont 60 922 permanents et 22 483 saisonniers. En outre, les résultats montrent que les activités de production ne représentent que 15% des unités recensées. Pourtant elles emploient 36% de la population

¹⁰ USAID SENEGAL (1989), *Etude du secteur informel de Dakar et de ses environs. Rapport final*, par CH. ZAROUR

du secteur informel tandis que les activités commerciales qui constituent 72% des unités, n'emploient que 42% des effectifs. Les services représentent 7,9% du total des unités, et emploient 17,3% de la population du secteur informel.

Comparés à l'enquête artisanat de 1973-75, les résultats concernant les activités de production et de services révèlent d'une part une forte évolution de la composition de la force de travail: les patrons ne représentent plus que 18.6% (contre 40.7%), les salariés 13.2% (contre 17.6%), et les apprentis 68.1% (contre 36%)et, d'autre part une relative stabilité de la structure des artisanats de production de biens et services où prédominent la couture, le travail du métal et la menuiserie ébénisterie (pour la production), et la réparation automobile (pour les services).

Malgré ses limites géographiques, occupationnelles et conceptuelles (absence de données sociologiques fondamentales sur certaines activités artisanales: castes, confréries religieuses), ce recensement demeure une source d'informations incontournable pour la connaissance du secteur informel au Sénégal.

En conclusion l'auteur fait un bilan de la politique artisanale, et recommande la mise en place de programmes ciblés en direction des unités les plus structurées et la mise en oeuvre d'actions dans le domaine de la formation, du crédit et de la fiscalité.

Tableau 1.6: Répartition des emplois et des établissements par secteur d'activité dans le secteur informel à Dakar en 1988

	Etablissements	Emplois (patrons compris)
Production	4 448	20 518
Construction-Bâtiment	128	347
Services	2 240	9 981
Commerce	21 341	23 998
Transports	1 382	2 529
Total	29 639	57 414

Source: Enquête US AID (1988)

Pour limiter les insuffisances des mesures sectorielles directes, certains pays en développement ont privilégié les mesures macro-économiques directes.

C - UN PANORAMA DES MESURES REALISEES DANS LES AUTRES PAYS EN DEVELOPPEMENT

Pour améliorer la mesure des activités informelles dans les PED, la collecte d'informations était auparavant essentiellement basée sur une méthodologie d'approche indirecte qui, à partir des statistiques issue des enquêtes auprès des ménages ou des entreprises, permettait de faire des recoupements, utilisant des critères pour différencier le secteur moderne du secteur informel. Cependant, compte-tenu des limites conceptuelles et méthodologiques des enquêtes et de la portée des résultats, l'approche a évolué, privilégiant la méthodologie d'investigation directe qui associe un recensement (il peut s'agir de décompter tout simplement un ensemble d'activités repérables pour élaborer une population de base) et des sondages sectoriels (à partir d'échantillons constitués lors du recensement). Cette approche peut être enrichie par l'apport d'informations issues d'autres sources (statistiques officielles,

recensements, enquêtes annuelles...) Essayons d'examiner certaines expériences menées en Tunisie (1), au Niger (2) et au Mexique (3) afin de voir dans quelles mesures elles pourraient contribuer à améliorer la situation sur la connaissance du secteur informel au Sénégal.

1 - L'expérience tunisienne

Cette expérience constitue une référence en matière de méthodologie d'estimation de la contribution du secteur informel en Afrique. Schématiquement, la méthodologie consistait en trois volets: un recensement exhaustif des établissements, des monographies socio-économiques dans les secteurs d'activités où prédominent les micro entreprises et enfin des sondages sectoriels. A partir du recensement de 1981, un secteur non structuré est identifié à posteriori à l'aide d'une définition multicritères simple: tenue de comptabilité et taille de l'unité économique. Considérant le lieu d'exercice de l'activité, l'approche est parvenue à distinguer d'une part un secteur non structuré localisé, constitué d'activités sédentaires et d'autre part un secteur non structuré non localisé constitué d'activités itinérantes ou non localisées et du travail à domicile.

L'estimation du secteur non structuré localisé s'est effectuée à partir du recensement exhaustif de l'ensemble des établissements, sans limitation de taille ou de secteur d'activité (ENAE 81) qui, par la suite, servira à l'élaboration des comptes standards⁽¹¹⁾, des monographies de métiers et des sondages dans des secteurs spécifiques concernant des activités commerciales et des activités de production de biens et services.

¹¹ Au Sénégal comme dans le reste des pays africains, les études portant sur le secteur informel ont toujours d'emblée utilisé des définitions ex-ante comme préalable aux recensement

L'extrapolation des résultats a permis la confection et l'intégration des comptes du secteur non structuré localisé dans le système des comptes nationaux.

Par contre le secteur non structuré non localisé, malgré son importance reconnue par les auteurs de l'enquête, a été estimée de façon indirecte et résiduelle⁽¹²⁾.

2 - L'expérience nigérienne

La Direction de la Statistique du Niger, en collaboration avec l'ORSTOM, a réalisé en 1987 une enquête nationale sur le secteur informel dont l'objectif était de collecter des informations, dans un cadre macro-économique, utilisables pour l'élaboration des comptes nationaux et l'estimation de la participation du secteur informel à l'économie nationale⁽¹³⁾.

Il s'agit d'une enquête réalisée auprès des établissements qui distingue les sédentaires des non sédentaires. Le champ couvert par l'enquête comprend les entreprises des activités non agricoles *qui ne disposent pas de comptabilité et ne remplissent pas de déclaration fiscale et statistique*⁽¹⁴⁾.

Le dénombrement des activités combiné à l'exploitation de sources administratives a permis de constituer des échantillons fiables en milieu rural comme en milieu urbain pour les extrapolations. Des monographies de métiers ont été effectuées avant les sondages sectoriels qui, utilisant dix types de questionnaires suivant l'activité et le milieu et le caractère

¹² J. CHARMES (1982) op. cit., p.30

¹³ P. AUGERAUD (1991), "Exploitation de l'enquête secteur informel Niger 1987/1988 pour la comptabilité nationale", *STATECO* n° 65, INSEE, Paris, Mars 1991, P. 34

¹⁴ X. OUDIN (1990) "L'enquête nationale sur le secteur informel au Niger", *STATECO* n° 61, INSEE, Paris, Mars 1990, p.133

sédentaire ou non, ont permis de reconstituer la comptabilité des entreprises à partir de leurs productions physiques.

Même si l'enquête présente des limites (car elle n'est pas adaptée pour prendre en compte le secteur informel non localisé), elle livre des résultats intéressants concernant le volume et l'importance des activités (production, emplois, revenus) permettant aux comptaibles nationaux de disposer d'éléments fiables pour les estimations.

3 - L'approche mexicaine

Cette approche est fondée sur les réflexions et les expériences menées sur le secteur informel latino-américain⁽¹⁵⁾. La méthodologie d'estimation du secteur informel s'effectue à l'aide d'enquêtes *mixtes* qui consistent à tirer un échantillon d'unités économiques à partir des informations fournies par des enquêtes nationales auprès des ménages (enquêtes nationales sur l'emploi, enquêtes budget-consommation) auxquels on soumet des questionnaires spécifiques et adaptés. En outre, la démarche propose quelques principes de base pour mener à bien ce type d'opération: la réduction des décalages temporels, la prise en compte de la pluri-activité, l'implication des comptaibles nationaux à l'élaboration du questionnaire et enfin la mise en place d'un système de suivi.

Le principal intérêt de cette démarche, c'est qu'elle permet d'appréhender globalement le secteur informel¹⁶ (rural, urbain, localisé et non localisé).

¹⁵ F. ROUBAUD (1991) "Propositions pour intégrer le secteur informel dans la comptabilité nationale. Concept et mesure", *STATECO*, n° 65, INSEE, Paris, Mars, pp.5-32

¹⁶ F. ROUBAUD (1994), *L'économie informelle au Mexique: de la sphère domestique à la dimension macro-économique*, Karthala, Paris.

Conclusion de la section III

Ces exemples démontrent qu'en dépit des approches récemment développées par les comptaibles nationaux pour élaborer un cadre adapté à la mesure du secteur informel ⁽¹⁷⁾ c'est en dernier lieu la qualité et la fiabilité des données économiques et statistiques collectées qui sont à la base de la qualité de l'estimation de la contribution du secteur informel par la comptabilité nationale. Quelle que soit l'approche adoptée, il paraît important de privilégier la mesure directe des activités informelles. A cet égard, Charmes formulait en 1989 des propositions "peu coûteuses" destinées à améliorer le système officiel de collecte pour mieux appréhender l'importance du secteur informel sénégalais. Il préconisait que le recensement des établissements artisanaux en 1990 soit étendu à l'ensemble des activités non agricoles sans limitation de taille, de secteur d'activité ou de forme juridique, afin de gagner en exhaustivité car, comme nous l'avons remarqué au cours de la précédente section, la quasi totalité des enquêtes sur le secteur informel sénégalais est limitée géographiquement et/ou sectoriellement. De plus, elles définissent toujours ex ante "le secteur informel" sur lequel portent leurs investigations, posant par la même occasion des problèmes de représentativité et des biais limitant la portée des résultats. En ce qui concerne les enquêtes auprès des ménages, Charmes proposait de saisir l'opportunité que présente les enquêtes sur les niveaux de vie mis en place dans le cadre de la Dimension Sociale de l'Ajustement Structurel, pour intégrer un module concernant les activités informelles.

¹⁷ M. SERUZIER (1989), "Le T.E.S. au service de la mesure de l'économie non enregistrée. Propositions pour les pays en développement", *STATECO* n° 58-59, INSEE, Paris, juin-septembre 1989, pp. 137-166

Conclusion du chapitre I

Le débat théorique sur le secteur informel, bien qu'ayant largement contribué à l'approfondissement des connaissances des mécanismes qui régissent son fonctionnement, continue de s'enliser à tel point que certains auteurs en préconisent le rejet, estimant que ce concept, loin de faciliter l'appréhension des économies du tiers monde, la complique davantage⁽⁹⁴⁾.

En effet, les développements précédents montrent qu'il n'existe pas de statut théorique homogène du secteur informel. Toutefois cette absence de consensus ne dénie pas le concept de sens et de validité. Sa préservation s'avère nécessaire car la prise en compte de cette réalité a permis de dépasser les approches dualistes et d'améliorer les connaissances théoriques des processus de migration et d'urbanisation.

Par ailleurs, on note qu'il existe plusieurs méthodes d'évaluation du secteur informel aussi bien dans les pays industrialisés qu'au niveau des pays en développement. En résumé, on peut dire qu'il n'existe pas de statut homogène du secteur informel dans l'analyse économique. Pourtant malgré les divergences théoriques et statistiques que nous avons soulignées, il importe de conserver ce concept car il constitue un instrument d'approfondissement de la comptabilité nationale des pays industrialisés. En outre, ce concept met en relief la complexité des économies des pays en développement et révèle les limites des outils classiques d'analyse dont dispose actuellement l'économie du développement. Ce travail vise, malgré ses limites, à contribuer à l'amélioration de la qualité de la base de données existante actuellement au Sénégal, en offrant, au comptable national les moyens d'affiner ses

⁹⁴ Voir entre autres les analyses de B. LAUTIER, C. DE MIRAS et A. MORICE (1991), *l'Etat et l'informel*, l'Harmattan, Paris

hypothèses de travail au moins en ce qui concerne les quatre catégories d'activités les plus importantes (en nombre d'établissements et en nombre d'emplois). Il cherche aussi, à travers une évaluation objective, à révéler le rôle et la place du secteur informel dans l'économie sénégalaise.

CHAPITRE II - LA NOTION DE SECTEUR INFORMEL: UNE EVALUATION EMPIRIQUE

L'objet de ce chapitre est de montrer à travers une évaluation empirique, la place du secteur informel dans l'économie sénégalaise. Pour ce faire, nous avons eu recours aux résultats de l'enquête ORSTOM que nous avons réalisée en 1991 et dont nous allons présenter les principaux résultats dans ce chapitre. La méthodologie utilisée lors de ces recherches s'est largement inspirée du modèle tunisien. Il s'agit d'une enquête en deux phases: une phase qualitative (monographies) et une phase quantitative (sondages). Compte tenu des délais et des moyens dont nous disposions, nous avons limité le champ économique de l'enquête aux branches d'activité de production les plus importantes du secteur informel localisé sénégalais: la confection, la menuiserie-métallique, la menuiserie-bois, et la réparation automobile.

Pour les monographies, notre connaissance du milieu et notre collaboration avec des partenaires intervenant dans le secteur informel nous ont permis de dresser un répertoire de 169 entreprises à Dakar et à Kaolack. Au sein de ce répertoire, 96 entrepreneurs ont été choisis, de façon diversifiée afin d'obtenir le maximum d'informations concernant les modes de fonctionnement, les performances et les contraintes des micro-entreprises en fonction de la branche d'activité. Toutes les monographies ont été effectuées en wolof et se sont déroulées à l'intérieur des entreprises¹⁰¹.

¹⁰¹ Ces monographies de métiers sont consignées dans un document SY, O.S. (1991), *Recueil de monographies de métiers dans quatre branches d'activités du*

L'entreprise, définie comme une unité économique de production où s'exercent une ou plusieurs activités exploitées par une personne physique ou morale constituait l'unité d'observation de l'enquête statistique. Compte tenu de l'absence de base de sondage, nous avons essayé de caler la structure de notre échantillon sur celle des entreprises décomptées au cours du recensement de l'USAID. Le champ géographique de l'enquête était celui couvert précédemment par l'étude USAID. Nous ne disposions pas de listing du recensement de l'USAID, par conséquent nous n'avons pas pu en tirer un échantillon. Pour pallier à cette difficulté majeure nous avons fait des sondages par la méthode des quotas. A partir de l'échantillon initial de 239 entreprises, nous n'avons retenu que 207¹⁰² car les questionnaires établis à partir des 32 autres n'étaient pas exploitables. Pour les uns les données collectées étaient incomplètes et les patrons concernés n'étaient pas disponibles ou ne voulaient pas tout simplement donner des compléments d'informations; pour les autres les données étaient incohérentes voire invraisemblables.

Les résultats issus des monographies de métiers et des sondages vont nous permettre de vérifier la portée des analyses traditionnelles du marché du travail (section I), d'apprécier la dynamique de la finance informelle et ses limites (section II) et de mesurer l'allocation des ressources au niveau activités étudiées (section III).

secteur non structuré localisé à Dakar et Kaolack (Sénégal), ORSTOM, Dakar, 358 p. Nous ferons appel à ces monographies de temps en temps pour illustrer nos propos.

¹⁰² 207 entreprises regroupant 214 entrepreneurs car au sein de certaines entreprises de réparation automobile il pouvait y exister deux entrepreneurs.

SECTION I - SECTEUR INFORMEL ET EMPLOI

Pour interpréter le fonctionnement du marché du travail, en particulier dans les P.V.D., on oppose en général deux types d'analyses

Le premier concerne les thèses sur la segmentation. Etayées par de nombreux travaux empiriques, ces thèses, fondées sur la liberté d'accès⁽¹⁰³⁾, distinguent un secteur moderne protégé par la législation et les syndicats et au sein duquel les salariés bénéficient du salaire minimum, et un secteur informel concurrentiel ouvert où les rémunérations perçus par les travailleurs sont des salaires d'équilibre car ils dépendent de la loi de l'offre et de la demande. On a par conséquent une situation caractérisée par deux types de rémunération distincts avec des taux de salaire imposés supérieurs aux taux d'équilibre du marché du travail dans le secteur protégé, et des taux de rémunération correspondant aux taux d'équilibre dans le secteur informel.

Le second concerne les analyses d'inspiration marxiste qui considèrent la petite production marchande comme subordonnée au système capitaliste. Pour les tenants de cette approche, la petite production marchande constitue une armée de réserve car elle dispose d'un surplus de force de travail auquel la production capitaliste peut faire appel en cas de besoin. L'existence de cette main d'oeuvre

¹⁰³ Pour D. MAZUMDAR l'organisation sociale et juridique est telle que les salaires et les conditions de travail du secteur protégé ne sont pas accessibles à toute la population active; D.MAZUMDAR (1974), "Notes on the informal sector", *Colloquesur les marchés urbains de l'emploi dans les pays en développement*, Genève, Institut International d'Etudes Sociales et du même auteur en 1975 "The urban informal sector", Washington D.C., *World Bank Staff Working Paper*, n°211

abondante permet de comprimer le niveau général des salaires réels du secteur capitaliste car la petite production marchande assure la reproduction de la force de travail au coût minimum ⁽¹⁰⁴⁾.

Ces analyses présentent un intérêt majeur pour comprendre les migrations et les réallocations sectorielles de main d'oeuvre. Toutefois elles comportent des questions qui sont loin d'être tranchées dans le débat actuel sur le fonctionnement du marché du travail dans les P.V.D.: elles concernent entre autres les niveaux et structures de la main d'oeuvre, la logique de fonctionnement du marché informel du travail (B) et l'importance dans l'apprentissage technique sur le capital humain (C). Avant d'aborder ces questions, nous analyserons dans un premier temps les observations statistiques concernant les caractéristiques des entrepreneurs et des entreprises (A).

A - LES CARACTERISTIQUES GENERALES DES ENTREPRENEURS ET DES ETABLISSEMENTS

Nous tenterons de dégager les caractéristiques principales des entrepreneurs (1) et des établissements (2) à partir des données recueillies au cours de l'évaluation empirique.

1 - Les caractéristiques des entrepreneurs

Afin de dégager un profil socio-économique des entrepreneurs, nous avons regroupé les caractéristiques regroupées en deux séries:

¹⁰⁴ Cf les travaux de De MIRAS (1980) "Le secteur de subsistance dans les branches de production à Abidjan", *Revue Tiers Monde* n° 82, 1980, pp.

des caractéristiques démographiques et des caractéristiques socioculturelles et économiques

a - Caractéristiques démographiques

Diverses caractéristiques socio-démographiques permettent de caractériser les entrepreneurs du secteur informel urbain: le sexe, l'âge et l'origine géographique.

☞ **Le sexe des entrepreneurs**

Tout d'abord, il importe de souligner la faible présence des femmes dans les activités de production et de services ciblées par cette enquête. A part les activités de confection où elles représentent 3,5% des patrons, les femmes n'exercent pas dans les activités de menuiserie ou de réparation automobile. D'ailleurs, dans la plupart des pays africains, les femmes sont très minoritaires dans les secteurs de la mécanique , du travail du bois et du métal. En réalité, la représentation des femmes est biaisée par le choix des secteurs. D'autres études ont, auparavant, mis l'accent sur cette division du travail caractérisée par une présence massive des femmes dans le commerce et certaines activités de production et de service (coiffure, aliments et produits préparés, travail du grain, blanchisserie...) et une forte prédominance des hommes dans le reste des catégories

d'activités. En effet le recensement démographique de Dakar, réalisé en 1955, dénombrait à l'époque 300 couturières⁽¹⁰⁵⁾.

☞ L'âge des entrepreneurs

Le tableau 2.1 présente la distribution des entrepreneurs par tranche d'âge. De même, 78% des entrepreneurs ont moins de 40 ans. Parmi ces derniers, la classe d'âge dominante concerne les 35-39 ans qui concentre plus de 45% des effectifs. Enfin, il convient de noter l'existence d'entrepreneurs de moins de 25 ans qui représentent 6,1% du total.

Ces résultats concernant l'âge sont proches des résultats du recensement de l'USAID, en 1988, où 73.2% des entrepreneurs avaient un âge compris entre 25 et 44 ans¹⁰⁶. Van DIJK estimait, en 1976, une moyenne d'âge d'environ 40 ans⁽¹⁰⁷⁾

Les études réalisées sur le secteur informel rural sénégalais livrent des résultats analogues⁽¹⁰⁸⁾; ce qui semble indiquer que la structure d'âge des entrepreneurs paraît stable depuis près de vingt ans aussi bien à Dakar qu'en milieu rural. Comparées à d'autres études africaines consacrées aux mêmes activités, les exploitants sénégalais semblent relativement âgés⁽¹⁰⁹⁾. La raison est

¹⁰⁵ Cf V. MARTIN (1955), *Recensement démographique de Dakar, résultats définitifs, étude socio-démographique de la ville de Dakar*, 1955, p.63; dans l'enquête artisanat 1973-75, les femmes ne représentaient que 2% des artisans (sans mention sur la répartition sectorielle de celles-ci).

¹⁰⁶ USAID Sénégal (1988) op cit. p. 94

¹⁰⁷ M. P. Van DIJK (1986), op. cit. p.48

¹⁰⁸ Cf T. S. NIANE (1988) op. cit. p. 43

¹⁰⁹ Cf M. PENOUIL (1982) "Menuisiers et garagistes, tailleurs et petits vendeurs de marchés" in DEBLE, HUGON et al. (1982) op.cit. page120

essentiellement liée à la diminution relative du nombre d'arrivées de migrants au sein de ces activités.

Si l'on considère la distribution par activité, on se rend compte que les entrepreneurs les plus jeunes se retrouvent plutôt dans les activités de confection et de menuiserie-bois; soit respectivement 46.2% et 38.5%, contre 7.7% pour la réparation auto et la menuiserie métallique. Les entrepreneurs de plus de 40 ans, relativement peu nombreux, sont localisés dans la menuiserie métallique où ils représentent le quart des effectifs et la menuiserie bois où ils sont 27.1% des patrons.

☞ **L'origine géographique des entrepreneurs**

Le tableau 2.2 (annexe 3, p. 345) donne les résultats de la répartition des entrepreneurs selon leur origine géographique. La majorité des entrepreneurs sont originaires de Dakar (46.7%). Les entrepreneurs originaires des autres centres urbains et du milieu rural représentent respectivement 29.4% et 20.6%. Il n'existe qu'un faible pourcentage d'entrepreneurs en provenance d'autres pays africains limitrophes (3,3%). On peut remarquer que par rapport à l'étude de Van DIJK, pour qui seuls 24 % des entrepreneurs étaient nés à Dakar en 1976 contre 36 % pour le recensement USAID en 1988, une confirmation de la baisse relative de la part des migrants dans la composition des entrepreneurs de ces activités malgré l'importance des flux migratoires. Cette situation serait imputable à une orientation des migrants vers des activités d'accès plus facile, requérant une moindre qualification.

**TABLEAU 2.1: DISTRIBUTION DES ENTREPRENEURS SUIVANT LA TRANCHE
D'AGE PAR SECTEUR D'ACTIVITE**

AGE	Confection	Reparat. Auto	Menuis Bois	Menuis. Métal	Total
- Moins de 25 ans	6 9.5% (46.2%)	1 2.2% (7.7%)	5 7.1% (38.5%)	1 2.8% (7.7%)	13 6.1% 100%
- 25 à 34 ans	18 28.6% (31.6%)	10 22.2% (17.5%)	20 28.6% (35.1%)	9 25.0% (15.8%)	57 26.6% 100%
- 35 à 39 ans	29 46.0% (29.9%)	25 55.6% (25.8%)	26 37.1% (26.8%)	17 42.7% 17.5%	97 45.3% 100%
- 40 ans et plus	10 15.9% (21.3%)	9 20.0% (19.1%)	19 27.1% (40.4%)	9 25.0% 19.1%	47 22.0% 100%
Total	63 100% (29.4%)	45 100% (21.0%)	70 100% (32.7%)	36 100% (16.8%)	214 100% 100%

Ce tableau comme est un tableau de contingence avec plusieurs chiffres: des effectifs partiels (1er chiffre), des fréquences conditionnelles par rapport à la modalité colonne (2 ème chiffre) et des fréquences conditionnelles par rapport à la modalité ligne (3 ème chiffre entre parenthèses) . Il s'agit en l'occurrence de la distribution de 214 entrepreneurs selon l'âge et la secteur d'activité. On note par exemple qu'il existe **dans la confection 6 entrepreneurs** âgés de moins de 25 ans. Parmi les 63 entrepreneurs de la confection **9,5%** sont âgés de moins de 25 ans. Parmi les 13 entrepreneurs de moins de 25 ans, **46,2%** sont localisés dans la confection.

Source Résultats de l'enquête ORSTOM réalisée par l'auteur en 1991 sur le secteur informel à Dakar

S'il n'existe pas d'étrangers dans certaines activités comme la menuiserie métallique, en revanche, on en trouve une petite proportion dans les activités de confection et de menuiserie bois où ils représentent 4.8% et 4.3% des patrons. L'activité menuiserie métallique concentre plus de 86% de patrons d'origine urbaine, dont 61.1% sont originaires de Dakar. De la même façon 50% des patrons de la menuiserie bois sont originaires de Dakar. Les migrants, originaires du milieu rural et des villes secondaires sont plus localisés dans le secteur de la confection.

Examinons à présent les caractéristiques socioculturelles et économiques.

b - Les caractéristiques socioculturelles et économiques

Ces caractéristiques concernent l'ethnie, la confrérie religieuse, le niveau d'instruction et le type de formation.

☞ L'ethnie

Il importe de noter la prédominance des entrepreneurs wolof, qui constituent l'ethnie majoritaire au Sénégal. Ils représentaient 43 % de la population africaine de Dakar, en 1955, et leur part n'a presque pas varié (43.7 %) dans la population sénégalaise en 1988. L'importance des wolof était mise en évidence dans l'étude de Van DJIK où ils représentaient les 2/3 des entrepreneurs.

☞ La confrérie religieuse

Toujours concernant les caractéristiques socioculturelles, on note la prépondérance des entrepreneurs Tidjanes et Mourides chez les

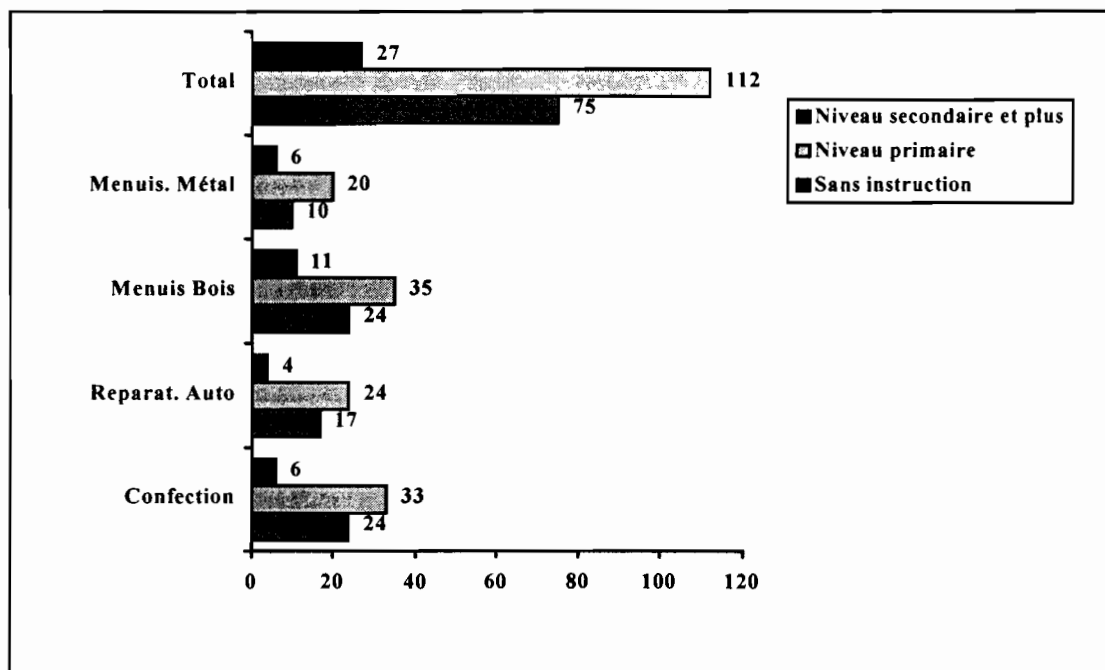
musulmans qui représentent 43.9% et 40.2% des effectifs des patrons⁽¹¹⁰⁾ . Au regard de la distribution par activité (tableau 2.3, annexe 3, p. 345), les mourides sont plus présents dans les activités de confection (44.4%) et de menuiserie métallique (41.7%) et les tidjanes dans la réparation auto (51.1%) et la menuiserie bois (44.3%). Les autres religions existantes qui représentent 1.1% de la population totale sont exclusivement orientées sur la menuiserie bois (2.9%).

☞ **Le niveau d'instruction**

Le niveau d'instruction demeure relativement faible dans les activités étudiées. Si la majorité des patrons ont une instruction du niveau du primaire (52.3%), il n'en reste pas moins qu'une part très importante est sans aucune instruction (35%). On peut noter la relative faiblesse des entrepreneurs ayant un niveau secondaire et plus (12.6%). Le tableau 2.4 laisse apparaître que c'est dans les activités de menuiserie-métallique et de menuiserie-bois que l'on rencontre les niveaux d'instruction les plus élevés et les niveaux les plus bas se retrouvent davantage au sein des activités de confection (dont on avait vu précédemment qu'elles accueillent le plus de migrants) et de réparation automobile. Dans les travaux précédents, seuls 22% avaient fréquenté l'école primaire (Van Dijk 1976) contre 34% en 1988 (USAID 1988).

¹¹⁰ Les musulmans représentaient, en 1955, 93 % de la population résidente dakaroise; en 1988 ils représentent 94% de la population contre 4.9% de chrétiens.

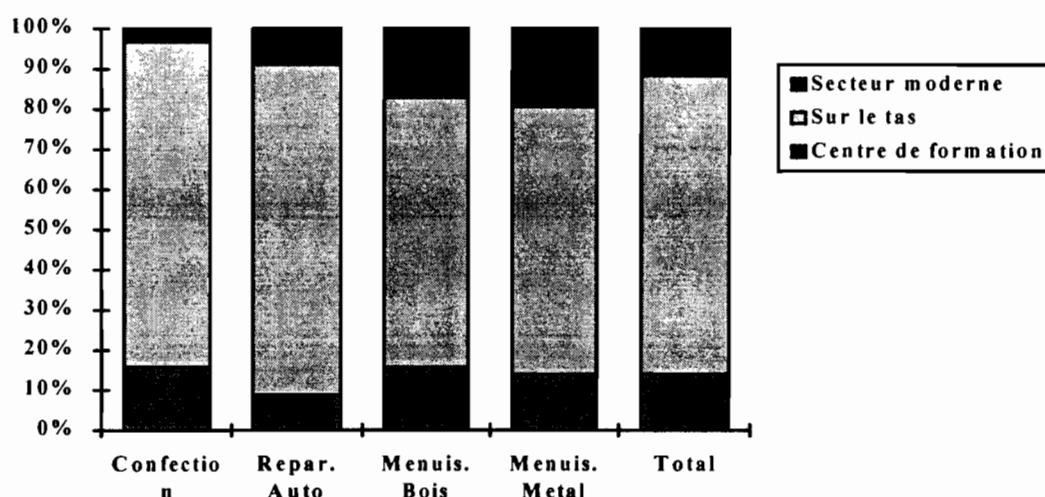
TABLEAU 2.4:REPARTITION DES ENTREPRENEURS SUIVANT LEUR NIVEAU D'INSTRUCTION PAR SECTEUR D'ACTIVITE



Source Résultats de l'enquête ORSTOM réalisée par l'auteur en 1991 sur le secteur informel à Dakar

Il convient cependant de relativiser les faibles taux des niveaux d'instruction souvent présentés comme facteurs de blocage car la plupart des entrepreneurs n'est pas familiarisée avec le français, ce qui peut, à priori justifier leur méconnaissance des normes juridico-administratives. Toutefois, la plupart d'entre eux maîtrise parfaitement l'arabe, ce qui leur permet de disposer d'outils nécessaires pour la gestion des opérations courantes dans l'entreprise.

Tableau 2.5A: Répartition des entrepreneurs suivant le lieu de formation



Source: Résultats de l'enquête ORSTOM réalisée par l'auteur en 1991 sur le secteur informel à Dakar

☞ Le type de formation

L'apprentissage sur le tas constitue le mode dominant d'acquisition des connaissances des patrons. En effet, 74.3% des entrepreneurs enquêtés ont été formés sur le tas. Par catégorie d'activité, ce sont dans les activités de la réparation automobile et de la confection que l'on retrouve les fréquences les plus élevées de patrons formés sur le tas. En revanche on retrouve un pourcentage non négligeable d'entrepreneurs de la menuiserie-métallique et de la menuiserie-bois ayant acquis leurs compétences techniques par le biais de l'apprentissage dans le secteur moderne (29.4% et 17.1%). En effet, au cours des années 60 et 70, l'existence des services d'entretien (aujourd'hui disparus ou réduits au strict minimum) dans

les grandes structures publiques et para publiques avait beaucoup favorisé la formation sur le tas des actuels entrepreneurs dans le secteur moderne. Il convient de noter enfin que l'apprentissage ne constitue pas le mode exclusif d'acquisition de connaissances techniques pour les patrons. Le tableau 2.5A révèle des taux intéressants pour la formation des entrepreneurs dans des centres spécialisés de formation professionnelle ayant statut d'établissements publics ou privés, aux capacités très limitées, concernant les activités de la confection et de la menuiserie bois. Le tableau 2.5B (annexe 3, p. 346) révèle l'existence des cas d'entrepreneurs (et dans une moindre mesure d'ouvriers) qui travaillent dans le secteur moderne (public ou privé) et qui consacrent une partie de leur temps à une activité dans le secteur informel. Ces activités revêtent quelquefois pour l'entrepreneur une importance beaucoup plus grande qu'on ne le pense, car outre le fait de lui procurer des revenus d'appoint, elles lui permettent de préparer sa réinsertion professionnelle en cas de licenciements (LACHAUD 1987) ou de retraite.

2 - Les caractéristiques des entreprises

Les caractéristiques retenues sont relatives à l'ancienneté de l'établissement, l'inscription au répertoire des entreprises artisanales, l'utilisation d'un compte bancaire, le statut juridique l'existence d'un registre de commerce et l'utilisation de la comptabilité.

☛ **L'ancienneté**

Si on se réfère au tableau 2.6, on remarque que dans l'ensemble, les établissements sont des installations relativement anciennes. En

moyenne, l'âge des entreprises enquêtées est de 8 ans. Plus de la majorité des établissements ont été créés depuis plus de cinq ans au moment de l'enquête, dont la moitié depuis plus de dix ans. Les établissements les plus anciens se retrouvent dans les activités de la réparation automobile et de la menuiserie bois qui témoignent d'une certaine stabilité liée en partie aux faillites ou à l'inexistence de structures concurrentes dans le secteur moderne. Le tableau 2.6 montre également que les plus récentes créations d'établissement concernent au même titre tous les secteurs. On peut penser que les dégraissages d'effectifs, réalisés dans le cadre de la restructuration de l'appareil productif, au niveau des services d'entretien des entreprises publiques et parapubliques auraient finalement abouti à la reconversion de certains travailleurs qualifiés (menuisiers, mécaniciens en particulier) dans les mêmes activités au niveau du secteur informel; à moins que ces structures aient été créées parallèlement pendant que ces entrepreneurs étaient actifs dans le secteur moderne comme ce garagiste de Yoff: *J'ai 52 ans, je suis actuellement le chef de garage des ateliers d'une entreprise multinationale. C'est ici que j'ai fait mon apprentissage de mécanique durant cinq ans, j'ai été recruté comme ouvrier par la suite et j'ai maintenant quatre ans de service. J'ai ouvert mon entreprise sur ce parc depuis près de vingt ans avec un associé français qui importait à l'époque des véhicules d'occasion, qui m'a cédé son matériel à son départ.*

TABLEAU 2.7
REPARTITION DES ETABLISSEMENTS SUIVANT PLUSIEURS
PARAMETRES D'IDENTIFICATION PAR SECTEUR D'ACTIVITE

Paramètres	Confection	Répar. Auto	Menuis Bois	Menuis. Métal	Total
Inscription aux registres des métiers					
- oui	9.7%	18.6%	23.9%	17.1%	17.4%
- non	90.3%	81.4%	76.1%	92.9%	82.6%
Utilisation d'un compte bancaire					
- oui	19.4%	16.3%	25.4%	17.1%	20.3%
- non	80.6%	83.7%	74.6%	82.9%	79.7%
Existence du téléphone					
- oui	14.5%	9.3%	16.4%	5.7%	12.6%
- non	85.5%	90.7%	83.6%	94.3%	87.4%
Statut juridique de l'établissement					
- entreprise individuelle	96.8%	90.7%	89.5%	82.8%	90.8%
- groupement d'intérêt économique	0.0%	7.0%	9.0%	8.6%	5.8%
- coopérative	3.2%	2.3%	1.5%	8.6%	3.4%
Utilisation d'un registre de commerce					
- oui	16.1%	14.0%	26.9%	25.7%	20.8%
- non	83.9%	86.0%	73.1%	74.3%	79.2%
Utilisation de la comptabilité					
- rien du tout	85.5%	93.0%	76.1%	71.4%	81.6%
- cahier de recettes et dépenses	12.9%	7.0%	23.9%	28.6%	17.9%
- comptabilité complète	1.6%	0.0%	0.0%	0.0%	0.5%

Source: Résultats de l'enquête ORSTOM réalisée par l'auteur en 1991 sur le secteur informel à Dakar

☞ **L'inscription au répertoire des métiers**

Bien que l'inscription au répertoire des métiers soit une obligation pour les entreprises artisanales, à peine 17% des entreprises le sont (tableau 2.7). Les taux les plus élevés se situent dans la menuiserie-bois et les taux les plus faibles dans la confection. L'inscription est une des conditions requises pour l'obtention des marchés publics et favorise l'accès aux stages de formation organisés à l'intention des entrepreneurs et de leurs employés par des structures nationales ou étrangères dans le cadre de programmes de promotion. Toutefois ce critère est, en général, occulté par certains ONG dans le cadre de leurs interventions.

☞ **L'utilisation d'un compte bancaire**

Seuls 20% des entrepreneurs utilisent des comptes bancaires qui leur servent la plupart du temps à conserver leur épargne. Ce sont les menuisiers bois et les tailleurs qui en utilisent le plus (tableau 2.7).

☞ **Le statut juridique**

Les établissements enquêtés sont constitués de plus de 90% d'entreprises individuelles avec un taux exceptionnel de 96.8% dans les activités de confection. Les groupements d'intérêt économiques, existants depuis peu de temps⁽¹¹¹⁾ sont inexistants au sein de cette catégorie d'activités (tableau 2.7).

¹¹¹ Les G.I.E. sont devenus depuis le début des années 90 les modes de regroupements privilégiés par les organisations non gouvernementales et les pouvoirs publics pour l'octroi de leur financements. Certains organismes d'aide

☞ Le registre de commerce

Près de 80% des établissements ne disposent pas de registre de commerce qui sont plus utilisés dans les établissements de menuiserie bois et de menuiserie métallique.

☞ L'utilisation de la comptabilité

On note des taux voisins concernant l'utilisation de la comptabilité. Au total, plus de 81% n'ont aucun document comptable (tableau 2.7). Si l'utilisation de cahiers de dépenses et de recettes est plus répandue dans la menuiserie métallique (28.6%) et la menuiserie-bois (23.9%) il faut noter l'existence d'une seule entreprise de confection utilisant une comptabilité conforme au Plan Comptable Sénégalais. Il s'agit en réalité d'une entreprise dont le patron vient de bénéficier au moment de l'enquête d'un stage de formation en gestion destiné aux petits patrons dans le cadre d'un programme de l'USAID ⁽¹¹²⁾.

Les différentes caractéristiques qui viennent d'être soulignées montrent que les logiques de fonctionnement des entreprises du secteur informel ne sont pas comparables à celles du secteur moderne. De plus certaines caractéristiques du capital humain (niveau instruction et formation) constituent des barrières à l'entrée dans le secteur moderne (privé et public), et expliquent la présence

comme la Fondation Friedrich Ebert en font une condition pour l'accès des artisans à des programmes de formation et d'amélioration des qualifications.

¹¹² Rappelons qu'il s'agit du programme américain de gestion financière au Sahel qui intervient dans le cadre des actions de promotion en faveur du secteur informel au Sénégal

importante de certaines couches de la population dans le secteur informel.

Ainsi, les caractéristiques des établissements et des entrepreneurs permettent de mieux comprendre le fonctionnement du marché du travail et les flux de main d'oeuvre dans le secteur informel.

B - SECTEUR INFORMEL ET FLUX DE MAIN D'OEUVRE.

L'offre de travail dans les activités informelles étudiées présente des caractéristiques spécifiques (1) que nous allons examiner avant de passer aux déterminants de la demande de travail (2).

1 - La structuration de l'offre de travail

Tout d'abord, il importe de préciser que la classification que nous avons établie au départ concernant le statut dans la profession était tout à fait indicative. En effet on distinguait l'aide familial, l'apprenti, l'ouvrier, le second patron et le patron. **En réalité ces divers statuts sont difficilement repérables car les apprentis, très jeunes pour la plupart, recrutés dans le cercle familial, sont difficiles à distinguer des aides familiaux. De même les ouvriers et les seconds patrons qui disposent d'une certaine qualification et d'une ancienneté appréciable, n'en sont pas pour autant des salariés.** Toutefois ce sont des statuts que l'on retrouve que le plus souvent dans les établissements d'une certaine taille (tableau 2.8).

Les tableaux 2.9A et 2.9B concentrent les caractéristiques essentielles de la main d'oeuvre employée par ces activités: ce sont

des caractéristiques démographiques, socioculturelles et économiques (annexe 3, pp 348-349).

L'âge moyen des travailleurs est de 22.5 ans. L'âge moyen paraît plus élevé dans les activités de confection et de menuiserie bois. Les travailleurs de moins 19 ans représentent plus de la moitié des effectifs de la menuiserie métallique et plus de 45% des effectifs de la réparation automobile où existe pour une proportion non négligeable de travailleurs de moins de 15 ans (8.3%).

Les travailleurs sont, à l'instar des entrepreneurs, pour la plupart originaires de Dakar avec un taux particulièrement élevé pour la menuiserie métallique (70.1%). Si les autres centres urbains constituent une origine relativement importante surtout pour les travailleurs de la réparation automobile (29.9% des effectifs), la part de la main d'oeuvre rurale demeure relativement limitée quoique non négligeable dans la confection et la menuiserie-bois où elle représente respectivement 18.2% et 15.5% des effectifs. Enfin la main d'oeuvre étrangère issue des pays voisins (Guinée, Mali, Gambie) est plus orientée dans les activités de confection comme ce fut le cas pour les patrons étrangers.

L'ethnie dominante est sans conteste celle des wolof dont la présence, majoritaire au sein de toutes les activités, est prédominante dans la menuiserie métallique et la confection. Ces deux activités sont aussi caractérisées par l'importance des travailleurs de la confrérie des mourides, malgré la majorité des Tidjanes au sein de la population.

Si on examine le tableau 2.9B, on s'aperçoit que **les apprentis constituent la part la plus importante de la main d'oeuvre** des activités

étudiées. Ils représentent près de 70% des travailleurs et près de 85% des effectifs employés. Le secteur de la menuiserie métallique concentre le plus grand nombre d'apprentis et d'aides familiaux (plus de 80%), tandis que les taux les plus faibles sont localisés dans la menuiserie-bois. La main d'oeuvre constituée de seconds patrons et d'ouvriers est relativement faible, car elle ne représente pas plus de 13 % des effectifs employés par la confection qui se révèle être l'activité qui en emploie le plus.

La main d'oeuvre étudiée dans le cadre de ces activités est relativement jeune et nombreuse. **Chaque entreprise emploie en moyenne 6 travailleurs avec des taux plus élevés dans la menuiserie métallique (7,4) et plus faible dans les activités de confection (4,4). Les établissements fonctionnant sans ou avec un seul travailleur sont rares.** Les taux les importants se situent entre 4 et 5 à 9 travailleurs (tableau 2.10).

**TABLEAU 2.10:REPARTITION DES ETABLISSEMENTS SUIVANT LA TAILLE* ET LE
SECTEUR D'ACTIVITE (1991)**

	0	1	2	3	4	5 à 9	10 et plus	Total
Confection	0 (0.0%)	0 (0.0%)	8 (12,9%)	14 (22,6%)	20 (32,3%)	18 (29,0%)	2 (3,2%)	62 (100%)
Menuiserie Bois	0 (0,0)	0 (0,0)	1 (2,3%)	6 (14,0%)	3 (7,0%)	27 (62,9%)	6 (13,9%)	43 (100%)
Menuiserie Métallique	0 (0.0)	0 (0.0)	0 (0.0)	3 (8.6%)	2 (5.7%)	23 (65.7%)	7 (14.4%)	35 (100%)
Réparation Auto	0 (0.0)	1 (1.5%)	3 (4.5%)	9 (13.4%)	16 (23.9%)	26 (38.9%)	12 (18.0%)	67 (100%)
Total	0 (0.0%)	1 (5.4%)	12 (5.7%)	32 (15.4%)	41 (19.8%)	84 (40.6%)	27 (13%)	207 100%

* Effectifs hors patrons

Source: Résultats de l'enquête ORSTOM réalisée par l'auteur en 1991 sur le secteur informel à Dakar

**TABLEAU 2.11: REPARTITION DES ETABLISSEMENTS SUIVANT LA TAILLE*PAR
SECTEUR D'ACTIVITE EN 1973-75**

	1	2	3	4	5 à 9	10 et plus	Total
Confection	1225 (36.9%)	700 (21.0%)	700 (21.0%)	350 (10.5%)	175 (5.3%)	175 (5.3%)	3325 (100%)
Reparat. auto**	0 (0.0%)	21 (6.3%)	21 (6.3%)	57 (17.2%)	174 (52.7%)	57 (17.2%)	330 (100%)
Menuis. Bois	120 (15.3%)	20 (2.5%)	80 (10.2%)	200 (25.6%)	300 (38.5%)	60 (7.6%)	780 (100%)
Menuis. Métal.	0 (0.0%)	3 (16.6%)	3 (16.6%)	0 (0.0%)	9 (50.0%)	3 (16.6%)	18 (100%)
Total	1345 (30.2%)	744 (16.7%)	804 (18.0%)	607 (13.6%)	658 (14.8%)	295 (6.7%)	4453 (100%)

* Tableau élaboré par l'auteur à partir des résultats de l'enquête artisanat 1973-75

* Pour des raisons liées aux problèmes de nomenclature, réparation auto comprend les activités de mécanique générale, de tôlerie et peinture.

Contrairement aux résultats de travaux présentés concernant ces mêmes activités dans plusieurs capitales africaines, le travail individuel indépendant est inexistant et rares sont les entreprises fonctionnant avec un seul (0.4%) ou deux travailleurs. Ces cas marginaux représentent un pourcentage de 5.8⁽¹¹³⁾. Notons que plus de 13% des entreprises ont des effectifs supérieurs à 10 personnes.

Par rapport à l'enquête artisanat de 1973-75, on assiste à un renversement de tendance en ce qui concerne la taille des établissements (tab 2.11). En effet selon ces données, les établissements fonctionnant avec une ou deux personnes étaient la règle (plus de 47%), et les établissements de plus de 10 personnes l'exception (6.6%). Donc en moins de vingt ans, la part des entreprises de plus de 10 travailleurs a doublé et celle des établissements de 5 à 9 travailleurs a presque triplé.

L'autre évolution significative concerne la répartition de la main d'oeuvre suivant le statut dans la profession (tableau 2.12). De 1973-75 à 1990-91 la part des apprentis est passée de 40 à 70% tandis que celle des patrons passait de 38 à 17 %. De même, on note une diminution de presque 50% de la part des salariés. Cette évolution est confirmée par le recensement USAID de 1988. Cependant ce dernier prenait en compte des activités commerciales et de services, qui emploient moins de main d'oeuvre et en particulier la main d'oeuvre non salariée, ce qui pourrait justifier l'écart observé avec notre enquête. De la même façon, la prise en compte dans l'enquête

¹¹³ MALDONADO note que les unités économiques fonctionnant sans apport de main d'oeuvre extérieure représentent 30, 16 et 7% des effectifs des secteurs bois, métal et réparation véhicules 4 roues à Bamako, Lomé, Nouakchott et Yaoundé; MALDONADO (1988) op. cit. p.45

artisanat 1973-75 de l'ensemble des entreprises de services et d'art semble conforter notre point de vue.

Par ailleurs, la répartition de la main d'oeuvre suivant le statut dans la profession met en évidence l'importante évolution de l'emploi non salarié (apprentis, aides familiaux et parfois ouvriers et seconds patrons) qui s'élève actuellement au total à plus de 90% pour les activités concernées. C'est la menuiserie métallique qui concentre le taux le plus faible de l'emploi salarié, soit 4.6% (tableau 2.13, annexe 3, p.350).

TABLEAU 2.12: EVOLUTION DE L'EMPLOI INFORMEL A DAKAR
SUIVANT LE STATUT DANS LA PROFESSION

	Patrons et associés	Salariés	Apprentis	Aides familiaux	Total
Enquête artisanat 1973-75*	8973 (37.9%)	5335 (22.5%)	8800 (37.1%)	593 (2.5%)	23701 (100%)
Enquête USAID 1988**	3467 (18.6%)	2468 (13.3%)	10295 (55.3%)	2394 (12.8%)	18624 (100%)
Enquête ORSTOM 1990-91	214 (17.2%)	139 (11.1%)	869 (69.9%)	21 (1.8%)	1243 (100.0)

* Ces données concernent toutes les activités artisanales de production de service et d'art localisées.

** Ce recensement comprend toutes les micro entreprises sédentaires (commerce compris)

Cette faiblesse de l'emploi salarié n'est pas spécifique à la capitale sénégalaise. Les travaux révèlent des taux inférieurs dans d'autres capitales africaines qui pourraient se révéler proches si l'on tient compte des dates des enquêtes et des activités considérées¹¹⁴. Il semble que l'évolution du niveau et de la structure de l'emploi dans ces activités de production sédentaires pourraient se retrouver ailleurs.

Le tableau 2.13 montre en outre les différents types de rémunérations perçues par les travailleurs. Globalement les salariés ne représentent qu'un faible pourcentage (9%). Les salariés à taux fixe sont plus importants dans la confection et faibles dans la réparation auto où prédomine la rémunération au pourcentage. Il importe de distinguer comme nous l'avons déjà souligné que l'ouvrier et le second patron ne sont pas automatiquement des salariés (tableau 2.14). On remarque en effet que parmi les seconds patrons, plus de 40 % ne sont pas salariés contre 8% des ouvriers qui ne perçoivent que de l'argent de poche. On peut considérer le second patron comme un apprenti de classe supérieure, en général celui qui a le plus impressionné le patron et qui est arrivé au terme de son apprentissage, en attente de s'installer à son compte ou de trouver un emploi salarié. Il demeure apprenti tant qu'il reste dans l'établissement de formation, du moins c'est le statut que lui confère son patron malgré son niveau de qualification. Cependant il est

¹¹⁴ Charmes fournit à partir de sources diverses le pourcentage des non salariés dans l'emploi informel: 87.7% à Yaoundé en 1978, 90.8% à Lomé en 1977, 87.1% à Bangui en 1982, 67.9% à Nouakchott en 1977, Charmes (1990) op. cit. pp31-32

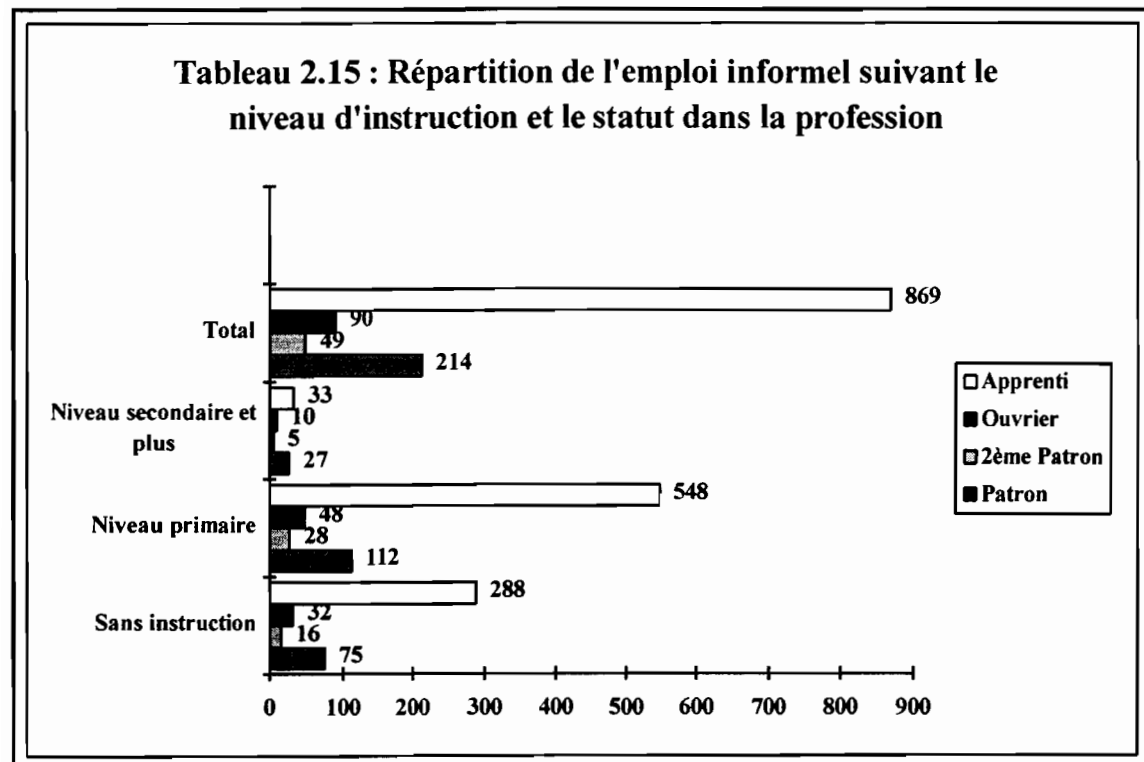
l'homme de confiance et supplée le patron dans le domaine de la production et de la formation. Ce qui laisse à ce dernier le temps de se consacrer à des tâches de direction. Par ailleurs, on peut remarquer que la main d'oeuvre appartient souvent au réseau familial. Parmi les travailleurs, une part importante provient du cercle domestique (près de 40%), traduisant une volonté des entrepreneurs de privilégier les capacités de production existants au niveau des réseaux sociaux. L'utilisation d'une main d'oeuvre temporaire est peu répandue. Dans les secteurs où elle existe (confection), elle correspond à un besoin liée à une période d'activité exceptionnelle pour l'entreprise comme l'exprime ce tailleur: *"la bonne période chez nous, c'est la veille des fêtes religieuses ou de la rentrée des classes. A ces périodes, nous prenons plus de commandes qu'on ne peut en exécuter car on ne peut refuser des clients fidèles même s'ils arrivent au dernier moment. A cette occasion, j'embauche un spécialiste de broderie pour une durée d'un mois"*. Sinon dans la plupart des cas, les entrepreneurs préfèrent rallonger les délais de livraison ou à la limite sous-traiter.

La répartition de la main d'oeuvre suivant le niveau d'instruction et le statut dans la profession montre que les apprentis et les aides familiaux constituent le contingent le plus significatif quel que soit le niveau d'instruction considéré. C'est chez les ouvriers et seconds patrons qu'on trouve les taux les plus faibles de *sans instruction* (tableau 2.15, annexe 3, p. 351).

Au vu des résultats du tableau 2.16, on pense que la taille des établissements est déterminée non seulement par l'attraction exercée par le type d'activité mais aussi l'ancienneté car plus de 80% des établissements utilisant plus de 10 employés ont plus de 4 ans d'ancienneté, dont plus du tiers existant depuis plus de 10 ans. Les

établissements les plus récents emploient une main d'oeuvre moins importante (annexe 3, p. 351).

Après avoir analysé le niveau et la structure de l'offre de travail, voyons quels sont les déterminants de la demande de travail.



Source Résultats de l'enquête ORSTOM réalisée par l'auteur en 1991 sur le secteur informel à Dakar

2 - Les logiques de structuration de la demande de travail

Le tableau 2.17 montre le degré d'utilisation de la main d'oeuvre en fonction du niveau de l'investissement de production. **Il semble que l'évolution de la main d'oeuvre suit celle du niveau de capital technique.** En effet, c'est dans les établissements où les niveaux d'investissement sont plus importants que l'on retrouve une main d'oeuvre plus abondante. Dans la première classe dont le niveau d'investissement est relativement faible (moins de 55 000F.CFA) la majorité des entreprises (60 %) utilisent 1 à 4 employés. Dans la classe suivante ce sont les établissements de 5 à 9 employés qui prédominent. Dans la troisième près de 55% des établissements fonctionnent avec 4 personnes maximum. Dans l'avant dernière et la dernière classe, la tranche dominante reste celle des établissements de 5 à 9 employés. Doit on en conclure que l'élévation du niveau de capitalisation fait baisser le niveau de l'emploi? On ne peut pas apporter de réponse tranchée à cette question à première vue car la corrélation n'est que partielle.

Plus précisément, si l'on examine l'évolution de la composition de la main d'oeuvre en fonction de celle du niveau de capitalisation on peut noter que l'utilisation de la main d'oeuvre non salariée est relativement insensible par rapport à l'élévation du niveau du capital technique (tableau 2.18). Les apprentis en particulier représentent la même proportion de la main d'oeuvre dans la première, troisième et dernière classe. Cependant, l'utilisation de la main d'oeuvre salariée, en particulier les ouvriers augmente de façon significative avec le niveau de capitalisation, comme l'indiquait NIHAN (1982) l'embauche

d'ouvriers qualifiés commence à se faire sentir dès qu'un certain niveau de capital technique est atteint (tableau 2.18, annexe 3, p.352).

TABLEAU 2.17: REPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SUIVANT LE NIVEAU D'INVESTISSEMENT DE PRODUCTION ET L'EMPLOI

	1 à 4 emplois	5 à 9 emplois	10 emplois et +	Total
I < 55 000	24 60% (27.9%)	10 25% (10.6%)	6 15% (2.2%)	40 100% (19.3%)
55 000. ≤ I < 100 000	15 50% (17.4%)	13 43.3% (13.8%)	2 6.7% (7.4%)	30 100% (14.5%)
100 000 ≤ I < 250 000	29 54.7% (33.7%)	19 35.8% (20.2%)	5 9.4% (18.5%)	53 100% (25.6%)
250 000 ≤ I < 750 000	14 26.9% (16.3%)	31 59.6% (33.0%)	7 13.5% (25.9%)	52 100% (25.1%)
I ≥ 750 000	4 12.5% (4.7%)	21 65.6% (22.3%)	7 21.9% (25.9%)	32 100% (15.5%)
Total	86 41.5% 100%	94 45.4% 100%	27 13.1% 100%	207 100% 100%

Il s'agit de la distribution de 207 entreprises suivant le niveau d'investissement de production et l'emploi. On note par exemple qu'il existe **24** entreprises dont l'effectif varie entre 1 et 4 emplois et qui ont un niveau d'investissement inférieur à 55 000 FCFA (année 1991). Parmi les 40 entreprises dont le niveau d'investissement est inférieur à 55 000 FCFA (année 1991), **60%** ont un effectif compris entre 1 et 4 emplois. Parmi les 86 entreprises dont l'effectif est compris entre 1 et 4 emplois, **27,9%** ont un niveau d'investissement inférieur à 55 000 FCFA (année 1991).

Source: Résultats de l'enquête ORSTOM réalisée par l'auteur en 1991 sur le secteur informel à Dakar

On peut dire que globalement l'analyse en fonction de la croissance du niveau de capital technique révèle une structure de l'emploi au niveau de ces activités relativement stable. **En effet, la demande de travail semble régie par une double rationalité.**

La première, qui procède d'une rationalité économique, suppose l'embauche de travailleurs qualifiés dès lors que ce type de compétence s'avère nécessaire pour améliorer les performances de l'entreprise. Cette catégorie de main d'oeuvre est rémunérée en espèces en fonction d'une périodicité et d'une modalité définie d'un commun accord avec le patron.

La seconde, socioculturelle et moins objective, justifie que les entrepreneurs continuent d'embaucher des apprentis même au delà d'un niveau optimal. Toutefois, le niveau et la structure de l'emploi semblent correspondre aux conditions techniques de production et aux conditions de marché.

Quels que soient les déterminants du recrutement des apprentis, le secteur informel participe à l'amélioration du capital humain.

C - SECTEUR INFORMEL ET CAPITAL HUMAIN

Le capital humain peut être défini comme l'ensemble des biens et services qui, incorporés dans l'individu, permettent d'accroître la productivité du travail humain. Il s'agit pour l'essentiel de l'éducation et de la santé. La théorie du capital humain fut développée au début des années 1960 par SCHULTZ et BECKER (1962) à partir de l'idée

selon laquelle les écarts de gains sont causées par des dotations individuelles différentes en capital humain. Ils considèrent que d'une part il existe un lien entre le niveau d'éducation d'un individu et sa productivité dans l'emploi et, d'autre part, les entreprises ayant un comportement de maximisation du profit, rémunèrent le travail à sa productivité marginale. Par conséquent deux individus, à niveau de capital humain identique, auront la même rémunération quel que soit le segment du marché du travail où ils se situent, toutes choses égales par ailleurs.

Il existe plusieurs procédés d'acquisition du capital humain parmi lesquels la formation en cours d'emploi et l'éducation formelle.

Pour la formation en cours d'emploi, on considère qu'un travailleur peut augmenter sa productivité en acquérant de nouvelles qualifications tout en continuant à travailler (apprentissage). Cette formation induit des coûts relatifs à la valeur du temps et de l'effort fourni par la personne en question, au coût de l'enseignement fourni et aux équipements et matériaux utilisés lors de cette formation. L'analyse distingue la formation générale et la formation spécifique qui accroît la productivité d'un montant plus important dans les entreprises qui les fournissent. Toutefois la plupart des formations en cours d'emploi sont assimilables à des formations spécifiques car elles augmentent d'abord la productivité d'un montant plus important au sein des entreprises qui les dispensent.

La principale différence entre formation en cours d'emploi et éducation formelle réside dans l'organisme qui est chargée de dispenser. L'éducation formelle s'acquiert au sein du système scolaire

défini comme une institution spécialisée dans la production d'éducation.

Parmi les modes de transmission de connaissance, c'est la production d'éducation formelle qui fut la plus étudiée par les économistes. Dans les pays du Tiers monde, les analyses ont toujours cherché à déterminer ses coûts, son rendement et son efficacité. Le Sénégal, à l'instar de la plupart des pays africains, a mis en place après son accès à l'indépendance des politiques et des structures éducatives et de formation professionnelle, calquées sur les modèles des pays développés, qui se sont progressivement révélées inadaptées à ses besoins et ses ressources. Malgré l'importance des ressources nationales consacrées à cette politique (plus de 30% du budget national), les résultats sont loin d'être satisfaisants. Selon un rapport de la Banque Mondiale cité par Réal Lavergne (1987), on estimait en 1981, qu'en moyenne 10% des adultes au Sénégal savaient lire et écrire le français, tandis que seuls 12% des adolescents allaient à l'école secondaire⁽¹¹⁵⁾. L'offre de main d'oeuvre qualifiée issue de la stratégie s'est révélée inadaptée par rapport aux besoins de l'économie nationale: le Sénégal compte aujourd'hui plus de 3.000 chômeurs, titulaires d'un diplôme de maîtrise de discipline universitaire selon les sources les moins alarmistes⁽¹¹⁶⁾.

La crise des années 80 et les politiques d'ajustement n'ont guère épargné le système éducatif déjà essoufflé par une réduction de ses ressources financières conjuguée à une croissance anarchique des

¹¹⁵ Ces sources de la Banque Mondiale sont citées par R. LAVERGNE (1987) *l'aide au développement du Canada au Sénégal* Institut Nord-Sud.

¹¹⁶ Cf l'article paru dans *le Monde* "L'angoisse d'une année blanche au Sénégal", 7 Janvier 1993, p.14

élèves et étudiants. Dans ce contexte, les recherches menées depuis le début des années 80 ont permis de mesurer l'importance du secteur informel comme alternative efficiente en ce qui concerne la transmission et l'acquisition de connaissances et des compétences. Ce rôle prépondérant du secteur informel dans la formation du capital humain s'est considérablement accentué cette dernière décennie compte tenu de la persistance de la crise économique et sociale. Cette crise, qui touche en particulier les classes les plus défavorisées de la population, a démontré en ce qui concerne l'éducation et la formation, les limites de la capacité de l'Etat de prendre en charge les besoins de base des populations. Donc, il nous semble utile de souligner dans ce paragraphe la nature de l'apprentissage technique (2) et la structure de sa demande (1) dans le secteur informel à Dakar.

1 - La structure de la demande d'apprentissage

Nous avons déjà noté dans le paragraphe précédent que les activités étudiées avaient recours à une main d'oeuvre salariée même si cette dernière restait très faible en proportion de la main d'oeuvre totale employée. Par conséquent, le recours à la main d'oeuvre non salariée demeure la pratique la plus courante en matière d'utilisation de main d'oeuvre. De la même façon, la comparaison de nos résultats avec ceux de l'enquête sur les structures et l'exploitation de l'artisanat réalisé en 1973-75 traduit une modification sensible de la structure de la main d'oeuvre au profit des apprentis qui constituent dorénavant l'écrasante majorité des travailleurs.

Concernant leurs caractéristiques, on peut noter que plus de 80% des apprentis ont un âge compris entre 15 et 24 ans, les

apprentis de moins de 15 ans représentent à peine 10% et sont plus concentrés dans la menuiserie bois tandis que les apprentis les plus âgés se retrouvent plus dans la réparation automobile (tableau 2.19, annexe 3, p. 353). La menuiserie métallique utilise rarement des apprentis âgés de plus de 25 ans (4.3%)

Les apprentis dakarois ont en grande majorité suivi des études primaires (63.1%), et même quelques rares fois des études secondaires (3.8%) (tableau 2.15, annexe 3, p. 351) contre 49.4% et 7.4% dans l'enquête artisanat en 1973-75⁽¹¹⁷⁾ . Cette croissance du nombre d'ex-scolarisés traduit une fois de plus le rôle des activités informelles dans la formation des jeunes urbains rejetés par le système éducatif officiel.

Si les apprentis n'ont en majorité pas de relation de parenté avec le patron (tableau 2.20), il demeure qu'une part assez importante est issue du milieu familial de l'entrepreneur (39.1%).

Les apprentis se retrouvent dans tous les types d'établissements quels que soient le niveau d'investissement et la taille de ces derniers. Cependant, ils sont plus concentrés au niveau des unités dont le niveau d'investissement est compris entre 250 000 et 749 900 F.CFA (tableau 2.18) et celles dont la taille varie entre 5 et 9 employés (tableau 2.8) . De la même façon, ils sont très attirés par les quatre activités avec un taux exceptionnel pour la menuiserie métallique, soit presque 80% de la main d'oeuvre et 92% des employés (tableau 2.10).

¹¹⁷ Op. cit. pp.115-116

Malgré l'évolution du niveau d'instruction observée chez les apprentis, la nature de l'apprentissage reste la même

2 - La nature de l'apprentissage

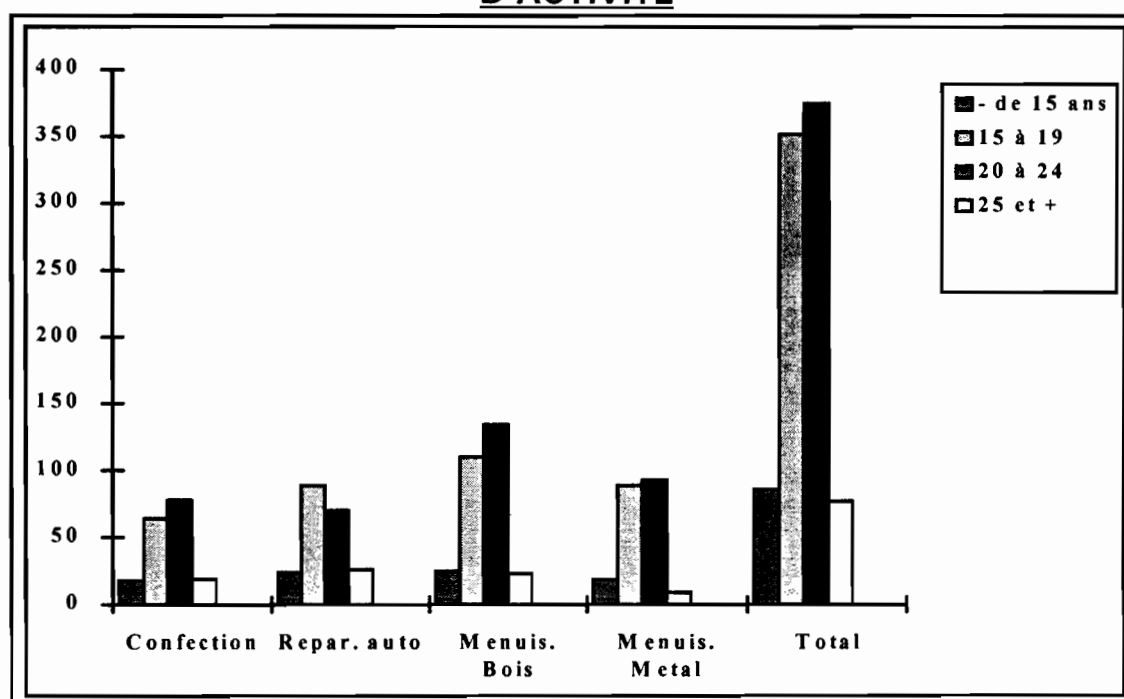
L'apprentissage dans le cadre de ces activités est une forme extra scolaire d'acquisition de connaissances qui fait rarement l'objet d'un accord écrit. Parmi les patrons et employés enquêtés, aucun n'a jamais signé de contrat d'apprentissage ni avec son ancien maître ni avec ses apprentis. Formellement, le contrat d'apprentissage existe dans la législation du travail et dans le code du travail. C'est un acte par lequel un chef d'entreprise s'engage à donner une formation professionnelle à une personne, tenue de se conformer aux instructions de son maître. Ce contrat ne fait l'objet ni de frais d'enregistrement ni de paiement de timbre. Pourtant selon les statistiques de l'Inspection Régionale du Travail de Kaolack, seuls 36 contrats ont été enregistrés de 1969 à 1989. Ces contrats exceptionnels sont établis à la demande des parents souhaitant bénéficier d'une allocation auprès de la Caisse de Sécurité Sociale en vertu de l'article 22 de la loi 73-37 du 31/07/1973 portant code de la Sécurité sociale.

Au demeurant, le processus d'apprentissage reste essentiellement empirique quant à sa pédagogie: il repose essentiellement sur les capacités de l'apprenti à regarder et à apprendre à reproduire les instructions essentielles du patron⁽¹¹⁸⁾ . Sa durée peut être quelquefois excessivement longue, en particulier pour

¹¹⁸ Exceptées les unités de petites tailles, ce rôle de formateur est dans la pratique souvent dévolu au 2ème patron.

ceux qui n'ont pas les moyens de se mettre à leur compte ou de trouver un emploi salarié une fois les compétences acquises. Un menuisier se rappelle : *"quand j'ai fini ma formation, je suis resté avec mon patron pour parfaire mes connaissances. Je ne l'ai quitté qu'après 18 ans durant lesquels je n'ai jamais été salarié"* . De même, certains apprentis ayant acquis leurs compétences dans le secteur moderne y sont restés toute la durée nécessaire pour se faire embaucher.

TABLEAU 2.19: REPARTITION DES APPRENTIS ET AIDES FAMILIAUX SUIVANT LES TRANCHES D'AGE PAR SECTEUR D'ACTIVITE



Source: Résultats de l'enquête ORSTOM réalisée par l'auteur en 1991 sur le secteur informel à Dakar.

**TABLEAU 2.20: REPARTITION DES APPRENTIS ET AIDES
FAMILIAUX SUIVANT LE LIEN DE PARENTE AVEC LE PATRON PAR
SECTEUR D'ACTIVITE**

Type de lien de parenté avec le patron	Confection	Réparation Auto	Menuiserie Bois	Menuiserie Métal	Total
- parent proche	42 19.2% (23.5%)	51 23.3% (24.4%)	80 36.5% (27.4%)	46 21.0% (21.9%)	219 100% (24.6%)
- parent éloigné	30 23.3% (23.3%)	21 16.3% (10.0%)	25 19.4% (8.6%)	53 41.1% (25.2%)	129 100% (14.5%)
- aucun lien de parenté	107 19.7% (58.9%)	137 25.3% (65.6%)	187 34.5% (64.0%)	111 20.5% (52.9%)	542 100% (60.9%)
Total	179 20.1%	209 23.5%	292 32.8%	210 23.6%	890 100%

Ce tableau représente la distribution de 890 apprentis et aides familiaux suivant le lien de parenté et le secteur d'activité. On note qu'il existe **42** apprentis et aides familiaux qui sont de parents proches du patron dans le secteur de la confection. Parmi les 219 apprentis et aides familiaux qui sont des parents proches du patron, **19,2%** sont localisés dans la confection. Parmi les 179 apprentis et aides familiaux employés par la confection, **23,5%** sont des parents proches de leurs patrons.

Source: Résultats de l'enquête ORSTOM réalisée par l'auteur en 1991 sur le secteur informel à Dakar.

Auparavant, les apprentis étaient, prioritairement recrutés dans le cercle familial, ethnique ou confrérique. Compte tenu de l'importance de la demande ces dernières années, les conditions de recrutement sont devenues plus sélectives et se traduisent concrètement dans la plupart des cas par une mise en place de *barrières à l'entrée*. A ce propos notons que le phénomène a été constaté par MALDONADO (1987) dans d'autres capitales africaines. Selon ce dernier, trois hypothèses étaient envisageables par les patrons pour faire face à l'excès de demande:

- élever le prix de la formation ou le niveau minimal de scolarité exigé pour les futurs candidats;
- augmenter le nombre de recrues afin de maximiser les revenus générés par l'apprentissage, ce qui inévitablement détériore la qualité de l'apprentissage;
- ou enfin réduire les rémunérations accordées aux apprentis.

La mise en oeuvre de ces mécanismes d'ajustement est difficilement réalisable (tout au moins en ce qui concerne les deux premières hypothèses) dans le cas du Sénégal pour au moins deux raisons.

La première c'est que contrairement à d'autres pays africains comme le Cameroun ou le Togo, l'apprentissage est gratuit en règle générale. Seuls certains patrons d'établissements de confection exigent une rémunération pour la formation qu'ils dispensent. Naturellement ce sont des entrepreneurs en général formés dans des centres spécialisés de type conventionnel comme l'Institut de Coupe et de Mode de Dakar. Ils représentent environ 16% des

entrepreneurs. Leurs cycle de formation d'apprentis, circonscrit dans la durée et dans le contenu, contrairement aux autres secteurs et aux autres entreprises de confection, est composée à la fois d'une partie théorique et d'une partie pratique. Dans ces cas marginaux, la formation représente une part importante de l'activité de l'entreprise car le tarif est variable de 2.000 à 10.000 FCFA par mois selon la localisation géographique et la renommée du patron. C'est notamment le cas de cette couturière installée dans le village artisanal de Kaolack: *"je dispose ici de cinq machines à coudre, j'ai 23 élèves couturières qui ne sont pas malheureusement toutes assidues à cause des travaux domestiques... Ces absences entraînent une baisse de mon chiffre d'affaires...., l'apprentissage en broderie coûte 2 500 F.CFA et l'apprentissage en couture 2 000 F.CFA.* Notons que dans ces mêmes établissements le patron observe très souvent une distinction entre *les élèves* (ceux qui payent leur formation) et *les apprentis* (qui ne payent pas).

La seconde raison est essentiellement liée à l'ancrage des patrons sur des bases endogènes liées à la structuration actuelle de la zone urbaine sénégalaise en réseaux ethniques ou confrériques. Cette contrainte affecte quelquefois le choix de l'entrepreneur car il demeure un critère non négligeable pour le recrutement de la main d'oeuvre non salariée. Selon ce menuisier métallique de Kaolack: *quand on s'installe quelque part, on vous apporte aussitôt des enfants qui ne vont plus à l'école. Ce sont en général des parents ou des amis qui nous les recommandent. On ne peut pas les refuser. Cependant je ne prends jamais un gosse qui vient seul ou qui quitte un autre atelier pour le mien, c'est en général un mauvais élément.* Cette seconde raison n'est d'ailleurs pas indépendante de la première. En somme,

cette pléthore d'apprentis demeure une réalité face à laquelle les patrons réagissent, mais de façon indirecte. Nous y reviendrons dans le cadre des mutations affectant le système d'apprentissage.

Conclusion de la section I

Les entrepreneurs ont entre 35 et 39 ans en moyenne, ils sont originaire de Dakar et des autres centres urbains. La plupart d'entre eux ont été formés sur le tas et ont un niveau d'instruction relativement faible.

Les établissements, en général des entreprises individuelles, malgré leur relative stabilité, ils ne sont pas inscrits au répertoire des métiers, ne disposent pas de comptabilité et utilisent rarement les comptes bancaires. Les travailleurs que l'on retrouve dans ces établissements plus jeunes que les entrepreneurs. Comme ces derniers ils sont originaires de Dakar et sont en majorité des apprentis. Malgré leur niveau d'instruction plus élevé, ils continuent de subir une formation qui, dans sa nature, reste invariable. Les caractéristiques, le niveau et la structure de l'emploi informel montrent à l'évidence que le volume de l'emploi dans le cadre de ces activité n'est pas uniquement déterminé par la confrontation entre l'offre et la demande de travail. D'autres facteurs peuvent intervenir: à savoir les capacité d'absorption des autres secteurs (moderne et rural), la qualité des structures de formation professionnelle, les liens communautaires etc.

Les caractéristiques relatives aux niveaux de formation et d'instruction des entrepreneurs traduisent l'existence de barrières à l'entrée aussi bien dans les autres secteurs qu'à l'intérieur des activités informelles. Elles mettent en exergue le rôle central du secteur informel dans l'absorption d'une main d'oeuvre urbaine spécifique: celle qui est rejetée par le secteur moderne (système éducatif traditionnel ou de production et d'échange) ou qui ne peut y accéder.

Cette fonction sociale du secteur informel demeure l'objectif prioritaire qui lui est assignée par les organisations internationales en cette période de crise. Toutefois ses capacités d'absorption se heurtent bien des fois aux difficultés de financement.

SECTION II - SECTEUR INFORMEL ET FINANCEMENT DE L'ACTIVITE

L'analyse économique considère, en général, que l'intensité capitaliste des entreprises est un des éléments déterminants de leur croissance. Par ailleurs, leur développement par le biais d'une augmentation du capital technique est en partie lié à l'accès aux moyens de financement disponibles. Afin de comprendre les difficultés d'accès des entrepreneurs aux sources de financement institutionnelles (B), nous allons souligner, à travers l'évaluation de la structure et du niveau du capital les difficultés théoriques et pratiques autour de la controverse sur l'accumulation de capital (A).

A - STRUCTURE NIVEAU ET ACCUMULATION DU CAPITAL

Considérons d'abord les méthodologies d'évaluation du capital technique immobilisé (1) avant de déterminer sa structure et son niveau (2) pour aborder le débat relatif à l'accumulation de capital dans le secteur informel (3).

1 - Evaluation du capital technique immobilisé

Pour évaluer la valeur du capital technique immobilisé par les unités de production, nous avons exclu le capital circulant, car, dans la plupart des entreprises, la production s'effectue à partir des commandes, ce qui limite l'importance des stocks de matières premières et de produits finis. Finalement, nous n'avons retenu que le capital technique fixe qui distingue les investissements de production (machines, outils, et mobilier de travail) des investissements d'installation (coûts relatifs à l'acquisition du local, aux constructions

et aux aménagements et branchements aux réseaux de distribution d'eau, d'électricité et de téléphone). Les estimations de ces différents éléments de l'investissement d'installation varient suivant le fait que l'entrepreneur est locataire ou propriétaire. Si l'entreprise dispose d'un véhicule, sa valeur est incluse dans l'actif immobilisé.

Il est évident que l'évaluation du capital technique pose des difficultés qu'on ne peut occulter. En effet il paraît irréaliste d'additionner des biens capitaux ayant une existence temporelle différente; par conséquent, il convient de tenir compte de leur dépréciation liée à l'usure du temps. Ainsi, les chercheurs utilisent en général trois méthodes pour déterminer la valeur actuelle du capital immobilisé.

☞ La première est basée sur la méthode d'actualisation qui permet d'évaluer le capital à prix constants par rapport à sa valeur au moment de l'acquisition.

☞ La seconde méthode consiste à appliquer des taux linéaires de dépréciation du capital, sur une période de référence donnée, à la valeur réelle de l'équipement au moment de l'achat pour estimer la valeur actuelle du capital immobilisé.

☞ La troisième méthode d'estimation, celle que nous avons adoptée, consiste à demander directement aux entrepreneurs une estimation de la dépréciation en évaluant la valeur de revente du capital immobilisé. Cependant nous ne pouvons occulter les biais relatifs aux déclarations des entrepreneurs qui du reste, sont informés sur les prix en vigueur concernant le matériel d'occasion.

Après ce choix méthodologique, il importe de préciser la structure et le niveau observés dans les établissements.

2 - Niveaux et structures du capital technique fixe.

Comme nous venons de le présenter, nous avons cherché à évaluer le niveau de capital technique fixe au niveau de chaque entreprise en termes monétaires. Cette évaluation est, certes pratique mais, en revanche, elle pose des problèmes au niveau économique pour l'appréciation de la rentabilité du capital. En effet, nous pouvons avoir des entreprises avec des niveaux équivalents de capital technique et des niveaux technologiques tout à fait différents. Par la suite, pour simplifier, nous ferons l'hypothèse que les entreprises qui ont un même niveau de capital technique disposent de la même technologie.

Il ressort des observations statistiques que le niveau moyen de capital technique fixe est de 529 000 F. CFA dont 428 000 consacrés aux investissements de production. L'ensemble de l'échantillon dispose d'un montant global de 110 millions de F.CFA de capital technique fixe dont 89 millions pour les investissements de production.

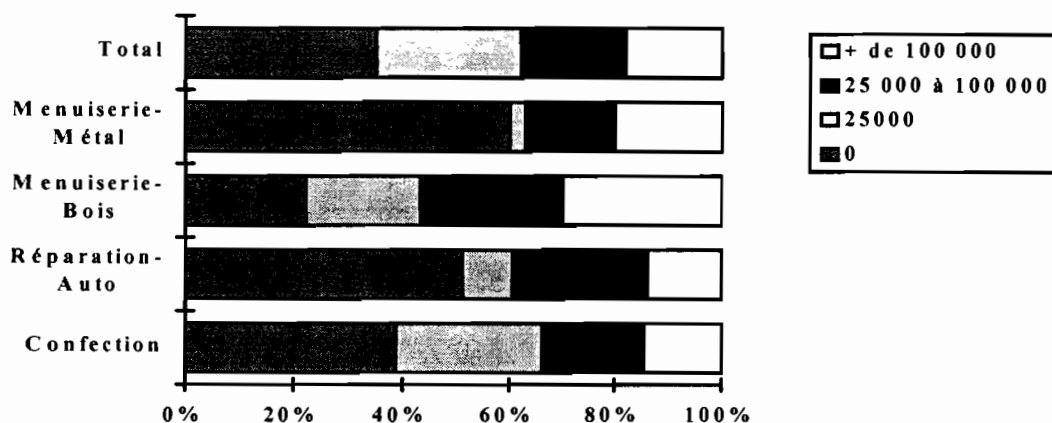
On constate sur le tableau 2.21 que le niveau de capital technique fixe varie fortement en distribution inter et intrasectorielle. On obtient pour l'ensemble de l'échantillon des coefficients de dispersion de 2.4 pour les investissements de production et 1.6 pour les investissements d'installation. Une des raisons de cette forte dispersion est certainement le faible niveau de capital d'un nombre relativement important d'entreprises. En effet, la répartition des établissements suivant le niveau d'investissement de production indique qu'un cinquième des unités de production qui constituent la

première classe ($Inv < 55\,000$ F. CFA) travaillent avec des moyens restreints; tandis que d'autres, dans la dernière classe ($Inv > 750\,000$ F.CFA) sont assimilables à des petites industries car elles sont dotées d'un équipement important pouvant aller jusqu'à $5\,500\,000$ F.CFA.

TABLEAU 2.21: REPARTITION DES ETABLISSEMENTS SELON LE NIVEAU D'INVESTISSEMENT DE PRODUCTION PAR SECTEUR D'ACTIVITE (F CFA 1991)

	Confection	Réparation auto	Menuiserie bois	Menuiserie Métal	Total
0 < I ≤ 55 000	8 12.9%	10 23.3%	22 32.8%	0 0.0%	40 19.3%
55 000 < I ≤ 100 000	10 16.1%	12 27.9%	8 12%	0 0.0%	29 14.0%
100 000 < I ≤ 250 000	19 30.7%	9 20.9%	17 25.3%	8 22.9%	41 25.6%
250 000 < I ≤ 750 000	17 27.4%	9 20.9%	7 10.5%	19 54.2%	42 25.1%
I > 750 000	8 12.9%	3 7%	13 19.4%	8 22.9%	32 15.5%
Moyenne	379 466	217 773	548 482	544 257	428 446
Ecart type	459 499	280 074	1 060 260	397 346	694 039

**Tableau 2.22: Répartition des établissements
suivant le niveau d'investissement
d'installation par secteur**



A l'intérieur de chaque secteur d'activité la dispersion du capital technique est variable: les coefficients de dispersion sont de 1.9 pour la menuiserie bois, 1.2 pour la confection et la réparation auto, et 0.7 pour la menuiserie métallique ce qui incite à relativiser les moyennes obtenues.

Ces dispersions montrent que l'équipement minimum nécessaire à la production est variable selon le secteur d'activité. En effet on constate qu'il existe une relation entre le niveau d'investissement et le secteur d'activité. Si on considère trois classes ($Inv < 100\ 000$, $100\ 000 < Inv < 250\ 000$ et $Inv > 250\ 000$), le test de Chi deux donne une valeur de $p < 0.05$ et une valeur élevée du Chi deux permet de rejeter l'hypothèse d'indépendance entre le niveau d'investissement et la nature de l'activité.

☞ Dans la confection, alors que le niveau moyen d'investissement de production est de 380 000 F.CFA, près de 60% des établissements ont un niveau de capital inférieur à 250 000 F.CFA.

☞ Pour la réparation-auto, le niveau moyen de l'investissement de production est de 218 000 F. CFA alors que 51% ont un niveau d'investissement inférieur à 100 000 F. CFA.

☞ Dans la menuiserie-bois qui est le secteur le plus capitalistique, la dispersion est plus importante car, si le niveau moyen est de 548 000 F. CFA, on note que près de 70% des entrepreneurs ont un niveau d'investissement de production inférieur à 250 000 F.CFA, dont près de la moitié fonctionne avec un niveau d'actif inférieur à 55 000 F.CFA.

☞ Enfin dans la menuiserie-métallique où il y a une moindre dispersion, il n'existe aucun établissement avec un niveau d'investissement inférieur à 100 000 F.CFA et seuls 23% des établissements fonctionnent avec des investissements de production d'une valeur inférieure à 250 000 F. CFA. On peut considérer que dans ce secteur particulier, le capital technique fixe peut constituer une barrière à l'entrée très importante car l'investissement minimum représente près de trois mois de SMIG. On peut noter que le choix d'une technologie plus élaborée et difficilement accessible compte tenu du prix relatif du capital contribue à expliquer le niveau moyen relativement élevé du capital technique dans la menuiserie-métallique et la menuiserie-bois.

Dans la théorie micro-économique traditionnelle, les choix technologiques de l'entrepreneur, compte tenu des ressources dont il

dispose, sont déterminés par le rapport des prix du travail et du capital . Il est évident que d'autres contraintes objectives jouent un rôle déterminant, en l'occurrence l'accessibilité et la disponibilité des biens capitaux ainsi que les coûts liés à leur utilisation.

Hormis la nature de ces activités, la demande qui constitue un des éléments déterminants de la croissance de ces unités de production demeure un facteur explicatif non négligeable. En effet toute modification importante de la qualité du produit exige un saut technologique dont le coût minimum est élevé même sur le marché d'occasion.

Concernant les investissements d'installation, on peut noter que près de 40% des entrepreneurs n'en ont pas réalisé. Parmi ces derniers on trouve par ordre décroissant les tailleurs les réparateurs auto, les menuisiers métalliques et les menuisiers bois (tableau 2.22).

☞ Les tailleurs sont pour la plupart installés dans des emplacements localisés sur les marchés appartenant à la municipalité ou des personnes privées ou bien en location chez des particuliers. Leurs investissements concernent le plus souvent des aménagements intérieurs (installation de vitrines et décoration).

☞ Les réparateurs auto travaillent le plus souvent en plein air compte tenu de l'espace dont ils ont besoin. Ils construisent en général des installations sommaires (clôture, abri) car ils sont souvent les plus ciblés par les mesures de déguerpissement compte tenu des nuisances que leurs activités occasionnent.

☞ Enfin pour les menuisiers bois et métal le coût élevé des machines requiert des locaux plus sûrs et relativement fonctionnels.

Si on ajoute à cela le coût élevé des branchements sur les réseaux de distribution d'eau, d'électricité et de téléphone, on comprend aisément que les investissements d'installation soient plus élevés dans ces deux secteurs.

Au cours de son étude sur le secteur informel de Dakar en 1977, Van DIJK indique que le montant moyen investi pour l'achat des machines et des outils était de 159 000F.CFA environ⁽¹¹⁷⁾. **Toutefois, les indications de l'auteur concernant l'évaluation du capital fixe immobilisé sont confuses.**

Il indique d'une part *les investissements variables actuels: la somme des valeurs au moment de l'interview des outils des matières premières et des produits finis en stock s'élève en moyenne à 71 000 F CFA et les investissements fixes actuels: idem, des machines éventuelles et des moyens de transport à 87 700 F CFA* " ⁽¹¹⁸⁾.

Et d'autre part il annonce que " *l'investissement actuel moyen s'élève aujourd'hui à 88 000F CFA pour les machines légères et 71.000 F CFA pour les outils*" ⁽¹¹⁹⁾.

Finalement, nous ne disposons pas d'assez d'éléments pour effectuer des comparaisons concernant l'évolution des niveaux de capital technique fixe. Nous serons confrontés aux mêmes difficultés pour trancher sur l'existence ou non d'une accumulation de capital dans le secteur informel.

¹¹⁷ VAN DIJK (1986) op. cit. p. 49

¹¹⁸ ibid. p.155, Annexe 1: les variables les plus importantes de l'enquête à Dakar et p. 156; et les explication des variables de l'annexe 1

¹¹⁹ idem p.49

3 - La question de l'accumulation de capital

La problématique de l'accumulation du capital dans les activités informelles préoccupe tous les chercheurs, tant au niveau théorique qu'au niveau d'éventuelles interventions que les Etats pourraient mettre en oeuvre. Les travaux empiriques réalisés en Afrique noire démontrent que les conclusions sur les possibilités et les niveaux d'accumulation varient d'un auteur à l'autre. Ces divergences découlent naturellement de la méthodologie de collecte et d'interprétation des données. Cependant il existe une certaine convergence de vue quant à la coexistence au sein de l'informel de deux sous-ensembles malgré les critères de distinction utilisés par les auteurs: un premier évolutif, de transition, moderne ou intermédiaire composé d'établissements porteurs d'une dynamique de croissance où on peut observer une accumulation progressive de capital et dont le fonctionnement est qualifié par certains de mode de reproduction élargi; et un second sous ensemble qualifié d'involutif,⁽¹²⁰⁾ végétatif, de subsistance , résiduel ou traditionnel constitué d'entreprises au sein desquelles l'accumulation du capital est très faible, voire nulle et dont le fonctionnement s'apparente à une reproduction simple.

Les divergences portent davantage sur l'importance relative de chacun de ces sous-ensembles. Pour certains tenants de l'approche en termes de petite production marchande, la reproduction simple

¹²⁰ Cette notion d'involution a été vulgarisée par GEERTZ (1968). La théorie de l'involution, basée sur une technologie stationnaire et une baisse de la productivité du travail, traduit le fait qu'un nombre plus important de personnes offrent une même quantité de produits. Ce terme fut l'objet d'une critique virulente de la part d'ALAIN MORICE qui mentionne que: " *le terme involutif est ici le terme même du non concept. En biologie, c'est très précis: l'involution, c'est le redéploiement interne. En économie, selon les besoins de la démonstration, on appellera involutive l'activité qui régresse ou celle qui végète, ce qui n'est pas identique. Cf. A. MORICE(1982): "L'empire de l'empirisme" in DEBLE , HUGON et al. (1982) op. cit. p.265*

serait le mode dominant dans le secteur informel. C'est le cas de De MIRAS (1987)⁽¹²¹⁾ qui considère qu'il y a *accumulation de capital lorsque la destination productive du surplus envisagé ici est atteinte de façon continue et significative; il y aura alors, en corollaire, reproduction élargie de l'activité*⁽¹²²⁾. Se basant sur ses travaux empiriques à Abidjan en 1976 dans la menuiserie, la boulangerie, la réparation auto et la confection, il considère que la petite production marchande (ou secteur non structuré ou informel car échappant au contrôle des pouvoirs publics), répondait largement (mais pas exclusivement) à la logique de la reproduction simple. Il précise que la reproduction simple du secteur de subsistance impose que soit vérifiée l'équation suivante: *résultat brut de l'exploitation de l'atelier = revenu disponible du ménage*. Cette égalité induit trois corollaires.

- *La formation brute dans l'atelier est nécessairement limitée si l'essentiel du résultat d'exploitation passe en consommation domestique.*

- *La formation brute hors de l'atelier, c'est-à-dire celle qui pourrait se développer à côté de l'unité informelle observée est au mieux de type informel, elle aussi. Autrement dit, la multiplication des micro-investissements, quand ils existent chez un même agent, n'est pas synonyme d'accumulation élargie mais d'une extension de l'informel, sans accroissement significatif du revenu.*

- *Le niveau de la consommation du ménage se situe à un niveau de subsistance; il n'y a pas une préférence pour la consommation qui limiterait d'autant la propension à épargner: le niveau de revenu est*

¹²¹ DE MIRAS (1987): "De l'accumulation du capital dans le secteur informel" in *Cahiers des Sciences Humaines*, ORSTOM, vol.23 ,n°1 , pp.49-74

¹²² Ibid. p.52

tel que l'arbitrage ne peut avoir lieu face à la pression des besoins domestiques essentiels⁽¹²³⁾.

Si l'équation précitée caractérise la reproduction simple, ne traduit-elle pas aussi la reproduction élargie? En l'absence de documents comptables, comment déterminer à priori dans le surplus réalisé ex post la part consacrée à l'épargne et aux investissements. De plus si une partie du résultat d'exploitation est destinée à la formation brute au sein ou à l'extérieur de l'atelier, le revenu disponible pour la consommation du ménage devient alors inférieur au résultat d'exploitation.

D'autres auteurs comme ceux du CEAN /CED de Bordeaux pensent au contraire qu'il existe une dynamique d'accumulation, certes différenciée, mais réelle dans le secteur informel urbain. En effet au cours de leurs recherches sur le secteur informel à Abengourou ils remarquent que *le volume de capital immobilisé varie avec l'ancienneté des unités de production. Celles qui ont trois ans et plus d'existence ont un capital technique fixe de 280 892 CFA en moyenne.*

Par contre, pour les entreprises plus récentes (moins de trois années d'existence), l'actif immobilisé est à peine supérieur à 100 000 CFA en moyenne. Cette simple observation suggère l'existence d'une accumulation de capital⁽¹²⁴⁾.

De la même façon LACHAUD(1982) observe que dans le secteur informel urbain à Bangui le taux de croissance annuel du capital

¹²³ Ibid. p.52

¹²⁴ BELLOT J.-M., LACHAUD J.P., METTELIN P. (1981): "*Le secteur informel à Abengourou; Analyse et programme d'action*"; Centre d'Etude d'Afrique Noire, Centre d'Economie du Développement.

s'élève à 14.5% du niveau global et que 25% des unités ont augmenté leur stock de capital technique⁽¹²⁵⁾.

Concernant précisément le secteur informel de Dakar, Van DIJK (1986) note que pour démarrer, l'entrepreneur moyen a investi 22 700 F CFA en machines légères et éventuellement dans un moyen de transport et 30 500 F CFA en outils et éventuellement en matières premières. 30% seulement des personnes interrogées n'ont fait aucun investissement depuis. L'investissement actuel moyen s'élève aujourd'hui à 88 000 F CFA pour les machines légères et 71 000 F CFA pour les outils⁽¹²⁶⁾. L'entrepreneur moyen triple donc ses investissements en neuf ans.

L'auteur ne donne aucune indication concernant la nature (brute ou nette) de ces investissements supplémentaires ainsi que leur valeur (d'acquisition ou de revente, nominale ou réelle). Il aurait été intéressant d'avoir des précisions relatives aux indicateurs de dispersion concernant les moyennes relevées.

En tout état de cause, l'auteur affirme qu'il "*observe toutefois, à Ouagadougou et à Dakar une croissance manifeste du secteur informel(...) Bien sûr, on constate une stagnation et même une régression dans certains secteurs d'activités*"⁽¹²⁷⁾.

Dans le cadre de notre enquête, nous n'avons pas cherché à mesurer le taux de croissance du capital pour analyser le processus d'accumulation. Comme le fait remarquer DE MIRAS ⁽¹²⁸⁾ des

¹²⁵ LACHAUD (1982) p. 65

¹²⁶ VAN DIJK (1986) op. cit. p. 49

¹²⁷ Ibid. p. 113

¹²⁸ DE MIRAS (1987) op. cit. p. 69

enquêtes exhaustives seraient plus appropriées pour apprécier globalement le mode de reproduction dominant. Cela dit, il existe une accumulation de capital, certes diffuse et discrète repérable, au delà du clivage reproduction simple ou reproduction élargie, à des degrés divers suivant les secteurs d'activité et les stratégies de croissance des entrepreneurs, malgré les contraintes que sont la concurrence interne, la pression familiale et dans une moindre mesure la gestion familiale indissociable de celle de l'entreprise. Ce qui nous conduit à nous interroger sur les sources de financement au sein des activités étudiées.

B - LES SOURCES DE FINANCEMENT

Au cours des monographies de métiers, nous nous sommes aperçus que les promoteurs avaient rarement accès aux fonds prêtables du secteur institutionnel (1). Nous avons cherché, au niveau des activités étudiées les sources de financement utilisées lors du démarrage et plus tard, pour financer l'investissement additionnel ou le fonds de roulement (2).

1 - L'inaccessibilité aux fonds prêtables du secteur financier institutionnel

Deux thèses sont défendues par les analystes pour expliquer les causes du dualisme financier dans les pays en développement. Pour la première, c'est la réglementation excessive du secteur financier institutionnel qui est à l'origine du dualisme tandis que pour la

seconde, le dualisme est un phénomène intrinsèque à ces économies. Par conséquent les tenants de la première approche préconisent un assouplissement des contraintes qui pèsent sur le secteur financier formel alors que les autres proposent au contraire un renforcement de la réglementation⁽¹²⁹⁾. Le système bancaire et financier sénégalais est un exemple de ce dualisme. En effet son système institutionnel est l'héritage d'un modèle occidental, fonctionnant sur la base de critères d'une économie de marché intégrée et transparente. Ses règles et ses pratiques sont inadaptées aux financements des activités informelles qui se retrouvent ainsi formellement exclues du système financier formel. Les banques de développement, aujourd'hui en restructuration, ont toujours privilégié les gros projets et les banques commerciales n'ont manifesté d'intérêt particulier que pour les commerçants et les transporteurs. Par contre, compte tenu des lourdeurs bureaucratiques des procédures et des montants élevés des coûts de transactions⁽¹³⁰⁾ elles ont rarement tenté de mettre en place un système de petits prêts pour les micro-producteurs. Devant cette situation l'Etat a essayé de mettre en place des éléments d'une politique de crédit artisanal de 1961 à 1985 et de 1986 à 1990 ⁽¹³¹⁾.

L'Office Sénégalais de l'Artisanat (OSA) pré-finançait l'achat de matières premières pour les entrepreneurs adjudicataires de marchés (le bon de travail ou de commande servant de garantie) et se faisait

¹²⁹ Voir entre autres D. GERMIDIS, D. KESSLER, R. MEGHIR (1991), op. cit. BANQUE MONDIALE (1989), op. cit. et enfin C. EBOUE (1990), "Les effets macro-économiques du dualisme financier", *Economie Appliquée*, n°4, tome 63, pp. 93-121

¹³⁰ C. EBOUE (1988): "Epargne informelle et développement économique en Afrique", *Mondes en Développement*, tome 16, n° 62-63, pp. 35-64

¹³¹ Pour une analyse détaillée, voir le chapitre 3 concernant la politique artisanale du gouvernement sénégalais.

rembourser au moment du règlement des travaux. Ces opérations permettaient de régler les problèmes de fonds de roulement mais n'apportaient pas de solutions pour l'achat d'équipement. Malheureusement, pour des raisons réglementaires⁽¹³²⁾ l'OSA mit fin à cette expérience quelques années plus tard.

Durant cette période fut constitué un fonds de garantie pour l'artisanat. L'existence de ce fonds de garantie n'a pas permis de convaincre les banques, excepté le groupe public Sonaga-Sonabanque où un fonds de garantie d'une valeur de 60 millions a été constitué depuis 1976. Le groupe a accepté de financer des projets artisanaux mais seulement jusqu'à concurrence du montant de ce fonds. Seuls une quinzaine de projets ont été financés. Actuellement le fonds de garantie s'élève à 202 millions de F CFA qui ne sont pas encore récupérés car la S.O.N.A.G.A. est en restructuration. Des contacts sont pris pour transférer ce fonds à la Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA) dès sa récupération.

En ce qui concerne le crédit à l'équipement, l'Etat a mis en place les UPPA (Unité de Production et de Perfectionnement Artisanal) après 1985, au cours du VII ème plan. Chaque UPPA est un projet productif qui associe l'investissement et la formation afin de mettre en place un réseau de petites entreprises qui se distinguent par l'équipement et l'organisation de la production. Les équipements des UPPA placés au niveau des chambres de métiers devaient faire l'objet de remboursement à des conditions préférentielles pour les artisans désireux d'améliorer leurs outils de production. Ces UPPA furent

¹³² Selon les responsables de la Direction de l'Artisanat, l'OSA n'était pas reconnue en tant qu'établissement financier par la Banque Centrale, par conséquent l'offre de crédit n'entrait pas dans ses prérogatives.

financés par le budget de l'équipement de l'Etat et les bailleurs de fonds internationaux. D'autres actions ont été menées pour améliorer la qualité et le niveau de capital technique fixe des entreprises artisanales par des ONG ou des projets (PNUD-BIT). En général les équipements étaient livrés aux chambres de métiers et leur remboursement devait faire l'objet d'un fonds revolving destiné à en faire bénéficier à un grand nombre. Ces actions ont été des échecs à cause du clientélisme et de l'absence de suivi⁽¹³³⁾. Les bénéficiaires n'ont jamais remboursé les prêts, sans être inquiétés outre mesure.

De la même façon, en juin 1990, la CNCA de Kaolack a accepté de participer à des opérations de crédit pour le secteur informel. Grâce au fonds de garantie de la chambre de métiers d'une valeur de 5.000.000 de F CFA, 41 artisans ont pu bénéficier de la somme de 4.059.000 F CFA remboursables en quatre mois. Seule la moitié des prêts a été remboursée le reste est en recouvrement.

Chez les entrepreneurs enquêtés, les rares entrepreneurs ayant bénéficié de crédits pour le financement du fonds de roulement ou de l'investissement additionnel en provenance du secteur formel sont ceux du secteur non structuré moderne selon la terminologie du BIT. Ce sont les mêmes qui ont bénéficié des projets mis en oeuvre dans le cadre des programmes UPPA, et des prêts en provenance d'ONG (le programme de crédit pour l'entreprise privée devenue ACEP⁽¹³⁴⁾ (Agence de crédit pour l'entreprise privée), le projet artisan métal de Thiès...

¹³³ Voir chapitre 3 sur les chambres de métiers

¹³⁴ Cf. O. S. SY (1992) "une expérience originale de financement d'entreprises informelles", *Cahiers Monnaie et Financement* Lyon 2

Si 90% des entrepreneurs souhaitent un prêt bancaire dont 65% pour l'achat de bien d'équipement, il n'en demeure pas moins que seuls 9% ont déjà essayé d'en obtenir un dans le secteur financier institutionnel. Finalement, un seul l'aura obtenu. Les arguments qui justifient la réticence des entrepreneurs à s'adresser à un établissement financier sont le manque d'information, la complexité des procédures et l'absence de garanties suffisantes. Les niveaux des taux d'intérêt sont rarement évoqués.

Tous ces éléments expliquent les raisons pour lesquelles les micro-producteurs du secteur informel s'adressent en cas de besoin, aux circuits de financements informels qui se sont développés, progressivement, comme substituts aux défaillances du système financier formel (WAI 1980, BEKOLO-EBE 1989, LELART 1991)⁽¹³⁵⁾.

CHANDAVARKAR (1988)⁽¹³⁶⁾ définit le financement informel comme un ensemble d'opérations légales mais non réglementées et non enregistrées par les institutions financières officielles. A cet égard, on se rend compte que le secteur financier informel est aisément délimitable par opposition au secteur financier formel car il concerne toutes les opérations qui sont effectuées en marge des normes imposées en matière de taux d'intérêt et d'allocation de crédit au secteur institutionnel.

On peut citer comme références de circuits financiers informels, ceux existants au sein de la confrérie des Mourides au Sénégal. Au

¹³⁵U. T. WAI (1980), "The role of Unorganized Financial Markets in Economic Development and the Formulation of Monetary Policy", *Saving and Development*, vol. 4, n° 4, B. BEKOLO-EBE (1989), M. LELART (1991), Les tontines et le financement de l'entreprise informelle, *Notes de recherches UREF AUPELF* n° 91.18

¹³⁶ A. CHANDAVARKAR.(1988): "the role of informal credits markets" in *support of micro business in developing countries*.

sein de cette confrérie religieuse, l'offre de fonds prêtables émane d'une minorité d'agents économiques composée essentiellement de transporteurs, de commerçants et quelquefois de marabouts. Ils disposent de ressources financières importantes recyclées en majeure partie dans le secteur informel grâce à l'existence de structures économiques et sociales, politiques et religieuses intégrées. Ils ont en général accès au crédit institutionnel mais disposent de peu d'épargne dans les banques sénégalaises. Ils sont réticents vis-à-vis du système bancaire local, méfiants à l'égard de l'administration et sceptiques pour effectuer des investissements dans le secteur secondaire moderne. Ils participent néanmoins au développement du secteur tertiaire moderne. Ils sont ainsi actionnaires dans des sociétés d'assurance, de transport aérien et maritime, immobilières etc. Le dynamisme et l'évolution du système de crédit informel sont le fruit d'efforts individuels et collectifs à l'intérieur de groupes caractérisés par la solidarité et la discipline. Ces financiers ont des fonctions socioculturelles bien établies au sein d'entités hiérarchisées avec des règles de jeu spécifiques. Finalement, le circuit du financement informel au Sénégal obéit plus à des logiques sociales qu'économiques. Il correspond à des mécanismes redistributifs et à des transferts intra-communautaires ⁽¹³⁷⁾.

L'hétérogénéité du niveau de capitalisation observé au sein des activités étudiées dans un précédent paragraphe est dans une certaine mesure liée au mode de financement existant car, si le faible degré de capitalisation est une des caractéristiques du secteur informel, il

¹³⁷ P. HUGON(1990)"Impact des politiques d'ajustement sur les circuits financiers informels africains" in *Revue Tiers-monde* n° 122 avril juin

s'avère paradoxalement difficilement réalisable par les futurs entrepreneurs en raison de la nature des sources de financement.

2 - La nature des autres sources de financement

Nous allons distinguer les sources de financement au démarrage qui concernent les investissements d'installation et celles relatives au financement de l'investissement additionnel ou du fonds de roulement.

a - Les investissements d'installation

Nous avons observé deux sources principales de financement de ces activités: l'épargne personnelle et l'aide familiale ainsi que des sources secondaires: aide de l'ancien patron, emprunt à un prêteur professionnel et tontines. A partir de la répartition des entreprises suivant les sources de financement de départ, **il ne fait aucun doute que c'est l'épargne personnelle qui est prédominante dans la constitution du capital.** En effet, 68.1% des entreprises ont été créées grâce à une épargne antérieurement constituée. Elle est aussi intervenue dans le financement partiel de 28% des entreprises restantes. L'exercice d'une activité professionnelle salariée dans le secteur moderne (industrie et administration) et dans une moindre mesure le secteur agricole ou l'émigration procurent aux futurs entrepreneurs des surplus investissables. Selon cet entrepreneur: *"je n'ai fait que trois années d'apprentissage ensuite je suis allé travailler en Libye dans une entreprise italienne pendant 1 an et demi. Je suis rentré car mon objectif était atteint parce que j'étais parti à l'étranger pour avoir un peu de moyens avec lesquels je pourrais ouvrir un*

atelier... A mon installation j'avais un capital de 400 000 F CFA "⁽¹³⁸⁾ *. Certains apprentis ont émigré et continuent d'émigrer dans l'espoir d'acquérir une expérience professionnelle à l'extérieur mais l'objectif prioritaire est d'amasser un petit capital pour se mettre à leur compte à leur retour au pays. "J'ai travaillé à Nouakchott, Nouadhibou pour finalement débarquer en France en passant par l'Algérie et l'Espagne. J'ai séjourné en France pendant 5 ans de 1972 à 1977, j'ai travaillé à Renault comme soudeur. Comme le travail était rude, j'avais démissionné pour rejoindre une autre entreprise à Palaiseau et cela pendant 3 ans. Entre temps je me suis payé un poste de soudure, une cintruse, une chignole, une ébarbeuse et d'autres accessoires. Pour moi c'était suffisant pour rentrer au Sénégal. Une fois rentré, j'ai ouvert mon atelier"* ⁽¹³⁹⁾*.*

Pour les ex-apprentis qui n'ont jamais eu l'occasion d'exercer une activité professionnelle en tant que salarié, les gains tirés des petits travaux ont permis d'acheter du matériel. En effet, pour ces travailleurs les gains tirés de l'activité informelle augmentent avec le niveau de responsabilité dans l'entreprise et dans la profession. Ainsi quand l'apprenti arrive à un niveau élevé (comme 2^e patron par exemple) il lui arrive d'exécuter des commandes pour son propre compte.

L'aide de la famille vient en deuxième position pour l'acquisition de matériel lors de l'installation. Même si elle est intervenue de façon variable au financement de près de 20% des établissements, aucun d'eux ne s'est constitué à partir de l'exclusivité de ses fonds. En effet dans des branches comme la confection où l'outil de production ne

¹³⁸ Interview d'un menuisier métallique SY (1991) p.65

¹³⁹ *ibid.* p.161

peut s'acquérir progressivement (comme la boîte à outil du mécanicien) les parents aident le futur entrepreneur à disposer d'une machine. Cette aide peut prendre la forme d'un cadeau, d'un prêt gratuit ou d'une location-vente selon les cas. *"Déjà, à 6 ans, je commençais à coudre avec la machine de ma mère qui m'expliquait certaines choses quand j'avais des problèmes... Quand j'étais en classe de 3^e au lycée, j'ai reçu une machine comme cadeau quand j'ai réussi à mes examens. C'est avec cette machine que j'ai débuté et comme ça rapportait, j'achetais au fur et à mesure d'autres machines d'occasion"*⁽¹⁴⁰⁾.

Selon ce tailleur de Dakar: *"Mon oncle m'a recommandé de me mettre à mon compte et m'a mis en relation avec des amis... Je louais une machine à coudre à 15 000 F/mois pendant 6 mois avant d'acheter ma première machine Bernina à 30 000 F CFA"* ⁽¹⁴¹⁾.

Même réflexion chez un autre: *"En ouvrant l'atelier je ne disposais de rien... C'est ma soeur qui m'avait prêté sa machine que j'ai rachetée plus tard à 30 000 F CFA"* ⁽¹⁴²⁾. Paradoxalement la machine à coudre semble être difficile à acquérir d'un coup pour les apprentis et pourtant elle est en général disponible dans presque toutes les maisons car c'est une composante essentielle de la dot lors des mariages.

Les sources secondaires, quant à elles ont une part marginale dans le financement du capital de départ: aide de l'ex patron, emprunt à un prêteur, autres sources et tontines ont respectivement contribué au financement partiel de 5.3%, 5%, 2.5% et 1.5% des entreprises.

¹⁴⁰ Interview d'une couturière à Dakar, ibid. p.21

¹⁴¹ ibid. p .26

¹⁴² Interview d'un tailleur à Kaolack, ibid. p.76

Il arrive parfois que le patron (parent ou non) cède du matériel à un apprenti dévoué quand ce dernier est autorisé à se mettre à son compte. En général l'aide est sous forme d'outils d'occasion, dont le coût est relativement faible et qui représentent l'essentiel du matériel. L'apprenti pourra le rembourser quand il aura *décollé*. D'autres patrons qui émigrent cèdent leur matériel en totalité à crédit à leur homme de confiance dans l'atelier. Ce fut le cas de ce tailleur de Kaolack: *"Quand je me suis mis à mon compte, je louais une machine 50 F/jour. Mon patron m'avait cédé une petite place à l'entrée de l'entreprise. C'est seulement quand mon patron partit pour la Côte d'Ivoire qu'il se décida à me vendre l'atelier à 300 000 F CFA. J'ai pu acheter et payer l'atelier grâce à mes économies propres"* ⁽¹⁴³⁾.

On peut souligner le cas exceptionnel de ce tailleur de Kaolack qui a pu acheter sa machine grâce aux produits de la récolte d'arachides au cours des années 1970. Notons que lors de l'installation, il arrive exceptionnellement de rencontrer des entrepreneurs avec du matériel neuf, ils achètent en général du matériel d'occasion. **Nous n'avons rencontré, à aucun moment, un financement externe direct lors de cette phase d'installation provenant d'un commerçant, d'un banquier clandestin ou usurier.**

⁽¹⁴³⁾ *ibid.*, p.201

TABLEAU 2.24: Répartition des sources de financement des entreprises au démarrage¹⁴⁴

Source de financement au démarrage	10%	20%	30%	40%	50%	60%	70%	80%	90%	100 %	S. O.	Total
- Epargne personnelle	0.5	1.0	0.5	1.0	10.1	2.4	1.0	2.9	1.0	68.1	11.6	100
-Aide familiale	1.0	0.5	1.0	1.0	6.8	1.4	0.5	-	-	-	80.7	100
-Tontine	-	0.5	-	1.0	-	-	-	-	-	-	98.5	100
-Emprunt à un prêteur	-	0.5	1.0	1.0	2.0	-	-	-	0.5	-	95.0	100
- Aide de l'ex patron	-	1.0	-	-	2.4	-	-	0.5	-	1.4	94.7	100
-Autres sources	-	0.5	1.5	-	-	-	-	-	-	0.5	97.5	100

Au delà de la nature des sources de financement des investissements d'installation, nous nous sommes intéressés à l'origine des financements de l'investissement additionnelle et du fond de roulement.

b - L'investissement additionnel ou le financement du fonds de roulement

Moins de 20% des entrepreneurs interrogés ont procédé à un investissement additionnel qui est le plus souvent intervenu pour améliorer l'installation que pour augmenter ou améliorer la capacité ou

(¹⁴⁴) Lire le tableau de la façon suivante: pour 0.5% des établissements, 10% du capital de démarrage provenait de l'épargne personnelle... pour 68.1% ce chiffre était de 100%; pour 11.6% des cas, l'épargne personnelle n'intervient pas et les sources sont données aux lignes suivantes

la qualité de la production. Les investissements additionnels et les besoins en fonds de roulement sont financés en général par l'épargne et les acomptes perçus sur les commandes. Il arrive que des prêts issus du secteur financier informel soient utilisés.

☞ Dans la confection, pour les tailleurs qui ne produisent que sur mesure, l'acompte est établi en fonction de l'importance du coût de confection de l'habit. L'acompte sert à pré-financer la confection mais constitue une garantie car il arrive que les clients fassent des commandes, qu'ils retirent trop tard, ou même jamais, faute de moyens pour payer. L'acompte est aussi exigé pour tous les travaux commandés dans les branches de la menuiserie bois, menuiserie métallique et réparation automobile.

☞ Dans les secteurs de la menuiserie-bois et la menuiserie métallique où l'exposition des articles présente des avantages considérables pour les débouchés surtout à la veille des fêtes religieuses, les entrepreneurs puisent dans leur épargne pour pré-financer les travaux. Il en est de même quand les entrepreneurs reçoivent des commandes des administrations. Sinon ils font appel à des financiers du secteur informel, qui sont en général des transporteurs ou des commerçants disposant de fonds prêtables, qu'ils connaissent en dehors de ces relations d'affaire⁽¹⁴⁵⁾ Les revendeurs, en général des commerçants libanais, sollicitent les menuisiers-bois pour la fabrication des lits à "cadre simple". Ils fournissent les matières premières et paient la main d'oeuvre à la pièce. Ils emploient en général des apprentis qualifiés qu'ils installent

⁽¹⁴⁵⁾ O.S.SY (1988) op. cit.

à l'arrière-cour de leurs boutiques. C'est une pratique répandue qui prend de l'ampleur surtout à la veille des fêtes.

☞ Dans la branche réparation auto, en général le client fournit les pièces de rechange et rémunère uniquement la main d'oeuvre. C'est seulement lorsque le client est une administration ou une entreprise que l'entrepreneur fournit lui-même les intrants pour se faire payer globalement par la suite. C'est pourquoi les entrepreneurs qui n'ont ni moyens, ni entrent ne peuvent accéder à certains travaux faute de moyens pour se pré-financer.

Conclusion de la section II

Le niveau du capital technique fixe varie fortement entre les activités et entre les établissements d'un même activité. Il peut constituer une barrière à l'entrée dans certaines activités, remettant en cause l'hypothèse de la liberté d'entrée comme caractéristique du secteur informel. Malgré l'existence d'une accumulation diffuse, les difficultés d'accès aux financements institutionnels ont généré des stratégies alternatives de financement. En effet, la plupart des systèmes institutionnels (crédits revolving destinés à améliorer leurs outils de production, société de caution mutuelle pour garantir les prêts auprès des banques) mis en place pour faciliter le financement des activités du secteur informel ont échoué. Seuls subsistent le succès relatif des projets et des ONG qui réussissent à obtenir des taux de remboursements supérieurs à 90%⁽¹⁴⁶⁾.

⁽¹⁴⁶⁾ Il faut cependant noter que les activités de ces organismes sont plus orientées sur le commerce et les services

Ce sont l'épargne (qu'elle soit volontaire ou forcée) et l'aide familiale qui ont permis les investissements de départ et le fonctionnement actuel de la plupart des établissements. Ainsi, dans le secteur informel, l'économie réelle subsiste en étroite relation avec les pratiques financières informelles. Même si on ne dispose pas d'information concernant l'origine des fonds prêtables issus des réseaux familiaux ou confrériques, on sait en revanche qu'il y a peu de chance qu'ils proviennent du secteur rural compte tenu de la crise qui sévit dans ce secteur avant la Nouvelle Politique Agricole. Donc, le secteur informel reste dépendant des possibilités de financement du secteur urbain, qu'il soit d'origine formelle ou informelle. En dépit des difficultés de financement, le secteur informel dispose de potentialités importantes dans l'allocation des ressources.

SECTION III - SECTEUR INFORMEL ET ALLOCATION DES RESSOURCES

Pour montrer le rôle et la place du secteur informel dans l'économie sénégalaise, nous avons cherché à déterminer quelques agrégats caractéristiques de production et de répartition. Jusqu'ici, nous avons montré l'importance de ce secteur dans l'absorption de la main d'oeuvre et la formation du capital humain, mais aussi ses limites dans la formation du capital productif. Les résultats qui vont suivre permettent de mieux comprendre ses potentialités et ses articulations avec le reste de l'économie nationale à travers les opérations de production (A) et de répartition (B).

A- LA DETERMINATION DES RESSOURCES EN PRODUITS

Le chiffre d'affaires annuel réalisé par les 207 entreprises considérées¹⁴⁵ est de 498,5 millions de F.CFA, soit une valeur ajoutée de 273 millions de F.CFA. Chaque entreprise a réalisé en moyenne 2,5 millions de chiffre d'affaires et 1,3 million de valeur ajoutée. Ce sont les secteurs de la menuiserie-métallique et la réparation-auto qui dégagent en moyenne les valeurs ajoutées les plus importantes. On note cependant des disparités variables entre les différents secteurs et à l'intérieur de chaque secteur d'activité. Il apparaît que plus du quart des entreprises de menuiserie-métallique créent une valeur ajoutée dont le montant est presque le double de la moyenne globale tandis que la confection n'en compte que 8.1% et la menuiserie bois 9% (tableau 2.25).

¹⁴⁵ Nous rappelons que les entreprises sondées ont été sélectionnées à partir d'un échantillonnage.

Le taux de valeur ajoutée par rapport au chiffre d'affaires est de près de 54% pour l'ensemble des activités étudiées (tableau 2.26). Ce ratio passe de 37 % dans le secteur de la menuiserie métallique à 91% dans le secteur de la réparation automobile. Cette différence dans la contribution potentielle des secteurs à l'économie nationale s'explique par l'écart modeste existant entre le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée dans les secteurs de la confection et de la réparation auto au sein desquelles les consommations intermédiaires sont négligeables et en général fournies par le client. Par ailleurs, on peut remarquer la différence des taux de valeur ajoutée entre ces deux secteurs, due à l'existence d'entreprises travaillant pour le compte du secteur moderne et ayant à leur charge l'achat des matières premières comme l'indique ce tailleur *"Je suis spécialisé dans la confection des costumes européens et des tenues de travail. J'ai deux gros clients que sont la Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal (SONACOS) et la Société Nationale d'Electricité du Sénégal (SENELEC) qui, à l'occasion de chaque commande me délivrent un acompte de 40 % avec le bon de travail, afin de me permettre de pré financer l'activité."* Même situation pour ce garagiste motoriste: *"ma clientèle est composée d'entreprises publiques, privées et de quelques organismes internationaux... Je n'ai pas de problèmes d'approvisionnement car si l'entreprise ne me donne pas d'acompte, j'utilise le « bon de travail »¹⁴⁶ comme garantie chez mon fournisseur pour avoir les pièces détachées dont j'ai besoin pour l'exécution du marché".*

¹⁴⁶) C'est-à-dire le bon de commande

TABLEAU 2.25: Répartition des établissements suivant la valeur ajoutée par secteur d'activité(en milliers de F.CFA 1991)

	Confection	Répar. Auto	Menuis. Bois	Menuis. Métal	Total
0 à 399	35.5%	14.0%	25.3%	5.7%	22.7%
400 à 799	25.8%	34.9%	20.9%	20.0%	25.1%
800 à 1599	16.1%	25.6%	23.9%	22.9%	21.7%
1600 à 2499	14.5%	14.0%	20.9%	25.7%	18.4%
Plus de 2500	8.1%	11.5%	9.0%	25.7%	12.1%
Total	100%	100%	100%	100%	100%
Moyenne	1007	1577	1192	1773	1315
Ec. Type	1053	2155	1151	1124	1411

TABLEAU 2.26: Répartition des taux de valeur ajoutée par secteur d'activité

	Confection	Répar. Auto	Menuis. Bois	Menuis. Métal	Total
Chiffre d'affaires*	74,6	74,4	184,4	165,1	498,5
Valeur Ajoutée*	63,2	67,8	79,9	62,1	273
Taux de V.A.	85%	91%	43%	37%	54%

* Le Chiffre d'affaires et la valeur ajoutée sont exprimés en millions de F.CFA 1991

TABLEAU 2.27: Compte de production tous secteurs confondus (en millions de F.CFA)

Consommations Intermédiaires: 225.5	Chiffre d'affaires: 498.5
dont:	
-Achats Matières Premières: 187.5	
-T.F.S.E: 38	
VALEUR AJOUTEE BRUTE: 273	

TABLEAU 2.28: Compte d'exploitation tous secteurs confondus (en millions de F.CFA)

Rémunérations: 93.3	V. A. B. : 273
Impôts: 2.9	
R. B. E.: 175.8	

Un autre facteur vient expliquer cet écart: face à la baisse des commandes, de plus en plus de tailleurs font du prêt-à-porter avec des modèles exposés et immédiatement disponibles pour le client. Cependant, cela suppose que l'entrepreneur dispose d'un fonds de roulement suffisant.

En effet, l'examen des comptes de production fait apparaître que les consommations intermédiaires représentent au total près de 45% du chiffre d'affaires. Ce taux passe de 2.5% pour les garages à 62% pour la menuiserie métallique. Il est évident que les achats de

matières premières constituent le poste budgétaire le plus important pour les consommations intermédiaires de la menuiserie-bois et de la menuiserie-métallique.

Parmi les consommations intermédiaires autres que les achats, les charges locatives et les fournitures (eau ,électricité) constituent l'essentiel des T.F.S.E.

Les comptes d'exploitation issus des résultats de l'enquête présentent la répartition de la valeur ajoutée obtenue au niveau de chaque secteur d'activité entre les agents: entrepreneurs, ménages et Etat. En moyenne, le résultat brut d'exploitation représente 64%, les frais de personnel 34% et les impôts 2% de la valeur ajoutée.

Si on se réfère à la répartition sectorielle de la valeur ajoutée, il apparaît clairement que les taux de marge brute (RBE/VA) sont plus importants dans la menuiserie-métallique (72.5%) la réparation-automobile (68.6%) et moindres dans la confection (66%) et la menuiserie-bois (53.1%). A l'évidence c'est dans ces derniers secteurs que l'on trouve les frais de personnel les plus importants, soit respectivement 33.8% et 44.3% de la valeur ajoutée. Les avantages en nature représentent en moyenne tous secteurs confondus 33% des frais de personnel et les salaires 67%. Les taux de charges sociales sont nuls car aucune entreprise ne fait de déclaration lors de l'embauche d'un salarié. Enfin il apparaît concernant ces comptes d'exploitation que le taux d'imposition est très faible quel que soit le secteur d'activité.

En résumé on peut dire que la production du secteur informel peut se ventiler de la façon suivante: 46% sont consacrés à l'achat d'inputs, et 54% constituent les revenus créés dont 35 reviennent

aux entrepreneurs, 18 aux travailleurs et enfin 1 versé à l'Etat au titre d'impôt direct ou indirect.

On observe à partir des paramètres relatifs à la production et à la répartition que la productivité du travail¹⁴⁷ (valeur ajoutée brute par personne) est plus élevée chez les menuisiers métalliques qui emploient relativement moins de main d'oeuvre et le niveau le plus faible dans la menuiserie-bois. La productivité du capital¹⁴⁸ (valeur ajoutée brute par actif immobilisé) est plus importante dans la réparation-automobile où les établissements disposent d'un volume de capital fixe moins important que dans les autres secteurs d'activité. En effet dans ce secteur, la création d'un emploi coûte environ 32.000 F.CFA alors qu'il en faut 87 000 en moyenne pour la menuiserie-bois qui, avec la confection, détient les taux d'intensité capitalistiques les plus élevés. Compte tenu des réserves que nous avons émises lors de l'évaluation du capital technique immobilisé, nous ne pouvons nous hasarder à faire des analyses en ce qui concerne l'évolution sectorielle de la productivité du capital et de l'intensité capitaliste. Néanmoins, on peut observer une augmentation importante de la productivité du travail liée à une croissance de la valeur ajoutée plus importante que la croissance de la main d'oeuvre surtout dans la menuiserie métallique et la réparation automobile (tableau 2.30).

¹⁴⁷ La productivité apparente du travail est le ratio VA/Volume de travail. Le volume de travail peut être exprimé soit par l'effectif présent soit par le nombre d'heures travaillées. Nous avons choisi le premier critère.

¹⁴⁸ La productivité du capital est le ratio VA/capital fixe. Le capital fixe peut être exprimé par la valeur des immobilisations, par le montant des capitaux permanents ou par l'addition des immobilisations et du fonds de roulement net. Nous avons retenu le premier critère

TABLEAU 2.29: Répartition sectorielle de paramètres relatifs à la production et à la répartition

	Productivité du travail	Productivité du capital	Intensité du capital	Salaires/V.A.	EBE/VA	Impôts/VA
Confection	225 568	2.6	84 934	33%	65%	2%
Répar. Auto	234 758	7.2	32 402	30%	68%	2%
Menuis Bois	190 643	2.1	87 704	44%	53%	3%
Menuis. Métal	237 854	3.2	72 984	26%	73%	1%

TABLEAU 2.30: Evolution de la valeur ajoutée, de l'emploi et de la productivité du travail (en F.CFA)

	Valeur Ajoutée	Emplois	Productivité du travail
Confection - 1977 -1991	n.d. 1 019 000	n.d. 4.5	n.d. 225 568
Réparation -1977 -1991	806 000 1 576 000	5.8 6.7	139 360 234 758
Menuiserie Bois - 1977 -1991	1 081 000 1 192 000	6.8 6.2	159 120 192 258
Menuis Métal - 1977 -1991	780 000 1 774 000	4.2 7.5	185 120 236 533

Sources: Van Dijk (1986) pp. 102-103; Enquête ORSTOM 1991
n.d.: non disponible

Après la mesure de la richesse créée et sa répartition entre les différents agents économiques il convient de s'interroger sur les niveaux de revenus perçus par les entrepreneurs et les travailleurs et leurs évolution depuis les années 70.

B - LA REPARTITION PRIMAIRE DES REVENUS

Dorénavant, Il est de plus en plus admis que le potentiel de revenus générés par les activités informelles sont loin d'être négligeables comme le montrent les études menées depuis plusieurs années sous l'égide du BIT dans plusieurs capitales africaines. La détermination des revenus générés par les activités informelles est à la fois complexe sur le plan pratique et crucial sur le plan théorique. En effet comme le souligne Charmes, l'écart des revenus entre les activités exercées dans le secteur moderne et le secteur informel détermine le sens de la réallocation de main d'oeuvre: *le secteur informel est alors une simple réserve de main d'oeuvre pour le secteur moderne ou représente-t-il une alternative viable pour les salariés du secteur formel ?* Cependant sa détermination pratique se heurte à plusieurs types de difficultés liées à sa nature hétéroclite et à la méfiance manifestée par les entrepreneurs lors des enquêtes. Il est apparu au cours des monographies une multiplicité de sources de revenus dont les plus importants sont: les revenus tirés de l'activité principale, des activités secondaires ou annexes et enfin des transferts d'origine familiale ou confrérique.

Compte tenu des difficultés inhérentes à l'évaluation de toutes ses composantes, nous sommes limités à reconstituer les revenus

essentiellement liés aux activités étudiées pour les entrepreneurs, les travailleurs et l'Etat.

1 - Le revenu de l'entrepreneur.

Le revenu moyen de l'entrepreneur correspond à l'excédent brut d'exploitation de l'entreprise; en déduisant de la valeur ajoutée les charges salariales et fiscales. En effet dans le cadre de ces activités, on ne tient compte ni des dotations aux amortissements et provisions, ni des produits et charges financiers. En l'absence des pertes et profits exceptionnels et de l'impôt sur le bénéfice, le revenu net s'élève en moyenne à 850 000F.CFA par an pour l'ensemble des activités. Ce revenu équivaut à plus du double du SMIG (salaire minimum interprofessionnel garanti par les pouvoirs publics) au Sénégal, évalué en 1994 à près de 400 000 F.CFA et correspondant à un salaire horaire de 201.1 F.CFA pour une durée de 40 heures de travail hebdomadaire ⁽¹⁴⁹⁾. Notons au passage que selon l'Enquête Sur les Priorités (Ministère de l'Economie des Finances et du Plan, 1992), 40% de la population urbaine sénégalaise disposent d'un revenu monétaire annuel moyen inférieur à 655 000 F.CFA..

Si on examine le revenu moyen annuel des entrepreneurs par secteur d'activité, on constate des disparités très importantes. En effet la répartition sectorielle des établissements suivant le montant du résultat brut d'exploitation indique que ce revenu moyen annuel passe presque du simple au double de la menuiserie-bois à la menuiserie-métallique: de 641 200 F.CFA à 1 290 160 F.CFA soit plus de trois fois le SMIG. De la même façon, le revenu moyen annuel obtenu dans le secteur de la réparation-automobile s'élève à

⁽¹⁴⁹⁾ Ministère de l'Economie des Finances et du Plan (1994), *Situation économique du Sénégal: édition 1993*, p.131

1.085.459 F.CFA, soit 2.8 fois le SMIG. Au niveau de l'activité la moins rémunératrice, en l'occurrence la menuiserie-bois, le revenu moyen annuel observé équivaut à 1.6 fois le SMIG.

Cependant, le revenu moyen annuel par entrepreneur masque des disparités importantes: on remarque que 43% des entrepreneurs ne parviennent pas à s'assurer un revenu égal au SMIG, et ces taux s'élèvent respectivement à 58.1%, 9.5%, 44.8% et 17.1% pour la confection, la réparation-automobile, la menuiserie-bois et la menuiserie-métallique.

Lors de ses recherches en 1977 sur le secteur informel de Dakar, Van Dijk estimait que l'entrepreneur informel gagne en moyenne 9 960 F.CFA par semaine, soit 517 920 F.CFA par an⁽¹⁵⁰⁾. A cette période, l'une des activités les plus lucratives était la menuiserie-bois où les entrepreneurs gagnaient en moyenne 644 280 F. CFA soit à peu près le montant actuel. En revanche, la réparation-auto procurait des revenus annuels inférieurs à la moyenne des activités au cours de la même période: 471 120 F.CFA.

Plus tard, durant son enquête sur le secteur informel rural de Bambey, NIANE (1988) estimait un revenu annuel moyen des entrepreneurs (hors commerce) de 345 000 F.CFA⁽¹⁵¹⁾

Deux observations sont à relever.

La première concerne la rentabilité des activités de menuiserie-métallique et de réparation-automobile et leur expansion: le nombre d'établissements est passé en effet de 18 à 174 pour les premières et de 350 à 558 pour la seconde de 1973-75 à 1988.

⁽¹⁵⁰⁾ Van DIJK 1986; op. cit. p.155

⁽¹⁵¹⁾ NIANE (1988) op. cit. p.124

La seconde est liée à la baisse de rentabilité des activités de la menuiserie-bois et de confection et leur régression: le nombre d'établissements est passé de 780 à 652 pour la première et de 3325 à 2134 pour les secondes au cours de la même période⁽¹⁵²⁾.

Contrairement aux résultats d'autres enquêtes⁽¹⁵³⁾, la production n'est pas plus rémunératrice que les services, ce qui explique des niveaux d'effectifs sensiblement équivalents, malgré une préférence marquée pour la menuiserie-métallique.

En fait ces résultats concernant les performances de la menuiserie-métallique et de la réparation-automobile sont prévisibles car le revenu patronal étant obtenu à partir de la valeur ajoutée, il est évident que ce sont les activités ayant les taux de valeur ajoutée les plus importants qui génèrent les revenus les plus importants. Même en milieu rural, cette prépondérance de la menuiserie métallique dans la production et celle de la réparation-automobile dans les services est évidente. Toutefois les revenus de l'informel urbain restent largement supérieurs à ceux de l'informel rural, ce qui accentue le désir des entrepreneurs de migrer vers la capitale.

A partir des données relevées, on peut dire que les revenus perçus par les patrons des activités étudiés sont dans l'ensemble assez conséquents et comparables aux revenus du secteur moderne.

⁽¹⁵²⁾ Sources: Recensement USAID 1988 pp.85-86 et Enquête Artisanat 1975-73 pp.16-18. Malheureusement, les revenus moyens par entrepreneurs et par secteur d'activité ne sont pas disponibles dans l'enquête artisanat 1973-75, ce qui ne nous permet pas d'apprécier l'évolution de la rentabilité des entreprises de confection. De même, dans l'étude de Van Dijk, il n'apparaît pas de revenu pour les tailleurs même si l'auteur mentionne à la page 54 *qu'il y'a 4 ans les tailleurs ne gagnaient que 3.200 F.CFA par semaine. Ce montant a presque doublé depuis.* Ce montant ne peut servir de référence à une quelconque comparaison car il s'agit d'un montant obtenu à partir de l'interview de 3 tailleurs sur 3325.

⁽¹⁵³⁾ Cf MALDONADO (1987), op. cit. p.132.

Par ailleurs, il importe d'avoir présent à l'esprit que si certains entrepreneurs, notamment certains pluriactifs, recherchent un revenu d'appoint dans le cadre de ces activités d'autres tentent d'en tirer le maximum de profit.

2 - Le revenu des travailleurs

La détermination des revenus perçus par les membres du personnel de l'entreprise introduit un autre degré de complexité lié à la difficulté de distinguer les salariés à travers la situation dans la profession des travailleurs. On prend comme point de départ la charge salariale totale annuelle distribuée par l'entreprise: elle est de 93.3 millions de F.CFA. Ce montant dépasse la notion de salaire dans son acception courante et restrictive de rémunération monétaire: il inclut tous les avantages en nature, consentis aux travailleurs. Ceux-ci concernent la nourriture, le transport, le logement, les soins médicaux, les sommes allouées exceptionnellement lors des fêtes aux non salariés.

Les montants alloués par le patron aux apprentis et aides familiaux durant les fêtes se calculent aisément car ces dernières n'ont lieu que deux fois dans l'année⁽¹⁵⁴⁾. Pour la nourriture, trois situations peuvent se présenter pour l'entrepreneur: il demande à ses employés de se prendre en charge pour la nourriture: ou bien ces derniers sont prévus dans son repas familial, ou bien encore il achète le repas pour l'ensemble des travailleurs à la gargote la plus proche, généralement sous forme d'abonnement à un tarif préférentiel.

⁽¹⁵⁴⁾ A la veille de la Tabaski (fête du mouton) et de la Korité qui marque la fin du Ramadan, à savoir la période de jeûn et de carême chez les musulmans.

Chacune de ces situations engendre un niveau de coût différent. La première n'occasionne pas de charge pour l'entrepreneur. Pour évaluer celle de la seconde, on affecte un coefficient à la "*dépense quotidienne*" que l'entrepreneur verse à sa femme. On obtient un montant qui est ensuite multiplié par le nombre de jours d'ouverture de l'entreprise⁽¹⁵⁵⁾. Dans la troisième situation, le montant affecté à la nourriture s'évalue assez facilement. Ces trois situations ne sont pas exclusives et sont quelquefois complémentaires. De plus, si l'apprenti ou l'aide familial est hébergé par le patron, les charges salariales sont alors par hypothèse accrues d'un montant mensuel supplémentaire de 6 000 F.CFA soit 3 000 pour les repas du soir et 3 000 F.CFA pour le logement, ce qui semble assez proche des résultats des enquêtes budget-consommation de la banlieue populaire de Dakar. Les dépenses liées au transport, si elles existent, sont évaluées à 200 F. CFA par jour et par employé.

Donc si on examine le tableau 2.31, au total, les avantages en nature s'élèvent à plus de 31 millions de F. CFA, soit 33 % des charges salariales annuelles et 11% de la valeur ajoutée des entreprises. Les salaires distribués en espèces s'élèvent à 61.4 millions F.CFA. Avec un taux de personnel salarié égal à 9.1 % des effectifs des entreprises. Le montant annuel moyen versé par entreprise sous forme de salaire fixe, salaire à la pièce, salaire au pourcentage ou argent de poche est évalué à 543.000 F.CFA. Dans la menuiserie métallique où le nombre de salariés est le plus faible (4.6%) le montant moyen annuel est de 803 000 F. CFA tandis que

⁽¹⁵⁵⁾ La prise en charge concernant la nourriture est en général réservée au repas du midi.

dans les entreprises de menuiserie-bois qui utilisent plus de salariés que la moyenne (12.2%), il est de 449 000 F.CFA.

Les salariés, bien que marginaux par rapport à la main d'oeuvre totale, perçoivent des rémunérations largement supérieures au SMIG. Les travailleurs salariés du secteur métal et de la réparation-auto bénéficient en moyenne de traitements plus intéressants que ceux de leurs collègues des autres activités. On observe toutefois des disparités inter et intra-sectorielles car 97.6 % des travailleurs sont rémunérés en dessous du SMIG, tandis que 2.4 % perçoivent des revenus supérieurs au SMIG. Soulignons aussi que c'est dans le secteur où le taux de rémunération moyen est le plus élevé que l'on retrouve le taux le plus important de travailleurs payés en dessous du SMIG (tableau 2.32).

En réalité, l'explication de ces disparités réside essentiellement dans la souplesse du régime de rémunération qui prend en compte les salaires fixes, les salaires au pourcentage, à la pièce et l'argent de poche octroyé aux apprentis, communément appelé *mandat*, et qui à notre avis, est indissociable des charges salariales en espèces car elle varie entre 100 et 1.000F. CFA par apprenti et par jour. Pour simplifier à l'extrême, disons que la première classe du tableau 2.32 correspond aux rémunérations en espèces perçues pour la plupart par les apprentis sous forme d'argent de poche, la dernière aux rémunérations des travailleurs salariés, et enfin la seconde est une classe hybride regroupant les rémunérations les plus importantes des apprentis et celles les moins importantes des salariés.

TABLEAU2.31: Répartition de paramètres relatifs aux rémunérations*
annuelles de la main d'oeuvre par secteur d'activité

	Confection	Réparation Auto	Menuiserie Bois	Menuiserie Métal	Total
Charges Salariales	21 012	20 645	35 159	16 536	93 345
Masse Salariale	14 268	14 615	22 928	9 639	61 448
Avantages en Nature	7 285	6 333	10 979	6 900	31 498
Nombre de salariés	25	25	51	12	113
Pourcentage de salariés par rapport à la main d'oeuvre	9.4%	8.7%	12.2%	4.6%	9.1%
Masse Salariale moyenne/ établissement	553	584	449	803	543

* Les rémunérations sont exprimés en milliers de F.CFA 1991

**Tableau 2.32: REPARTITION DES REMUNERATIONS ANNUELLES
PERCUES PAR LES TRAVAILLEURS PAR RAPPORT AU SMIG PAR
SECTEUR D'ACTIVITE)**

	Confection	Réparation Auto	Menuiserie Bois	Menuiserie Métal	Total
R < 0.5 SMIG	92.7%	92.7%	93.1%	96.9%	94.9%
0.5 SMIG ≤ R ≤ SMIG	4.0%	4.5%	4.3%	2.7%	2.7%
R > SMIG	3.3%	2.8%	2.6%	0.4%	2.4%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Au delà de l'entrepreneur et des travailleurs, le secteur informel est aussi une source de revenus pour l'Etat

3 - Les revenus de l'Etat

Depuis 1960 il n'y a eu aucune tentative précise de fiscalisation pour le secteur informel. L'Etat se contentait des patentes payées par les entrepreneurs. Les années 1970 et 1980 ont vu émerger une nouvelle classe d'hommes d'affaires sénégalais opérant en majorité dans le commerce import-export et le transport. Les autorités se sont rendues compte du fait que la concurrence déloyale introduite par des activités illégales d'importation ou le comportement de refuge dans l'informel étaient des facteurs qui pénalisaient le secteur moderne. Ils

ont avancé deux arguments pour fiscaliser principalement le commerce et le transport.

Le premier argument qui justifie la volonté de fiscalisation du secteur informel, selon les pouvoirs publics, est le manque à gagner fiscal. En effet compte tenu des difficultés de mobilisation des ressources extérieures, de l'inexistence d'emprunt public interne et de l'absence de marché financier, il faut que l'Etat puisse mobiliser des ressources internes indépendantes et l'impôt reste l'unique ressource. Ce manque à gagner fiscal est évalué à 50 milliards par le Ministère des Finances soit le quart des recettes fiscales sénégalaises en 1988.

Le second argument des pouvoirs publics, c'est le souci de justice fiscale entre les contribuables : la TVA en est la meilleure illustration car, jusqu'ici, seules les entreprises du secteur moderne reversaient la TVA payée par le consommateur.

A la fin des années 80, les velléités de fiscalisation jusque là cantonnées aux activités commerciales et de transport seront élargies aux activités de production et de services compte tenu des contraintes budgétaires de l'Etat et de la dégradation du niveau des recouvrements. Dorénavant, pour acquérir une existence juridique, toutes les entreprises doivent être immatriculées au Registre de Commerce. A cet effet, les formalités ont été allégées; il suffit de présenter une pièce d'identité, un certificat de résidence et une demande d'immatriculation. Les droits d'immatriculation s'élèvent à 10.000 F CFA environ. Ainsi, la loi 90-01 du 02/01/1990 introduit deux innovations en matière de fiscalité que sont d'une part l'instauration d'un impôt unique sur le revenu des personnes physiques IRPP et l'impôt sur la société; et d'autre part, la création

d'une patente forfaitaire due pour les activités exercées par les assujettis non soumis au régime d'imposition d'après le bénéfice réel (opérateurs du secteur informel en général). La loi 90-01, en ce qui concerne la patente, introduit une réforme importante qui révisé les tarifs et étend la procédure de paiement par anticipation.

Concrètement, ce sont les administrations locales qui se chargent de collecter l'impôt auprès des opérateurs du secteur informel. Ainsi du mois de novembre jusqu'à la fin du mois de mars de l'année d'imposition, les agents d'assiette effectuent des tournées afin de recenser les opérateurs économiques. C'est à l'occasion de ce recensement que s'effectuent les paiements par anticipation, pour les patentes et les licences. Après le recensement, les agents codifient les éléments d'assiette pour établir des fiches d'imposition qui sont envoyées à la Division des Rôles et Statistiques, qui en relation avec la Direction du Traitement Automatique de l'Information, procède au traitement informatique des données pour établir les rôles. Ces rôles émis, il revient au percepteur du Trésor de recouvrir les impôts mis à sa charge sous la direction du Trésorier Général.

Les entrepreneurs du secteur informel doivent payer la patente par anticipation car ils sont en général exclus des émissions par voie de rôle selon les dispositions 258 et 290 du code général des impôts. La patente est un impôt professionnel qui est dû par *toute personne exerçant au Sénégal un commerce, une industrie ou une profession, quelle que soit sa nationalité*. Depuis la réforme introduite par la loi 76-93 du 21 août 1976 instituant un Code Général des Impôts, les patentes sont perçues au profit des collectivités locales. Ainsi les patentes occupent une place très importante dans les budgets des communes dotées d'une infrastructure moderne moins importante

qu'à Dakar. Elles représentaient pour la ville de Kaolack, par rapport au montant total des émissions, 53,8 % en 1987/1988, 55,6 % en 1988/89 et 59,4 % en 1989/90. A l'heure actuelle même si on connaît le montant global des contributions des patentes on ne peut classer ces montants par secteur d'activité. Pour la municipalité de Dakar, les patentes et le minimum fiscal étaient respectivement estimés à en 1989 à 2.3 milliards et 1.3 milliard de F.CFA.

Finalement, la fiscalité ne constitue pas une contrainte pour les activités productives du secteur informel car elle ne génère pas des revenus substantiels pour le budget de l'administration. En effet, l'Etat n'obtient que 2% de la valeur ajoutée dégagée par les établissements.

Conclusion de la section III

L'analyse des différents agrégats montre que les activités étudiées ne sont pas déconnectées du reste de l'économie, même si l'ampleur des articulations varie suivant les activités et la taille des établissements.

Par ailleurs, les niveaux de revenu des entrepreneurs et des salariés démontrent qu'on ne peut considérer, comme certaines analyses, que ces activités contribuent à la régulation du salaire moyen; en dépit de la relative faiblesse des revenus perçus par les apprentis. Car l'hypothèse sous-jacente de cette thèse suppose que les rémunérations du secteur moderne soient largement supérieures à celles octroyés aux travailleurs du secteur informel. Comme on vient de le voir cela ne semble pas être le cas.

Enfin, le secteur informel ne paraît pas antinomique avec l'État, malgré la faiblesse des ressources collectées à ce niveau. Le coût de la formation de la main d'oeuvre est entièrement supporté par les établissements, ce qui n'est pas le cas pour les structures de formation traditionnelles.

Conclusion du chapitre II

L'objectif essentiel de cette évaluation empirique du secteur informel au Sénégal est de présenter un diagnostic du fonctionnement de certaines activités de production et de service, des possibilités d'emploi, de formation et de contribution économique que celles-ci peuvent receler. Les résultats obtenus présentent un intérêt théorique et un intérêt politique.

En effet, du point de vue économique, les résultats permettent de relativiser la portée des analyses dualistes du marché du travail pour au moins quatre raisons.

Premièrement, la configuration actuelle du marché du travail montre que la segmentation n'est pas simplement dualiste car il existe plusieurs marchés qui obéissent à des mécanismes de fonctionnement spécifiques.

Deuxièmement, l'existence de barrières à l'entrée traduit la nature hiérarchisée des différents secteurs de l'économie et au sein même des activités informelles.

Troisièmement, l'évolution des niveaux et des caractéristiques de l'emploi informel montre que ces activités, loin d'occuper un rôle marginal, jouent une fonction centrale dans l'absorption de la main d'oeuvre en milieu urbain au Sénégal.

Quatrièmement, les niveaux de revenus obtenus par les salariés et les entrepreneurs montrent que ces activités peuvent représenter une alternative intéressante pour les salariés du secteur moderne.

L'intérêt politique réside dans l'espoir d'attirer l'attention des pouvoirs publics et organismes d'aides sur les fonctions et les

potentialités actuelles de ce secteur qui ne bénéficie pas des mêmes avantages et mesures d'incitation que le secteur moderne. En effet, nous avons montré que l'importance de ces activités informelles réside prioritairement dans la formation du capital humain, elles n'en recèlent pas moins des capacités de création d'emploi et de distribution de revenus. Pourtant, les impacts négatifs de la politique macro-économique semblent remettre en cause des logiques de fonctionnement jusqu'ici préservées souvent grâce à la primauté de la gestion des relations sociales sur celle des biens. C'est ainsi que l'on observe de nouveaux comportements de la part des entrepreneurs qui prennent conscience de leur fonction de formation et revendiquent une reconnaissance de la part des pouvoirs publics.

En clair, la place qu'elle occupe de nos jours dans la politique économique n'est pas à la mesure de son rôle et de son importance.

DEUXIEME PARTIE: LA PLACE LIMITEE DU SECTEUR INFORMEL DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

Pour montrer la place limitée du secteur informel dans les politiques publiques de certains pays du Tiers monde et du Sénégal en particulier, il suffit de se référer au statut de l'artisanat dans l'histoire et plus précisément dans la pensée économique et à sa place dans les stratégies de développement par rapport à l'industrie comme nous l'avons évoqué au cours du premier chapitre ¹.

En effet, l'apparition des activités artisanales semble essentiellement liée à une spécialisation technique stable, socialement reconnue et transmissible. C'est ainsi que dans les régions où il est institué, l'artisan n'est pas seulement un homme habile, mais se voit intégré de manière spécifique à l'ordre social existant, souvent en bas de la hiérarchie des fonctions et des statuts. Cette émergence correspondrait également à la sédentarisation villageoise, puis urbaine dont les premières manifestations se situeraient au Moyen-Orient entre le X^{ème} et le IV^{ème} millénaire avant J.C. (ROSSEL, 1986)². Malgré cette intégration sociale, des contraintes politico-idéologiques ont amené les artisans à développer des réseaux de solidarité qui ont donné lieu selon les époques, endroits ou mode de production à des castes, des corporations, compagnonnages...

Jadis, l'artisan et l'artiste étaient confondus car l'artisan était à la fois celui qui exerce un art et une technique. Ce n'est qu'à partir du 19^{ème} siècle que l'on commence à distinguer les arts mécaniques exercés par les gens de métiers des arts libéraux exercés par des artistes. Avec

¹Rappelons que l'artisanat que l'on appelle de nos jours secteur informel ou non structuré ne constitue qu'une partie des activités informelles qui intègrent de nombreuses activités et occupent une part importante de la population active des pays en développement.

² P. ROSSEL,(1986),"Artisanat et développement: enjeux et débats", Coll. *Demain l'artisanat*, Cahiers IUED, n° 16, pp. 25-112, Genève.

l'avènement du capitalisme, l'artisanat, jusque là relativement homogène, va éclater en plusieurs catégories que l'on retrouve à quelques variantes près, un peu partout dans le monde. Il s'agit essentiellement d'un artisanat rural fondé sur la production d'outils et d'équipements agricoles, d'un artisanat urbain qui suit l'évolution technique et sociale, comprend des métiers confirmés et intègre des professions récentes résultant des mutations économiques et sociales, d'un artisanat d'art tirant sa légitimité de la tradition tout en restant ouvert aux innovations et un néo-artisanat qui s'inspire du passé mais qui évolue vers la production d'objets touristiques non utilitaires.

De la même façon, l'histoire économique n'accorde qu'une place marginale à l'artisanat (JAEGER, 1982)³. Déjà les physiocrates, dont TURGOT, considéraient les artisans comme des agents économiques peu intéressants, la terre étant, avec ses travailleurs et ses propriétaires, seule source de richesse. Les économistes classiques plus préoccupés par l'industrie naissante, ont éludé de leurs réflexions la réalité artisanale. Plus tard, l'approche marxiste sera amené à considérer l'artisan comme un petit entrepreneur égoïste, appelé à disparaître.

L'importance de l'artisanat va se révéler après la première guerre mondiale, pour suppléer à la production industrielle⁴. C'est précisément à cette période qu'est apparu le néologisme⁵. Ce n'est qu'au 20e siècle plus précisément lors de la crise, aussi bien dans les pays industrialisés que dans le Tiers Monde, que l'analyse économique redécouvre l'existence de

³ C. JAEGER (1982), *Artisanat et capitalisme: l'envers de la roue de l'histoire*, Paris, Payot

⁴ Voir M. DEBRE (1934), *L'artisanat, classe sociale*, Thèse Dalloz

⁵ P. BACHELARD fait remarquer que si la réalité des métiers est ancienne, le mot artisanat ne date que de 1920, P. BACHELARD (1982), *L'artisanat dans l'espace français*, p. 9 Masson, Collection Géographie

ces agents économiques, jusqu'ici ignorés. En effet, l'industrialisation a entraîné dans les pays riches une croissance économique et une amélioration de la qualité de vie. Elle a écrasé, par la même occasion, les structures traditionnelles préexistantes (BERGER, 1978)⁶.

Dans certains pays du Tiers monde, en revanche, la croissance économique résultant de l'industrialisation n'a pas beaucoup amélioré le niveau de vie des populations. La stratégie d'industrialisation rapide était basée sur l'idée selon laquelle la croissance du secteur manufacturier aurait pour effet d'absorber la masse importante de main d'oeuvre disponible. Or, malgré des taux d'investissement élevés dans l'industrie, l'absorption de main d'oeuvre n'a progressé que lentement (ou régressé dans certains cas). De plus le dualisme économique témoigne de la persistance et de la prépondérance des institutions économiques traditionnelles. Les industries, dans la plupart des économies africaines, demeurent des enclaves économiques et sociales qui dominent l'appareil productif et qui restent largement tributaires de la dépendance extérieure.

Pourtant, dans ce contexte, l'artisanat est relégué au second rang face à l'industrie synonyme de progrès et de modernité. C'est précisément cette faible considération que nous allons examiner car, elle est perceptible tant au niveau de la politique artisanale au regard des moyens mis en place pour sa promotion dans les plans de développement, qu'au niveau des politiques macro-économiques. Par conséquent nous envisagerons:

Chapitre 3: Politique artisanale versus promotion de l'emploi et secteur informel;

Chapitre 4: Politique macro-économique et secteur informel.

⁶ P.L. BERGER (1978), *Les mystifications du progrès*, Paris, PUF, p.238

CHAPITRE III - POLITIQUE ARTISANALE VERSUS PROMOTION DE L'EMPLOI ET SECTEUR INFORMEL

Les analyses économiques du secteur informel ont montré l'absence d'un statut théorique et statistique homogène. Naturellement, cette hétérogénéité a pour conséquence des points de vue opposés en ce qui concerne le rôle du secteur informel et des politiques de promotion formulées à son égard pour le développement des économies des pays du Tiers monde. En fait deux types d'analyses s'opposent: des points de vue pessimistes et des points de vue optimistes.

Selon ces analyses pessimistes, les possibilités pour les micro entrepreneurs du secteur informel de se transformer en petits entrepreneurs capitalistes sont très limitées car, ces entrepreneurs opèrent sur des marchés non profitables pour le secteur moderne. De plus ils sont reliés d'une façon ou d'une autre au capital local ou étranger et ne peuvent par conséquent bénéficier d'une croissance autonome. Au cas où elle existerait, la transition ne serait que la contrepartie de la *prolétarianisation*⁷. En outre, la transition requiert des conditions que la plupart des micro-producteurs sont incapables de remplir notamment l'accès au crédit institutionnel, l'accroissement des moyens de production, l'évolution vers la généralisation du salariat et les changements dans les relations sociales et les techniques de production. Dans la majorité des cas, les activités ne permettent qu'une reproduction simple et non une reproduction élargie du capital.

⁷ voir G. MATHIAS et P. SALAMA, (1985) "Heurs et malheurs des couches moyennes au Brésil", Revue *Tiers Monde* n°101, jan-mars, pp.129-207 et P. METTELIN (1983), "*L'interprétation théorique du milieu urbain en Afrique Noire: l'analyse socio-économique des activités informelles*", thèse de 3ème cycle, Centre d'Etudes Africaines; Bordeaux 1.

Ainsi, DASGUPTA (1973), dans le cadre de ses études à Calcutta, pense que le secteur informel n'a qu'un rôle négligeable dans l'économie car ses activités sont peu productives⁽⁸⁾.

De même GERRY (1974), à propos de Dakar, pense que des politiques de promotion en faveur du secteur informel ne peuvent réussir dans le contexte d'une économie dominée par les grandes entreprises capitalistes.

Enfin, BIENEFELD (1974) conclut, dans ses travaux sur la Tanzanie, que le secteur non structuré est une continuation sans fin de son existence avec tous les problèmes de pauvreté et d'une productivité assez basse. Le résultat donne l'impression d'une stagnation en ce qui concerne les petits producteurs, tandis qu'une analyse plus dynamique montrerait probablement un processus de croissance d'un côté et de destruction de l'autre ⁽⁹⁾.

A l'opposé, les analyses optimistes tentent de démontrer que le secteur informel peut comporter des entreprises disposant d'un potentiel dynamique sur le plan de la création d'emplois et des revenus. Il s'agit des entreprises du secteur intermédiaire. Les stratégies de promotion doivent se concentrer sur ce secteur, éliminant les activités du secteur de subsistance car leurs possibilités d'accroissement de la production sont réduites et l'état du marché ne permet pas d'espérer qu'une amélioration du produit puisse induire un accroissement des débouchés.

⁸ Cf. B. DASGUPTA (1973), "*Calcutta's Informal Sector*", IDS-Bulletin, octobre 1973, vol 5, n°2/3.

⁹ M.A. BIENEFELD (1974), "*The Self-Employed of Urban Tanzania*", IDS Discussion paper n° 54, May et du même auteur (1975), "*The Informal Sector and Peripheral Capitalism: the Case of Tanzania*", IDS Bulletin, February, vol 6, n°3.

Par conséquent, STEEL (1980) suggère de concentrer les mesures de politique de promotion du côté de la demande. Le degré de substitution entre les produits des secteurs moderne et intermédiaire étant important, l'expansion de la production du secteur moderne est une cause potentielle de la réduction de la demande des produits du secteur intermédiaire. Eviter de subventionner ou d'accorder des facilités spéciales au secteur moderne constitue, à son avis, une mesure de promotion non négligeable pour le secteur intermédiaire. De plus une politique de redistribution des revenus en faveur des populations ayant une plus grande propension à consommer les produits du secteur intermédiaire est nécessaire à sa croissance.

De même, LACHAUD (1976) préconise de mettre l'accent sur la demande, et la formation du capital technique et humain pour la croissance du secteur intermédiaire, et, pour le secteur involutif, favoriser l'accroissement des revenus en milieu rural pour limiter l'exode rural.

Enfin NIHAN (1980) croit dans les possibilités d'accumulation du secteur non structuré moderne. Cependant, tenant compte des risques de surcapitalisation, il propose une aide sélective plus axée sur la formation des travailleurs que sur l'accès au crédit. Autrement dit, les pouvoirs publics doivent soutenir uniquement les unités dynamiques présentant un potentiel d'accumulation du capital et surtout de création d'emplois.

Ces points de vues optimistes, en préconisant des stratégies discriminatoires à l'égard du secteur informel de subsistance, traditionnel ou résiduel, excluent du champ d'investigation une part trop importante du secteur qui dans des villes comme Lomé représente 72% des activités de production, 54% des services et presque 100% du commerce alors que le secteur non structuré moderne ne représente que 7,8% des activités. Peut on raisonnablement promouvoir un secteur et escompter des résultats en excluant la plus grande partie sur laquelle les actions sont censées porter?

En réalité le paradoxe auquel sont confrontées les politiques de promotion est résumé par CHARMES. Pour l'auteur, trois attitudes sont possibles face au développement du secteur informel.

- La première consiste à protéger la grande industrie de la concurrence sauvage: ce qui permet de régler court terme les problèmes de l'emploi mais favorise l'accumulation de capital à l'extérieur.

- La seconde, préconisée par les politiques de promotion, protège les gros et les moyens artisans contre la concurrence de la grande industrie, mais aussi et surtout contre la concurrence des « intrus ». C'est opter pour le développement de la petite industrie nationale (à condition que soient consenties les aides nécessaires) et la liquidation à plus ou moins court terme de la branche artisanale. C'est aussi favoriser l'accumulation de capital à l'intérieur, à moyen et à long terme, en sacrifiant les problèmes de l'emploi à court et moyen terme.

- Enfin la troisième attitude consiste à laisser se développer cette concurrence sauvage qui permet paradoxalement de diminuer la tension sur le marché du travail. Adopter cette dernière attitude, c'est opter pour une politique de l'emploi à court et moyen terme et peut être même à long terme si cette situation est mise à profit pour transférer l'accumulation de capital dans d'autres secteurs de l'activité économique "¹⁰.

Si on se réfère aux dispositifs d'appui au secteur privé sénégalais, On ne peut pas dire que les politiques mises en place par l'Etat pour la promotion du secteur informel n'ont concerné que l'artisanat (USAID,1989). Il est vrai que les pouvoirs publics avaient défini au cours des années 1970 un cadre réglementaire, distinguant les activités

¹⁰) J. CHARMES (1980), "Contradictions du développement du secteur non structuré", *Revue Tiers Monde*, n°82, p. 330 et 331

artisanales des autres activités informelles en fonction de critères relatifs à la nature de l'activité, à la taille de l'unité de production et à divers aspects du fonctionnement de l'entreprise, et qui délimitait par conséquent le domaine d'intervention. Donc, durant les deux décennies suivant l'indépendance, l'artisanat fut le seul bénéficiaire de la plupart des actions de promotion du secteur informel. Ce qui semble naturel car à cette époque, l'informel au sens large ne semblait présenter aucun intérêt pour les pouvoirs publics. Toutefois, l'inefficacité du dispositif institutionnel et l'insuffisance des ressources allouées aux programmes de promotion vont largement limiter les possibilités de développement de l'artisanat (section I).

Mais, à partir des années 1980, compte tenu de la crise structurelle qui a profondément affecté l'économie sénégalaise, l'Etat et les bailleurs de fonds, devant l'impératif de l'emploi, vont mettre en place des politiques de compensation sociale destinées de façon générale à la promotion de l'emploi dans le secteur privé formel. Cette fois, les moyens seront conséquents, mais inaccessibles aux artisans (section II).

SECTION I - POLITIQUE ARTISANALE ET SECTEUR INFORMEL

Les politiques publiques de promotion de l'artisanat au Sénégal ont été mises en place au lendemain de l'Indépendance. En effet , les pouvoirs publics se sont très tôt rendus compte de son importance et de son rôle dans l'économie nationale. Le Ministère de l'Industrie, de l'Artisanat et du Commerce a été le maître d'oeuvre de ces politiques; néanmoins d'autres structures gouvernementales y ont contribué¹¹, chacune en fonction de préoccupations spécifiques.

On peut distinguer deux phases concernant les actions des pouvoirs publics en faveur de l'artisanat au Sénégal: de 1960 à 1985 et après 1985.

¹¹ Pour montrer la multiplicité des centres de décision concernant le secteur informel en général et l'artisanat en particulier, on retiendra:

- le Commissariat Général à l'Emploi qui exécute des projets artisanaux financés par le PNUD;
- le Ministère de l'Education Nationale qui autorise l'utilisation de certains centres de formation;
- le Ministère de l'Economie et des Finances concernant les budgets des Chambres de Métiers et les projets financés sur le budget de l'Etat;
- le Ministère de la Justice qui dispose de centres de formation pour les détenus et les jeunes délinquants;
- le Ministère de la Jeunesse et des Sports qui assure la formation de jeunes dans les centres régionaux et départementaux à travers le pays;
- le Ministère du Développement Social qui a sous sa tutelle des centres de formation professionnelle destinés à la formation d'artisans ruraux et urbains;
- le Ministère du Tourisme pour la gestion des villages artisanaux;
- le Ministère du Travail;
- et enfin le Ministère de l'Urbanisme pour les problèmes fonciers.

La première période de la politique artisanale correspond à celle couverte par les six premiers plans de développement. C'est au cours de cette période que les autorités ont défini les objectifs de la politique artisanale et mis en place le dispositif de promotion.

La deuxième phase de la politique artisanale couvre le septième Plan et s'insère dans le Plan d'Ajustement à Moyen et Long Terme (PAMTL). Face à ses problèmes budgétaires et aux impératifs fixés par les plans de stabilisation, l'Etat affiche toujours une volonté pour soutenir l'artisanat, mais cette fois à travers une intervention plus ciblée. En réalité, les objectifs restant invariables (A), les préoccupations des pouvoirs publics sont essentiellement financières car les inflexions de la politique artisanale ne concernent que la réduction des coûts de fonctionnement du dispositif institutionnel (B) et celle des actions de promotion (C), pour exploiter au maximum l'aide internationale (D).

A - LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE ARTISANALE

Dès 1960, les objectifs de la politique artisanale ont été définis à partir de plusieurs constats des pouvoirs publics sénégalais.

☞ L'artisanat assure des emplois et des revenus, aussi modestes soient-ils, à un grand nombre de personnes. Utilisant des technologies à forte intensité de main d'oeuvre, les unités sont créatrices d'emplois pour de faibles investissements.

☞ Les entreprises artisanales fournissent des biens et services à des prix inférieurs à ceux des produits importés ou fabriqués par les grandes unités de production. Elles jouent ainsi un rôle certain pour la satisfaction des besoins essentiels des populations à faibles revenus.

☞ Les établissements ne sont pas seulement des lieux de production mais aussi des lieux de formation, l'apprentissage qui s'y déroule constitue

donc une contribution de l'artisanat aux efforts des pouvoirs publics en faveur de la formation de la jeunesse, contribution qui ne crée pas de charges financières à l'Etat.

☞ Les entreprises artisanales sont dispersées sur l'ensemble du territoire et couvrent une large gamme d'activités. Elles jouent un rôle irremplaçable pour fixer les populations et enrayer l'exode rural. Auxiliaire indispensable de l'agriculture, l'artisanat est en mesure de fabriquer les petits biens d'équipement dont ont besoin les agriculteurs et qui peuvent répondre mieux que les matériels importés aux conditions de leurs utilisation.

☞ L'artisanat peut être complémentaire de l'industrie et peut utilement être intégré par des relations de sous-traitance dans les filières de production.

☞ Et enfin dépositaire du patrimoine culturel sénégalais, l'artisanat d'art joue un rôle pour la conservation et la restitution de l'histoire, et constitue un facteur de développement du tourisme tout en procurant des devises, contribuant ainsi au rééquilibrage de la balance commerciale.

A partir de ces constats, les objectifs et les programmes d'actions de la politique de promotion seront clairement définis mais resteront invariables au cours des six premiers plans. Il s'agissait de promouvoir l'auto-organisation du secteur et favoriser la prise en charge par les artisans eux-mêmes de leur propre développement d'une part, et assurer le développement et l'extension des activités artisanales en favoriser la production d'autre part.

Les objectifs intermédiaires concernaient l'amélioration des conditions de production, l'augmentation du niveau de qualification de la main-d'oeuvre, l'élargissement des débouchés et enfin la mobilisation des

artisans pour que *l'impulsion du développement soit entretenue par le milieu artisanal lui-même* ¹².

Les objectifs de la politiques artisanale resteront constants mais le cadre institutionnel sera fréquemment modifié.

B - LE CADRE INSTITUTIONNEL

Au cours de cette même période, le dispositif institutionnel de promotion mis en place va évoluer au fil du temps. Dans un premier temps c'est l'Office Sénégalais de l'Artisanat qui sera chargé de mener à bien les objectifs définis par les Plans de 1963 à 1975. La structure sera remplacée par la SONEPI-SOSEPRA de 1975 à 1986 dont les ressources et les attributions seront progressivement transférées aux Chambres des métiers à partir de 1981.

1 - L'Office Sénégalais de l'Artisanat (1963-1975)

Crée par la loi 63-34 du 10 juin 1963, l'O.S.A. est un établissement public à caractère industriel et commercial ayant pour mission la réalisation des objectifs définis précédemment. Le décret 67-107 du 27 janvier 1967 créait les centres régionaux de l'O.S.A. dans un esprit de décentralisation et d'extension de ses activités.

Mais, les pouvoirs publics s'attendaient à ce que cette structure de promotion puisse s'autofinancer; malheureusement elle ne put se passer des subventions publiques. Alors, en 1975 les pouvoirs publics ont ressenti la nécessité d'éclater la mission de l'O.S.A. en deux branches et d'adopter une autre forme juridique pour les structures de promotion.

¹² Ministère du Plan et de la Coopération (1989), *Plan d'orientation pour le développement économique et social 1989-1995, 8 ème Plan*, p. 106

2 - LA SONEPI-SOSEPRA (1975-1986)

La Société Sénégalaise de Promotion Artisanale (SOSEPRA), société d'économie mixte, était exclusivement chargée de la promotion de l'artisanat d'art tandis qu'un service de l'artisanat fut créé au sein de la SONEPI (société nationale d'études et de promotion industrielle) pour la promotion de l'artisanat de production et de service.

3 - La Direction de l'Artisanat (depuis 1978)

La division de l'artisanat précédemment rattachée à la Direction de l'Industrie fut érigée en Direction de l'Artisanat. Cette direction, organisée en trois divisions, était chargée de proposer et de mettre en oeuvre la politique artisanale en liaison avec les structures de promotion. Elle fut très vite confrontée à un manque de moyens nécessaires à l'exécution des tâches qui lui étaient confiées.

4 - L'Union Nationale des Chambres de Métiers (UNCM) et les Chambres de Métiers (depuis 1981)

Etablissements publics à caractère professionnel chargés de représenter les artisans auprès des pouvoirs publics, les Chambres de Métiers et l'U.N.C.M. ont été créées en 1977 par la loi n° 77-92 du 10 Août 1977. Le décret n° 86-57 du 13 Janvier 1986 fixant leur siège, leurs règles d'organisation et de fonctionnement, leurs attributions et leurs ressources a élargi leurs compétences par rapport au décret initial en leur confiant l'exécution des programmes de promotion financés sur fonds publics.

Avec la création de la SOSEPRA en 1975, de la SONEPI-ARTISANAT en 1976 et la mise en place des Chambres de Métiers en 1981, les

actions de promotion étaient dispersées entre plusieurs structures ayant des compétences similaires. Conformément à la politique générale de dépérissement des sociétés d'encadrement issue du Plan d'Ajustement à Moyen et Long Terme arrêté en 1984, le gouvernement a décidé en Août 1985 de restructurer les organismes de promotion de l'artisanat.

En 1986, les attributions et les moyens humains, matériels et financiers de la SOSEPRA et de la SONEPI-ARTISANAT ont été transférés aux Chambres de Métiers. Depuis, il ne reste plus en place qu'une structure administrative centrale (la Direction de l'Artisanat), des structures décentralisées (les Chambres de Métiers régionales) et une superstructure qui en émane (l'Union Nationale des Chambres de Métiers).

L'allégement du dispositif institutionnel n'a pas permis d'atteindre les objectifs fixés car on a assisté à des échecs tant au niveau des tentatives d'auto-organisation et de responsabilisation des artisans qu'au niveau de la recherche d'autonomie financière pour les structures de promotion.

☞ D'abord, il convient de noter l'échec de la promotion de l'auto organisation. La Chambre de Métiers en tant qu'organisation des artisans a été exactement copiée sur le modèle français. En effet, les Chambres de Métiers en France furent instituées par la loi du 26 juillet 1925, influencée par le mouvement syndical et la législation allemande dans les départements d'Alsace et de Moselle¹³. Elles sont nées en France d'une volonté d'auto-organisation des artisans. Ce qui n'est pas le cas au Sénégal où la tendance semble aller vers le développement d'organisations

¹³ Pour plus de détails sur la création , les attributions et le fonctionnement des Chambres de Métiers en France, voir J. CLUZEL (1982), *Les pouvoirs publics et l'artisanat*, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, Paris, , M. DURAND et JP FREMONT (1976), *l'artisanat en France*, QSJ n° 1778, PUF, Paris

parallèles. En effet, les Chambres de Métiers, sous leur forme actuelle et compte tenu de leur mode de fonctionnement, ne rassemblent pas les artisans. Elles ont été monopolisées dès le départ par une minorité d'artisans élus, ayant le pouvoir de décision, et plus préoccupés de leurs propres intérêts que de la promotion de l'artisanat. Les Chambres qui ont résisté aux dérapages de la mauvaise gestion ou survécu aux luttes de clans ou guerres d'intérêt ont rarement atteint leurs objectifs. Pourtant dans la plupart des Chambres, les Présidents sont restés inamovibles, posant ainsi le problème de la représentativité des élus à travers des Chambres de Métiers organisées en sections (Arts, Productions et Services) et non en corps de métiers.

☞ Ensuite, concernant la responsabilisation, les Chambres de Métiers ont été très vite perçues par les artisans comme des outils d'assistance de l'Etat-Providence, incompatibles avec l'idée de *responsabilisation* dont la mauvaise interprétation est aujourd'hui cause de conflit permanent avec l'administration de tutelle: les dirigeants des Chambres revendiquent l'utilisation des fonds publics sans le contrôle de l'Etat. Les Chambres de Métiers ont toujours fait preuve de laxisme dans l'exécution des programmes de promotion qui leur avaient été confiés. Les taux d'exécution des actions inscrites dans les contrats annuels passés entre l'administration et l'U.N.C.M. sont restés très faibles. La part des subventions utilisées comme crédits-actions (40 millions de F.CFA en 1987-88) est faible comparée à celle destinée à la couverture des masses salariales, des dépenses de fonctionnement et celles des instances élues (185 millions de F.CFA). C'est pourquoi une plus grande attention doit être portée à l'utilisation des fonds publics par les structures d'encadrement qui consacrent la majeure partie des subventions aux dépenses de fonctionnement et non à des actions de promotion ayant un impact significatif sur le développement du secteur.

☞ Enfin contrairement aux Chambres de Métiers françaises qui sont financièrement autonomes même si elles sont soumises à la tutelle du Ministère du Commerce et de l'Artisanat¹⁴, il est apparu très clairement que les structures de promotion de l'artisanat sénégalais ne peuvent pas s'autofinancer. Les résultats de la SOSEPRA et la SONEPI-ARTISANAT, bien que sociétés d'économie mixte, n'ont pas été meilleurs dans ce domaine que ceux de l'OSA, établissement public à caractère industriel et commercial. Les Chambres de Métiers, établissements publics à caractère professionnel, qui associent directement les artisans à la gestion des fonds (subventions de l'Etat), ne génèrent pas de ressources propres non plus. Le statut actuel d'établissement public à caractère professionnel des Chambres limite leurs possibilités d'intervention notamment dans le cadre des actions de financement; de plus, ce statut s'avère difficilement conciliable avec ceux de syndicat et d'outil de promotion de l'artisanat.

Par ailleurs, la Direction de l'Artisanat souffre d'un grave déficit de personnel qualifié (5 employés) et d'une insuffisance de moyens matériels et financiers (un seul véhicule pour le Directeur et de faibles crédits de fonctionnement). pour jouer véritablement son rôle.

Les insuffisances du dispositif institutionnel que l'on vient de relever vont largement influencer l'efficacité des programmes de promotion.

C - LES PROGRAMMES DE PROMOTION

Diverses actions ont été réalisées par les pouvoirs publics pour améliorer l'offre artisanale dans les domaines de la formation, de l'accès aux crédits, de l'aménagement et de commercialisation .

¹⁴ Collection de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers de France (1982)
Aide mémoire, Paris

1 - La formation des artisans

Les programmes d'encadrement mis en place à l'époque étaient lourds et difficiles à gérer par les institutions responsables et dépendants de l'aide extérieure pour leur financement. Ils se sont très vite avérés irréalistes par rapport aux moyens financiers mobilisés.

Des centres de formation pour les artisans ruraux ont été créés, avec pour vocation de former de futurs chefs d'entreprises (qui étaient en fait des jeunes diplômés de l'enseignement conventionnel à qui l'on donnait une formation théorique et pratique pour une activité donnée) dans différentes spécialités (cordonnerie, bijouterie, horlogerie, etc.). La formation des artisans ruraux était une formation à plein temps en internat. Ces centres durent affronter d'énormes difficultés lorsque le BIT se retira et avec lui la source de financement extérieure. Les centres de formation créés pendant la période se sont révélés financièrement et pédagogiquement inadaptés.

En milieu urbain, la formation d'une main d'oeuvre artisanale qualifiée a été négligée¹⁵ lorsque l'Etat consacrait d'importants moyens financiers pour l'enseignement conventionnel. Au même moment, rien n'a été fait pour la grande masse des apprentis qui acquièrent le métier dans les ateliers artisanaux. Les rares tentatives de faire accéder les artisans à la formation dans des établissements publics ou privés à caractère professionnel ou technique n'ont pas abouti à des résultats positifs compte tenu de la rigidité des textes réglementaires régissant le fonctionnement de ces structures ou l'insuffisance des ressources mobilisables pour le financement des activités.

¹⁵ un seul centre de formation artisanale en milieu urbain!

2 - L'accès aux crédits

Les artisans et les micro entreprises n'ont jamais pu réunir les conditions pour avoir accès au crédit institutionnel. Pour pallier cette contrainte majeure, certaines expériences ont été menées au cours de la période par les pouvoirs publics tant pour les crédits de court terme que les crédits de long terme.

La première fut celle de l'OSA qui consistait à pré-financer l'achat de matières premières pour les artisans adjudicataires de marchés et à se faire rembourser au moment du règlement des travaux. Bien qu'elle n'apportât pas de solution au problème du crédit d'équipement, cette action facilitait les conditions de fonctionnement pour les entreprises bénéficiaires.

Toujours pour l'approvisionnement en matières premières, le principe de l'exonération au coup par coup de l'or et de l'argent en faveur de la SOSEPRA a été accepté par le Ministère de l'Economie et des Finances au cours des années 1980. Toutefois les demandes introduites n'ont jamais reçu l'agrément nécessaire. Un comptoir d'achat de matières premières, créé naguère par la SOSEPRA pour l'approvisionnement des artisans, fonctionne depuis 1982 sur financement du Budget National d'Equipement. La structure a connu des difficultés liées à l'impossibilité de renouvellement des stocks causée par l'absence d'exonération d'une part et l'insolvabilité de certains artisans d'autre part. La SONEPI, grâce à une ligne de crédit test du Fonds Allemand (G.T.Z.) destiné à financer l'achat de matières premières pour les artisans disposant d'un bon de commande, n'a pu financer que six dossiers pour un montant de 7.815.000 F.CFA.

Concernant les crédits pour l'acquisition d'équipement certaines expériences ont été menées. Pour faciliter l'accès au crédit, un fonds de garantie de 60 millions de F.CFA a été mis en place, financé pour moitié

par le BNE et pour moitié par la Caisse Centrale de Coopération Economique¹⁶. La SONEPI a pu signer un protocole d'accord avec la SONABANQUE qui a finalement accepté de financer huit projets sur ses fonds propres pour un montant de 41.169.000 F.CFA. La SONABANQUE a accepté par la suite de baisser la garantie de 75% à 50% du crédit sollicité, compte tenu de la régularité des remboursements des crédits par les artisans; ce qui a permis de multiplier par deux la capacité d'intervention du fonds de garantie.

Par ailleurs, une Société de Caution Mutuelle a été créée, et les cotisations des actionnaires (les Chambres de Métiers) d'un montant de huit millions ont été domiciliées à l'Union Sénégalaise de Banque (USB). Ces fonds ne sont plus utilisables depuis la faillite de l'USB et la restructuration du système bancaire.

Une autre expérience a été tentée, pour favoriser l'acquisition d'équipements à travers les Unités de Production et de Perfectionnement Artisanal (UPPA) jugées prioritaires par le Programme Triennal d'Investissement Public. Inscrit au Programme d'Action Prioritaire (PAP) du 7ème Plan et au Programme Triennal d'Investissement Public (PTIP) pour un total de 494 millions de F.CFA, le Programme des UPPA a été initié en 1983 grâce au projet PNUD-BIT SEN 82/007 qui permet la réalisation de six projets artisanaux. Le Fonds d'Aide et de Coopération (FAC) a pris la relève dans le cadre d'un projet d'appui aux Chambres de Métiers. Chaque UPPA est un petit projet productif qui associe un investissement en capital à une opération de formation. L'objectif est d'appuyer la mise en place d'un réseau de petites entreprises dynamiques et performantes. Toutes les branches d'activités étaient concernées et, l'investissement devait être

¹⁶ Devenue en 1993 Caisse Française de développement

remboursé par l'artisan ou le groupement. L'intégration d'un volet formation s'est faite de deux façons: au moment de la mise en place de l'U.P.P.A. (par un complément de formation au chef d'entreprise ou à ses compagnons); ensuite grâce à la formation des apprentis par l'U.P.P.A. sous le contrôle des services techniques des Chambres de Métiers. Cette obligation constitue la contrepartie des conditions douces de remboursement accordées à l'artisan pour l'amélioration de son outil de production.

Les actions réalisées au cours de ce programme ont permis aux techniciens des Chambres de Métiers de mettre au point une méthodologie d'étude de faisabilité adaptée aux projets artisanaux, et d'expérimenter de nouveaux procédés en matière de crédit artisanal en liaison avec les institutions bancaires. Cependant la réalisation de ce programme UPPA fut entravée par deux difficultés:

- compte tenu de ses moyens limités, la Direction de l'Artisanat n'a pu effectuer un suivi correct des différentes actions menées à travers tout le pays;

- le système de remboursement des créances ne s'est pas révélé efficace et les sommes qui ont été remboursées ont été bloquées dans le cadre de la restructuration du système bancaire sénégalais.

3 - L'aménagement de centres artisanaux

La création de ces centres visait trois objectifs: fournir aux artisans de bonnes conditions d'installation, les rapprocher d'une clientèle potentielle (en particulier les touristes) et enfin faciliter leur encadrement grâce au regroupement. La politique d'implantation de ces centres fut étalée tout au long des six premiers plans: chaque centre régional comportait d'une part des ateliers loués aux artisans, et d'autre part des ateliers équipés pour les

encadrement. A Dakar, une partie de la zone industrielle a été réservée à cet effet. Le projet de viabilisation, bien qu'ayant été inscrit successivement dans les 6ème et 7ème Plan, n'a jamais trouvé de financement.

En fait la création de zones artisanales partait de l'idée selon laquelle la « création d'entreprises plus formelles » serait encouragée si les entrepreneurs pouvaient obtenir des locaux avec des loyers abordables. La mise à disposition de ces locaux permettrait aux entrepreneurs de réaliser des économies sur leurs investissements. Cette bonne intention ne parut pas souhaitable. En réalité, les zones artisanales, se sont révélées peu attractives pour des activités dont l'un des atouts est d'assurer un service de proximité.

4 - L'amélioration des débouchés

L'OSA, dans le cadre de ses attributions, avait réalisé plusieurs actions. Elle a pu notamment éditer des catalogues publicitaires largement diffusés auprès de clients potentiels au Sénégal et à l'étranger. Elle a facilité la participation des artisans à des foires et expositions internationales, ce qui a permis à certains d'entre eux d'établir de relations commerciales avec l'étranger. Des lieux de production-vente vers lesquelles étaient drainés les touristes ont été créés ainsi que des boutiques d'exposition-vente dans des endroits où existait une clientèle potentielle (aéroport, hôtels...), des systèmes de vente à crédit pour les articles de bijouterie et des aides à l'obtention de commandes par des actions d'assistance aux artisans. En 1976, en vue de statuer sur les marchés de valeur inférieure à 5 millions de F.CFA, une circulaire du Premier Ministre demandait aux autorités compétentes pour d'accorder la priorité aux artisans locaux présentant de bonnes références techniques afin de leur faciliter l'accès aux marchés publics.

De façon générale, les actions de promotion de l'artisanat ont eu en fait une portée très limitée car elles n'ont jamais adopté une approche adéquate. Les pouvoirs publics ont toujours réfléchi à la place des artisans. Ils ont souvent négligé des études préalables nécessaires pour avoir une meilleure connaissance des besoins des artisans. Au cours de la seconde phase de la politique artisanale, les actions de promotion les plus significatives en faveur de l'artisanat ont été menées par des ONG ou des agences d'exécution de l'aide bilatérale ou multilatérale.

D - LES INTERVENTIONS DIRECTES DES PARTENAIRES ETRANGERS

Les interventions des ONG et des autres partenaires sont pour la plupart centrées sur des projets minimalistes. Elles ciblent un domaine d'action spécifique (en général la formation ou le crédit) sur un espace géographique relativement restreint (quartier, ville) pour un nombre de bénéficiaires limité. Elles sont réalisées de concert avec les Chambres de métiers (sauf les programmes de crédit) et la Direction de l'Artisanat. Ces interventions se sont révélées plus des substituts que des compléments des actions des pouvoirs publics (tableau 3.1).

Il est difficile d'évaluer les retombées de ces interventions car la Direction de l'Artisanat ne dispose pas de données les concernant alors qu'elle est théoriquement chargée d'assurer le suivi et l'évaluation des opérations de développement de l'artisanat. Donc, pour apprécier l'impact de leurs actions les intervenants utilisent des critères relatifs aux taux de remboursement, au nombre de personnes ayant suivi une formation etc. Si l'on utilise ces critères, on peut observer que certains projets ont plus

ou moins atteint leurs objectifs. Pour expliquer les raisons des succès des uns et les échecs des autres, nous nous limiterons aux projets de crédit et de formation.

1- L'accès au crédit

Dans le domaine de l'intermédiation financière, on peut citer les exemples de projets de crédits ayant des taux de remboursement de près de 100% comme le projet de la Coopération Technique bilatérale allemande (GTZ) ou le projet ENDA/CHODAK.

Le premier projet actif depuis 1988, circonscrit pour le moment à un petit quartier de Dakar de 7.000 habitants (Dalifort), visait à expérimenter la restructuration et la régularisation foncière des quartiers dits spontanés. Dans ce cadre, un fonds de crédits (8 millions de F.CFA) autogéré par un comité d'habitants a été mis en place pour financer les besoins en fonds de roulement des artisans. Les montants des prêts accordés varient entre 10.000 et 400.000F.CFA, le taux d'intérêt est de 2% par mois pour une durée maximum de 6 mois. Seule une garantie morale est exigée. Le comité de gestion du fonds est composé de 11 membres travaillant bénévolement, mais prioritaires sur la liste d'attente des versements de crédits. 32 millions de F.CFA ont été prêtés à quelques 500 entrepreneurs (le fonds a roulé 4 fois).

Tableau 3.1: L'assistance extérieure à l'artisanat sénégalais

<u>Types d'assistance</u>	<u>Formes d'assistance</u>	<u>Intervenant</u>	<u>Partenaires</u>
Crédits	Prêts pour fonds de roulement	Coopération allemande CHODAK/ENDA	Groupements d'artisans Groupements d'artisans
Assistance à la production	Conseils, conception et contrôle	Fondation F. Ebert Terre des Hommes GRET/ENDA	Chambres des métiers; Centres de formation Chambre de métiers idem
Assistance en gestion	Comptabilité simple, planification de la production	Fondation F. Ebert	Chambres des métiers, Centres de formation
Assistance pour infrastructures à usage collectif	Bâtiments Ateliers équipés	Projet FED CHODAK/ENDA	Chambres des métiers Groupements d'artisans
Assistance à la distribution		GRET/ENDA	Chambres des métiers.

Le second projet est celui d'ENDA CHODAK mis en oeuvre en 1975, à savoir une stratégie d'animation et de mobilisation des populations du quartier de Grand-Yoff. Ce quartier de Dakar de plus de 90.000 habitants est caractérisé par l'accroissement rapide de sa population, le chômage des jeunes, l'insécurité foncière, l'insuffisance des équipements sociaux. L'équipe décida en 1984 de promouvoir la menuiserie-bois afin de rendre plus dynamique l'activité économique du quartier qui se limitait à l'artisanat et au petit commerce. La menuiserie était le corps de métiers le plus important numériquement (22 ateliers comprenant 18 propriétaires et 110 apprentis) et disposait d'un potentiel humain non négligeable (qualification professionnelle, système traditionnel d'organisation).

L'équipe s'était proposée de faire une recherche participative avec ces artisans afin de leur permettre d'identifier eux-mêmes leurs besoins et de favoriser leur implication dans la résolution de leurs problèmes. Ainsi les artisans ont mis en évidence divers obstacles dont le plus important était les difficultés d'approvisionnement. Les 22 patrons-menuisiers se sont organisés en coopérative, malgré quelques réticences au début¹⁷. Les artisans ont ensuite créé un magasin d'approvisionnement (le bois vendu était de meilleure qualité et revenait moins cher que celui des revendeurs du quartier) dont le fonds de roulement fut constitué à partir des cotisations des membres de la coopérative (275.000 F.CFA) et de prêts accordés par CHODAK (2.150.000 F.CFA). Ces prêts ont été remboursés par les artisans en traites mensuelles de 145.000 F.CFA prélevées sur les bénéfices du magasin d'approvisionnement. Le projet est intéressant car il est conçu comme un dispositif mis en place pour étudier la dynamique des constructions sociales (réseaux et hiérarchies sociales existantes) en

¹⁷ Certains qui avaient déjà participé à des organisations de type coopératif ou syndical jugeaient ces activités comme une perte de temps et d'argent.

relations avec les intérêts matériels ou symboliques suscités par l'intervention.

Dans les deux expériences qui viennent d'être évoquées, on observe que les intervenants, conscients des échecs passés des Chambres des métiers travaillent directement avec les organisations d'artisans. Ces expériences ont jusqu'ici donné des résultats satisfaisants grâce à un système autogéré par les artisans eux-mêmes et garanti par l'auto-contrôle social. Toutefois ces actions sont très limitées et sont exclusivement consacrées au crédit de court terme. Face à ses résultats, les actions en faveur de la formation auront des résultats plus mitigés.

2 - Les interventions en faveur de la formation

Par rapport aux projets de crédits, les programmes centrés sur la formation des entrepreneurs et des apprentis sont plus nombreuses, plus importantes et réalisées avec le concours des Chambres de métiers. Ces programmes ont permis, de 1985 à 1992, la formation de plusieurs milliers d'artisans et d'apprentis; plus que les pouvoirs publics depuis l'Indépendance. Les actions les plus significatives, notamment dans le domaine de la formation technique ont été financées par la Fondation F. EBERT dans le cadre de son projet pour la promotion de l'artisanat au Sénégal. Ce projet a permis par ailleurs de mieux rentabiliser les centres de formation professionnelle et technique en louant leurs locaux durant les périodes de congés scolaires.

Selon les témoignages recueillis, les principales difficultés rencontrées dans le cadre de la formation sont l'absentéisme (selon les intervenants surtout lors de la formation des apprentis), les difficultés d'articulation entre la théorie et la pratique (selon les entrepreneurs) et le rôle des Chambres de métiers (selon les intervenants et les entrepreneurs). Très

souvent les élus tentent de récupérer des séminaires pour des raisons électorales ou des malversations financières. A partir du moment où les projets ne servent pas leurs intérêts personnels, ils s'en détournent. Terre des Hommes-France, en collaboration avec la Chambre de Métiers de Dakar et d'autres structures gouvernementales, a conçu et mis sur pied un projet pilote d'amélioration de la formation des apprentis de 1985 à 1987, dont l'objectif était de démontrer qu'il était possible de mettre en place un modèle alternatif de formation professionnelle pour les apprentis, adapté au milieu artisanal en termes sociologiques, techniques et financiers. Lors de sa réalisation, la Chambre de Métiers n'a respecté aucun de ses engagements: elle ne s'est pas acquittée de ses contributions financières, bien que celles-ci aient été chaque année inscrites à son budget, n'a pas mis de chauffeur à la disposition du projet et n'a pas réussi à faire attribuer un terrain pour la construction de salles de classe. Elle a montré très peu d'intérêt pour le projet et par conséquent ne réunissait pas les conditions pour prendre en charge seule la reconduction du projet.

En marge de ces actions en faveur de l'accès au crédit et de la formation professionnelle d'autres actions ont été mis en oeuvre.

3 - Les autres formes d'assistance

Les ONG et les autres partenaires du Sénégal ont rarement mené des actions concernant l'acquisition d'infrastructures et d'équipements, et l'amélioration des débouchés. Les actions menées par le Projet GRET/ENDA pour promouvoir la fabrication et la commercialisation d'une gamme d'équipements agricoles, agro-alimentaires et de petite hydraulique par les artisans du secteur métal-mécanique, en réponse aux besoins du monde rural se sont heurtées à la méfiance des artisans. Au niveau de la fabrication des produits, le principal problème fut celui de la protection des

créations. Les artisans ne sont guère favorables à une diffusion gratuite de leurs produits ayant fait l'objet d'amélioration. De plus, les supports utilisés pour la diffusion et la commercialisation des produits (catalogues et dépliants réalisés en français) n'étaient pas adaptés pour les artisans, à majorité analphabètes.

Conclusion de la section 1

Le dispositif institutionnel de promotion de l'artisanat peut apparaître comme la manifestation de l'intérêt que les pouvoirs publics accordent à ce secteur. Néanmoins, les actions de promotion se révéleront inefficaces en raison de l'inadaptation et de l'inefficacité des Chambres de Métiers chargées de la réalisation des actions d'une part, et de l'insuffisance des moyens humains, matériels et financiers nécessaires aux structures de promotion pour assurer l'accomplissement des missions d'autre part (évaluation et suivi des actions). L'Etat n'a pas tiré d'enseignements après plus de deux décennies d'intervention. Il n'a pas su profiter des diverses expériences menées dans les autres pays africains¹⁸, ce qui lui aurait permis de mieux adapter ses interventions par rapport aux objectifs. En modifiant sa stratégie d'intervention avec la mise en place d'actions plus ciblées, il s'est désengagé du secteur et a tenté de profiter au maximum de l'aide des bailleurs de fonds.

Les partenaires du Sénégal ont joué un rôle plus que complémentaire dans la politique artisanale. Les actions les plus significatives, quoique sporadiques ont été réalisées dans les domaines de la formation technique

¹⁸ Certains Etats africains ont entrepris, avec le concours du Programme Mondial de l'Emploi du BIT une série d'études sur le secteur informel au début des années 1980. Cette coopération a débouché en 1982 sur la mise en place de programmes-pilotes dans trois pays: le Mali, le Rwanda et le Togo. Ces programmes ont ensuite été étendus au Bénin, au Burundi et en Haïti au cours des années 1990.

et de l'accès au crédit. Cette assistance étrangère sera renforcée lorsque la priorité sera accordée à l'emploi.

SECTION II : LES DISCONTINUITES DE LA POLITIQUE ARTISANALE:

CHANGEMENT D'OBJECTIF ET PRIORITE A L'EMPLOI

Les mesures de stabilisation et d'ajustement adoptées par le Gouvernement sénégalais dans les années 1980 ont permis de résorber certains déséquilibres macro-économiques. Toutefois, elles se sont révélées inefficaces pour jeter les bases d'une croissance économique durable. Cette situation de stagnation économique s'est accompagnée d'une situation sociale préoccupante résultant de la restructuration et de l'assainissement du système productif. Ces mesures ont affecté plus particulièrement les classes les plus défavorisées, renforçant ainsi les inégalités sociales. La prise en compte de la dimension sociale de l'ajustement a conduit les pouvoirs publics à mettre en place des programmes de compensation sociale (des mesures de transferts sociaux et de soutien direct ou indirect à l'emploi) en faveur des petites et micro entreprises modernes et informelles, tous secteurs confondus, afin de réduire la pauvreté et d'amortir les conséquences sociales durant la phase transitoire de la restructuration de l'économie.

Ces programmes ont été exécutés, parallèlement à la politique artisanale traditionnelle, en partie par des structures spécifiquement créées à cet effet (la Délégation à l'Insertion, à la Réinsertion et à l'Emploi en 1987 devenue aujourd'hui le Commissariat Général à l'Emploi et l'AGETIP en 1989) et en partie par d'autres structures mixtes ou privées. D'autres programmes, pour l'essentiel des programmes minimalistes de crédits ou de formation et des programmes intégrés associant le crédit, la formation et l'assistance technique, seront réalisés directement par les bailleurs de fonds sous forme d'aide bilatérale ou multilatérale .

A partir de ces programmes, on peut retenir deux éléments de réflexion:

- le secteur informel en général, et l'artisanat en particulier, a été marginalisé dans les programmes destinés au développement du secteur privé (A);

- les structures de financement ont trop tardivement pris en compte le financement du secteur informel (B).

A - LA MARGINALISATION DU SECTEUR INFORMEL DANS LES PROGRAMMES DE PROMOTION DU SECTEUR PRIVE

De façon générale, le secteur informel a été marginalisé dans le dispositif de promotion de l'emploi dans le secteur privé. Les programmes qui ont été mis en oeuvre, qu'ils soient minimalistes (ciblées sur un domaine d'intervention) ou intégrés (combinant plusieurs domaines d'intervention), présentent tous un caractère commun: les bénéficiaires ne sont jamais des entrepreneurs. Il s'agit de jeunes, de chômeurs diplômés de l'enseignement supérieur, de réfugiés, d'émigrés de retour ou d'anciens fonctionnaires licenciés dans le cadre de la restructuration du système productif, que l'Etat tente d'insérer ou de réinsérer en mettant à leurs disposition des ressources financières à travers divers programmes gérés par deux institutions : l'Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public (AGETIP) et le Commissariat Général à l'Emploi (CGE). Examinons le dispositif institutionnel mis en place pour gérer les programmes avant de tirer d'en tirer des enseignements.

1 - Le dispositif institutionnel

Le CGE a hérité depuis 1990 des attributions de l'ancienne Délégation à l'Insertion, à la Réinsertion, et à l'Emploi (DIRE). Il est chargé de l'élaboration, du suivi et de mise en oeuvre de la politique de l'emploi. Il collecte des données et réalise des études qui contribuent à améliorer la connaissance du marché de l'emploi et des mécanismes déterminant l'offre et la demande. A ce titre, le CGE est chargé de poursuivre l'exécution des programmes d'insertion et de réinsertion démarrés depuis 1987. Il s'agit principalement des Projets du Fonds National de l'Emploi (FNE) et des Projets du Fonds National de Réinsertion des Populations de Mauritanie (FNRR) et du Fonds Spécial pour l'Emploi (FS).

La cible visée par la politique nationale de lutte contre le chômage s'est élargie en 1989 avec la mise en place de projets de travaux d'intérêt public à haute intensité de main d'oeuvre par l'Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Publics (AGETIP) grâce à l'appui de la Banque Mondiale et d'autres bailleurs de fonds internationaux. La nouvelle stratégie embrasse désormais la masse des jeunes ruraux et urbains qui font partie des couches sociales les plus vulnérables aux effets de la crise et de l'ajustement structurel.

Pour mener à bien les programmes, ces deux institutions vont centrer leurs interventions dans le domaine du crédit même si, de façon secondaire, elles sont intervenues avec d'autres partenaires sur la formation des futurs entrepreneurs.

2 - Les interventions des programmes

Pour illustrer nos propos, nous retiendrons quatre programmes: le Fonds National de l'Emploi (FNE), le Fonds National de réinsertion des Rapatriés de Mauritanie (FNRR), le Fonds Spécial et le Programme AGETIP.

☞ Le FNE s'adresse aux salariés touchés par les procédures collectives de licenciement économique, aux agents de l'Etat cessant volontairement leurs fonctions cinq ans au moins avant l'ouverture de leurs droits à la pension de retraite, aux émigrés sénégalais de retour et aux diplômés de l'Enseignement Supérieur. Le montant global du programme est de 3 milliards de FCFA de 1988 à 1992.

☞ Le FNRR a suivi en mars 1990 : il était destiné aux réfugiés mauritaniens associés à des rapatriés ainsi qu'aux sénégalais non rapatriés désireux d'employer des rapatriés dans leurs projets. Ce fonds était alimenté par une contribution des travailleurs sénégalais 320 millions de F.CFA et 138 millions de la Banque Islamique de Développement.

☞ Le FS, qui n'est en fait qu'une facilité de crédit du FNE, a été créé en janvier 1988, afin de permettre l'insertion de jeunes non diplômés justifiant d'une qualification professionnelle, des diplômés du secondaire et de l'Enseignement Technique et Professionnel.

☞ Les principaux objectifs du programme de l'AGETIP étaient d'une part, de créer rapidement le plus grand nombre d'emplois possibles tant en milieu urbain qu'en milieu rural, et d'améliorer, grâce à l'exécution des travaux financés par le programme, la compétence des travailleurs employés et la compétitivité des entreprises qui exécutent les travaux pour leur permettre de créer des emplois durables et, d'autre part de démontrer la faisabilité des projets à haute intensité de main d'oeuvre.

Examinons à présent les retombées de ces programmes

3 - Les enseignements des programmes de promotion

Précisons tout d'abord qu'il est difficile de distinguer la part de l'aide extérieure dans ces programmes dont les ressources ont été constituées à partir de prêts consentis par la Banque Africaine de développement et la Banque Mondiale. Rares sont les projets qui ont fait l'objet d'une évaluation jusqu'ici.

En revanche, on sait qu'entre 1987 et 1992, ces projets ont injecté près de 25 milliards de FCFA dans l'économie sénégalaise.

☞ Concernant les projets de l'AGETIP, au total, selon les premières évaluations, l'Agence aurait investi plus de 15 millions de \$, créant plus d'un million de journées de travail ou près de 4 900 emplois-an (à 220 jours l'an)¹. Toutefois, les emplois créés ne représentent que 2.4% du chômage urbain, rendant relativement faible l'impact du programme (EGGER, GARNIER, GAUDE, 1993).

☞ On peut observer, à partir de la répartition sectorielle, que les fonds ont été affectés, en milieu urbain, en priorité au développement du secteur tertiaire. Par exemple, les projets qui ont été financés par le FNE concernent le commerce alimentaire (43,3%), le transit et le transport (19%), la restauration et les campements touristiques (9,1%), les cabinets d'études et de conseil (8,6%), les cabinets médicaux et les officines de pharmacie (7,1%).

☞ Par ailleurs, les conditions d'éligibilité et les procédures rendaient ces fonds inaccessibles aux entreprises du secteur informel. L'argument invoqué par les responsables des institutions étant que le fonctionnement

¹ P. EGGER (1992), "Travaux publics et emploi pour les jeunes travailleurs dans une économie sous ajustement: l'expérience de l'AGETIP au Sénégal", BIT, Occasional Paper, Interdepartmental Project on Structural Adjustment.

des entreprises du secteur est incompatible avec les instruments classiques d'évaluation des banques qui géraient ces ressources. En effet, les dossiers jugés rentables par les cabinets extérieurs étaient évalués une seconde fois par les banques avant l'agrément. le financement se faisant alors en deux tranches: la première consacrée aux investissements, aux frais de constitution et aux dépôts et cautionnements, et la seconde tranche, versée seulement après évaluation de l'utilisation de la première. Concernant les garanties exigées, outre le nantissement du matériel d'exploitation, le promoteur devait souscrire une assurance-vie, ouvrir un compte bancaire où 70% des recettes d'exploitation étaient domiciliées.

La marginalisation du secteur informel dans les programmes de promotion du secteur privé ne se limite pas aux projets mis en oeuvre par les pouvoirs publics. On la constate aussi au niveau des plus grands programmes réalisés et financés par la Coopération française et l'Union Européenne au cours de la même période.

4 - La marginalisation du secteur informel dans l'assistance de l'Union Européenne et de la Coopération française

a - Les Projets d'Appui à la Création de Petites et Moyennes Entreprises (FED/CFD)

Le Fonds Européen de Développement finance depuis 1989, avec l'appui de la Caisse Française de développement, deux grands projets dans la région de Saint-Louis pour d'une part, promouvoir le développement des petites entreprises et d'autre part réinsérer les rapatriés de Mauritanie et le personnel licencié de la Société d'Aménagement et d'Equipement du Delta (SAED).

Le premier, installé à Podor, sera étendu à toute la région à partir de 1992; il bénéficie d'un fonds de crédit de 3,5 millions d'Ecu et de 750.000 d'Ecu pour l'assistance technique.

Le second, à Saint-Louis est doté de 750.000 ECU et de 10 millions de FF pour le fonds de crédit, et de 1 million ECU pour l'assistance technique. Chaque projet a mis en place une cellule de crédit.

Ils avaient tous les deux pour objectifs d'appuyer financièrement les entreprises en leur octroyant des prêts, d'encadrer les entrepreneurs par une formation à la gestion et un suivi régulier et enfin les aider à la recherche de débouchés, de nouvelles techniques de production, de fournisseurs... **Le secteur d'intervention se limitait aux entreprises du secteur formel ayant une comptabilité, étant en règle et déclarant le chiffre d'affaires.**

☞ La méthodologie d'intervention

Pour bénéficier de l'intervention de ces projets, le promoteur devait être sénégalais et son entreprise installée dans la région. Son apport personnel était fixé à 10% du montant de l'investissement; l'apport, en espèces, était versé dans un compte bloqué jusqu'à l'exécution du projet; le montant des frais de dossier était fixé entre 3% et 5% du montant total du prêt. En outre, l'entrepreneur devait adhérer à une société de caution mutuelle où il verserait 0,5% des remboursements, prendre une assurance vie et présenter des garanties réelles (aval, hypothèque...).

Les prêts étaient plafonnés à 30 millions de F.CFA, à un taux de 11%, pour une durée maximale de 7 ans. Le remboursement des prêts se faisait tous les mois, sauf pour les prêts agricoles dont les délais étaient fixés en fonction des saisons et des conditions de commercialisation. Le comité de crédit est composé du chef de projet, d'un représentant de la

Délégation aux Communautés Européennes, d'un représentant du ministère des Finances et d'un représentant des autorités de tutelle (Cellule après barrage ou CGE).

☞ Les résultats obtenus et les enseignements à retenir

110 prêts ont été accordés par la cellule de crédit du projet de Podor; les 3/4 ont concerné la création d'entreprises axées vers le secteur agricole (350 ha d'aménagement agricole avec principalement du riz, de la tomate et de l'oignon) et le reste le financement d'activités diverses: commerce, ateliers mécaniques, entreprises de transport...

35 prêts ont été accordés par le projet de Saint-Louis; la première moitié des crédits a été consacrée à l'extension d'entreprises agricoles, la seconde au financement de commerce, de taxis, de boucheries, d'aliment de bétail, de boulangeries...

Au total, 350 emplois ont été créés et le taux de remboursement est de 96% pour les deux projets; cependant, les activités de formation sont restées très faibles. Des études de créneaux porteurs sont actuellement menées par les projets conformément aux directives du Plan Directeur du Développement de la Vallée du Fleuve Sénégal. La société de caution mutuelle est jusqu'ici limitée à un compte bancaire, les responsables des projets aimeraient à terme la généraliser pour constituer une véritable société.

Après trois années de fonctionnement, le projet a néanmoins rencontré plusieurs points de blocages liés à des difficultés de recouvrement au niveau de la Caisse Nationale de Crédit Agricole, des problèmes techniques liés à l'aménagement du Fleuve (salinisation) et enfin des problèmes juridiques liés à l'absence de titre de propriétés des terres.

b - Le Projet de Pêche Artisanale Maritime dans la région de Ziguinchor (CFD/FED)

Ce projet de la Caisse Française de Développement et du Fonds Européen de Développement a été mis en place en 1987. Il a bénéficié de 1.035.000.000 F CFA de la CFD, 544.000.000 F CFA du FED et 100.000.000 F CFA du Budget National d'Equipement. Divers organismes spécialisés ont contribué à son exécution en particulier pour l'assistance technique; la Caisse Nationale de Crédit Agricole France, l'Association pour le Développement des Activités Maritimes (CEASM), le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD), l'Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP) et la COFREPECHE.

Le projet ciblait 13 villages dans les départements de Bignona et d'Oussouye. Il avait pour objectif de développer la filière pêche artisanale afin de faciliter l'insertion des jeunes et ralentir l'exode rural, faire de la pêche une activité économique attrayante, développer des circuits de commercialisation en produits frais ou transformés et enfin identifier, former et appuyer de futurs patrons pêcheurs.

☞ La démarche du projet

L'équipe du projet était composée de 48 personnes dont 18 agents de l'Etat. Pour accéder aux prêts, les jeunes pêcheurs ont d'abord suivi une formation avant de se constituer en GIE (un patron pêcheur et un équipage de 3 personnes); les femmes exerçant des activités de transformation étaient aussi éligibles. Le montant des prêts variait entre 2 et 3 millions selon le type d'embarcation; les taux d'intérêt étaient fixés à 11%; la durée de remboursement était de 1 an pour les filets, 2 ans pour les moteurs et de 4 à 6 ans pour les pirogues.

Concernant les garanties il fallait, outre la subvention allouée par le FED déposé comme fonds de garantie à la CNCAS, un engagement solidaire du GIE, une assurance décès de ses membres et une clause de propriété en faveur de la CNCAS.

☞ Les résultats obtenus et les enseignements à retenir

69 G.I.E. et 579 emplois non salariés ont été créés dont 361 pêcheurs, 26 artisans et 182 femmes travaillant dans le volet transformation. Près de 246 millions de prêts ont été accordés à des GIE de jeunes pêcheurs et de femmes; les taux de remboursement ont été respectivement de 62% et de 100%. Le projet a réalisé des infrastructures importantes (routes, puits, centres)

Ce projet, dont le terme était prévu en 1991, a été évalué en 1990 par un cabinet allemand qui en proposait la reconduction. Du reste, certains goulots d'étranglements ont été identifiés: le manque d'infrastructures d'approvisionnement en carburant détaxé qui obligeaient les pêcheurs à effectuer de longs parcours, des ruptures de stocks de carburants qui occasionnaient des arrêts de l'activité pêche, des dégâts importants en mer causés par des chalutiers opérant dans la même zone, les longues procédures pour l'obtention de fournitures détaxées, la baisse des ressources halieutiques qui oblige les pêcheurs à aller plus loin, et enfin la mentalité de certains emprunteurs concernant les crédits confondus à tort à des *dons* octroyés par l'Etat.

Au total, les entrepreneurs du secteur informel ont été les oubliés des grands programmes de promotion du secteur privé (voir tableau 3.2). Néanmoins certaines ONG tenteront, avec des moyens modestes, de mettre en place des outils adaptés pour leur faciliter l'accès au crédit .

**Tableau 3.2: Projets destinés à la promotion de l'emploi au Sénégal
(en FCFA)**

Programmes	Dotation globale	Bénéficiaires	Secteur d'activité
Magasins témoins (1975)	260 millions	élèves des centres de formation professionnelle	-Secteur tertiaire (commerce)
Fonds National de l'Emploi (1987)	3 milliards	-licenciés de la fonction publique - Emigrés - Diplômés de l'enseignement supérieur	-Secteur primaire (28%) - Secteur secondaire (7%) -Secteur tertiaire (65%)
Fonds Spécial (1989)	200 millions	Jeunes diplômés du secondaire, de l'enseignement technique	Non disponible
Fonds National de réinsertion des rapatriés (1990)	500 millions	Réfugies et rapatriés de Mauritanie	Non disponible
GOPEC (1978)	800 millions	- Insertion des jeunes	Tertiaire (80%)
AGETIP(1989)	5 milliards	Insertion des jeunes	BTP
	12 milliards	Monde rural	Agriculture
Projet FED/CCCE (1989)	2 milliards	Personnel licencié de la SAED	Agriculture, Commerce, transport
Projet CFD/FED) (1987)	1.6 milliards	pêcheurs de Ziguinchor	Pêche

B - LA PRISE EN COMPTE TARDIVE DU SECTEUR INFORMEL DANS LES STRUCTURES DE FINANCEMENT

Le financement du secteur informel est possible si les programmes utilisent des méthodologies d'approches adéquates. Pour montrer l'importance de l'approche méthodologique, on retiendra trois initiatives: le Projet de Développement des Collectivités Locales et de l'Entreprise Privée en Milieu Rural, le Programme de Micro-Intervention de la Coopération Belge et le Projet d'Assistance Technique aux Opérations Bancaires Mutualistes au Sénégal (ATOBMS)

1 - Le Projet de Développement des Collectivités Locales et de l'Entreprise Privée en Milieu Rural

En 1985, pour soutenir le gouvernement sénégalais dans ses réformes économiques, l'USAID a financé un programme d'appui aux petites entreprises qui avait pour objectif d'octroyer des prêts et de tester une nouvelle approche de promotion des petites entreprises dans la région de Kaolack. L'USAID acceptait de financer le projet pendant cinq ans, lui permettant ainsi d'assurer son fonctionnement et de financer exclusivement les petites et micro-entreprises existantes (et non la création d'entreprises). Passée cette période, le portefeuille de crédits devait être transféré dans une banque ou une institution financière locale. Nous allons exposer la démarche adoptée par l'institution, les résultats auxquels elle est parvenue et les enseignements que l'on peut tirer de cette expérience

a - La démarche de l'USAID

Le programme finance toutes les activités dans les secteurs primaires, secondaires et tertiaires. Le programme, bien que réservé en priorité aux petites entreprises, ne prévoit pas de plafond de taille pour les

bénéficiaires. La destination du crédit concerne le financement du fonds de roulement et de l'équipement.

Plafonnés à 3 millions de F.CFA maximum pour le premier, les prêts subséquents peuvent atteindre un montant de 5 millions; ils sont consentis à un taux d'intérêt de 16% l'an et remboursables en 12 mois maximum. Il est exigé de l'entrepreneur une garantie matérielle, un aval, un titre foncier, un nantissement sur le marché, l'équipement ou le fonds de commerce. Toutefois, l'enregistrement légal de la garantie ne s'effectue qu'en cas de contentieux.

Le projet s'est doté d'une structure centrale de décision et de contrôle et de bureaux-annexes situés dans les principales localités de sa zone d'intervention; chaque bureau-annexe est géré par un agent qui a reçu au préalable durant 6 mois une intense formation en matière de montage de dossiers et de suivi de prêt; il est responsable d'une zone géographique bien délimitée. Ces agents de terrain sont motivés par un système de primes/pénalités payées en plus du salaire, et calculées trimestriellement sur le montant global des prêts entièrement remboursés ou non remboursés. Le bilan des primes et pénalités, conservé dans un compte séparé, n'affecte pas le salaire de base de l'agent. Le compte est crédité de 3% du montant des remboursements ou il est débité de 10% du montant des prêts non remboursés.

Lorsque le client a besoin d'un prêt, il entre en contact avec l'agent de terrain; si ce dernier juge l'idée intéressante, alors il monte un dossier de prêts. Au cours du montage, l'agent effectuera des visites chez le client avant de procéder à l'analyse financière. La demande est ensuite déposée au bureau principal où un superviseur et l'agent responsable approfondissent l'étude du dossier avec le client. C'est un comité de prêts, composé de trois agents du siège qui prend la décision d'octroi du crédit.

La procédure dure en général moins d'un mois, ce qui, dans ce type d'opération, représente une situation exceptionnelle.

b - Les résultats obtenus

De septembre 1986 à février 1989, 384 prêts d'une valeur totale de 486 millions de F.CFA ont été accordés avec un taux de remboursement de 95,5%. Le montant moyen unitaire des prêts accordés s'élève à 1,2 millions de F.CFA pour une durée moyenne de 9 mois. L'analyse du portefeuille montre une prédominance du commerce dans la répartition sectorielle des prêts.

Fort de ce succès, l'USAID a voulu en 1989 étendre l'expérience avec l'ouverture de bureaux extérieurs dans les régions de Thiès et Dakar. Pour réaliser cette extension, l'intention initiale de l'USAID était d'utiliser les institutions de la place comme relais auprès des petites et micro entreprises. Les institutions financières et bancaires qui ont été contactées n'ont pas voulu reprendre la gestion du portefeuille des investissements du projet pour plusieurs raisons: d'abord elles ont estimé ne pas être suffisamment décentralisées; la seconde raison découle de la contrainte liée à la rigidité du taux d'intérêt selon la réglementation de la BCEAO. En effet les banques prêtent à un taux de 13,5% lorsqu'elles sont refinancées par la Banque Centrale pour des crédits destinés aux petites entreprises. La marge de taux d'intérêt maximum autorisé étant de 3% les banques ont estimé qu'elles ne pouvaient pas prêter aux petites entreprises et récupérer les coûts de transaction sans parler de la couverture du risque. Enfin, les institutions financières ne prêtent qu'avec des garanties enregistrées à l'avance auprès des autorités, ce qui alourdit le coût du crédit (en particulier l'enregistrement des titres fonciers).

Finalement, une fondation américaine accepta, par l'intermédiaire de l'USAID, de financer l'extension du programme en augmentant les fonds destinés aux prêts de 187,5 millions de F.CFA à 312,5 millions F.CFA de même que l'augmentation de personnel. Au cours de cette phase d'extension, et pour institutionnaliser le projet, il a été créé l'Agence de Crédit pour l'Entreprise Privée (ACEP) dont on peut présenter quelques résultats.

Du 1^{er} octobre 1990 au 31 mars 1991 le volume des prêts a augmenté de 119% en nombre et 45% en valeur. Les revenus bancaires de l'ACEP sont passés de 42 à 57 millions de F.CFA, permettant ainsi de couvrir la totalité des frais de l'agence (assistance technique exclue). On peut alors en tirer les enseignements suivants.

c - Les enseignements à retenir

☞ L'expérience de ce programme a permis de montrer que les entrepreneurs du secteur informel n'ont ni besoin de formation préalable pour obtenir un prêt, ni besoin d'être lettrés pour bien utiliser et rembourser un emprunt. En effet le volet formation initialement prévu a été supprimé parce que de précédents projets, qui avaient fait de la formation un préalable pour l'obtention d'un prêt, avaient obtenu des résultats médiocres. Toutefois, ce type de projet nécessite un encadrement intensif composé d'agents récompensés ou sanctionnés en fonction des résultats afin d'éviter les abus et le clientélisme.

☞ Les petites et micro-entreprises du secteur informel sont viables et une institution financière peut les financer si elle utilise des méthodes d'évaluation adéquates. L'institution peut être autosuffisante si elle a accès à des fonds gratuits, car les intérêts peuvent couvrir les coûts de transaction et les cas de non-remboursements. Cette structure, étendue à

plus grande échelle, avec un volume de prêts plus important, permettra de générer des revenus capables de rembourser le capital et de faire des bénéfices.

A l'opposé de ce programme USAID, le programme de la coopération belge sera un échec.

2 - Le Programme de Micro-Intervention de la Coopération Belge

Ce programme mis en place en 1990 visait l'amélioration de la position socio-économique des groupes de population les plus défavorisées. Une ligne de crédit de 32 millions de F.CFA a été mise en place par l'Ambassade de Belgique, s'adressant en priorité aux femmes dans les régions rurales ou les zones urbaines d'habitat précaire.

Les prêts sont accordés à des groupements pour des activités ayant un caractère productif immédiat: création d'emplois et génération de revenus pour le groupe-cible. Le montant maximum des prêts est fixé à 2 millions de F.CFA sans intérêts; le groupement étant tenu de fournir un apport personnel conséquent en espèces ou en nature (équipement).

Après deux années, la ligne de crédit est restée inutilisée et seuls trois dossiers ont été étudiés. De l'avis des responsables du programme, les conditions d'éligibilité semblent draconiennes. Le programme, malgré ses bonnes intentions, n'a pu fonctionner correctement car ses responsables n'ont pas su l'adapter aux besoins des bénéficiaires.

Les enseignements tirés des actions de financement en faveur du secteur informel ont incité les pouvoirs publics à mettre en place une cellule d'assistance technique aux opérations bancaires mutualistes afin créer un environnement favorable à l'émergence d'un réseau de mutuelles d'épargne et de crédit.

3 - Le Projet d'Assistance Technique aux Opérations Bancaires Mutualistes au Sénégal (ATOBMS)

En avril 1990, le gouvernement du Sénégal, dans le cadre de la restructuration du système bancaire et en particulier l'amélioration de l'intermédiation financière, a mis en place, avec l'appui de la Banque Mondiale et de l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI), une cellule d'assistance technique aux opérations bancaires mutualistes dont les objectifs étaient de créer un environnement favorable à l'émergence d'un réseau de mutuelles d'épargne et de crédit, de formuler des propositions de plan stratégique d'appui et d'encadrement d'un réseau bancaire mutualiste, et enfin, de mettre en place une cellule d'appui au sein du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan.

L'exécution de ce projet aura nécessité plusieurs axes d'intervention. Le comité d'évaluation/orientation a permis aux principaux intervenants de la restructuration bancaire de contribuer au processus de planification stratégique du réseau. Le comité restreint de validation, qui regroupe des représentants d'organisations impliquées dans les activités liées à la problématique des mutuelles d'épargne et de crédit, avait pour mandat la validation des produits de la cellule et au besoin participait à l'élaboration de différents dossiers. Enfin l'organisation de tables de concertation globales, régionales ou sectorielles, a constitué un lieu d'échanges privilégié entre organisations et institutions intéressées à la problématique.

Seulement, le projet devait faire face à plusieurs séries de difficultés. Plusieurs projets de crédit ont été mis en place au Sénégal ces dernières années, ils ont des philosophies d'intervention spécifique et souhaitent préserver leur autonomie. Compte tenu des échecs passés, les bénéficiaires sont très méfiants quant à la formule mutualiste. Enfin on a pu noter la résistance des projets face à une tentative d'harmonisation et de coordination extérieure.

Conclusion de la section II

Au vu des expériences qui viennent d'être évoquées, on peut reconnaître, à travers ces divers programmes en faveur de l'emploi, la volonté des pouvoirs publics sénégalais de limiter les conséquences sociales de l'ajustement et ce, grâce à l'appui des bailleurs de fonds. Toutefois les évaluations disponibles montrent que ces programmes n'ont eu que des impacts limités en termes de créations d'emplois. On a pu noter par ailleurs, que ces programmes ont marginalisé le secteur informel dans le dispositif de promotion du secteur privé, pour lutter contre le sous emploi et la pauvreté. L'artisanat qui fut négligé dans cette stratégie aurait pu largement participer à la relance du secteur privé.

Conclusion du chapitre III

Il apparaît clairement que les politiques de promotion, de même que les tentatives de systématisation théoriques et statistiques du secteur informel, se heurtent à des contraintes pratiques lors de leurs applications par certains gouvernements qui, malgré le changement d'attitude observé au niveau des bailleurs de fonds, demeurent sceptiques quant à la capacité des entreprises du secteur informel à utiliser avec efficacité les ressources et à contribuer à la croissance économique.

On peut difficilement apprécier la portée du débat théorique sur l'opportunité d'intervention en faveur du secteur informel au Sénégal si on se réfère aux éléments dont on dispose. On retiendra que les actions se sont concentrées sur l'offre mais pas de façon sélective sur les entreprises disposant d'un potentiel dynamique de création d'emplois. Le saupoudrage et le clientélisme au niveau du dispositif institutionnel d'une part, la diversité des intervenants, des sources et des modalités d'intervention au niveau des partenaires d'autre part ont limité la portée des actions. Parmi les insuffisances, on retiendra surtout un dispositif institutionnel inadapté et inefficace et une absence de coordination entre administrations, partenaires et bénéficiaires.

Au sein des dispositifs de promotion de l'emploi et du secteur privé, la part allouée au secteur informel reste négligeable, eu égard aux moyens actuellement disponibles². Si grâce aux bailleurs de fonds, l'Etat a entrepris des efforts dans le domaine du crédit et de la formation en faveur des petites entreprises du secteur privé moderne, ces dernières n'ont pas vraiment répondu aux attentes en termes de créations d'emplois. Les

² Le budget total des 10 Chambres des métiers destiné au financement du développement de l'artisanat était de l'ordre de 300 millions de FCFA en 1990, dont plus de la moitié consacrée à la masse salariale.

moyens mis en oeuvre ont particulièrement favorisé l'extension d'activités tertiaires, en particulier le commerce, moins pourvoyeuses d'emplois. Les expériences réussies par les projets et les ONG restent limitées par des contraintes financières, temporelles et institutionnelles. Malgré leur caractère didactique et démonstratif, on ne saurait prévoir les conséquences d'une extension massive de leurs interventions. Ces interventions pour la plupart tendent implicitement à "structurer" les micro-entreprises à travers la création de groupements d'intérêt économique, tandis que d'autres, plus réalistes, essaient d'appuyer les efforts des organisations sociales existantes.

Certes, il est nécessaire de saluer les efforts des partenaires mais il convient aussi de s'interroger sur la nature du partenariat. Il est clair qu'aujourd'hui, c'est aux pouvoirs publics et aux bénéficiaires qu'il revient de formuler et de mettre en oeuvre les stratégies. Donc le rôle des partenaires doit se limiter à la pédagogie et au renforcement des capacités locales à mener à bien les actions alors qu'on remarquera que pour l'essentiel, les actions de promotions restent fortement tributaires de l'aide extérieure. Cela pose un problème de la maîtrise d'une politique nationale de soutien en faveur des micro-entreprises du secteur informel.

Enfin la place limitée du secteur informel dans les stratégies de promotion de l'emploi dans le secteur privé se retrouve aussi au niveau de la politique macro-économique.

L'évolution du secteur informel est indissociable de l'action des pouvoirs publics à partir du moment où l'Etat est censé, par le biais de la réglementation économique, établir les règles du jeu pour un fonctionnement optimal des activités productives et commerciales. Comme nous l'avons déjà évoqué, les actions de promotion réalisées par les pouvoirs publics, les bailleurs de fonds et les organisations non gouvernementales ont, malgré leurs limites, tenté de mettre en place un environnement favorable au développement des micro-entreprises. Ces interventions directes, micro-économiques, (par l'intermédiaires de projets ciblés) ont été, pour la plupart, conçues devant l'urgence de la situation économique et sociale (l'extension de la paupérisation urbaine, l'importance du sous-emploi et les échecs des politiques de développement) et préférées aux interventions indirectes, macro-économiques (politique de crédit, politique des prix, aménagement urbain) pour plusieurs raisons.

☞ D'une part les interventions macro-économiques efficaces supposent que les conditions de marché soient réunies et que les agents réagissent aux signaux. Ce qui n'est pas le cas, compte tenu des distorsions et de la segmentation des marchés dans les pays en développement.

☞ D'autre part, la marginalisation du secteur informel dans les théories et politiques de développement a conforté les pouvoirs publics à sous-estimer les potentialités du secteur informel.

☞ Enfin, on pensait que seuls des projets ciblés et spécifiques étaient plus indiqués pour identifier et soutenir des entreprises non enregistrées.

Pourtant, les formes d'assistance directes et indirectes sont complémentaires, même si elles visent des objectifs de développement différents.

Finalement, les interventions directes ont vu leur efficacité largement remise en cause, voire étouffée par un environnement macro-économique défavorable. Dans une certaine mesure, les programmes d'ajustement structurel ont réduit, de façon indirecte, la marginalisation dont le secteur informel faisait l'objet (déréglementation, dérégulation du système financier, démantèlement des monopoles locaux...). Mais c'est le secteur moderne qui est au centre de la problématique de l'ajustement et de la stabilisation (section I). Néanmoins les réformes contenues dans ces programmes ont exacerbé, à plusieurs égards, les contraintes structurelles qui pèsent sur les entreprises du secteur informel ou en ont créé de nouvelles qui ont eu des incidences notables leur évolution (section II).

SECTION I- AJUSTEMENT ET STABILISATION AU SENEGAL

En 1960, le Sénégal a hérité d'une infrastructure matérielle et sociale relativement bien développée; depuis lors, le pays a enregistré le taux de croissance du PIB le plus faible (2,3%) de tous les Etats africains épargnés par la guerre ou les troubles civils¹⁵⁸. Ces médiocres performances traduisaient une situation de crise qui menait le pays vers l'insolvabilité à la fin des années 1970; crise qui est perceptible à partir des caractéristiques internes et externes suivantes.

De 1970 à 1978 le taux de croissance du PIB à prix constants est en moyenne de 2,3% par an tandis que le celui du PIB par tête est de -0,5% par an. L'emploi ne progresse que de 1,6% par an. Le déficit de la balance commerciale est de 16,1 millions de \$ 1970, le stock de la dette 131 millions de \$, le niveau du service de la dette 7 millions de \$ (soit 5% des exportations et 2,5% du PIB) et le déficit budgétaire est en moyenne inférieur à 1milliard de F. CFA¹⁵⁹.

De 1978 à 1981, le taux de croissance du PIB est de 1,8%, et celui du PIB par tête de -1,0% par an en moyenne sur la période. L'emploi public régresse de 0,4% par an tandis qu'au total l'emploi subit une réduction de plus de 10%. Même si le taux de couverture des importations n'a jamais atteint l'unité, le déficit commercial atteint un niveau sans précédent en 1980: 462 millions de \$. La même année, le stock de la dette extérieure est de 1284 millions de \$, le service de la dette 179 millions de \$, représentant

¹⁵⁸ BANQUE MONDIALE (1984), *Sénégal: mémorandum économique*, Banque mondiale.

¹⁵⁹ MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES (1992), *Analyse rétrospective de l'économie sénégalaise 1960-1990*, Direction de la prévision et de la statistique, Dakar.

alors 32% des exportations, et le déficit du budget de l'Etat atteint un niveau record: 4 milliards de FCFA¹⁶⁰.

Pour la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International et la Caisse Française de Développement (ex C.C.C.E.) il s'agit d'une crise de demande excédentaire. Par conséquent les remèdes proposés portent sur l'ajustement de la balance des paiements. D'où la mise en oeuvre des programmes d'ajustement composés d'un volet stabilisation de la demande et d'un volet centré sur la restructuration de l'offre du système productif et financier depuis 1980.

Nous allons rappeler les fondements théoriques des programmes de stabilisation et d'ajustement (A) avant d'examiner les applications pratiques et leurs performances au Sénégal (B).

A - AJUSTEMENT ET STABILISATION: LES FONDEMENTS THEORIQUES

Les programmes d'ajustement et de stabilisation ont été au centre d'une vive controverse. Avant d'aborder les critiques dont ils furent l'objet, examinons d'abord leurs références théoriques¹⁶¹.

¹⁶⁰ MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES (1992), op. cit. p.14

¹⁶¹ Les fondements théoriques des programmes d'ajustement ont fait l'objet de nombreuses publications, l'ouvrage de M.F. L'HERITEAU (1986) *Le FMI et les pays du Tiers monde* PUF IEDES les analyse de façon détaillée dans le chapitre consacré aux "modèles de politique économique du FMI" pp 139-146

1 - Les références théoriques des programmes de stabilisation et d'ajustement

Plusieurs références théoriques, différentes mais complémentaires, sont utilisées par les organisations internationales (Fonds Monétaire International et Banque Mondiale) pour expliquer les origines des déséquilibres des balances de paiements des pays en développement. Ce sont les approches par les élasticités, par l'absorption et par l'analyse monétaire qui vont étudier respectivement le problème des déséquilibres des balances de paiement comme une conséquence de distorsions des prix relatifs au sein du commerce international, d'un excès de la demande par rapport à la production ou d'une offre excédentaire de monnaie.

a - L'approche par les élasticités

C'est une approche qui tente de déterminer les conditions sous lesquelles une modification du taux de change arrive à neutraliser des termes de l'échange inadéquats, responsables d'importations supérieures en valeur aux exportations. Elle se situe dans le cadre statique d'équilibre partiel, suppose la stabilité des autres paramètres et tente de définir les conditions d'une dévaluation qui engendrerait une amélioration du solde de la balance des paiements. Ces conditions sont liées aux élasticités et appelées conditions de MARSHALL-LERNER: la somme des élasticités-prix des demandes d'importations et d'exportations doit être supérieure à l'unité¹⁶².

¹⁶² Selon le théorème des élasticités critiques (MARSHALL, LERNER, ROBINSON), si la balance commerciale d'un pays est en équilibre et si les élasticités d'importation et d'exportation sont infinies, une très faible dévaluation fait apparaître un excès de la balance à la condition que la somme des élasticités des demandes d'importations et d'exportations soit supérieure à l'unité. Un

Cette approche présente plusieurs insuffisances. En ignorant les autres conditions d'efficacité d'une dévaluation, elle semble considérer que les élasticités-prix réagissent automatiquement à la dépréciation.

En effet, selon la théorie de l'ajustement par le change, il existe en principe cinq élasticités-prix qui influencent directement l'évolution de la balance courante: les élasticités de la demande nationale d'importations, de la demande étrangère pour les exportations nationales, de l'offre d'importations par l'étranger, de l'offre d'exportations nationales et enfin de l'offre nationale d'import-substitution. La dévaluation n'est efficace que dans des économies qui ne subissent pas une forte dégradation des termes de l'échange, dont les exportations jouissent d'une élasticité de la demande élevée, dont l'appareil productif est diversifié afin de réagir aux diverses incitations du système de prix, et enfin où les acteurs sociaux n'ont pas tendance à indexer leurs revenus nominaux sur l'évolution du taux de change et des prix intérieurs tout en répondant instantanément aux signaux du marché.

Or, la plupart des produits importés ou exportés par les PVD ont de faibles élasticités-prix, ce qui a amené le FMI à infléchir sa position qui consistait à croire que la dévaluation permettait une augmentation de la demande et à recentrer les effets de la dévaluation sur la relance de l'offre, en particulier lorsque l'augmentation de la rentabilité des exportations n'est pas assurée¹⁶³. Par ailleurs compte tenu des délais d'ajustement de la

déficit apparaît dans le cas contraire. Pour plus de détails voir P.H. LINDERT et C. KINDLEBERGER (1982), *Economie internationale*, Economica, 7^{ème} édition, p.634 et suite

¹⁶³ A. P. THIRWALL (1988), "Les théories d'ajustement de la balance des paiements: une analyse critique", *Problèmes économiques* n°2093, octobre, pp 24-31)

demande par rapport aux changements des prix relatifs, les prix domestiques peuvent augmenter dans les mêmes proportions que la dévaluation.

L'analyse par l'absorption de la balance des paiements sera développée dans les années 1950¹⁶⁴ pour pallier certaines insuffisances de l'approche par les élasticités.

b - L'approche néo-keynésienne par l'absorption.

L'approche néo-keynésienne par l'absorption intègre la balance des paiements à l'ensemble de l'économie dans un cadre d'équilibre général où les déséquilibres de la balance courante sont consécutifs à l'absence de convergence entre les décisions de production et de consommation. Autrement dit, un excès de l'absorption sur la production domestique induit une balance commerciale et un compte courant déficitaires comme le montrent les équations suivantes:

$$(1) \quad P_d Y = P_d C + P_d I + P_d X - M (P_t E)$$

$$(2) \quad A = P_d (C + I)$$

$$(3) \quad B = P_d X - M(P_t E)$$

L'équation (1) décrit la condition d'équilibre macro-économique. Y est le revenu national en volume, C la consommation, I l'investissement, X les exportations, M les importations, P_d le prix des biens domestiques exprimé

¹⁶⁴ Voir en particulier S. ALEXANDER (1952), "Effects of a devaluation on a trade balance", *IMF Staff Papers*, Avril, et H. JOHNSON (1958), *Towards a general theory of the balance of payments in international trade and economic growth*, Alen and Unwin, London

en monnaie nationale, P_t le prix des importations exprimé en devise étrangère et E le taux de change de la devise étrangère exprimé en monnaie nationale.

A représente la demande, l'absorption totale des biens et services domestiques tandis que B représente la balance des paiements. Selon cette approche, B est par définition égal à $(PdY - A)$ donc, un déficit équivaut à une absorption supérieure au revenu national en valeur, autrement dit un investissement supérieur à l'épargne.

On peut noter que le déficit peut résulter de facteurs indépendants des décisions prises par les agents qui entraînent une baisse de revenu réel; à savoir une régression autonome des exportations, une croissance autonome des importations ou une détérioration autonome des termes de l'échange¹⁶⁵. L'approche par l'absorption de JOHNSON va fortement influencer l'approche monétaire.

c - L'approche monétaire de la balance des paiements

Dans son analyse, JOHNSON considère que l'excès de demande de biens n'accompagnait pas seulement le déséquilibre de la balance des paiements mais en était la cause. Il distingue un déficit de stock et un déficit de flux. Si le premier arrive à se corriger spontanément grâce à l'augmentation des taux d'intérêt résultant de la recomposition des portefeuilles, il n'en est pas de même pour le second qui a plutôt tendance à se perpétuer, ce qui amène les autorités monétaires à alimenter le déficit par

¹⁶⁵ J. SPRAOS (1980), "The statistical debate on the net barter terms of trade between primary commodities and manufactures", *Economic Journal* et A.P. THIRWALL, J. BERGEVIN (1985), "Trends, cycles and asymmetries in the terms of trade of primary commodities for developed and less developed countries", *World development*, juillet

une offre de monnaie croissante. Par conséquent, il ressort de cette analyse que c'est une offre de monnaie excessive qui est à l'origine du déficit et que seule une baisse des réserves de change peut rétablir l'équilibre sur le marché des capitaux.

En fait, les tenants de l'approche monétaire défendent la thèse selon laquelle les variations des réserves internationales sont fonction de la différence entre offre et demande de monnaie. Une offre de monnaie excédentaire conduit à une perte de réserves de change tandis qu'une demande excédentaire de monnaie engendre une augmentation de ces réserves. Par conséquent c'est la variation des réserves de changes qui permet de restaurer l'équilibre ex-post entre offre et demande de monnaie. Or, l'offre totale de monnaie est égale à la somme des variations de la distribution interne de crédits et des variations des ressources du pays; d'où $M_o = C + R$ (avec C = crédit et R = réserves extérieures).

Par ailleurs, la variation des réserves extérieures correspond au solde de la balance des paiements. Et puisque, d'une part, ex post $M_o = M_d$ et que, d'autre part, les fonctions M_o et M_d sont considérées comme données, l'ajustement entre quantité de monnaie offerte et demandée se traduit par la variation des réserves extérieures.

Dans le modèle de base où l'offre est considérée fixe avec l'hypothèse de plein emploi, une offre de monnaie excédentaire est utilisée pour l'acquisition de produits importés ou des placements à l'étranger (étant entendu que le marché intérieur ne peut satisfaire ces demandes). Une variante plus élaborée envisage un accroissement de la demande de produits domestiques, résultant de l'excès de monnaie, qui engendrerait une inflation, compte tenu de la fixité de l'offre, et une baisse de compétitivité qui conduit

à un déséquilibre de la balance commerciale. En résumé, le déficit des paiements extérieurs est d'origine monétaire. Par conséquent le rétablissement de l'équilibre de la balance des paiements nécessite une réduction du crédit intérieur: réduction du financement monétaire de l'Etat et des crédits à l'économie.

Au total, il apparaît que les approches diffèrent dans leurs champs d'analyse et leurs démarches théoriques. Néanmoins elles convergent pour expliquer que l'origine principale des déficits reste un excès de la demande. C'est la raison pour laquelle les programmes d'ajustement combinent ces approches pour expliquer l'origine des déséquilibres des balances des paiements. Les politiques de réduction de la demande sont théoriquement inspirées par le modèle de POLAK (1957)¹⁶⁶.

L'analyse de ce dernier part de l'hypothèse selon laquelle la demande de monnaie domestique est stable au cours du temps. Elle permet d'établir une relation entre le secteur financier, le secteur monétaire et la balance des paiements dans les pays en développement. Le niveau du crédit interne est la variable instrumentale qui permet la restauration de l'équilibre sur le marché monétaire. Ainsi, à court terme, une augmentation du crédit interne est automatiquement compensée par une perte de réserves internationales par le biais des taux d'intérêt afin de conserver l'équilibre sur le marché monétaire.

A partir des années 1980, le modèle sera amélioré pour d'une part introduire plus de souplesse¹⁶⁷ et d'autre part intégrer de nouveaux concepts

¹⁶⁶ J.J.POLAK (1957), « Monetary analysis of Income Formation and Payments Problems », *IMF Staff Papers*, Vol 6

¹⁶⁷ Cf S. EDWARDS (1989), "The International Monetary Fund and The developing countries: a critical evaluation", *Carnegie, Rochester Conference Series on Public policy* 31

théoriques . C'est ainsi qu'à la suite d'EDWARDS (1989), HAQUE, LAHIRI et MONTEIL (1990) vont développer un modèle qui a pour but d'expliquer les effets des paramètres macro-économiques prenant en compte les anticipations rationnelles des agents avec des formulations originales des fonctions de comportement¹⁶⁸.

Si la stabilisation macro-économique est un mal nécessaire, la pertinence des références théoriques et la capacité des programmes d'ajustement à relancer la croissance sont loin de faire l'unanimité.

2 - Les limites théoriques et pratiques des programmes de stabilisation et d'ajustement

La Banque mondiale s'inspire des modèles d'équilibre général calculable (E.G.C.)¹⁶⁹ développés depuis les années 1980 et appliqués plusieurs fois dans les PVD¹⁷⁰. Leur utilisation permet de surmonter une double contrainte. D'abord ils apportent des réponses plus satisfaisantes que les analyses d'équilibre partiel en donnant des vues d'ensemble des canaux par lesquels passe la mise en oeuvre d'une politique économique. Ensuite ils permettent de se passer des modèles économétriques qui se heurtent souvent à la non disponibilité des séries complètes. En effet, les modèles EGC se fondent sur une base numérique limitée à une seule année. Conçus pour répondre à des questions complexes de politique économique (du type impact de

¹⁶⁸ N. HAQUE, K.LAHIRI et P. MONTEIL (1990), " A macroeconomic model for developing countries", *IMF Staff Papers*, vol37, Septembre

¹⁶⁹ Cf J.B. SHOVEN et J. WHALLEY (1984), " Applied General Equilibrium models of taxation and international trade: An introduction and survey", *Journal of Economic Literature*, Vol 22, Sept., J. De MELO et D. TARR (1982), *A general equilibrium analysis of foreign trade policy*, MIT press, A. SUWA (1991), "les modèles d'équilibre général calculable", *Economie et Prévision* n° 97, pp.69-76

¹⁷⁰ Notamment au Cameroun, en Côte d'Ivoire et au Maroc

l'ajustement sur la répartition des revenus et l'allocation sectorielle), ces modèles intègrent dans un tableau cohérent du système économique des comportements *estimés raisonnables* et des hypothèses d'évolution en utilisant comme base empirique la matrice de comptabilité sociale¹⁷¹.

Néanmoins, ces hypothèses ne prennent pas assez en compte les rigidités structurelles des économies en transition pour apprécier correctement les incidences des mesures de politique économique et commerciale. Ces raisons ont amené certains auteurs à douter de l'efficacité des programmes d'ajustement et de stabilisation tant au niveau de la problématique qu'au niveau des instruments utilisés¹⁷².

a - Critiques autour de la problématique

Concernant la problématique, les critiques vont se focaliser pour l'essentiel sur l'analyse institutionnelle, les fondements micro-économiques des comportements, les dysfonctionnements du marché et la non prise en compte de la dimension sociale.

☞ Selon DURUFLE, les résultats sont globalement négatifs, après 7 ans d'ajustements. Il souligne qu'un objectif de besoins de financement extérieur inférieur à 5% du PIB suppose une réduction de la demande intérieure de plus de 12% du PIB ce qui n'aurait pour résultat que d'engendrer une spirale

¹⁷¹ La matrice de comptabilité sociale est une généralisation des matrices input-output. Elle se présente sous la forme d'un tableau statistique qui retrace sur une année l'ensemble des flux entre les différents agents économiques en se fondant sur le principe de l'équilibre entre les emplois et les ressources au niveau de chaque agent et au niveau global. Voir A. SUWA (1991), op. cit.

¹⁷² Ces critiques sont très détaillées chez G. GRELLET (1987), les politiques d'ajustement orthodoxes, un point de vue critique", *Revue Tiers monde*, t.28, n° 109, pp 9-23 et Chez J.M. FONTAINE (1989) "Diagnostics et remèdes proposés par le FMI pour l'Afrique, *Revue Tiers monde* n° 117, pp. 175-186

déflationniste et ne peut permettre de réduire les déficits et de rétablir la solvabilité. Il note un déséquilibre entre demande urbaine résultant d'une hypertrophie du secteur public, héritage du système administratif colonial, par rapport à l'offre. En d'autres termes, l'ajustement est à court terme, incompatible avec la solvabilité car seul un desserrement des contraintes financières permet des perspectives de croissance. En outre, il préconise des réformes économiques en émettant des réserves sur les privatisations et la libéralisation de l'économie nationale¹⁷³.

☞ Pour MAHIEU l'échec des programmes d'ajustement est imputable au fait que l'on ne prend pas en compte la spécificité des comportements micro-économiques des agents dans les sociétés africaines, ce qui conduit les analyses économiques à sous-estimer les montants des transferts et des facteurs qui les déterminent¹⁷⁴. Il part de la critique de la notion de ménage et définit les transferts comme des obligations communautaires dont l'accomplissement ne peut être saisi par l'analyse micro-économique traditionnelle, car le calcul économique individuel est subordonné à l'impératif communautaire. Concernant la nature des transferts, il distingue plusieurs formes (en temps, produits, travail, monnaie). Ils peuvent être directs ou indirects, interzones ou intrazones, libres ou contraints, réguliers ou aléatoires. Les transferts directs sont importants mais largement inférieurs aux transferts indirects (funérailles, mutuelles/ associations et tutorat/ hébergement)¹⁷⁵. Le cheminement complexe des transferts ne peut être réduit

¹⁷³ G. DURUFLE (1988), *L'ajustement structurel en Afrique (Sénégal, Côte d'Ivoire, Madagascar)*, Karthala

¹⁷⁴ F.R. MAHIEU (1989), "Transferts et communauté africaine", *Stateco* n° 58-59, Juin Septembre; INSEE, pp.107-136 et (1990), *Fondements de la crise économique en Afrique*, l'Harmattan

¹⁷⁵ Pour montrer l'importance des transferts directs, on peut se référer à l'Enquête sur les priorités réalisée au Sénégal (MEF, 1993) qui montre que ces transferts inter-ménages s'élevaient à 70 milliards de f.CFA en 1992 et représentaient 11 % du revenu des ménages au niveau national et

à une relation ville-campagne ou ascendant-descendant, ce qui rend difficile l'évaluation des critères économiques déterminants pour les politiques d'ajustement. En somme, les spécificités des structures sociales demeurent des contraintes non prises en compte par l'analyse dominante et dont la compréhension est nécessaire pour l'efficacité des politiques économiques.

☞ Le marché occupe une place centrale dans les politiques économiques proposées car il constitue le fondement de la politique économique libérale. Toutefois, le fonctionnement des économies des pays en développement révèle des formes de régulation macro-économique et des logiques de comportement micro-économiques qui rendent inopérantes les tentatives de régulation fondées exclusivement sur les prix¹⁷⁶. Par conséquent le marché libre ne serait pas la panacée pour ces pays africains, eu égard à la faiblesse du secteur privé et au degré de dépendance de ces économies.

Les programmes d'ajustement ont eu des effets sur la répartition des revenus et le niveau de vie des populations africaines. C'est pourquoi différentes analyses se sont évertuées à comprendre leurs implications sociales sur les populations les plus défavorisées.

Selon l'UNICEF, la crise résultant de la mise en place des programmes d'ajustement provoque de façon générale un accroissement de la pauvreté qui résulte des effets conjugués de la baisse des revenus réels et la réduction de l'offre de biens publics consécutives aux réductions budgétaires pour les services de santé et d'éducation. Ce sont les réductions de salaire, l'augmentation des prix des produits de base et éventuellement la dévaluation

18% des revenus en zone rurale. Naturellement on ne connaît pas l'importance des transferts indirects (MEF, 1993, p.81).

¹⁷⁶ A. VALETTE, (1994), "Marché et ajustement structurel. Le mariage tumultueux d'un couple célèbre", *Cahiers des Sciences Humaines*, , ORSTOM, n° 30, pp. 77- 89

qui entraînent une baisse des revenus réels dont les enfants et les groupes vulnérables sont les principales victimes¹⁷⁷.

Par ailleurs, l'UNICEF constate que les effets pervers des programmes d'ajustement ont été évités dans certains pays grâce à la mise en oeuvre de programmes complémentaires au niveau sanitaire et nutritionnel. Elle préconise par conséquent d'inclure dans les programmes d'ajustement des mesures de compensation sociale, destinées à protéger les groupes les plus vulnérables jusqu'à la reprise de la croissance.

Les critiques sur l'ajustement et la stabilisation vont au delà de la problématique, elles portent aussi sur les instruments utilisés.

b - Les limites des instruments

Les critiques formulées à l'encontre des instruments remettent en cause l'efficacité de la dévaluation et révèlent d'une part, une incompatibilité entre réduction du crédit intérieur et restauration de la croissance, et d'autre part l'inaptitude des programmes d'ajustement à ramener les pays de la zone sur un sentier de croissance durable.

☞ Par la manipulation du taux de change, on recherche plusieurs objectifs parmi lesquels: une réduction de la demande globale dont l'excès par rapport à l'offre domestique est à l'origine des déséquilibres internes et externes; et une réallocation sélective des revenus par la modification des prix relatifs intérieurs favorisant un déplacement des facteurs en direction des secteurs dits *exposés* au commerce international aux dépens des secteurs

¹⁷⁷ G. CORNIA, R. JOLLY et F. STEWART (1987) (dir.), *L'ajustement à visage humain: protéger les groupes vulnérables et favoriser la croissance*, Unicef, Economica

abrités. Pourtant, plusieurs facteurs tant du côté de l'offre que du côté de la demande, susceptibles d'engendrer une contraction de l'activité et de l'emploi, ont été identifiés pour souligner l'inefficacité des dévaluations ¹⁷⁸.

☞ Le crédit intérieur est l'instrument le plus utilisé pour les politiques de stabilisation dans les pays de la zone franc¹⁷⁹. Pourtant les analyses de TAYLOR démontrent qu'une réduction du crédit intérieur a un effet positif sur la balance commerciale, négatif sur l'inflation, sur le niveau d'activité et sur l'investissement, d'où une incompatibilité entre la stabilisation par la réduction du crédit interne et l'ajustement qui doit restaurer la croissance à long terme¹⁸⁰.

☞ La libéralisation occupe aussi une place importante qui aurait pour effet d'augmenter l'efficacité des ressources employées et une meilleure allocation des ressources disponibles car la concurrence internationale exerce un effet stimulateur sur l'économie concernée. La structure des pays en développement est telle que les biens échangés ne sont pas compétitifs au niveau international. Comme les importations de biens n'ont pas de substituts au niveau national et que les exportations concernent des biens non consommés localement, la loi du prix unique ne joue qu'un rôle secondaire dans l'allocation des ressources. Par ailleurs, la théorie partisane d'une ouverture commerciale qui améliore le bien-être en égalisant les prix au niveau international est fondée sur l'hypothèse de plein emploi des facteurs,

¹⁷⁸ Voir C.DIAZ-ALEJANDRO (1963), " A note on the impact of devaluation and the redistributive effect ", *Journal of Political Economy*, vol. 71, pp 577-580, P. KRUGMAN et L. TAYLOR (1978), " Contractionary effects of devaluation ", *Journal of International Economics*, vol. 8, pp. 445-456,

¹⁷⁹ M. RAFFINOT (1991), *Dette extérieure et ajustement structurel*, EDICEF AUPELF

¹⁸⁰ L TALOR (1983), *Structuralist macroeconomics. Applicable models for the Third World*, Basic Books et L TAYLOR (1988), *Varieties of stabilisation experience. Towards sensitive macroeconomics in the Third World*, Clarendon Press, Oxford

ce qui n'est pas le cas. Même si tel était le cas, la croissance des secteurs des biens exportables se ferait au détriment des autres. Par conséquent, la libéralisation n'entraîne pas automatiquement une croissance économique.

☞ Le problème de la dette occupe une place centrale dans l'analyse économique de la crise de ces pays. Son importance résulte de la conjonction de plusieurs facteurs:

- une épargne très faible résultant d'un faible niveau du revenu par tête qui creuse l'écart épargne-investissement;

- un faible taux de rendement du capital en termes de valeur ajoutée, qui nécessite une demande plus importante en ressources pour maintenir un taux de croissance donné et impliquant un niveau d'endettement plus élevé et une période d'emprunt prolongée;

- et enfin, des possibilités limitées d'obtention de devises compte tenu de la spécialisation en produits primaires, dont la stagnation de la valeur des exportations limite le taux de croissance du revenu, en restreignant les possibilités d'importation des biens d'investissement destinés à augmenter la capacité productive du pays.

Au cours des années 1980, les perspectives de croissance des PVD étaient largement compromises par le poids de la dette.

Malgré toutes les limites évoquées, des programmes de stabilisation et d'ajustement seront progressivement mis en place au Sénégal, comme dans la plupart des pays africains à partir du début des années 1980, et ce, pendant plus d'une décennie.

B - STABILISATION ET AJUSTEMENT: APPLICATIONS ET PERFORMANCES AU SENEGAL

On peut apprécier les performances des programmes d'ajustement et de stabilisation en examinant leurs modalités d'application progressive à partir de 1979: il s'agit du programme de stabilisation à court terme (1979-1980), du plan de redressement économique et financier (1980-1985), et du plan d'ajustement à moyen et long terme (1985-1992).

1 - Le programme de stabilisation (1979-1980)

La stabilisation a pour objectif de rétablir les grands équilibres économiques: entre l'offre et la demande globale, au niveau de la balance des paiements, et en ce qui concerne l'équilibre budgétaire et l'équilibre monétaire. Pour y arriver, Le FMI utilise dans le cas du Sénégal comme dans d'autres pays de la zone franc, deux instruments que sont la politique budgétaire et la politique monétaire même si les subventions aux exportations et les taxes accrues sur les importations sont sous certaines conditions équivalentes à des dévaluations.

La politique budgétaire vise à réduire les dépenses (réduction de la masse salariale par une modification de la politique de l'emploi et la désindexation des salaires, restriction des transferts courants vers les entreprises publiques et économies sur les dépenses de capital) et accroître les recettes (à travers une réforme de la fiscalité).

La politique monétaire a pour objectif de réduire l'excès d'offre de monnaie à court terme. Dans le modèle de référence que nous avons déjà

évoqué, le crédit interne apparaît comme l'instrument principal mais en réalité les mesures concernent en plus des limitations des plafonds d'expansion des crédits, une réduction des taux de croissance des liquidités, une répartition adéquate du crédit au secteur privé et enfin la définition d'objectifs concernant les réserves étrangères nettes.

Ce programme de stabilisation à court terme, mis en place en février 1979 visait des objectifs spécifiques: la réduction des dépenses de fonctionnement du budget en cours d'exécution (1978-1979) afin de le maintenir à 99 milliards de F.CFA et des dépenses d'équipement à 9 milliards, l'amélioration du rendement des recettes fiscales par un début de généralisation de la taxe à la valeur ajoutée, une simplification du régime douanier avec une augmentation des taux, la restriction des emprunts extérieurs commerciaux de durée comprise entre un et dix ans au cours de l'exercice (1979-1980), l'amélioration des avoirs extérieurs et enfin une limitation de l'expansion du crédit intérieur par un encadrement plus strict.

Les résultats de ce programme de stabilisation ont été assez satisfaisants en ce qui concerne la dette et les finances publiques; par contre les objectifs concernant le crédit intérieur et les avoirs extérieurs ont été décevants. En effet, les crédits à l'économie sont passés de 127.4 milliards en 1978 à 249 milliards de F.CFA en 1979, tandis que les avoirs extérieurs passaient de - 41.7 milliards à - 60.4 milliards de F.CFA entre décembre 1978 et décembre 1979¹⁸¹. Des facteurs exogènes ont largement contribué à ces contre-performances. La baisse de plus de 20% des prix moyens des produits arachidières et le relèvement de plus de 60% du prix du pétrole brut subséquent au second choc pétrolier, ont généré un déficit de la balance

¹⁸¹ MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES (1992), op.cit. p.19

commerciale de 50 milliards de F.CFA et un déficit de la balance de paiements de 19 milliards, malgré une croissance en volume des exportations et une réduction des importations.

2 - Le plan de redressement économique et financier (PREF) (1980-1985)

Ce plan fut mis en place pour consolider les équilibres financiers dont la restauration a été amorcée dans le cadre du plan de stabilisation de 1979. Il est mis au point par le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale qui, pour la première fois, accorde son premier prêt d'ajustement structurel en Afrique de l'Ouest.

Les objectifs fondamentaux étaient d'une part, la réduction de la dégradation de la position extérieure et des finances publiques et d'autre part, la maîtrise de l'évolution des agrégats économiques. Ces objectifs macro-économiques à incidences financières importantes ont nécessité la mise en oeuvre de plusieurs séries de mesures.

La première a trait à la vérité des prix recherchée par une baisse progressive des subventions publiques pour les produits de consommation courante: huile d'arachide, riz, sucre et farine. Les ajustements des salaires étaient conditionnés par l'évolution des prix et de la productivité du travail. Les taux d'intérêt ont été redressés de 2.5 points dans le but de décourager les sorties de capitaux et le crédit à la consommation tout en rendant l'épargne locale plus attractive.

La seconde série de mesures concerne le commerce extérieur. Pour contrôler les importations, l'Etat mit en place un système de surveillance concernant la quantité, la qualité et les prix des produits importés. Pour encourager les exportations, un fonds de subvention alimenté par les ressources supplémentaires en provenance du relèvement des droits de douanes fut accordé à partir de septembre 1980.

La troisième série de mesures concernait la rationalisation de la politique financière de l'Etat par le biais de la restructuration des entreprises publiques.

Pour l'essentiel, le PREF n'a pas permis d'atteindre les objectifs que l'Etat s'était fixés. Au cours de cette période les finances publiques sont caractérisées par un déficit persistant qui, en termes d'engagements, représente 8.2% du budget. Le service de la dette passe de 27,3 milliards de F.CFA en 1981 (soit 7,1% du PIB) à 60 milliards en 1984 (soit 9,2% du PIB et plus de 40% des recettes ordinaires de l'Etat). La position extérieure est marquée d'une part par un déficit de la balance des biens et services non facteurs (environ 10% du PIB) et d'autre part par un déficit de la balance des paiements résultant de l'expansion de la monnaie et du crédit (22% de croissance de la masse monétaire pour 1982). En effet la consommation privée et publique est restée élevée malgré les tentatives de restriction de la demande manifestées par les pouvoirs publics (avec un taux de croissance de 1% par an, elle représentait 96% du PIB en 1983). C'est pourquoi, les taux d'investissement assez satisfaisants (environ 12% en moyenne par an) obtenus sur la période ont été financés par des ressources extérieures compte tenu de la faiblesse de l'épargne domestique (0,6% du PIB). Le taux de croissance réel du PIB n'a été que de 1.6% en moyenne par an. la

croissance des dépenses publiques est passée de 4.4% en 1979-1980 à 10% en 1983-1984 ¹⁸².

Concernant le commerce extérieur les relèvements successifs des droits d'entrée ont atteint des niveaux prohibitifs pour les importations. Associés aux restrictions quantitatives, ils ont engendré des importations frauduleuses massives qui ont annulé les objectifs de politique tarifaires.

Globalement, les contre-performances de cette période témoignent d'une part d'une appréciation superficielle des graves déséquilibres et d'autre part de la vulnérabilité de l'économie nationale face aux contraintes externes (surévaluation du dollar, croissance des taux d'intérêt) et climatiques. Face à l'insuffisance des résultats obtenus, les pouvoirs publics mettent en place un programme d'ajustement destiné à consolider les efforts de redressement en mettant l'accent sur des transformations structurelles destinées à relancer la croissance.

3 - Le programme d'ajustement économique et financier à moyen et long terme (PAMLT 1985-1992)

Examinons d'abord les objectifs du PAMLT avant de voir ses performances et ses conséquences sociales.

a - Les objectifs du programme

Les mesures d'ajustement structurel s'inscrivent dans une perspective de relance de l'offre. Elles tentent d'une part d'améliorer les performances de

¹⁸² MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES (1992), op.cit. p.18

l'appareil productif grâce aux privatisations, à la restructuration des entreprises publiques et du système bancaire, à la formation et l'investissement dans le capital humain, et d'autre part de favoriser une meilleure allocation des ressources entre les différents secteurs économiques par le biais des prix (prix relatifs villes/campagne, prix relatifs des biens échangeables et non échangeables).

Deux séries de mesures sont envisagées pour relancer l'offre dans le cadre des programmes d'ajustement: la première tente d'accroître l'efficacité de l'allocation des ressources grâce à la libéralisation et à la déréglementation, tandis que la seconde a pour objet l'augmentation des capacités productives en favorisant l'épargne et en encourageant l'investissement.

Dans un document cadre de politique économique présenté en décembre 1984¹⁸³, les pouvoirs publics sénégalais entendaient poursuivre de façon plus rigoureuse l'ajustement par la demande mais aussi recentrer l'ajustement sur l'offre afin d'éviter la spirale déflationniste. Le programme comportait ainsi deux composantes complémentaires: une composante conjoncturelle ou de stabilisation et une composante structurelle ou de relance de la croissance.

L'objectif prioritaire dans la phase de stabilisation des trois premières années concernait l'assainissement des finances publiques et de la balance des paiements. Pour ce faire, l'Etat prévoyait plusieurs séries de mesures. Elles portaient sur une réduction du rythme de croissance de la consommation publique de 2,5% par an à 1% et de la réduction de la part des salaires dans les dépenses courantes de 52% à 49%. Dans le même temps le rythme de croissance de la consommation privée devait se stabiliser

¹⁸³ MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES (1992), op cit.

à 2,5% contre 4,3% sur la période 1979-1983. Le déficit extérieur devait être ramené à terme à 1,4% du PIB contre 18% en 1981 et 10,2% en 1983. Pour rendre l'économie nationale moins tributaire des ressources extérieures, il était prévu de porter le taux d'autofinancement intérieur, qui était de -9,3% en 1981, à 67,4% en 1989 et à 89,7% en 1992.

Concernant les réformes structurelles entreprises dans le cadre de la PAMLT, des politiques sectorielles seront définies pour la relance économique, dont les plus déterminantes seront la Nouvelle Politique Agricole (NPA), la Nouvelle Politique Industrielle (NPI) et la restructuration du secteur public.

☞ La NPA avait principalement quatre objectifs. Premièrement, il fallait restructurer les sociétés rurales d'intervention selon deux modalités: un désengagement de l'Etat dans certaines, et un allègement de l'encadrement en ce qui concerne les autres. Deuxièmement, il était urgent de mettre en place une réforme du système de gestion des facteurs de production (engrais et semences dont la gestion incombe dorénavant aux huileries) qui s'accompagne de la suppression de la subvention. Troisièmement une réorganisation du monde rural s'imposait grâce à la constitution de groupements de producteurs ayant un accès direct au crédit agricole. Et enfin, il était proposé une diversification des cultures pour résorber progressivement le déficit alimentaire.

☞ La NPI démarrée en 1986, visait le désengagement de l'Etat des activités marchandes des secteurs non stratégiques et une amélioration de la structure de la production industrielle, handicapée par l'étroitesse du marché, les coûts élevés des facteurs de production, la surévaluation de la monnaie,

un environnement défavorable et une protection excessive¹⁸⁴ . Par le biais de mesures centrées sur la révision du système de protection (fiscales et douanières) et la révision du cadre institutionnel (nouveau code des investissements et simplification des procédures administratives par la création du guichet unique au Ministère des Finances), la NPI entendait redynamiser l'industrie.

☞ Les dispositions adoptées en 1986 visaient l'allègement de la pression fiscale qui pèse sur les importations, et un élargissement de la matière imposable par le biais d'une meilleure maîtrise du contrôle de la valeur en douane et une politique plus restrictive en matière d'exonération . Il était prévu un renforcement du dispositif de lutte contre la fraude et une réduction des mesures de restrictions quantitatives. Dans le cadre des dispositions relatives à l'environnement institutionnel, les révisions concerneront davantage la réduction des formalités administratives et la rationalisation des avantages octroyés aux entreprises, dans le but de favoriser la décentralisation géographique des activités que les révisions relatives au code du travail. En effet, les bailleurs de fonds considéraient la législation du travail, en vigueur depuis 1961, comme étant très protectionniste et suggéraient aux pouvoirs publics d'apporter des modifications nécessaires, axées sur une plus grande flexibilité des rémunérations, des recrutements et des licenciements, afin de relancer le dynamisme des entreprises.

☞ La dernière grande composante des réformes concernait la restructuration du secteur parapublic dans une perspective d'amélioration de l'efficacité économique et de réduction des déséquilibres budgétaires. En

¹⁸⁴ J P BARBIER (1987), *Rapport de mission sur la NPI au Sénégal*, CCCE, mai et du même auteur (1989), *Réflexions sur la compétitivité: comparaisons Afrique - Asie*, ccce, mai.

effet, l'intervention croissante de l'Etat dans tous les secteurs de l'économie nationale s'est traduite par le développement et l'extension d'un secteur parapublic qui s'est révélé insupportable pour les finances publiques. L'évolution de ce dernier résultait d'une volonté politique d'accélérer durablement le processus de croissance, de satisfaire les demandes d'emplois engendrées par les pressions démographiques, de contrôler les ressources nationales stratégiques, les infrastructures et les services publics mais aussi d'encourager la production dans des secteurs où l'initiative privée était défailante. Compte tenu de son inefficacité et la mauvaise allocation de ses ressources, le développement du secteur parapublic a engendré des charges budgétaires insupportables pour l'Etat. L'alternative s'imposait d'elle-même dès lors qu'il s'est agi de résorber les déficits des finances publiques: l'Etat se retire des activités marchandes en dehors de celles comparables à des monopoles naturels, et concentre ses moyens sur les entreprises produisant des biens collectifs purs et celles dites stratégiques. Ce désengagement se présentait sous plusieurs formes: le regroupement d'entreprises, la cession partielle ou totale d'actions de l'Etat et la liquidation d'entreprises déficitaires mais rentabilisables par une gestion privée.

Plusieurs arguments plaidaient en faveur de la privatisation¹⁸⁵ même si sa mise en oeuvre s'est heurtée à des blocages d'ordre politique et social. Le premier c'est le gain budgétaire qu'il engendre en réduisant les dépenses publiques et en accroissant les recettes dans des pays aux ressources financières très limitées. Le second est le gain d'efficacité obtenu dans

¹⁸⁵ Cf J. BIENEN et J. WATERBURY (1989), "The Political Economy of Privatization in Developing Countries", *World Development*, Vol 17, n°5, W. GLADE (1989), "Privatization in rent seeking societies", *World Development*, Vol 17, n° 5, J. NELLIS et S. KIKERI (1989), "Public enterprise reform: Privatization and the World Bank", *World development* Vol 17, n° 5, N. VAN DE WALLE (1989), "Privatization in developing countries, Review of the issues", *World Development*, vol 17, n° 5

l'allocation des ressources. Enfin, le gain de productivité issu des obligations de résultats et du contrôle privé constitue le troisième argument en faveur des privatisations.

Concernant les entreprises des secteurs stratégiques ou assimilables à des monopoles naturels, elles ont été préservées dans le secteur parapublic avec des mesures de redressement visant à augmenter leur efficacité. Les actions menées à cet effet avaient pour objet l'amélioration du système d'information et de suivi du secteur parapublic, de la contractualisation des relations Etat-entreprises (contrats de plan et plans de redressement), de l'intégration de normes d'efficacité dans la gestion interne des entreprises et enfin la simplification du contrôle de l'Etat.

b - les résultats économiques et financiers

Les résultats du programme d'ajustement font ressortir un bilan fort mitigé car des améliorations sensibles ont été enregistrées en même temps que la persistance de tendances négatives tant pour les variables macro-économiques que pour les réformes sectorielles.

Tableau 4.1 Indicateurs macro-économiques (1970-1991)

Indicateurs	Période Avant la crise 1970-1978	Durant la crise 1978-1981	Période de stabilisation 1982-1985	Période d'ajustement 1986-1991
Résultats définitifs				
Croissance du PIB	2.3	1.8	4.3	3.2
Croissance du PIB/hbt	-0.5	-1.0	1.4	0.3
Croissance du secteur primaire (a)	0.9	1.0	5.0	3.3
Invest. domestique/PIB	17.7	13.9	11.9	12.8
Epargne domestique/PIB	10.5	-1.2	0.6	7.6
Croissance Exportations	6.0	-0.7	5.5	3.3
Taux d'inflation (défl. PIB)	7.4	9.1	10.0	2.7
Résultats intermédiaires				
Déficit fiscal/PIB (b)	-0.6	-7.1	-6.8	-2.9
Taux d'intérêt réel	0.3	0.5	1.0	7.3
Taux de change effectif réel (base 100; 1985)	101.8	100.1	93.7	122.6
Prix au producteur/Prix mondiaux d'arachides	-	0.3	0.5	0.8
Prix au producteur/prix mondiaux de coton	0.4	0.4	0.4	0.7
Déficit du Compte courant/PIB (c)	-10.4	-19.3	-18.2	-10.0
Déficit du compte courant à l'exclusion des paiements des intérêts	-	-17.3	-16.3	-7.5
Service de la dette/PIB	2.6	7.1	9.2	9.6

(a) Le secteur primaire comprend l'agriculture, l'élevage, la pêche et la sylviculture.

(b) Sur la base des engagements, dons exclus.

(c) Transferts officiels exclus.

Source: ROUIS (1994), p.327

Tableau 4.2 FINANCES PUBLIQUES (années fiscales sélectionnées entre 1982 et 1992, montants exprimés en % du PIB)

	1982	1984	1987	1988	1989	1991	1992
Ressources	20.1	19.3	18.7	17.5	16.8	18.9	18.6
Recettes fiscales	18.5	18.1	14.6	14.3	13.4	15.2	15.4
Recettes non fiscales	1.6	1.2	4.1	3.2	3.4	3.7	3.2
Dépenses	28.1	25.1	21.3	20.1	20.9	18.7	19.6
Salaires	11.0	10.3	9.0	8.5	8.6	8.1	8.5
Intérêts	2.4	3.8	3.0	3.2	3.3	2.4	2.2
Autres dépenses courantes	10.7	6.2	6.5	5.5	6.2	5.4	4.1
Dépenses en capital	4.0	4.1	2.8	2.9	2.8	2.8	4.8
Déficit fiscal	-8.0	-5.8	-2.6	-2.6	-4.1	0.2	-1.0

Source: M.ROUIS (1994) in H. ISHRAT et F. RASHID (ed), p.329

Au niveau des variables macro-économiques, on note une régression du taux d'inflation de 10% durant la stabilisation à 2,7% durant l'ajustement, et un taux de croissance annuel moyen du PIB de 3,2% entre 1986 et 1991. De la même façon, le déficit global des opérations financières de l'Etat sur la base des engagements est passé de 12.5% du PIB en 1980/1981 à 4.7% en 1989/1990. Bien que toujours très important, la masse salariale de la fonction publique qui représentait 59% des recettes et dons en 1980/1981 est évaluée à 40% en 1990/1991. Les arriérés de paiement de l'Etat sont passés de 60 milliards de F CFA (constants) à 10 milliards en 1991, tandis qu'on observait sur la même période une amélioration du déficit du compte courant de la balance de paiements de -150 milliards en 1985, il tombe à -47 milliards de F.CFA constants même si le taux de couverture des importations ne s'améliore pas au cours de cette période (75%)¹⁸⁶.

¹⁸⁶ Ministère de l'Economie et des Finances, (1992), op.cit. p 11

En revanche, la consommation finale reste importante maintenant ainsi l'épargne intérieure brute à un niveau inférieur à 10% du PIB. Le crédit intérieur, stabilisé à 550 milliards entre 1985 et 1987 a progressé de 5.7% en 1988. Enfin la dette demeure le problème majeur. L'encours de la dette publique extérieure a dépassé la barre des 1000 milliards de FCFA (soit près de 70% du PIB) depuis 1988, tandis que le service de la dette représentait en moyenne plus de 30% des recettes d'exportation et 9,6% du PIB durant l'ajustement (tableau 4.1).

Les améliorations constatées sont fragiles et précaires car résultant essentiellement d'une amélioration des facteurs exogènes (pluviométrie correcte, réduction des cours mondiaux du riz et du pétrole, et une stabilité des cours du phosphate et de l'arachide) et non de l'application des réformes. Cette fragilité est plus repérable au niveau sectoriel.

☞ Malgré les bonnes conditions climatiques et les relèvements substantiels des prix au producteur (tableau 4.1), les cultures d'exportation n'ont pas répondu aux attentes de la Nouvelle Politique Agricole en termes de croissance. Cela s'est traduit par une réduction des emblavures consécutive à la suppression des subventions accordées pour les intrants et une progression relative des cultures vivrières. L'agriculture n'enregistre pas de gains de productivité et l'amélioration du revenu relatif des ruraux résulte essentiellement de la baisse des revenus réels des populations urbaines. **Globalement, on peut dire qu'une politique de vérité des prix est une condition nécessaire mais non suffisante pour la réussite d'une politique agricole.** Le désengagement de l'Etat (non relayé par les acteurs privés qui considèrent ce secteur comme risqué) et les contraintes de ressources des paysans ont neutralisé les espoirs fondés sur les prix incitatifs.

☞ Au niveau industriel, on peut dire que l'objectif d'amélioration de la compétitivité par la réduction des coûts de facteurs, notamment énergétiques s'est révélé antinomique avec la stabilisation des recettes pétrolières destinées au budget (57milliards de F.CFA). Finalement la compétitivité des industries a été sacrifiée au profit d'une amélioration de la situation des finances publiques. Le coût de la main d'oeuvre est restée très élevé au regard du PIB par habitant par rapport aux pays hors zone franc et aux pays en développement non africains et la productivité faible dans un contexte de faible croissance (tableaux 4.3 et 4.4). Les syndicats se sont résolument opposés aux tentatives de réformes du code du travail préconisées par les bailleurs de fonds lors des second et troisième prêts d'ajustement structurel en 1986 et 1987¹⁸⁷. Certaines modifications ont été apportées par la loi 87-20 du 18/08/1987 qui supprime l'article 199. D'autres sont jusqu'ici en cours de négociation.

¹⁸⁷) Deux principaux articles du code du travail font l'objet d'un débat entre pouvoirs publics et syndicats: l'article 35 et l'article 199. Selon le premier, le contrat de travail à durée limitée ne peut être renouvelé qu'une seule fois tandis que le second accordait au Service de la Main d'oeuvre (qui est un service du Ministère du Travail) le monopole en matière de placement et d'emploi pour le secteur public et le secteur privé.

Tableau 4.3 Comparaison internationale de la rémunération moyenne des employés du secteur industriel et de son rapport avec le PIB par habitant en 1986

Pays	Rémunération moyenne par employé exprimée	
	en	
	milliers de FCFA/mois	multiple du PIB par habitant
Côte d'Ivoire	149	5,9
Sénégal	136	8,7
Maroc	87	4,3
Malaisie	85	1,3
Tunisie	80	2,0
Ile Maurice	50	1,2
Ghana	38	2,8
Indonésie	29	1,7
Etats-Unis	784	1,7

Source: L. GOREUX (1992) in E.LEE et al (1992), op.cit., p. 60

Tableau 4.4 Comparaison internationale du PIB par habitant et de la rémunération moyenne des fonctionnaires en 1987

Pays ou groupe de pays	PIB / hbt/ an	Rémunération mensuelle (milliers FCFA)	Rémunération en multiple du PIB/hbt
Sénégal	202	152	9
Moyenne relative à 9 pays CFA^a	135	133	10
Moyenne relative à 6 pays non CFA^b	124	35	3
Malaisie	543	140	3

a°) Burkina Faso, Tchad, Mali, Niger, Togo, Bénin, Sénégal, Côte d'Ivoire;

b°) Zaïre, Gambie, Guinée, Ghana, Mauritanie, Maroc;

Source: GOREUX (1992), op. cit., p.59

Globalement, on peut dire qu'il existe un décalage entre les mesures mises en oeuvre pour réduire la protection des industries nationales et celles, parallèles destinées à minimiser les coûts de cette transition. La première série s'est déroulée conformément au calendrier prévu. **En définitive, le secteur industriel est aujourd'hui dans une impasse telle que certains analystes pensent qu'avec l'avenir des entreprises du secteur structuré qui semble plutôt sombre, tout effort continu de restructuration devrait maintenant insister davantage sur l'aide à apporter au secteur non structuré¹⁸⁸.**

¹⁸⁸ USAID Sénégal (1990), *Ajustement ajourné: réforme de la politique économique du Sénégal dans les années 80*, par E. BERG and Associates Alexandria, Résumé en Français, p.20

☞ Le contrat de plan fut l'instrument privilégié pour la réforme du secteur parapublic¹⁸⁹. On peut noter des résultats appréciables concernant la transparence de la gestion financière des établissements. Toutefois l'adoption des contrats de plans n'a pas permis d'atteindre les principaux objectifs de la réforme. Une analyse de la Banque Mondiale montre que, dans son ampleur, le transfert financier de l'Etat vers le secteur parapublic, loin de régresser comme prévu, a plutôt augmenté au cours des années 1980¹⁹⁰.

☞ Quant aux privatisations par le désengagement direct, en marge des coûts sociaux qu'elles entraînent, elles se heurtent aux réticences de l'Etat à céder les rares entreprises rentables, et à celles des acquéreurs pour l'achat des établissements non rentables.

Examinons à présent les conséquences sociales des programmes.

c - Les conséquences sociales des programmes de stabilisation et d'ajustement

L'évaluation des conséquences sociales des programmes de stabilisation et d'ajustement n'est pas aisée car il est difficile d'isoler les coûts directs, imputables à l'ajustement de ceux résultant du non ajustement¹⁹¹. Néanmoins, si l'on choisit de comparer la situation de la période antérieure

¹⁸⁹ Les contrats de programmes ont été expérimentés en France à la fin des années 70 sur recommandation d'un groupe de travail dirigé par Simon NORA. Ils rassemblent dans un document les obligations réciproques de l'Etat et de l'entreprise pour une période donnée. Ces contrats n'ont pas le même sens qu'en droit privé et sont révisables en fonction de l'évolution de la conjoncture. Ses obligations sont plus morales que juridiques.

¹⁹⁰ Banque Mondiale (1989), *The Republic of Senegal, Parapublic Sector Review*, Washington, Fev, Vol 1, main report, P. PLANE (1991), *Crise et assainissement des services publics africains: l'eau, l'électricité et les transports au Cameroun, au Niger et au Sénégal*; Programme des activités sectorielles, BIT, WP n°47, Genève.

¹⁹¹ P. HUGON, (1988), *Les politiques d'ajustement et les micro-entreprises dans les pays en développement*, Notes et Etudes CCCE, p.25

(1970-1979) à celle de l'ajustement (1979-1989), on peut néanmoins appréhender les conséquences directes en observant certains indicateurs d'évolution de l'emploi, des revenus et des dépenses sociales de l'Etat.

☞ Il est difficile de mesurer l'impact de l'ajustement sur l'emploi en l'absence d'une série de données fiables et périodiques concernant l'évolution et la structure de la population active. Les données existantes ne concernent que le secteur moderne (privé, public et parapublic) qui n'emploie que 24,7% de la population active occupée urbaine et 7% de la population active du pays. Durant la période antérieure à l'ajustement, le rythme de croissance des effectifs de la Fonction Publique était de 4,4% par an; au cours de l'ajustement l'évolution est passée à 2,3% par an¹⁹².

En outre, 11 000 emplois ont été supprimés depuis 1986 dont 700 imputables à la restructuration du secteur bancaire (41% des effectifs du secteur), 800 de la liquidation d'entreprises publiques (soit 3,5% des effectifs), 3 800 de la réduction des effectifs de l'administration dans le cadre des départs volontaires (soit 6% des effectifs) (tableau 4.5) et enfin, 5 600 résultant de l'application de la NPI (soit 16% de l'emploi du secteur privé moderne)¹⁹³.

Le taux de chômage serait passé selon les sources, de 17% en 1985 à 20% en 1990 ou selon d'autres estimations à 23-30% (si on admet l'hypothèse selon laquelle le chômage déclaré est essentiellement un

¹⁹² Ministère de l'Economie et des Finances (1990), p. 25

¹⁹³ M. ROUIS (1994), op.cit. p.347

phénomène urbain et selon qu'on exclut ou pas de la population active les enfants de 6 à 9 ans) ¹⁹⁴.

☞ Concernant la distribution du revenu, on note une dégradation du revenu par habitant deux fois plus importante au cours de l'ajustement que pendant la période précédente, soit -0,6% par an contre -0,3% par an. Il n'existe pas de données sur les revenus du secteur informel. Toutefois, on obtient des taux presque identiques de baisse de revenu réel par habitant en zone rurale ou urbaine durant l'ajustement, soit -1,6 % et -1,7% par an¹⁹⁵. De plus l'ajustement n'a pas modifié les disparités entre les revenus urbains et les revenus ruraux. En 1970, le revenu moyen urbain était 6,2 fois plus important que le revenu rural, ce rapport était de 5,6 en 1989¹⁹⁶. En revanche, la dégradation du SMIG fut plus importante durant la phase antérieure à l'ajustement -1,4 % contre -0,6%.

☞ Au cours de l'ajustement, les dépenses publiques consacrées à la santé et l'éducation ont régressé (tableau 4.6), de même que la part des dépenses publiques dans le PIB. Etant donné que le PIB par tête n'a pas augmenté, en termes réels, les dépenses publiques consacrées à l'éducation et à la santé par habitant ont chuté de près de 25% entre 1982-1983 et 1987-1988.

¹⁹⁴ E. LEE et M. LOUTFI (1992), "La stagnation économique et l'emploi au Sénégal", E LEE et al. (1992), *Ajustement, emploi et développement au Sénégal*, BIT, Genève

¹⁹⁵ Ministère de l'Economie et des Finances (1990), op. cit., p.16

¹⁹⁶ Ministère de l'Economie et des Finances (1990), op. cit., p.12

Tableau 4.5 Programme de départ des fonctionnaires en 1991

Nature départ	PAS IV (nombre)	Demandes (nombre)	Départs effectifs	Part en%	Coût moyen en (millions de F.CFA)
Départ volontaire	2 850	2 458	2 155	57.5	4.8
Retraite anticipée	1 450	1 682	1 590	42.5	3.3
Privatisation	1 309	-	-	-	-
Total	5 609	4 140	3 745	100.0	4.2
Départs selon la hiérarchie					
A (la plus élevée)	-	492	434	11.6	5.9
B	-	1 088	925	24.7	5.9
C	-	744	674	18.0	4.1
D	-	1 417	1 339	35.8	3.1
E (la plus basse)	-	3 992	373	10.0	2.2
Total	-	4 140	3745	100.0	4.2

Source: ROUIS (1994) in H. ISHRAT et F. RASHID (ed), op. cit., pp. 321-323

Tableau 4.6 Financement des secteurs sociaux (base 100, 1980)

	1980-1985	1986-1990	variation totale	variation annuelle
Dépenses courantes totales	108.2	98.5	-9.0	-1.9
Education	96.3	96.5	0.2	0.0
Salaires	96.4	102.1	5.9	1.1
Santé	90.7	71.6	-21.0	-4.6
Salaires	90.1	77.3	-14.2	-3.0
Investissements totaux	85.1	58.7	-31.0	-7.2
Education	85.1	64.1	-24.6	-5.5
Santé	85.1	82.0	-3.6	-0.7
Part des salaires dans les dépenses courantes d'éducation (%)	70.0	74.0	5.9	1.1
Part des salaires dans les dépenses courantes de santé (%)	68.0	74.0	8.6	1.7

Pourtant loin de se dégrader, les secteurs de l'éducation et de la santé ont connu une amélioration grâce aux concours des ONG et des organismes d'aide, en particulier en milieu rural, qui ont compensé les effets des restrictions budgétaires ¹⁹⁷.

Pour contrer les conséquences sociales des programmes de stabilisation et d'ajustement, l'Etat avait mis en place, avec l'aide des bailleurs de fonds, des mesures de compensation sociale, destinées à redistribuer des revenus, en attendant la reprise économique.

¹⁹⁷ L. GOREUX (1992), "Ajustement et sous-emploi urbain au Sénégal", E LEE et al. (1992), op. cit. pp 22-61

Conclusion de la section I

En dépit du succès des mesures de stabilisation (réduction des déficits budgétaires et de la balance des paiements et maîtrise de l'inflation), des faiblesses structurelles demeurent, entravant la croissance et le bien être des populations. D'ailleurs, l'ajustement monétaire intervenu en janvier 1994 dans les pays de la zone franc est une preuve de l'échec relatif de l'ajustement réel à impulser dans les économies africaines une croissance durable. Par ailleurs, des espoirs étaient fondés sur l'hypothèse selon laquelle l'ajustement réel permettrait l'émergence du secteur privé. En réalité, l'environnement macro-économique bloque ce processus comme l'indiquent les résultats de l'enquête sur le secteur infomel au Sénégal.

SECTION II - IMPACT DE L'AJUSTEMENT SUR LES PERFORMANCES

DES ENTREPRISES DU SECTEUR INFORMEL

De façon générale, la croissance des activités économiques est largement tributaire des choix des politiques publiques, de l'évolution de la demande, des conditions du marché, de l'état de la concurrence et de la situation technologique. Dans cette section, nous tentons de cerner l'influence indirecte de l'ajustement macro-économique, en observant comment les réductions budgétaires qui ont affecté les dépenses publiques d'éducation, de santé et de financement des infrastructures ont pu affecter les performances des entreprises au cours de la période d'ajustement. Bien entendu, il s'agit d'une mesure partielle, dans la mesure où les enquêtes ne portent que pas sur la période 1979-1992, mais sur les années 1990-1991. Toutefois, étant donné l'âge des entrepreneurs et l'ancienneté des établissements, il est possible d'inférer des résultats sur l'ensemble de la période d'ajustement. Nous allons d'abord tenter d'isoler les facteurs de performances des entrepreneurs (A) car dans le secteur informel, certains facteurs sont souvent évoqués pour expliquer les performances des entreprises. Ensuite, nous analyserons les nouvelles contraintes apparues lors des réformes (B) ainsi que les ajustements de comportement qui ont en ont découlé (C).

A - LES FACTEURS DE PERFORMANCES DES ENTREPRENEURS

L'analyse suivante tente d'isoler les facteurs de performance des entreprises. Elle s'appuie sur les enquêtes réalisées à partir d'un échantillon de 207 établissements dont les résultats principaux ont déjà été présentés au chapitre II. Pour ce faire, nous avons retenu deux séries de variables qui nous semblent être au coeur du triptyque traditionnel Stratégies-Performances-Comportements, examiné en économie

industrielle, à savoir les variables de capital humain (1) et les variables liées à la nature de l'établissement (2).

1 - L'influence des variables liées au capital humain

Les variables retenues concernent le niveau d'instruction, la formation professionnelle et l'âge de l'entrepreneur.

a - Relation entre le niveau d'instruction du patron et la valeur ajoutée

On connaît depuis les travaux de BECKER, MINCER et SCHULTZ¹ la relation forte qui existe entre l'instruction, la productivité et les salaires. De façon générale, on considère que les personnes instruites sont plus productives que celles qui le sont moins, ceci parce qu'ils ont acquis des qualifications appropriées du fait de la concurrence existant sur le marché et rares en raison de la durée des études. Autrement dit la productivité marginale des personnes instruites est plus élevée, ce qui leur permet d'obtenir, en situation de concurrence des salaires plus élevés. En dehors du salariat, cette interprétation peut s'appliquer aux revenus supérieurs des travailleurs indépendants instruits.

Pour tester cette hypothèse nous allons utiliser le test du chi-deux pour vérifier la relation de dépendance statistique entre le niveau de valeur ajoutée et le niveau d'instruction du patron. Rappelons que le chi-deux est un indicateur de l'écart total observé entre le tableau réel et le tableau théorique. Il est calculé à partir de la somme du carré des différences par cellule entre les effectifs théoriques et les effectifs réels. La valeur de p donne la probabilité pour que la dépendance constatée ne soit pas le fait du hasard. Si p est supérieur à 0,9 le logiciel considère que la dépendance

¹ Voir Chapitre II section 1 C, Secteur informel et capital humain

est significative. Si p est compris entre 0,9 et 0,85 la dépendance est peu significative. Si p est inférieur à 0,85 pas de dépendance significative².

Le test du Chi deux révèle une dépendance significative entre le niveau d'instruction du patron et la valeur ajoutée de l'établissement ($\chi^2 = 17.4$, ddl = 4, $p = 99.8\%$).

Sur le tableau 4.8.b on peut observer quelles cellules s'écartent de la situation d'indépendance. En effet le tableau 4.8 b donne une idée de l'écart total observé entre le tableau réel et le tableau théorique. Les valeurs encadrées constituent la différence en effectifs entre le tableau réel et le tableau théorique. Il apparaît certaines valeurs affectées d'un signe plus qui indiquent une attraction (les effectifs sont plus nombreux que ce que donnerait une répartition proportionnelle) ou moins pour indiquer une répulsion. On voit que les études secondaires sont très attirées par les niveaux élevés de valeur ajoutée (800 000 F.CFA et plus) et repoussées par les bas niveaux de valeur ajoutée (- de 400 000 F.CFA). Au contraire, les études primaires attirent les faibles niveaux de valeur ajoutée et repoussent les plus importants.

On peut montrer cette relation entre le niveau d'instruction et la valeur ajoutée sous forme graphique par l'analyse factorielle du tableau 4.8.c.³

² Les règles du chi-deux exigent pour être valables, que les effectifs de chaque cellule soient au moins égaux à 5

³ L'Analyse Factorielle des Correspondances est un procédé qui permet de transformer un tableau croisé en un graphique dans lequel les attractions et les répulsions entre les lignes et les colonnes se traduisent en des proximités ou des éloignements physiques. Plus une modalité se trouve éloignée du centre du graphique (croisement de deux axes), plus elle se différencie des autres (de la moyenne), plus elle s'en rapproche, plus ses caractéristiques peuvent être considérées comme peu marquées (par rapport à cette moyenne). Les proximités entre les modalités ligne et colonne sur le graphique indiquent un lien fort entre ces modalités; de même la distance plus ou moins grande entre des modalités ligne et colonne indiquent une similitude ou une opposition entre elles. Rappelons que les surfaces sont proportionnelles aux effectifs du caractère correspondant.

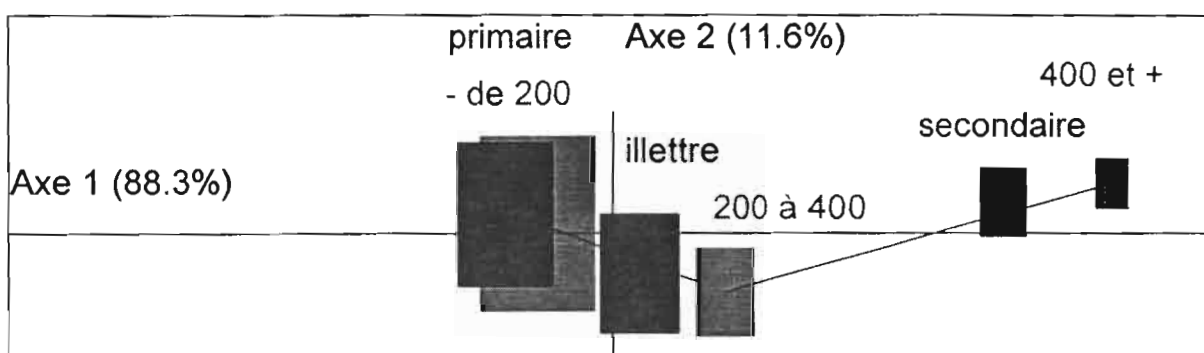
On observe que la modalité 400 000 et plus, éloignée du centre, diffère beaucoup du profil moyen de l'échantillon et que la modalité 200.000 à 400 000, proche du centre, a au contraire un profil plus voisin de l'échantillon.

La proximité entre une modalité ligne études secondaires et une modalité colonne 400 000 et plus indique une attirance. Au contraire, l'éloignement relatif entre la modalité 400 000 et plus et études primaires indique une répulsion.

Tableau 4.8.b: Niveau instruction du patron et valeur ajoutée (en milliers de fcfa) de l'entreprise

valeur ajoutée Niveau instruction	- de 400	400 à 800	800 et +	TOTAL
illette	-1	+7	+0	74
primaire	+6	-8	-11	108
secondaire	-9	+2	+56	25
TOTAL	153	39	15	207

Tableau 4.8.c: Niveau instruction du patron et valeur ajoutée (en milliers de fcfa) de l'entreprise



Cette relation statistique entre le niveau de valeur ajoutée et le niveau d'instruction du patron permet de conclure que l'instruction donne à

l'individu des connaissances utiles à une carrière d'entrepreneur dans le secteur informel.

Mais la productivité est accrue non seulement par l'éducation officielle mais aussi par l'éducation informelle car une bonne partie de la formation dans les métiers manuels est une formation sur le lieu de travail.

b - Relation entre la formation professionnelle du patron et niveau de valeur ajoutée

Nous avons montré auparavant que l'apprentissage sur le tas est le mode dominant mais non exclusif d'acquisition des connaissances. Pour apprécier l'impact de la qualité de la formation professionnelle sur le niveau de valeur ajoutée, **nous partons de l'hypothèse selon laquelle la qualité de la formation professionnelle initiale est variable en fonction du lieu de formation** (centre de formation, entreprises du secteur moderne ou formation sur le tas dans le secteur informel). Il s'avère que les entrepreneurs qui ont fait leur apprentissage dans le secteur moderne ou qui ont fréquenté des établissements de formation professionnelle réalisent des niveaux de valeur ajoutée importants. Néanmoins, ceux qui sont formés sur le tas occupent une position non négligeable.

Si on utilise le test du chi-deux on observe que **la dépendance est peu significative** ($\chi^2 = 7.3$, ddl = 4, $p = 88.0\%$) **entre le lieu de la formation professionnelle initiale et le niveau de valeur ajoutée de l'entreprise** (Tableau 4.9).

**Tableau 4.9 Lieu de formation professionnelle de l'entrepreneur et le
niveau de valeur ajoutée (en milliers de fcfa)**

valeur ajoutée Lieu de formation	- de 400	400 à 800	800 et +	TOTAL
centre	-16	+27	+21	30
sur le tas	+5	-6	-11	152
secteur moderne	-2	+0	+11	25
TOTAL	153	39	15	207

Nous retiendrons que l'instruction, plus que le lieu de la formation professionnelle initiale, contribue à la réussite des entrepreneurs. Malheureusement, la réduction des dépenses de l'Etat, en limitant les moyens d'accès à l'éducation publique à faible coût des entrepreneurs effectifs (formation professionnelle financée par des fonds publics) ou potentiels (études générales), est de nature à réduire leurs performances.

Examinons à présent la dernière variable liée au capital humain à savoir l'âge de l'entrepreneur.

c - Relation entre l'âge de l'entrepreneur et le niveau de valeur ajoutée

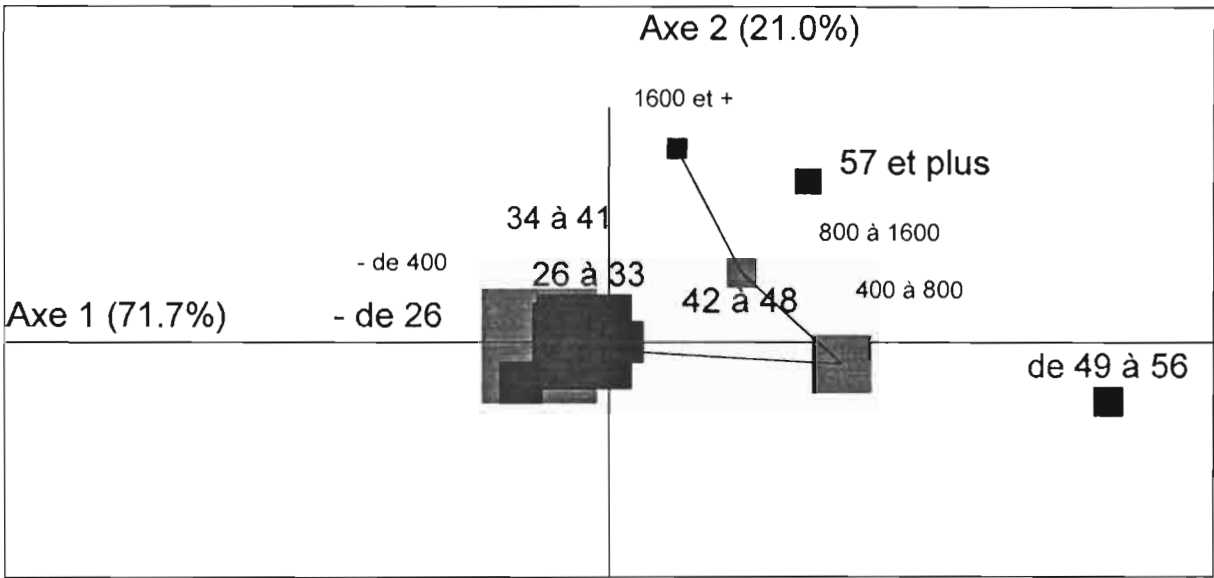
L'économie du travail nous enseigne que la qualité d'une main d'oeuvre peut être repérée à travers trois indicateurs: le niveau d'instruction, le sexe et l'âge. On admet que le salaire des travailleurs varie avec l'âge. On peut tenter de tester cette hypothèse sur notre échantillon des travailleurs indépendants du secteur informel .

Le test de Chi deux réalisé sur le tri croisé « âge du patron » et « niveau de valeur ajoutée » montre que la dépendance est significative ($\chi^2 = 31.0$, ddl = 15, $p = 99.1\%$; tableaux 4.10). L'ancienneté dans

l'occupation peut avoir une influence importante du point de vue de la détermination des gains car on n'identifie pas forcément l'âge du chef de l'entreprise comme une mesure de l'âge de l'entreprise.

Sur le tableau 4.10.c, l'analyse factorielle montre sous forme graphique la proximité et donc l'attraction entre les modalités 1 600.000 et plus et 57 ans et plus; toutes deux éloignées du centre, car différentes du profil moyen de l'échantillon. Au centre on observe une attraction entre la modalité - de 400 000 et les - de 26 ans. Cette position sur la figure montre qu'ils ont un profil voisin de l'échantillon

Tableau 4.10.c: Age de l'entrepreneur et le niveau de valeur ajoutée(en milliers de f.cfa)



De façon générale, des variables liées au capital humain, l'âge du patron et son niveau d'instruction semblent plus déterminantes pour expliquer la réussite que le lieu de la formation professionnelle. Examinons les variables de nature économique relevant des établissements

2 - L'influence des variables relevant de l'établissement

Les variables retenues concernent l'ancienneté de l'établissement, le niveau de l'investissement de production, la tenue d'une comptabilité et l'inscription au répertoire des chambres de métiers.

a - Relation entre l'ancienneté de l'établissement et le niveau de valeur ajoutée

Contrairement à l'âge de l'entrepreneur, on observe une dépendance peu significative entre l'ancienneté de l'établissement et le niveau de valeur ajoutée. Autrement dit, le fait qu'une entreprise soit installée sur un marché depuis longtemps ne lui assure ni une clientèle stable ni des revenus importants. Cette situation est particulièrement vraie si le taux de rotation de la main d'oeuvre est important, car les apprentis qui s'installent à leur compte drainent une partie de la clientèle de leur établissement de formation en proposant des tarifs inférieurs.

b - Relation entre la valeur du capital technique fixe et le niveau de valeur ajoutée

On observe quelquefois des investissements importants pour des revenus faibles, et inversement. Le test montre que la dépendance est peu significative entre le niveau d'investissement de production et le niveau de valeur ajoutée ($\chi^2 = 44.8$, ddl = 6, $p = 89.8\%$). Autrement dit un investissement élevé ne garantit pas toujours un revenu élevé. Si la sous-traitance était répandue, alors le fait de disposer d'une technologie et d'un investissement conséquents aurait permis d'augmenter le niveau de valeur ajoutée. Mais la clientèle est essentiellement composée de particuliers, et

ces derniers ont des critères autres que les capacités de production ou le niveau technologique pour allouer un marché.

c - Relation entre la tenue d'une comptabilité et le niveau de valeur ajoutée.

En général, il existe toujours une forme de comptabilité chez les artisans, même si elle n'est pas visible. Ils sont en général intéressés pour participer à des stages de comptabilité et de gestion afin d'améliorer la gestion de leurs entreprises comme le souligne ce tailleur de Yoff: *"durant cette période de fête, je suis sûr d'avoir fait plus de 400.000 de F.CFA de chiffre d'affaires, seulement, c'est la période durant laquelle je suis le plus sollicité, car les parents savent que j'ai de l'argent; alors il m'est difficile de savoir le bénéfice que j'ai réalisé pendant cette période, parce qu'on mélange les dépenses de la maison et celles de l'atelier"*

Certains sont convaincus de l'importance de la formation en gestion et en comptabilité comme cette couturière de Kaolack: *"j'ai déjà participé à un stage de formation en comptabilité avec l'USAID qui m'a beaucoup apporté: je suis maintenant en mesure d'évaluer mensuellement les charges de l'entreprise, les recettes, les stocks, ce que me doivent les clients et ce que je dois à mes fournisseurs"*.

D'autres entrepreneurs jugent par contre que cette formation ne leur est d'aucune utilité, tel ce tailleur de Kaolack qui a refusé de participer au stage de l'USAID: *"je pense qu'au cours du stage on nous apprend à éviter le gaspillage dans l'entreprise; j'ai 33 ans, je suis analphabète, je suis parti de rien, grâce à ma rigueur dans mon travail, j'ai pu acheter cet atelier à 1 250 000 F.CFA, j'ai acheté une maison d'une valeur de plus de 2.000.000 F CFA; je ne pense pas être un mauvais gestionnaire quand même"*. Il est intéressant de constater que même parmi les partisans de l'utilisation

d'instruments comptables, ceux-ci sont soigneusement dissimulés par le patron; d'abord par peur de l'administration fiscale mais aussi, et surtout, de l'environnement (famille, confrérie ...).

On obtient une dépendance significative entre la tenue d'une comptabilité et le niveau de valeur ajoutée ($\chi^2 = 13.8$, ddl = 6, $p = 96.8\%$).

d - Inscription de l'entrepreneur au répertoire des métiers et le niveau de valeur ajoutée

La dépendance est significative entre l'inscription de l'entreprise au répertoire des métiers et son niveau de valeur ajoutée ($\chi^2 = 32.2$, ddl = 3, $p = 99.6\%$). L'immatriculation présente des avantages qu'on a déjà évoqués au chapitre 3 (accès à certaines ressources, aux marchés et à la formation) il est normal qu'elle soit déterminante pour le niveau de revenu des entrepreneurs.

En définitive, en dehors des variables économiques telles que les marchés ou les commandes, l'importance de la valeur ajoutée créée par l'entreprise semble plus déterminée par le niveau scolaire et l'âge de l'entrepreneur, l'inscription au niveau des chambres de métiers et la tenue d'une comptabilité que par le niveau de capital fixe immobilisé, l'ancienneté de l'établissement, ou la formation professionnelle initiale de l'entrepreneur. Les variables relatives au capital humain semblent exercer une influence en ce qui concerne les gains dans ce secteur, exception faite de la variable « lieu de formation professionnelle de l'entrepreneur » qui semble avoir moins d'influence.

Examinons à présent les contraintes résultant de l'ajustement macro-économique

B - LES CONTRAINTES NOUVELLES EN PERIODE D'AJUSTEMENT

Nous avons déjà observé que la politique budgétaire était l'un des instruments principaux des programmes de stabilisation macro-économique. Les structures de promotion de la politique artisanale n'ont pas été épargnées par les restrictions budgétaires. Ainsi les subventions accordées par l'Etat, qui constituent l'essentiel des ressources des chambres de métiers, sont passées de 275 millions de F.CFA en 1993 à 196 millions en 1994, perturbant le fonctionnement des institutions qui se retrouvent avec des actions de développement de l'artisanat gelées (séminaires de formation, organisation de foires...).

Cette réduction des budgets de fonctionnement des Chambres des métiers est certes préoccupante, mais elle n'a pas les mêmes conséquences que la réduction des dépenses gouvernementales (réduction de la masse salariale, restriction des transferts courants vers les entreprises publiques et les économies sur les dépenses de capital) qui constitue la plus importante contrainte à laquelle sont confrontées les producteurs de biens non agricoles aussi bien dans le secteur informel que dans le secteur formel depuis le début des programmes d'ajustement (1). Par ailleurs, cette rigueur budgétaire associée à une politique monétaire restrictive accentue les besoins en fonds de roulement et la dépendance des activités de production du secteur informel vis à vis du secteur moderne (2).

1 - Une contraction de la demande qui entraîne une offre de plus en plus atomisée

La production de ces entreprises s'adresse généralement à une demande limitée et fluctuante. Les particuliers constituent la part la plus

importante de la clientèle du secteur informel (97%), l'administration et les entreprises du secteur moderne constituant une part marginale de cette demande. Néanmoins, à Kaolack, en raison de l'absence d'entreprises du secteur moderne, certaines entreprises du secteur informel travaillent la plupart du temps pour l'administration et les entreprises publiques ou parapubliques.

Pour bénéficier de ces marchés, les entreprises doivent disposer d'un équipement important. De même, pour la sous-traitance: les entrepreneurs du bâtiment exigent des menuisiers (bois et métal) un niveau d'équipement très important, qui constitue pour eux une garantie supplémentaire. A Dakar, de rares entreprises du secteur informel ont des relations de sous-traitance importantes et suivies avec des entreprises privées telle cette entreprise de menuiserie métallique installée dans la zone artisanale: *"je fabrique des plateaux de camions pour le transport des conteneurs, des palettes fixes et roulantes pour la SOCOPAO; il m'arrive de faire des travaux de carrosserie pour le compte de BERLIET-SENEGAL et RENAULT"*.

En ce qui concerne l'évolution de l'activité de production, la répartition des établissements indique une croissance de l'activité pour 37 % des entreprises et une stagnation ou une baisse pour 63% d'entre elles. Au niveau sectoriel, on constate que des taux de 38% et 62% pour la confection, 25% et 75% pour la réparation auto, 39% et 61% pour la menuiserie bois et 46% et 54% pour la menuiserie métallique.

Selon les entrepreneurs, la stagnation ou la baisse de l'activité ont pour principales causes la baisse du pouvoir d'achat des clients (50%), la concurrence sauvage dans le secteur (39%) et la libéralisation des importations (10%). Dans tous ces secteurs d'activité, on constate, dans des proportions différentes, une baisse de la demande d'année en année, comme en témoignent les baisses des commandes des entreprises du

secteur moderne précitées, et les tensions sur les relations avec la clientèle.

D'autres facteurs, en marge de la baisse du pouvoir d'achat des clients et de la concurrence sauvage des ex-apprentis et de la libéralisation des importations, sont évoqués pour expliquer les raisons de la réduction d'activités: **les plus cités sont les expulsions opérées dans le cadre de l'aménagement urbain, une volonté d'échapper à l'administration fiscale ou des facteurs sociologiques comme la modernisation de l'outil de production.**

☞ En effet, la contraction de la demande consécutive à la perte de pouvoir d'achat des populations en zone rurale et urbaine, conjuguée avec les concurrences internes et externes au secteur informel, ont amené la plupart des entrepreneurs à modifier leurs stratégies de ventes. La vente à crédit tend à se généraliser dans la menuiserie bois et la menuiserie métallique. Les salariés et les fonctionnaires en particulier paient mensuellement les meubles ou autres produits qu'ils achètent. Au niveau de la confection, le paiement au comptant prédomine même si certains clients peuvent quelquefois bénéficier de différé de paiement en fonction des relations qu'ils entretiennent avec les entrepreneurs.

☞ En même temps, plusieurs entrepreneurs refusent la vente à crédit car, de leur avis, les clients ne sont pas toujours de bonne foi. De même, les clients considèrent que c'est risqué de donner un acompte à un artisan qu'on ne connaît pas suffisamment, car des fois l'avance est utilisée à d'autres fins. Selon ce menuisier: *« actuellement, on ne peut obtenir de crédit ni avec les grands ni avec les petits fournisseurs; il arrive qu'on accepte des commandes en deçà de leurs valeurs réelles en se disant qu'on pourra toujours boucher les trous avec d'autres, et il arrive que cela tourne mal; c'est ce qui justifie les retards de livraison en général; les clients savent pertinemment que certaines commandes sont irréalisables*

en dessous d'une certaine somme, pourtant, ils persistent; l'artisan qui n'a pas eu de commande depuis des mois est obligé de s'accrocher à l'acompte pour jongler ultérieurement; c'est pourquoi on dit que nous sommes des truands ».

☞ *Les apprentis, lors de leurs départs, drainent toujours une partie de la clientèle: " comme le patron qui nous a formés ne s'occupait à la fin que des marchés, car l'atelier fonctionnait bien sans lui, les clients n'étaient en contact qu'avec nous; à notre départ nous avons détourné une bonne partie de la clientèle de notre atelier de formation".*

☞ *La délocalisation des entreprises, suite à des expulsions entraîne également une perte de clientèle: "mon entreprise marchait bien jusqu'à ce que je vienne m'établir ici; la cause essentielle de mes difficultés c'est ce déménagement forcé car le propriétaire du local nous a délogé sans préavis ».*

☞ *La crainte d'apposer une plaque publicitaire pour ne pas payer la patente représente aussi un manque à gagner pour l'entrepreneur: "j'ai choisi délibérément de ne pas mettre devant la porte de la maison une pancarte publicitaire pour ne pas avoir de problèmes avec les gens des impôts".*

☞ *Même la modernisation de l'outil de production ou de gestion de l'établissement peut décourager la clientèle si l'on en croit le témoignage de cet artisan autrefois installé à Diourbel: "en 1981, je suis venu m'installer à Dakar car les améliorations que j'avais entreprises en ce qui concerne l'organisation de l'entreprise (la tenue de fichiers clients, l'installation d'un téléphone et l'aménagement d'un bureau confortable)ont été mal perçues par la clientèle; pour eux, quand on modernise l'atelier et qu'on commence à établir des devis pour les clients, cela coûte plus cher car on cherche à travailler comme les" toubab". Ils ne cherchent*

pas à distinguer la qualité du travail, ils se focalisent sur les prix. Je me suis dit que cet effort d'organisation n'était pas compatible avec l'environnement dans lequel j'évoluais. A la même époque je savais qu'à Dakar certains artisans déployaient ces mêmes efforts et que ça marchait bien pour eux; alors j'ai décidé de venir m'installer à Dakar".

Pour approfondir l'analyse des conséquences de l'ajustement macro-économique, en l'occurrence celles résultant des réductions budgétaires nous avons tenté de mettre en lumière des relations ou correspondances et à définir des typologies à partir de la variable « évolution de l'activité ». l'idée est de savoir quelles sont les entreprises qui subissent le plus la contraction de la demande.

Dans un premier temps, nous avons, grâce au chi-deux, tenté de tester la relation statistique entre l'évolution de l'activité et le niveau d'investissement de production et la relation entre le niveau de valeur ajoutée et l'évolution de l'activité.

☞ **On observe pas de relation de dépendance entre l'évolution de l'activité et le niveau d'investissement** (la dépendance n'étant pas significative $\chi^2 = 8.8$, ddl = 6, $p = 81.5\%$) comme le montrent les tableaux 4.15.

☞ **On observe en revanche dans la relation entre le niveau de valeur ajoutée et l'évolution de l'activité (tableaux 4.16) une dépendance significative:** $\chi^2 = 12.8$, ddl = 4, $p = 98.7\%$). Le graphique de l'analyse factorielle montre que la modalité valeur ajoutée de moins de 400. 000 F.CFA correspond au profil moyen des entreprises. Elle est en outre plus attirée par la stagnation ou la baisse que les modalités 400 000 - 800 000 ou 800 000 et plus qui diffèrent du profil moyen et qui sont plus attirées par des hausses d'activité. Autrement dit les entreprises les

moins performantes (qui constituent la majorité des établissements) semblent les plus affectées par la stagnation ou la réduction des activités.

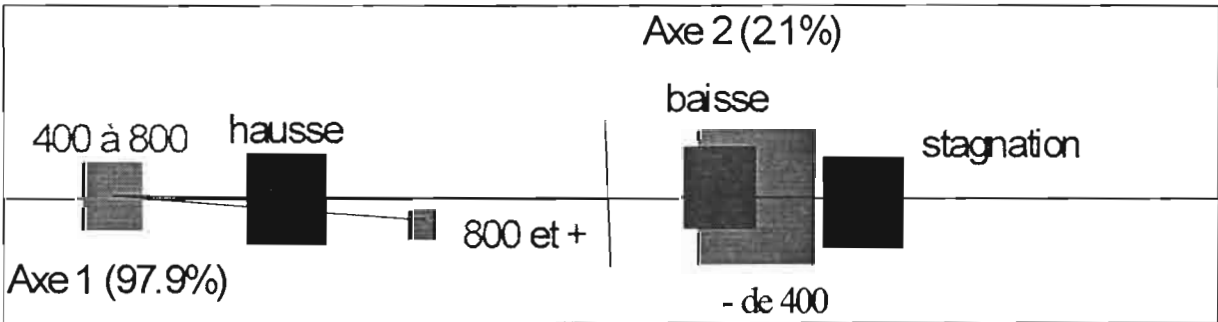
Tableau 4.15: Evolution de l'activité et niveau investissement de production en milliers de f.cfa)

Investissement de p Evolution de l'activité	- de 55	55 à 100	100 à 250	250 et +	TOTAL
hausse	-2	+0	+9	+29	76
baisse	+0	+1	+7	-16	57
stagnation	+3	-1	-28	-4	74
TOTAL	179	16	7	5	207

Tableau 4.16.b: Evolution de l'activité et niveau de valeur ajoutée (en milliers de f.cfa)

valeur ajoutée Evolution de l'activité	- de 400	400 à 800	800 et +	TOTAL
hausse	-14	+41	+3	76
baisse	+2	-2	-2	57
stagnation	+8	-27	+0	74
TOTAL	153	39	15	207

Tableau 4.16.c: Evolution de l'activité et valeur ajoutée



Dans un deuxième temps, nous avons cherché à évaluer l'évolution de l'activité des entreprises à partir de la taille, de l'ancienneté, du niveau de l'investissement de production, de la valeur ajoutée et de l'âge du patron grâce aux moyennes croisées.¹. Comme il s'agit d'une analyse de variance, on utilise le test de Fisher qui consiste à comparer dans chaque cas la moyenne dite inter-catégorie avec la moyenne intra-catégorie afin de repérer les moyennes significativement plus grandes ou plus petites que la moyenne générale. Le test de Fisher (probabilité au risque de 5%) permet ainsi d'obtenir les moyennes par catégorie significativement différentes de l'ensemble de l'échantillon.

On obtient des résultats intéressants concernant les caractéristiques des établissements. L'analyse de la variance met en évidence les critères discriminants qui sont *l'âge de l'entreprise et celui du patron* (ces critères sont encadrés). Les valeurs du tableau 4.18 sont les moyennes calculées sans tenir compte des non-réponses. Le tableau montre que les colonnes *Age de l'entrepreneur* et *Age de l'établissement* sont celles qui définissent les meilleures partitions. Dans la colonne *Age de l'entreprise*, où l'on observe une moyenne d'ensemble d'environ 7 années, ce sont les établissements plus anciennes (9 ans) qui sont orientées vers la baisse d'activité et celles plus récentes (5ans) sont orientées vers une augmentation d'activité. On tire les mêmes conclusions concernant l'âge du patron.

¹ Nous avons croisé la variable qualitative évolution de l'activité avec des variables quantitatives (les emplois, l'âge de l'entrepreneur, l'âge de l'établissement, la valeur ajoutée. et l'investissement de production. Le résultat obtenu est présenté sous la forme d'un tableau de valeurs moyennes comportant autant de lignes que de modalités et autant de colonnes que de critères.

Tableau 4.18: Evaluation des variables emplois, ancienneté de l'entreprise, âge du patron, valeur ajoutée, investissement de production pour chaque modalité de la variable évolution de l'activité.

Evolution de l'activité	Emplois	Age de l'entreprise	Age du patron	Valeur ajoutée	Investissement
hausse	6,35	5,10	32,28	1,50	1,36
baisse	5,54	9,59	38,31	1,26	1,19
stagnation	10,21	7,35	34,08	1,35	1,12
ENSEMBLE	7,51	7,15	34,58	1,38	1,23

En définitive, les entrepreneurs qui réussissent à avoir une évolution favorable de leurs activités sont les plus jeunes (32 ans) et leurs établissements plus récents (5 ans), tandis que ceux qui subissent une stagnation et une baisse d'activité semblent plus âgés (38 ans) et leurs établissements plus anciens (9 ans). En effet les jeunes promoteurs, ayant un niveau d'instruction plus élevé et plus déterminés face aux contraintes liées à leur nouvel environnement tentent de mettre en places des stratégies de diversification et d'innovation.

☞ Les tailleurs qui étaient auparavant spécialisés dans la confection moderne créent de nouveaux produits avec des tissus locaux pour le marché local et l'exportation (robes de chambre, mules, sacs, blousons...) ou se tournent vers la confection traditionnelle. Ils développent leurs ventes en éditant des catalogues et en recherchant des opportunités de vente en Europe durant la période estivale.

☞ Dans les garages de réparation automobile, les peintres et les carrossiers remettent à neuf le matériel électroménager (réfrigérateurs, cuisinières etc.).

A cette réduction de la demande à laquelle font face les entrepreneurs, s'ajoute une contrainte supplémentaire liée au préfinancement des activités.

2 - Une dépendance accrue vis à vis du secteur moderne en amont

Le préfinancement des activités reste une des contraintes majeures des entreprises du secteur informel car la dérégulation du système financier n'a pas introduit de changement dans les modalités des prêts. Les problèmes d'approvisionnement concernent au premier chef la menuiserie-bois et la menuiserie-métallique, et dans une moindre mesure la confection et la réparation-auto.

☞ Au niveau de la confection, c'est en général le client qui fournit la matière première (sauf les entreprises qui donnent en général un acompte), il peut aussi donner une avance, surtout lorsque la valeur de sa commande est élevée (la confection d'un grand boubou peut coûter jusqu'à 100.000 F.CFA). L'avance permet de garantir que le client reviendra prendre livraison de sa commande ultérieurement.

☞ Pour la réparation auto, le phénomène est récent car avant la libéralisation des importations de pièces détachées d'occasion d'automobiles, les clients (particuliers ou entreprises) donnaient un acompte qui servait à l'achat de fournitures ou de matière première; ce qui permettait aux garagistes de bénéficier de remises importantes sur les achats. De nos jours les clients (des particuliers en général) préfèrent acheter eux-mêmes des pièces détachées d'occasion, bon marché, et ne rémunèrent ainsi que la main-d'oeuvre.

☞ Au niveau de la menuiserie bois et la menuiserie métallique, le paiement de l'acompte est obligatoire lors d'une commande, afin d'en permettre le préfinancement. La plupart des entrepreneurs achètent les

matières premières en fonction des commandes. Rares sont ceux qui gardent en stock des matières premières en raison de l'insécurité des locaux et d'absence de fonds de roulement. Une partie du revenu de l'entrepreneur peut être affecté au préfinancement de produits qui seront exposés par la suite, surtout pendant les périodes de faible activité de l'entreprise. De la même façon, le crédit fournisseur reste un phénomène marginal et les bénéficiaires le trouvent cher: *"je dispose d'un compte fournisseur mais je l'ai fermé; comme on ne bénéficie pas de remise , ce n'est pas intéressant"*.

Dans les régions, le problème devient plus aigu car on observe quelquefois des pénuries; ce qui oblige les entrepreneurs à se déplacer jusqu'à Dakar avec les coûts supplémentaires que cela engendre. Cependant le problème le plus souvent évoqué parmi les difficultés d'approvisionnement est la hausse continue des matières premières et la transmission de l'inflation par le secteur moderne dont les entrepreneurs arrivent difficilement à répercuter le coût sur le consommateur; ces hausses provoquent souvent des conflits entre artisans et clients car les devis sont établis en référence aux derniers achats. Selon ce menuisier métallique de Kaolack: *" nous connaissons parfois des problèmes d'approvisionnement, cela constitue un frein pour l'activité de l'entreprise; le coût des matières premières ne cesse de grimper: la lame coûte maintenant 4300 F.CFA au lieu de 4000 F. CFA mois dernier; le profilé 4400 au lieu de 3500."*

Pour cet entrepreneur de Dakar: *" j'ai toujours des problèmes d'approvisionnement pour des marchés importants; car les grandes entreprises qui importent le métal (DAMETAL, BERNABE) vendent exclusivement à des commerçants qui nous le revendent à des prix exorbitants; qu'on nous laisse le choix de pouvoir nous approvisionner chez les importateurs. Il arrive que les prix augmentent de 30 à 40 pour*

cent sur deux mois; c'est inadmissible; il faudrait que le Ministère du Commerce arrange cela."

Selon ce menuisier-bois de Kaolack: la principale difficulté que je rencontre dans mon travail, c'est le prix élevé des matières premières; les prix à Kaolack peuvent augmenter de 30 pour cent du jour au lendemain. L'argument qui est toujours avancé par les commerçants est que les prix ont augmenté à Dakar. On discute avec un client, on établit un devis et on se met d'accord pour un prix. Au moment de l'exécution de la commande on se rend compte que les prix des intrants ont encore augmenté. Il n'est pas toujours possible de répercuter cette hausse des prix des intrants sur le client car je risque de perdre le marché". Ces problèmes d'approvisionnement ont suscité chez les artisans une volonté de se regrouper au sein de G.I.E. afin de mettre sur pieds des centrales d'achats comme ils ne peuvent plus compter sur le soutien des chambres de métiers.

Ces contraintes imposées par l'environnement macro-économique seront à l'origine d'ajustement des comportements des entrepreneurs du secteur informel.

C - L'AJUSTEMENT DES COMPORTEMENTS

L'ajustement structurel n'a pas seulement modifié l'environnement macro-économique, elle a contribué à freiner la dynamique entrepreneuriale dans le secteur informel au début des années 1990 car les entrepreneurs seront amenés à modifier leurs comportements afin de faire face aux nouvelles contraintes. Ces ajustements de comportement vont affecter la formation du capital humain dans le secteur informel (1) et bouleverser la configuration des marchés (2).

1 - Les mutations sur le capital humain

Il semble, qu'au regard des monographies de métiers et des résultats statistiques, le processus d'apprentissage ait subi plusieurs mutations liées particulièrement aux conditions économiques et sociales qui ont prévalu ces dernières années. Ces dernières remettent en cause le processus d'apprentissage qui a prévalu jusqu'ici (c) à travers des ajustements comportementaux des entrepreneurs (a) et des apprentis (b).

a - Ajustement des comportements des entrepreneurs

Tout d'abord les entrepreneurs, face à la demande croissante de formation, prennent conscience de l'importance de leur fonction formatrice et revendiquent une reconnaissance concrète de la part des pouvoirs publics, en demandant notamment à l'Etat une prise en charge partielle de la formation des apprentis. En effet, de l'avis de ce menuisier métallique de la zone industrielle de Dakar: *"j'ai adopté une politique conséquente de formation qui consiste à former en priorité mes enfants. Je fais d'une pierre deux coups: je leur apprend le métier et je n'aurais pas à payer pour rémunérer de la main d'oeuvre...Quand on mettait on place les chambres de métiers j'avais émis à l'époque une idée en présence des autorités du Ministère du Développement Industriel et de l'Artisanat, à savoir pourquoi nous, artisans, ne recevons pas de subventions de la part des pouvoirs publics alors que toutes les autres structures de formation peuvent en bénéficier? Dieu sait combien d'enfants sont placés en apprentissage chaque année, on les éduque, on les nourrit, on les soigne et on en fait des entrepreneurs uniquement à cause des relations qui nous lient à leurs parents. Je n'ai jamais reçu de réponse de la part des pouvoirs publics".*

Cette revendication se retrouve dans les autres catégories d'activité. Ce garagiste de Kaolack pense que: *"dans les écoles privées les parents paient pour la formation de leurs enfants. Chez nous, non seulement ils ne paient pas mais ils sont entretenus en plus. On arrivera à un stade où tous les artisans vont se mobiliser pour ne plus recevoir d'apprentis jusqu'à ce que les autorités prennent des mesures pour nous aider car tous ces enfants auraient du être formés par l'Etat"*.

Par ailleurs, les entrepreneurs accordaient autrefois beaucoup d'avantages aux apprentis durant leur formation: des repas gratuits, des *mandats*, des rebuts de matières, des soins médicaux, la possibilité de tirer des revenus à partir de petits travaux, et exceptionnellement le logement pour les migrants. De nos jours, ils exigent des parents une prise en charge partielle de l'entretien de l'apprenti et ne se sentent plus tenus d'accorder des avantages. Ce qui vérifie la troisième hypothèse envisagée par MALDONADO comme mécanisme d'ajustement d'une demande élevée d'apprentissage².

b - Ajustement des comportements chez les apprentis

Le second type d'ajustement concerne celui des apprentis et découle de leur démotivation. Dans ce contexte de crise économique, ils sont convaincus de ne point trouver d'emploi rémunéré au terme de leur formation, comme l'indique ce garagiste: *"quand les apprentis ont bien assimilé le métier, je leur remets un certificat de travail pour qu'ils partent car je ne peux les embaucher. Pourtant souvent, ils restent un an ou deux avant de partir. Auparavant, les apprentis en fin de formation, avec un certificat de travail de la 4^{ème} ou de la 5^{ème} catégorie pouvaient facilement trouver du travail dans des entreprises comme Maurel & Prom,*

² Voir chapitre 2 section 1, p. 150

Citroën ou Peyrissac. Aujourd'hui, toutes ces entreprises sont fermées; il ne leur reste qu'une seule alternative: se mettre à leur compte".

Cette perte de motivation est perçue par certains patrons comme la manifestation d'une frustration des jeunes, rejetés par le système de formation traditionnel alors qu'ils ont à peu près le même niveau d'instruction que leurs patrons. Le tableau 4.18 illustre de façon assez éloquente le phénomène. Il s'agit d'une part de déterminer l'ampleur du turn-over à partir des effectifs totaux d'apprentis formés antérieurement au sein de ces entreprises depuis leur création, et leur devenir d'autre part.

Auparavant, l'apprenti attendait la bénédiction de son patron avant de quitter l'entreprise. Cette cérémonie (appelée communément *libération*) donnait lieu à une fête au cours de laquelle le patron remettait à l'apprenti un certificat de travail et quelquefois des outils et/ou un pécule afin de permettre à ce dernier de démarrer de pied ferme. Dorénavant la majorité des apprentis n'attendent plus d'être *libérés* par le patron; plus de 57% quittent l'entreprise avant la fin de la formation.

Ceux qui se mettent à leur compte en fin d'apprentissage représentent 46% des "libérés" et 19% des apprentis formés. Les salariés du secteur moderne représentent à peine 4% des apprentis formés et un peu plus de 10% des apprentis ayant terminé leur formation. Il semble que c'est dans la menuiserie métallique qu'on retrouve les taux les plus élevés d'installation après un cycle normal d'apprentissage et c'est dans la menuiserie bois que les apprentis ont plus de chance de trouver un emploi salarié dans le secteur moderne. Notons que plus de 10% des apprentis en fin de formation vont exercer à l'étranger compte tenu des difficultés d'insertion existant au Sénégal.

On doit relativiser ces résultats car les apprentis démissionnaires et ceux dont les patrons sont sans nouvelles depuis la fin de leur formation

représentent près de 70% du total des apprentis formés par les entreprises de ces quatre catégories d'activités.

Ces départs prématurés entraînent depuis peu des discriminations au niveau pédagogique: pour garantir la stabilité de la main d'oeuvre au niveau de l'entreprise, les patrons forment en priorité les travailleurs recrutés dans le cercle familial: *il y a au total 20 apprentis qui travaillent pour moi dans cet atelier. Il faut distinguer ceux qui sont mes proches parents qui sont huit et ceux qui viennent de l'extérieur. Je forme uniquement les grands qui sont mes enfants. Ils se chargeront ensuite de former les autres au fur et à mesure.*

Ces discriminations pédagogiques remettent en cause le processus d'apprentissage mais, elles n'en sont pas les seules causes, la libéralisation aussi intervient pour une large part.

Tableau 4.18 : Distribution des paramètres de l'apprentissage et du suivi professionnel des ex-apprentis

Paramètres	Confection	Réparation Auto	Menuiserie Bois	Menuiserie Métal	Total
Nombre d'apprentis formés	316 21.6% Moy = 5.1 E-T = 5.66	266 18.1% Moy = 6.1 E-T = 8.66	524 35.7% Moy = 7.8 E-T = 10.8	360 24.6% Moy = 10.2 E-T = 14.1	1466 100%
Nombre d'apprentis démissionnaires	180 21.2% (57.2%)	147 17.3% (55.3%)	291 34.4% (55.5%)	230 27.1% (61.4%)	848 100% (57.9%)
Parmi les apprentis "libérés"	136	119	233	130	618
-ceux qui sont à leur compte	65 22.4% (48.8%)	55 19.2% (46.2%)	90 31.3% (38.7%)	78 27.1% (60.0%)	288 100% (46.4%)
- ceux qui sont partis à l'étranger	17 26.6% (12.5%)	11 17.2% (9.2%)	18 28.1% (7.7%)	18 28.1% (13.8%)	64 100% (10.3%)
-ceux qui ont changé de métier	8 20.0% (5.9%)	12 30.0% (10.1%)	14 35.0% (6.0%)	6 15.0% (4.6%)	40 100% (6.4%)
-ceux qui sont devenus salariés dans le secteur moderne	8 4.9% (5.9%)	13 8.1% (10.9%)	34 21.1% (14.6%)	10 6.2% (7.7%)	65 100% (10.5%)
-ceux dont vous êtes sans nouvelles	38 23.6% (27.9%)	28 14.4% (23.5%)	77 47.9% (33.0%)	18 11.2% (13.2%)	161 100% (26.4%)

c - Libéralisation des importations et impact sur le capital humain

Enfin la dernière grande mutation affectant l'apprentissage résulte essentiellement à la libéralisation de l'économie nationale qui entraîne des conséquences particulières au niveau des activités de réparation automobile et de la confection. La libéralisation se traduit par une baisse de la demande de certains produits de la confection et de certaines prestations pour la réparation automobile. Cette substitution en faveur des importations de friperie, de produits textiles ou de pièces détachées d'occasion en provenance de la Belgique ou de la France engendre une réduction sensible du niveau d'activité des entreprises et une baisse du niveau de qualification des apprentis.

Il semble que les apprentis des garages automobiles n'assimilent plus que les tâches élémentaires, ils ont rarement l'occasion d'assister à la fabrication ou à la réparation d'une pièce défectueuse. Selon ce garagiste motoriste: *"quand j'étais apprenti, je pouvais enlever un pont arrière, faire descendre la boîte, changer les pièces usées du pont arrière, les joints, remonter le couvercle de la boîte, faire rouler le véhicule à 140 km/h sans le moindre bruit anormal. Pour le moteur également, je pouvais le démonter, mettre les coussinets d'un côté, rectifier le vilebrequin, nettoyer les bielles, changer les bagues et trouver les bons segments et remonter le tout. Aujourd'hui les apprentis ne savent plus faire cela correctement à cause des moteurs d'occasion "venant de France".*

La libéralisation des échanges, comme les autres instruments des programmes d'ajustement (restructuration de la fonction publique et des entreprises publiques) ont créé une nouvelle configuration des marchés

2 - La nouvelle configuration des marchés.

On pourrait penser que la réduction de la demande résultant des mesures évoquées ci-dessus serait compensée par un glissement de la demande du secteur formel, par effet de substitution, compte tenu de la baisse du pouvoir d'achat des populations urbaines et des faillites d'entreprises publiques et privées. Dans certaines activités comme dans la menuiserie métallique, on est passé d'une situation d'oligopole à une situation plus concurrentielle. En revanche, dans les autres, l'arrivée des nouveaux concurrents crée une situation de surpopulation sur les marchés et baisse les revenus des entrepreneurs dans le cadre d'une concurrence interne. En outre, la libéralisation crée une situation de concurrence externe plus vive que celle que le secteur informel aurait pu supporter de la part du secteur moderne local.

a - La concurrence interne

La concurrence interne constitue un des arguments pour les auteurs qui nient l'existence d'un processus d'accumulation dans le secteur informel³. En effet la concurrence interne exerce une pression à la baisse des prix consécutive au développement extensif des activités informelles. HUGON, se fondant sur des travaux de Charmes en 1980⁴ écrit: *"Pour se conserver, l'artisanat forge les armes de sa dissolution : face à la concurrence des unités à forte productivité, les ateliers artisanaux réduisent leurs coûts, allongent la durée de l'apprentissage et accroissent le nombre des apprentis ; ceux-ci ne trouvent pas à s'embaucher,*

³ B LAUTIER (1994), *L'économie informelle dans le tiers monde*, Editions La Découverte, Paris, p.67

⁴J. CHARMES (1980) "Contradictions du développement du secteur non structuré" in *Revue Tiers-Monde* n° 82 Avril-Juin , p.330.

multiplient les ateliers clandestins entrent dans la branche et concurrencent les ateliers" ⁵.

Cette citation résume très précisément la situation actuelle des entreprises du secteur informel au Sénégal. Nous avons déjà évoqué l'impact de la restructuration industrielle dans ses deux composantes, libéralisation du commerce extérieur et amélioration des performances des entreprises du secteur moderne, sur l'emploi. Les apprentis, ne pouvant plus espérer trouver un emploi salarié comme jadis leurs patrons à la fin de l'apprentissage, n'ont plus qu'une seule alternative : créer leur entreprise, ce qui contribue à la contestabilité des marchés. En effet cette analyse suppose deux conditions: la liberté d'accès sur le marché et la facilité de sortie. Dans sa tentative de contestation des entreprises déjà installées sur un marché, l'apprenti ne risque pas un montant élevé de pertes irrécupérables si sa tentative venait à échouer. Selon ce garagiste : *"De façon générale, l'apprenti, après 6 ou 7 ans de formation dans l'atelier, connaît bien le travail. Il acquiert des compétences et s'installe à 300 mètres du garage de son patron.... Il te mène alors une concurrence farouche... Normal, nous n'avons pas les mêmes charges, ni à la maison, ni dans l'atelier. On est alors obligé de réduire au maximum nos prix sinon on risque de perdre toute notre clientèle car la vie est dure et les gens n'ont plus les mêmes moyens qu'avant.... Dans ce même quartier il y a cinq de mes apprentis qui ont ouvert des garages"*⁶ .

Cette situation de concurrence sauvage se manifeste dans trois des quatre secteurs d'activités étudiés. En effet, elle est moindre dans la branche menuiserie métallique à cause des barrières à l'entrée financières et non financières (l'équipement de base est assez coûteux, réalités des

⁵P. HUGON (1990), "Approche pour l'étude du secteur informel (dans le contexte africain)" in THURNHAM et al.(1990), *Nouvelles approches du secteur informel*, OCDE, p. 88

⁶Interview d'un garagiste à Kaolack

castes...) ou dans certains métiers de la branche réparation automobile qui nécessitent de solides compétences (électricité auto). Les patrons n'ont aucun moyen de dissuasion⁷ sur les apprentis qui démissionnent, dès lors qu'ils ont acquis les rudiments du métier et peuvent disposer d'un minimum de capital pour se mettre à leur propre compte (surtout pour la mécanique auto et la couture). Cette multiplication des ateliers artisanaux est aussi due à l'existence de non professionnels comme les fonctionnaires qui ont perdu leur emploi à la suite des mesures d'austérité imposées par les programmes d'ajustement. C'est aussi le cas des libanais commerçants qui concurrencent ainsi les menuisiers-bois. Selon les interviews : *"Les commerçants libanais trouvent largement leur compte dans la vente de mobilier car ils recrutent des apprentis journalièrement, qui leur fabriquent des meubles à très bon marché"*⁸ ou bien *"Aujourd'hui les libanais achètent des machines performantes et font appel à des apprentis ou des artisans désœuvrés qui viennent travailler pour eux. Les salaires sont fonction du nombre d'articles... On aurait pu comprendre si les menuisiers les obligeaient à venir commander des articles dont ils ont besoin. Les autorités sont au courant mais elles ne font rien"*⁹.

Les entrepreneurs, surtout ceux du secteur informel moderne, ne se font point d'illusion, ils savent que cette situation perdurera, tant qu'il n'y aura pas de structures capable d'absorber une partie de ces apprentis en fin de formation d'autant plus que ces artisans préfèrent l'emploi salarié au départ car ils ont des difficultés pour acquérir une clientèle. Pour ce menuisier métallique *"Pendant mes deux premières années de démarrage, je ne fabriquais que des moules pour les bijoutiers, je n'ai eu aucun marché de menuiserie métallique peut être parce que j'étais jeune, les clients*

⁷ Sauf le refus de leur octroyer un certificat de fin d'apprentissage.

⁸ Interview d'un menuisier bois à Dakar.

⁹ Interview d'un menuisier bois à Kaolack.

*n'avaient pas confiance pour me donner des travaux... Il a fallu que j'économise de l'argent pour acheter de la matière première afin de fabriquer des grilles, portes et fenêtres qui étaient ensuite exposés pour convaincre la clientèle"*¹⁰.

La réduction des revenus des entrepreneurs sur les marchés informels ne découle pas seulement de la concurrence interne, elle est aussi une résultante de la libéralisation des échanges

b - La concurrence externe

Dans certains secteurs comme la confection, la disparition de certaines entreprises privées et la baisse de pouvoir d'achat des populations n'ont pas offert aux entreprises du secteur informel l'opportunité d'élargir leurs débouchés. On a ici l'exemple manifeste de concurrence externe où la production de substituts est bloquée par les importations¹¹. On peut distinguer dans l'enquête des secteurs d'activités abrités comme la menuiserie bois et la menuiserie métallique et des secteurs exposés comme la confection et la réparation automobile.

Les résultats des enquêtes montrent que 67% des entrepreneurs de la réparation auto et 70% confection se sentent pénalisés par les importations. Si seulement 3% des tailleurs et 14% des réparateurs d'automobiles estiment qu'elles réduisent le niveau de qualification des apprentis, par contre ils sont 60% à penser que ces importations engendrent des baisses de revenus.

☞ Dans la confection précisément, les entreprises spécialisées dans la coupe moderne sont les plus pénalisées selon ce tailleur "*la libéralisation*

¹⁰ Interview d'un jeune menuisier métallique de 26 ans à Kaolack.

¹¹ A Kaolack, lors des monographies, aucun tailleur n'a mentionné les produits de la SOTEXKA en vente dans le marché central à des prix très compétitifs même si la majeure partie de la production de l'usine est destinée à l'exportation.

nous pénalise... Tenez, on ne peut plus faire de robes pour les fillettes car cela coûte moins cher d'acheter du prêt à porter qui vient d'Asie ou du Maroc ou bien carrément de la friperie pour les ménages les plus démunis"

¹². Ces importations de friperie sont officiellement évaluées à 6000 T/an ¹³.

☞ Dans la branche automobile on a les mêmes réflexions de la part des entrepreneurs : *la libéralisation des importations de véhicules d'occasion de France ou de Belgique est intéressante pour les consommateurs car seuls de rares sénégalais peuvent se payer le luxe d'acheter des voitures neuves. Par contre l'importation des pièces détachées d'occasion pose des problèmes car maintenant les clients, une fois leur panne identifiée, achètent des pièces et changent celles défectueuses. On ne répare plus rien. Notre revenu est amputé d'autant plus qu'avant nous bénéficions, en plus de la main d'oeuvre, de remises de l'ordre de 25 % sur la valeur totale des pièces neuves achetées"* ¹⁴.

Finalement, on ne peut pas dire qu'il existe une véritable concurrence entre secteur formel et secteur informel dans la branche réparation automobile d'autant plus qu'il n'existe plus que peu d'entreprises du secteur moderne opérant dans la branche¹⁵. La concurrence est essentiellement interne. On peut noter outre la baisse des revenus des entrepreneurs, d'autres conséquences de la libéralisation des pièces de rechange d'occasion : d'une part une baisse de qualification de la main d'oeuvre car l'essentiel du processus d'apprentissage consiste à apprendre à monter ou démonter des pièces et non à réparer des pièces défectueuses

¹² Interview d'un tailleur au marché de Kaolack.

¹³ D. LOGEAY (1990), "L'industrie sénégalaise: ses perspectives après la NPI (cas des conserverie de thon et du textile CCCE Paris, p. 37.

¹⁴ Interview d'un garagiste à Dakar.

¹⁵ A Kaolack de grands garages comme Citroën ont fermé avant 1970.

et, d'autre part une multiplication des ateliers car les apprentis ne sont plus tenus de rester dans les entreprises pendant des années pour apprendre à monter et démonter un moteur ou une portière.

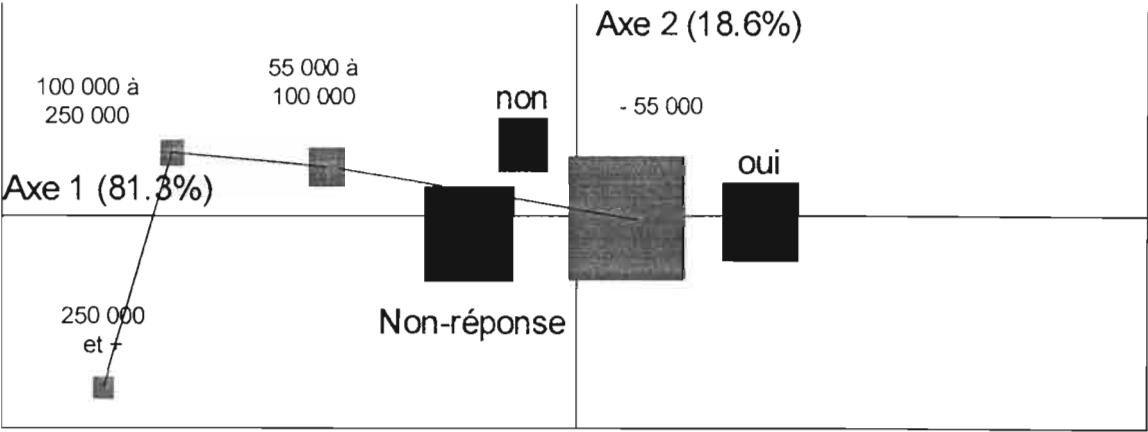
Pourtant, selon le rapport BERG le secteur informel sénégalais bénéficierait de la libéralisation des intrants¹⁶. Nous n'avons rencontré aucun entrepreneur qui ait fait mention de cet avantage. Mieux certains trouvent que les prix des matières premières ont augmenté depuis. Cela est peut être causé par le fait que le secteur moderne principal fournisseur du secteur informel pour certains types de matières premières n'a pas répercuté sur les prix de vente les avantages liés à la libéralisation.

En étudiant la relation statistique entre l'impact de la libéralisation des importations et le niveau d'investissement de production, on obtient à partir du test du Chi deux une dépendance significative ($\chi^2 = 13.8$, ddl = 6, $p = 96.8\%$). On observe à partir du tableau 4.21.b ci-dessous que, mises à part les non réponses qui correspondent aux entreprises des *secteurs abrités* pour une large majorité, une dépendance significative entre le volume de capital technique et l'impact des importations comme le montre la proximité entre la modalité oui et la modalité entreprises disposant d'un niveau de capital technique inférieur à 55 000 F CFA qui correspond à l'écrasante majorité des établissements.

On note la même attirance entre la modalité non et les modalités « capital technique compris entre 55 000 et 100 000 F.CFA ». De même, celles dont le niveau d'investissement est compris entre 100 000 et 250000 F.CFA sont plus attirés par la modalité non .

¹⁶ E. BERG et al.(1990) : Ajustement Ajourné: réforme de la politique économique du Sénégal dans les années 80, oct, p. 19.

Tableau 4.21.b: Relation entre le niveau d'investissement de production et l'impact de la libéralisation des importations



A partir des moyennes croisées, si on évalue la variable « impact des importations » en fonction des « emplois », de « l’ancienneté de l’entreprise », de « la valeur ajoutée » et de « l’investissement de production » on observe, à partir de l’analyse de la variance, que l’investissement est un critère discriminant¹⁷. En effet, on observe que la colonne « investissement de production » définit la meilleure partition. Dans cette colonne où la moyenne d’ensemble est de 123.000 f.CFA, ce sont les établissements dont le niveau d’investissement est inférieur à la moyenne (102.000f.CFA) qui semblent plus pénalisées par les importations que celles dont le niveau d’investissement est supérieur à la moyenne (124.000 f.CFA).

Autrement dit, il semble que les entreprises les plus capitalistiques soient moins handicapées par la libéralisation des importations, même si elles sont affectées par la réduction de la demande globale au même titre que les autres. Ce qui n’est pas sans poser des problèmes car ces établissements sont particulièrement ciblés par les politiques de promotion

¹⁷ Les moyennes significativement différentes sont encadrées sur le tableau d’évaluation (tableau 4.22.b) et on dispose des paramètres sur le tableau des résultats de Fisher (tableau 4.22.c). Les valeurs du tableau sont les moyennes calculées sans tenir compte des non-réponses.

directes des entreprises mises en place par les partenaires étrangers. En effet, ces derniers partent du principe qu'ils sont plus aptes à la transition. Ce constat nous ramène à la cohérence des politiques. Peut-on promouvoir, par le biais d'instruments directs, des entreprises dont le dynamisme est bridé par des contraintes macro-économiques?

Tableau 4.22.b: Evaluation des variables emplois, ancienneté de l'entreprise, valeur ajoutée, investissement de production " pour chaque modalité de la variable "êtes-vous pénalisé par les importations"

Etes-vous pénalisé par les importations	Emplois	Age de l'entreprise	Valeur ajoutée	Investiss.
Non-réponse	6,62	7,70	1,38	1,36
oui	9,88	6,52	1,30	1,02
non	5,18	6,81	1,51	1,24
ENSEMBLE	7,51	7,15	1,38	1,23

Tableau 4.22.c: Tableau de résumé des résultats du test de Fisher

Emplois: $F = 1.28$, $p = 74.20\%$ - LE CRITERE N'EST PAS DISCRIMINANT

Ancienneté de l'entreprise: $F = 2.00$, $p = 84.50\%$ - LE CRITERE N'EST PAS DISCRIMINANT

Valeur ajoutée: $F = 2.37$, $p = 87.80\%$ - LE CRITERE EST PEU DISCRIMINANT

Investissement de production : $F = 50.87$, $p = 100.00\%$ - LE CRITERE EST DISCRIMINANT

Conclusion section II

Les éléments qui précèdent nous permettent de relativiser l'idée selon laquelle les performances des entrepreneurs du secteur informel résulteraient essentiellement d'un écart antérieur de dotations individuelles en capital humain ou des caractéristiques de leurs établissements. D'autres facteurs individuels (capacités innées des individus) ou collectifs (environnement et les réseaux d'appartenance) qui sont souvent cités comme facteurs d'inhibition de l'entreprise africaine, peuvent être déterminants. En effet, la redistribution des profits au bénéfice d'un large réseau d'alliance, même si elle traduit une primauté de la gestion des relations sociales sur celle des biens, procure des avantages considérables dans le cas des échanges marchands. Quels que soient ses déterminants, la dynamique entrepreneuriale est remise en cause par l'ajustement structurel qui, à travers ses deux instruments que sont la libéralisation des importations et la réduction des dépenses publiques, exacerbe la concurrence, réduit le niveau d'activité des entreprises, et bouleverse le processus d'apprentissage en suscitant des ajustements de comportements (non recherchés) chez les entrepreneurs

Conclusion du chapitre IV

Les pouvoirs publics reconnaissent de nos jours l'importance croissante du secteur informel dans l'économie sénégalaise, ce qui traduit un changement d'attitude plutôt positif¹⁸. Toutefois cette évolution dans les mentalités ne se traduit pas de façon significative dans la politique économique qui reste marquée par l'idéologie *moderniste*¹⁹. En effet, les politiques industrielles ont toujours marginalisé l'artisanat, malgré l'importance limitée des entreprises du secteur moderne ce qui a contribué à renforcer le dualisme. De la même façon, les conséquences des programmes d'ajustement sur le secteur informel ont été rarement prises en compte. SERAGELDIN estimait que *"l'effet de l'ajustement sur les revenus du secteur urbain est moins évident. Le ralentissement de la croissance de la production et des revenus du secteur urbain structuré lui sera préjudiciable, mais ceci peut être compensé en partie par la demande croissante des services et des produits du secteur non structuré de la part des zones rurales. En outre la plupart des produits du secteur non structuré sont des substituts aux importations dont la demande sera accrue par le processus d'ajustement"*²⁰ En réalité la conception de base des programmes d'ajustement dans leur composante agricole n'a pas eu les effets escomptés. La désorganisation dans le monde rural résultant de la mise en place de la Nouvelle Politique Agricole a freiné toutes possibilités de croissance des revenus des ruraux pouvant créer une demande additionnelle sur les produits et services du secteur informel en milieu urbain.

¹⁸Voir Ministère du Plan et de la Coopération (1989), "Plan d'orientation pour le développement économique et social 1989-1995, (VIII ème Plan), p.120

¹⁹Voir P.JUDET (1989), *Secteur non structuré et développement industriel*, Université des sciences sociales de Grenoble, Juillet, p.15

²⁰ I. SERAGELDIN (1989) : "Pauvreté, Ajustement et Croissance en Afrique" Banque Mondiale, p. 55.

Dans le même temps, étant devenu une composante structurelle de l'économie et face à la désindustrialisation qui s'amorce, on reconnaît qu'il est le seul secteur susceptible de fournir des emplois à court terme²¹ comme le confirment la plupart des études menées durant la décennie de l'ajustement: *"la crise économique des années 80 a ouvert les yeux sur la capacité qu'a en puissance, le SNS de corriger certains effets négatifs sur la production et l'emploi que la baisse de l'activité a entraîné dans le secteur structuré... L'emploi indépendant et les micro-entreprises ont absorbé non seulement les travailleurs du secteur structuré qui avaient perdu leurs emplois, mais surtout de jeunes citadins qui entraient dans la vie active"*²².

Il importe de relativiser ces résultats car on retrouve des situations hétérogènes quel que soit le type d'activité. Si les revenus de certains entrepreneurs sont supérieurs à ceux des employés du secteur moderne, il n'en demeure pas moins que les revenus de la majorité des travailleurs sont faibles. De la même façon, des entreprises capitalistiques, de taille importante et performantes coexistent avec une majorité d'établissements en état végétatif dont les patrons auraient préféré un emploi salarié dans le secteur moderne.

²¹S. MICHAÏLOF (1993)", *La France et l'Afrique. Vade-mecum pour un nouveau voyage*, Karthala, p.75

²² H. LUBELL et C. ZAROOUR (1990), "Le secteur informel sénégalais résiste bien à la crise" in *Revue internationale du travail*, pp. 423-432.

CONCLUSION GENERALE

Trente ans après la création du concept par A. SAUVY (1952), le Tiers Monde a beaucoup évolué. Il est aujourd'hui constitué de groupes de pays ayant connu des évolutions divergentes en fonction de leurs modes d'accumulation et d'insertion dans l'économie mondiale. Le tiers monde éclate ainsi entre des économies émergentes et des nations de plus en plus pauvres. Au sein de ces nations pauvres, parmi lesquelles le Sénégal, la crise économique est devenue flagrante et généralisée, malgré les multiples réformes engagées depuis plus d'une décennie.

Dans le même temps, on a assisté à l'émergence d'un secteur informel qui a révélé son rôle de stabilisateur en termes de créations d'emplois, de distributions de revenus et de formation du capital humain. Naguère marginalisé par la recherche et omis dans les stratégies de planification, le secteur informel est aujourd'hui présenté par certains chercheurs et bailleurs de fonds comme une solution miracle.

Or, la politique économique sénégalaise semble négliger le secteur informel. A part sa modeste prise en compte dans le document du VIIIème Plan de développement économique et social relatant son importance croissante dans l'économie nationale, on retrouve rarement dans les documents officiels (lois de finance, lettre d'intention auprès du FMI, notes de conjoncture, situation économique...) une représentation explicite des enjeux qu'il recouvre. Cette situation laisse penser, soit que l'importance supposée du secteur informel est surfaite, soit que les instruments de politique économique utilisés sont inadaptés.

Partant de ces constats, et pour mieux comprendre ce paradoxe apparent, nous avons décidé dans notre thèse de centrer l'analyse sur la place du secteur informel dans l'économie sénégalaise. Les recherches que nous avons effectuées dans ce cadre, tout en traitant de la problématique générale du poids et du rôle du secteur informel dans l'économie sénégalaise, ont été réalisées sur l'artisanat urbain.

Aux termes de ces réflexions, nous sommes en mesure de présenter des résultats obtenus pour apprécier la place du secteur informel, mais aussi de montrer des prolongements nécessaires pour les questions restées sans réponses au cours de ces recherches.

a - Des enseignements à contre-courant des idées reçues

D’emblée, nous avons établi un lien entre l’émergence du secteur informel et les politiques économiques mises en oeuvre depuis 1960. Selon nous, la causalité va du recul de l’économie sénégalaise en rapport avec son mode d’insertion dans l’économie mondiale, vers le développement du secteur informel, même si nous affirmons l’existence d’une dynamique autonome du secteur informel.

Au niveau analytique, nous avons pu observer que le concept de secteur informel recouvre une réalité multiforme. C’est pourquoi il ne bénéficie ni d’un statut théorique homogène, ni d’un statut statistique homogène dans l’analyse économique. Nous pensons néanmoins qu’il importe de le préserver en tant qu’instrument, car il a permis d’approfondir la connaissance théorique des réalités économiques et sociales urbaines.

Sur le marché du travail, les résultats empiriques permettent de dépasser les analyses dualistes et de réfuter d’autres analyses.

☞ Les niveaux et la structure de l’emploi obtenus montrent que le secteur informel occupe une place centrale dans l’absorption de main d’oeuvre en milieu urbain, et révèlent par ailleurs son rôle dans la formation du capital humain.

☞ Le fonctionnement et l'évolution des entreprises du secteur informel est indissociable des influences qu'exercent les organisations et les institutions traditionnelles.

☞ les niveaux de revenus obtenus par les entrepreneurs montrent que désormais le secteur peut ne plus être présenté comme un refuge; il peut représenter dorénavant une alternative intéressante face au travail salarié dans le secteur moderne.

Au niveau de l'allocation des ressources, le secteur ne semble contribuer que de façon limitée aux besoins des finances publiques. Toutefois, au niveau des régions où le secteur moderne est presque inexistant, le secteur informel constitue la seule source de recettes fiscales disponible pour les collectivités locales, dans la perspective de la régionalisation.

Pour toutes ces raisons, le secteur informel doit faire l'objet de plus de considération de la part des pouvoirs publics car plusieurs arguments économiques plaident en sa faveur.

☞ D'abord les perspectives de croissance économique et de croissance de l'emploi dans le secteur moderne, dans le court et le moyen terme, sont pessimistes.

☞ Ensuite la pauvreté en milieu urbain est devenue une préoccupation majeure de la politique économique depuis 1992.

☞ Enfin les politiques de promotion du secteur informel sont présumées moins onéreuses que celles qui ont financé le développement du secteur moderne.

Or sa place dans les politiques publiques contraste avec son importance.

La marginalisation apparaît à travers les moyens humains et financiers mis à la disposition de l'artisanat depuis l'indépendance, au regard des ressources qui ont été mobilisées pour le développement du secteur moderne. Elle se manifeste encore aujourd'hui dans le dispositif de relance du secteur privé pour la promotion de l'emploi et la part négligeable consacrée à l'artisanat. Cette marginalisation ne relevait certes pas d'une stratégie libérale explicite de laisser faire la concurrence et de renoncer à toute forme d'intervention, dans une conjoncture marquée par un recul de plus en plus poussé de l'intervention de l'Etat dans l'activité économique. Elle a néanmoins abouti aux mêmes résultats: un développement extensif du secteur informel.

La politique macro-économique n'a pas pris en compte l'impact des réformes sur le secteur informel même si elle a dans une certaine mesure réduit les discriminations dont il était l'objet. Dans le même temps, la politique macro-économique a réduit le niveau de la demande et accentué la libéralisation des importations. Ce faisant, elle a favorisé la concurrence interne et externe et réduit les possibilités d'expansion des unités les plus performantes, qui sont les cibles privilégiées par les programmes de promotion des organisations étrangères.

Par ailleurs ces mesures ont compromis la formation du capital humain et suscitent des modifications de comportement chez les entrepreneurs qui ont conscience de leurs fonctions et revendiquent une reconnaissance officielle.

Force est de constater que le secteur informel ne peut jouer pleinement son rôle que dans le cadre d'un environnement macro-économique favorable, initié par les pouvoirs publics, qui l'intègre à la fois au niveau des politiques de régulation conjoncturelles fondées sur la gestion à court terme de l'économie nationale et des politiques structurelles destinées à transformer le système économique national.

Cependant, certaines zones d'ombre subsistent car ce travail ne constitue qu'un premier pas. Il serait intéressant d'approfondir la réflexion sur des axes qui permettraient d'éclairer davantage la politique économique¹.

b - Des réflexions supplémentaires nécessaires

Il importe de prolonger la réflexion d'une part sur les articulations entre le secteur informel urbain et le reste de l'économie pour apprécier ses capacités de développement endogène, et d'autre part sur la relation secteur informel et pauvreté.

Nous avons observé que le secteur informel urbain restait tributaire en partie, du secteur moderne pour les intrants et le capital fixe et une partie de la demande finale. **Il importe de savoir quel est le degré d'autonomie ou de dépendance du secteur informel en termes de marché, de formation et d'accumulation de capital.**

Le secteur informel rural n'a pas été abordé lors des recherches. Dans la littérature concernant le secteur informel au Sénégal, seules deux ou trois recherches s'y sont consacrées; alors qu'elles permettraient de mieux comprendre les conditions de production en milieu rural et de mesurer l'importance des activités non agricoles.

Lors de ces recherches, les conditions de vie des ménages n'ont pas été abordées car nous avons privilégié une approche-entreprise à une approche-ménage. Les niveaux de revenus tirés des activités seraient plus

¹ Des recherches sont menées dans ce sens depuis deux ans, Voir COGNEAU, D., RAZAFINDRAKOTO, M. et ROUBAUD, F.(1995) "Le secteur informel urbain en Afrique: faits empiriques et modélisation macro-économique", Journées Scientifiques du Réseau Analyse Economique et Développement de l'UREF/AUPELF, Rabat 13 et 14 janvier

significatifs s'ils étaient rapportés à la taille du ménage. **D'où la nécessité d'intégrer les analyses théoriques et empiriques du secteur informel aux approches relatives à la pauvreté urbaine, à l'heure où la lutte contre la pauvreté est devenu un élément central de la politique économique.**

TABLE DES ANNEXES

TABLE DES ANNEXES	337
ANNEXE 1: LA DEPENDANCE DE L'OFFRE PAR RAPPORT AUX EXPORTATIONS	338
ANNEXE 2 : CALCUL DES INDICATEURS D'INSTABILITE	341
ANNEXE 3 - TABLEAUX COMPLEMENTAIRES DU CHAPITRE 2, SECTION 1	344
ANNEXE 4 : TABLEAUX COMPLEMENTAIRES CHAPITRE 2 SECTION 3;	352
ANNEXE 5: TABLEAUX COMPLEMENTAIRES CHAPITRE 4 SECTION 2:	358
ANNEXE 6: CADRE DE L'ANALYSE ET METHODOLOGIE DE RECHERCHE SUR LA PLACE DU SECTEUR INFORMEL DANS L'ECONOMIE SENEGALAISE	363
ANNEXE 7 : QUESTIONNAIRES ET FEUILLE DE CHIFFREMENT	383
ANNEXE 8: LISTE DES ACTIVITES ARTISANALES RECONNUES	406

Annexe 1: La dépendance de l'offre par rapport aux exportations

Considérons par exemple le taux d'exportation en valeur $(X/PIB)_{val}$, qui s'obtient comme le produit du taux d'exportation en volume $(X/PIB)_{vol}$ et des prix relatifs des biens exportables $(P_x/P)^1$. L'expression du taux d'ouverture en valeur peut être précisée, pour faire apparaître tous ses déterminants variant avec les prix.

Ainsi, soient les relations suivantes:

$$(X/PIB)_{val} = (X_{vol} \cdot P_x) / (PIB_{vol} \cdot P) = (X_{vol} / PIB_{vol}) \cdot P_x / P \quad (1)$$

$$P_x = E P_x^* \quad (2)$$

$$P_x / P = E P_x^* / P = E (P_x^* / P^*) (P^* / P) \quad (3)$$

$$P_x / P = P_x^* E_r \quad (3')$$

$$E_q = (P^* / P) \text{ et } E_r = E P^* / P; \quad (4)$$

- La relation (2) décrit la loi du prix unique sur le marché mondial des biens (x) exportables, sous l'hypothèse d'une concurrence pure et parfaite. Avec E désignant le taux de change nominal, c'est-à-dire le prix en unités de monnaie nationale de la devise étrangère²; P_x^* le prix relatif étranger en devises du bien substituable au produit local exportable x.

- La relation (3) permet de calculer le prix relatif domestique (P_x/P) des exportations. Du fait de la loi du prix unique (relation 2) ce prix est égal au produit du taux de change nominal E, par le prix relatif étranger du bien substituable (P_x^*/P^*) et du rapport des niveaux de prix étrangers et domestiques

Or, la parité des pouvoirs d'achat se définit par l'égalité du taux de change d'équilibre et des rapports des prix domestiques et étrangers (E_q

¹ P_x est le prix unitaire des exportations du produit x, P est le déflateur du PIB

² Par exemple, 1FF = 50 F.CFA avant la dévaluation de janvier 1994 signifie que E = 50 désigne le prix unitaire de la devise (FF)

$= P/p^*$), dont découle le taux de change réel $Er = (E P^*/P)$, ainsi qu'indiqué à la relation (relation 4). En conséquence, le prix relatif des biens exportables est le produit du prix relatif international et du taux de change réel (relation 3')

Sachant que Px^* / P^* est un indicateur des prix relatifs étrangers des exportations sur le marché mondial et P / P^* est un indicateur de la parité des pouvoirs d'achat des biens domestiques, donc:

$$(X / PIB)_{val} = (X / PIB) \text{ en volume} \cdot (Px^* / P^*) \cdot (E P^* / P)$$

avec $(E P^* / P)$ indicateur du taux de change réel.

On a donc une composante volume $(X/PIB)_{vol}$ (Tableau I.5) et deux composantes prix relatif ($p^*x = P^*x/P^*$) (Tableau I.3) et ($Er = Ep^*/P^*$) qui déterminent le taux d'ouverture. Par conséquent, le taux d'ouverture en valeur = taux d'ouverture en volume * prix relatif international * taux de change réel.

En somme, à volumes constants, une augmentation du prix relatif international agit sur le taux d'ouverture de façon bénéfique, car elle améliore la valeur des exportations. De même, une baisse du taux de change réel aura également des effets bénéfiques, puisqu'elle réduit le prix relatif des biens domestiques et donc devrait induire une hausse de volumes des biens exportés.

En revanche, toujours à volumes constants, une baisse du prix relatif international réduit les recettes d'exportation, c'est-à-dire la valeur des biens exportés. De même qu'une surévaluation de la monnaie nationale (appréciation du taux de change réel) pénalise les exportations, puisqu'elle augmente leurs prix relatifs en devises. Ceci réduit alors le taux d'ouverture en valeur.

De façon opposée, à prix relatifs constants, l'augmentation (respectivement la baisse) des volumes exportés induit une augmentation (respectivement une baisse) du taux d'ouverture.

**Tableau 1: Evolution des prix relatifs internationaux France/Sénégal;
USA/Sénégal**

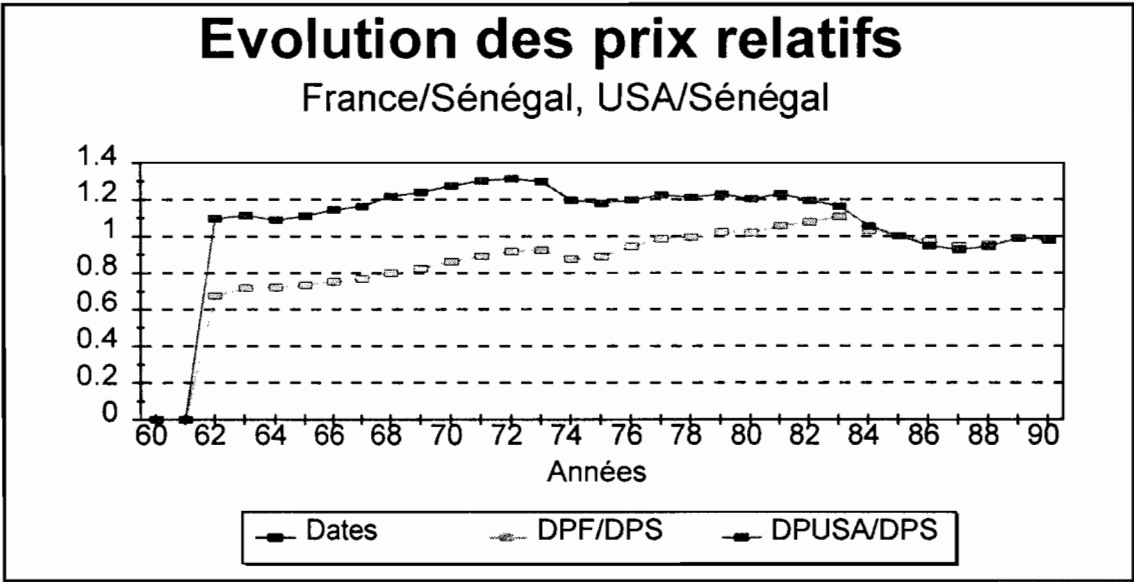
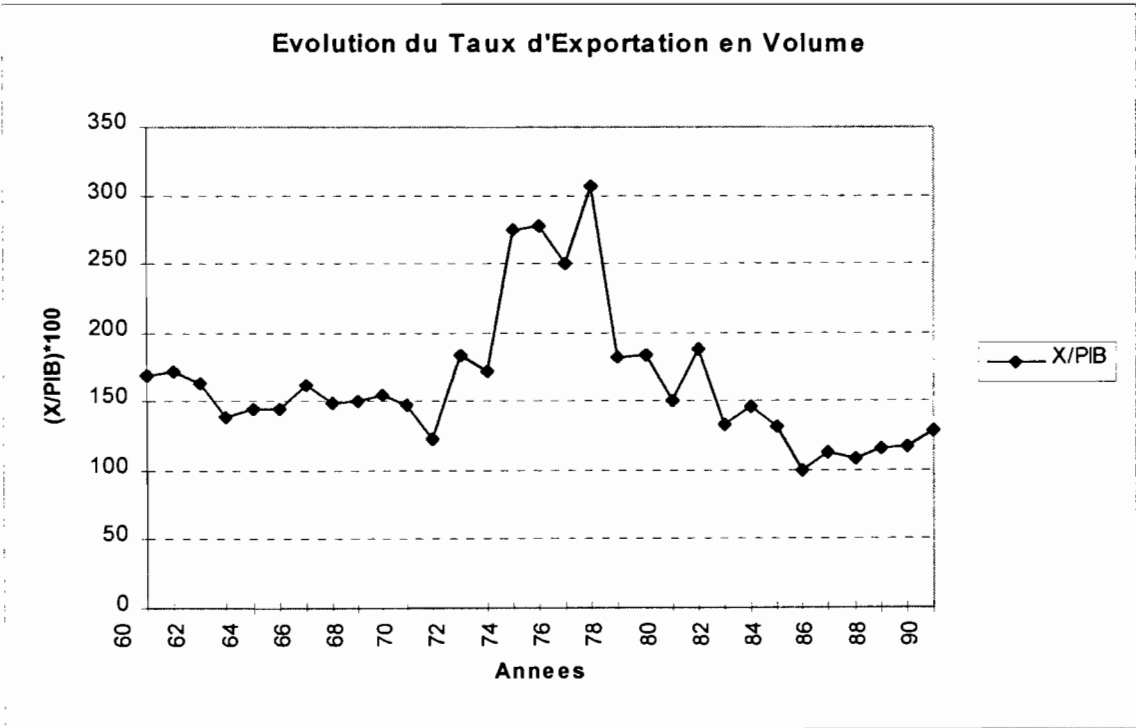


Tableau 2: Evolution du taux d'ouverture en volume



Annexe 2 : Calcul des indicateurs d'instabilité

Pour mesurer l'instabilité des termes de l'échange de l'arachide qui détermine l'instabilité des recettes d'exportation au Sénégal, nous allons calculer plusieurs indicateurs intermédiaires:

- la variation absolue du prix international $V_a (P^*_{Xt})$ avec P^*_{Xt} le prix international exprimé en monnaie nationale

$$V_a (P^*_{Xt}) = P^*_{Xt} - P^*_{Xt-1};$$

- le taux de croissance du prix international $V_a (P^*_{Xt}) / P^*_{Xt}$

$$V_a (P^*_{Xt}) / P^*_{Xt} = P^*_{Xt} - P^*_{Xt-1} / P^*_{Xt-1};$$

- les termes de l'échange de l'arachide T

$T = P^*_{Xt} / P_t$ avec P_t le prix d'achat au producteur en monnaie nationale qui est annuellement fixé par l'Etat, en général après les semis;

- et enfin deux indicateurs de l'instabilité des termes de l'échange que sont les écarts quadratiques moyens EQM (ou écart-type) et des coefficients de variation $I(T)$ sur trois périodes 1960-1990, 1960-1974, 1975-1990.

- $EQM_{1960-1990} = 0.795$

- $EQM_{1960-1974} = 0.383$

- $EQM_{1975-1990} = 0.893$

$$I(T) = \text{Ecart-type} / \text{moyenne}$$

- $I(T)_{1960-1990} = 0.795 / 2.828 = 0.281$

- $I1(T)_{1960-1974} = 0.383 / 2.433 = 0.157$

- $I2(T)_{1975-1990} = 0.893 / 3.153 = 0.285$

Les variations absolues des prix internationaux ou les variations relatives (taux de croissance), sont d'autres indicateurs d'instabilité des prix internationaux.

Tableau I: Evolution du prix au producteur et du prix international de l'arachide

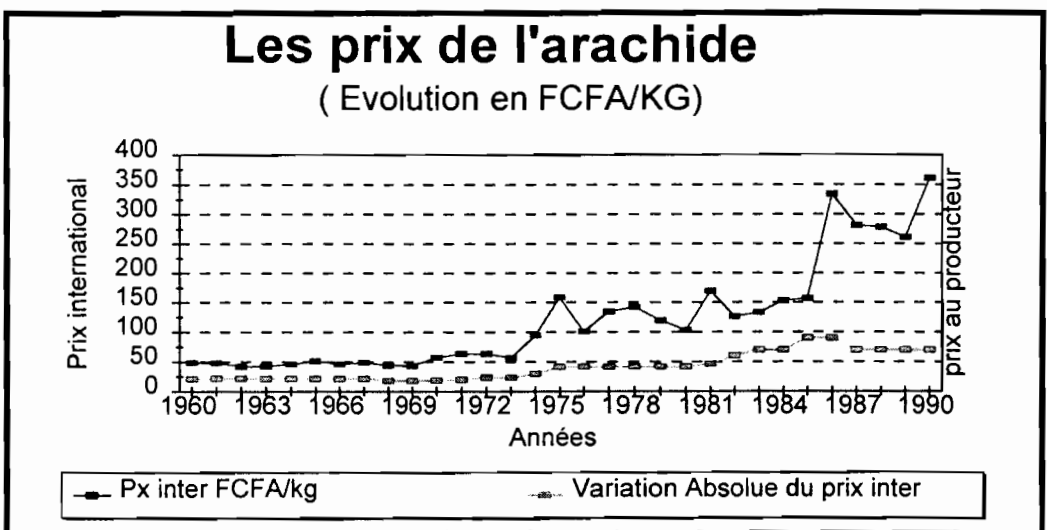


Tableau I.2: Evolution des termes de l'échange de l'arachide

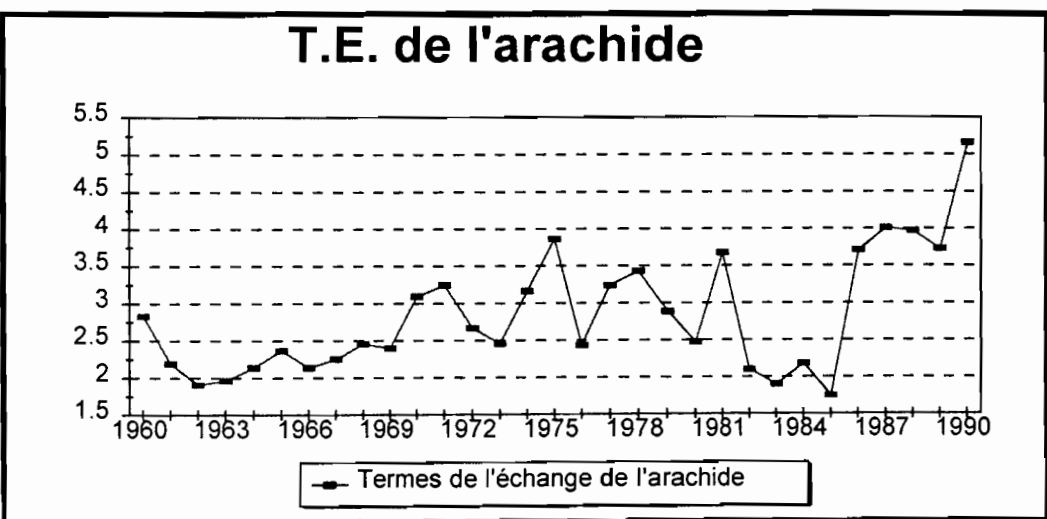
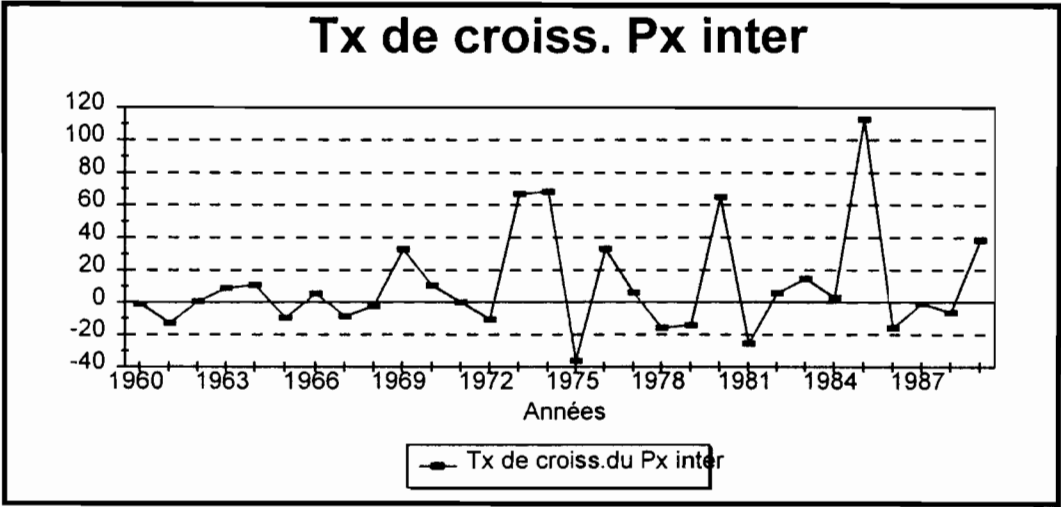


Tableau I.3: Evolution du taux de croissance du prix international de l'arachide



Annexe 3 - Tableaux complémentaires du chapitre 2, section 1

Tous les tableaux présentés dans cette annexe proviennent des résultats de l'enquête ORSTOM réalisée par l'auteur en 1991 sur le secteur informel à Dakar.

TABLEAU 2.2 DISTRIBUTION DES ENTREPRENEURS SUIVANT LEUR ORIGINE GEOGRAPHIQUE PAR SECTEUR D'ACTIVITE

Origine	Confection	Réparat. Auto	Menuis. Bois	Menuis. Métal	Total
- Dakar	25 39.7% (25.0%)	18 40.0% (18.0%)	35 50.0% (35.0%)	22 61.1% (22.0%)	100 46.7% 100%
- Urbain sauf Dakar	19 30.2% (30.2%)	17 37.8% (27.0%)	18 25.7% (28.6%)	9 25.0% (14.3%)	63 29.4% 100%
- Rural	16 25.4% (36.4%)	9 20.0% (20.5%)	14 20.0% (31.8%)	5 13.9% (11.4%)	44 20.6% 100%
- Extérieur	3 4.8% (42.9%)	1 2.2% (14.3%)	3 4.3% (42.9%)	0 0.0% (0.0%)	7 3.3% 100%
Total	63 100% (29.4%)	45 100% (21.0%)	70 100% (32.7%)	36 100% (16.9%)	214 100% 100%

TABLEAU 2.3: DISTRIBUTION DES ENTREPRENEURS SUIVANT LA CONFRERIE RELIGIEUSE PAR SECTEUR D'ACTIVITE

Confrérie religieuse	Confection	Répar. Auto	Menuis. Bois	Menuis. Métal	Total
-Tidjanes	26 41.3% (27.7%)	23 51.1% (24.5%)	31 44.3% (33.0%)	14 38.9% (14.9%)	94 43.9% 100%
-Mourides	28 44.4% (32.6%)	18 40.0% (20.9%)	25 35.7% (29.1%)	15 41.7% (17.4%)	86 40.2% 100%
-Autres Musulmans	7 11.1% (29.2%)	3 6.7% (12.5%)	10 14.3% (41.7%)	4 11.1% (16.7%)	24 11.2% 100%
- Catholiques	2 3.2% (25.0%)	1 2.2% (12.5%)	2 2.9% (25.0%)	3 3.3% (37.5%)	8 3.7% 100%
-Autres Religions	0 0.0% (0.0%)	0 0.0% (0.0%)	2 2.9% (100.0%)	0 0.0% (0.0%)	2 0.9% 100%
Total	63 100% (29.4%)	45 100% (21.0%)	70 100% (32.7%)	36 100% (16.8%)	214 100% 100%

**TABLEAU 2.5B:REPARTITION DE L'EMPLOI INFORMEL SUIVANT LE STATUT DANS LA
PROFESSION ET LE RYTHME D'ACTIVITE**

	Patron et associés	2ème patron	Ouvrier	Apprenti	Aide Familial	Total
Plein Temps	186 86.9% (16.3%)	44 89.8% (3.9%)	89 98.9% (7.8%)	802 92.3% (70.2%)	21 100% (1.8%)	1142 91.9% 100%
Mi temps	28 13.1% (27.7%)	5 10.2% (5.0%)	1 1.1% (1.0%)	67 7.7% (66.3%)	0 0.0% (0.0%)	101 1.7% 100%
Total	214 100% (17.2%)	49 100% (3.9%)	90 100% (7.2%)	869 100% (69.9%)	21 100% (1.7%)	1243 100% 100%

**TABLEAU 2.6
REPARTITION DES ETABLISSEMENTS SUIVANT L'ANCIENNETE PAR SECTEUR D'ACTIVITE**

	Confection	Réparation Auto	Menuis. Bois	Menuis. Métal	Total
- de 1 an	8 28.6% (12.9%)	6 21.4% (14.0%)	7 25.0% (10.4%)	7 25.0 (20.0%)	28 100% (13.5%)
1 à 4 ans	23 34.3% (37.1%)	13 19.4% (30.2%)	20 29.9% (29.9%)	11 16.4% 31.4%)	67 100% (32.4%)
5 à 9 ans	17 27.9% (27.4%)	14 23.0% (32.6%)	21 34.4% (31.3%)	9 14.8% (25.7%)	61 100% (29.5)
10 ans et plus	14 27.5% (22.6%)	10 19.6% (23.3%)	19 37.3% (28.4%)	8 15.7% (22.9%)	51 100% (24.6%)
Total	62 30.0% 100%	43 20.8% 100%	67 32.4% 100%	35 16.8% 100%	207 100% 100%

TABLEAU 2.8: REPARTITION DE L'EMPLOI INFORMEL SUIVANT LA SITUATION DANS LA PROFESSION ET LA TAILLE DES ETABLISSEMENTS

	1 à 4 emplois	5 à 9 emplois	10 emplois et +	Total
Patron	87 40.7% (30.7%)	98 45.8% (15.8%)	29 13.6% (8.5%)	214 100% (17.2%)
2ème patron	8 16.3% (2.8%)	24 49.0% (3.9%)	17 34.7% (5.0%)	49 100% (3.9%)
Ouvrier	15 16.7% (5.3%)	50 55.6% (8.1%)	25 27.8% (7.4%)	90 100% (7.2%)
Apprenti	168 19.3% (59.4%)	433 49.8% (69.8%)	268 30.8% (78.8%)	869 100% (69.9%)
Aide Familial	5 23.8% (1.8%)	15 71.4% (2.4%)	1 4.8% (0.3%)	21 100% (1.7%)
Total	283 22.8% 100%	620 49.9% 100%	340 27.4% 100%	1243 100% 100%

**TABLEAU 2.9A: Distribution des caractéristiques générales des travailleurs du secteur informel
par secteur d'activité**

Caractéristiques	Confection	Répar. Auto	Menuis. Bois	Menuis. Métal	Total
<u>Age</u>					
- moins de 15 ans	18 (6.5%)	24 (8.3%)	25 (5.9%)	19 (7.6%)	86 (6.9%)
- 15 à 19 ans	83 (30.2%)	107 (37.2%)	144 (34.3%)	114 (43.3%)	448 (36.0%)
- 20 à 24 ans	81 (29.5%)	75 (22.6%)	118 (28.2%)	75 (28.7%)	343 (27.5%)
- 25 à 34 ans	69 (26.2%)	69 (23.9)	102 (24.3%)	36 (13.7%)	276 (22.2%)
- 35 ans et plus	24 (7.6%)	23 (8.0%)	35 (8.3%)	17 (6.7%)	99 (8.0%)
	Moy: 23.1 Ecart: 7.71	Moy: 22.3 Ecart :7.78	Moy: 22.9 Ecart: 8.56	Moy: 21.6 Ecart: 8.32	Moy: 22.5 Ecart: 8.16
<u>Sexe</u>					
- masculin	238 (86.5%)	288(100%)	419 (100.)	261 (100%)	1206 (97%)
- féminin	37 (3.5%)	0 (0.0%)	0 (0.0%)	0 (0.0%)	37 (3%)
<u>Origine géographique</u>					
-Dakar	146 (51.3%)	154 (53.5%)	260 (62.1%)	183 (70.1%)	743 (59.8%)
- Urbain sauf Dakar	64 (23.3%)	86 (29.9%)	79 (18.9%)	52 (19.9%)	281 (22.6%)
- Rural	50 (18.2%)	43 (14.9%)	65 (15.5%)	22 (8.4%)	180 (14.5%)
- Extérieure	15 (5.5%)	5 (1.7%)	15 (3.6%)	4 (1.5%)	39 (3.1%)
<u>Ethnie</u>					
-Wolof	172 (62.5%)	172 (59.7%)	238 (56.8%)	175 (67.0%)	757 (60.9%)
- Sereer	30 (10.9%)	59 (20.5%)	64 (15.3%)	20 (7.7%)	173 (13.9%)
-Joola	13 (4.7%)	14 (4.9%)	18 (4.3%)	10 (3.8%)	55 (4.4%)
-Pular	37 (13.5%)	24 (8.3%)	64 (15.3%)	27 (10.3%)	152 (12.2%)
-autres ethnies	23 (8.3%)	19 (6.6%)	35 (8.4%)	29 (11.1%)	106 (8.6%)
<u>Confrérie religieuse</u>					
-Tidjane	113 (41.1%)	149 (51.7%)	210 (50.1%)	100 (38.3%)	572 (46.0%)
- Mouride	118 (42.9%)	102 (35.1%)	145 (34.6%)	130 (49.8%)	494 (39.7%)
-Autres musulmans	32 (11.6%)	24 (8.3%)	48 (11.5%)	21 (8.0%)	125 (10.1%)
- Catholique	9 (3.3%)	7 (2.4%)	9 (2.1%)	10 (3.8%)	35 (2.8%)
- autres religions	3 (1.1%)	7 (2.4%)	7 (1.7%)	0 (0.0%)	17 (1.4%)
<u>Formation professionnelle</u>					
- Formation sur le tas	248 (90.2%)	261 (90.6%)	377 (90.0%)	244 (93.5%)	1130 (90.9%)
- Formation dans un centre	25 (9.1%)	15 (5.2%)	29 (6.9%)	6 (2.3%)	75 (6.0%)
- Formation dans le secteur moderne	2 (0.7%)	12 (4.2%)	13 (3.1%)	11 (4.2%)	38 (3.1%)

TABLEAU 2.9B: Distribution des caractéristiques générales des travailleurs du secteur informel**par secteur d'activité (suite)**

Caractéristiques	Confection	Réparat. Auto	Menuis. Bois	Menuis. Métal	Total
<u>Lien de parenté avec le patron</u>					
- proche parent	54 (25.5%)	58 (23.9%)	98 (27.8%)	53 (23.4%)	263 (25.4%)
- parent éloigné	34 (16.0%)	26 (10.7%)	31 (8.8%)	54 (23.9%)	145 (14.1%)
- aucun lien de parenté	124 (58.5%)	159 (65.4%)	223 (63.4%)	119 (52.7%)	625 (60.5%)
<u>Situation Matrimoniale</u>					
- marié	56 (20.4%)	45 (15.6%)	81 (19.3%)	32 (12.3%)	214 (17.2%)
- célibataire	219 (79.6%)	242 (84.0%)	336 (80.2%)	229 (87.7%)	1026 (82.5%)
- autre situations	0 (0.0%)	1 (0.3%)	2 (0.5%)	0 (0.0%)	3 (0.2%)
<u>Rythme d'activité</u>					
- plein temps	239 (86.9%)	263 (91.3%)	397 (94.7%)	243 (93.1%)	1142 (91.9%)
- mi-temps	36 (13.1%)	25 (8.7%)	22 (5.3%)	18 (6.9%)	101 (8.1%)
<u>Situation dans la Profession</u>					
- patron	63 (22.6%)	45 (15.6%)	70 (16.7%)	36 (13.8%)	214 (17.2%)
- 2ème patron	16 (5.8%)	18 (6.3%)	11 (2.6%)	4 (1.5%)	49 (3.9%)
- ouvriers	17 (6.2%)	16 (5.6%)	46 (11.0%)	11 (4.2%)	90 (7.2%)
- apprentis	173 (62.9%)	199 (69.1%)	290 (69.2%)	207 (79.3%)	869 (69.9%)
- aide familial	6 (2.2%)	10 (3.5%)	2 (0.5%)	3 (1.1%)	21 (1.7%)
<u>Mode de rémunération</u>					
- non concernés	63 (22.9%)	45 (15.6%)	70 (16.7%)	36 (13.8%)	214 (17.2%)
- salaire fixe	18 (6.5%)	6 (2.1%)	27 (6.4%)	11 (4.2%)	62 (5.0%)
- salaire au pourcentage	3 (1.1%)	19 (6.6%)	12 (2.9%)	0 (0.0%)	34 (2.7%)
- salaire pièce	5 (1.8%)	0 (0.0%)	12 (2.9%)	1 (0.4%)	18 (1.4%)
- argent de poche	91 (33.1%)	129 (44.8%)	179 (42.7%)	159 (60.9%)	558 (44.9%)
- rien	95 (34.5%)	89 (30.9%)	119 (28.4%)	54 (20.7%)	357 (28.7%)

TABLEAU 2.13: REPARTITION DE L'EMPLOI INFORMEL SUIVANT LE MODE DE REMUNERATION PAR SECTEUR D'ACTIVITE

	Salaire Fixe	Salaire au Pourcentage	Salaire Pièce	Argent de Poche	Rien	Total
Confection	18 (8.6%)	3 (1.4%)	5 (2.3%)	91 (42.9%)	95 (44.8%)	212 (100%)
Réparation Auto	6 (2.4%)	19 (7.8%)	0 (0.0%)	129 (53.18%)	89 (35.7%)	243 (100%)
Menuiserie Bois	27 (7.8%)	12 (3.4%)	12 (3.4%)	179 (51.3%)	119 (34.1%)	349 (100%)
Menuiserie Métal	11 (4.9%)	0 (0.0%)	1 (0.4%)	159 (70.7%)	54 (24%)	225 (100%)
Total	62 (6.1%)	34 (3.3%)	18 (1.7%)	558 (54.2%)	367 (35.7%)	1029 100%

TABLEAU 2.14: REPARTITION DE L'EMPLOI INFORMEL SUIVANT LE STATUT DANS LA PROFESSION ET LE MODE DE REMUNERATION

	Non concerné	Salaire Fixe	Salaire au %	Salaire à la pièce	Argent de poche	Rien	Total
Patron et associés	214 100.0% (100.0%)	0 0.0% (0.0%)	0 0.0% (0.0%)	0 0.0% (0.0%)	0 0.0% (0.0%)	0 0.0% (0.0%)	214 100% (17.2%)
2ème patron	0 0.0% (0.0%)	13 26.5% (21.0%)	13 26.5% (38.5%)	2 4.1% (11.1%)	20 40.8% (3.6%)	1 2.1% (0.3%)	49 100% (3.9%)
Ouvriers	0 0.0% (0.0%)	47 52.2% (75.8%)	20 22.2% (58.8%)	16 17.8% (88.9%)	7 7.8% (1.3%)	0 0.0% (0.0%)	90 100% (7.2%)
Apprenti	0 0.0% (0.0%)	2 0.2% (3.2%)	1 0.1% (2.9%)	0 0.0% (0.0%)	526 60.5% (94.3%)	340 39.2% (95.2%)	869 100% (69.9%)
Aide Familial	0 0.0% (0.0%)	0 0.0% (0.0%)	0 0.0% (0.0%)	0 0.0% (0.0%)	5 (23.8% (0.9%)	16 76.2% (4.5%)	21 100% (1.7%)
Total	214 17.2%	62 5.0%	34 2.7%	18 1.4%	558 44.9%	347 28.7%	1243

TABLEAU 2.15: REPARTITION DE L'EMPLOI INFORMEL SUIVANT LE NIVEAU D'INSTRUCTION ET LE STATUT DANS LA PROFESSION

	Sans instruction	Niveau primaire	Niveau secondaire et supérieur	Total
Patron	75 35.1% (17.9%)	112 52.3% (15.0%)	27 12.6% (12.6%)	214 100% (17.2%)
2ème patron	16 32.7% (3.8%)	28 57.1% (3.7%)	5 10.2% (6.7%)	49 100% (3.9%)
Ouvrier	32 35.6% (7.6%)	48 53.3% (6.4%)	10 11.1% (13.3%)	90 100% (7.2%)
Apprenti	288 33.1% (68.6%)	548 63.1% (73.3%)	33 3.8% (44.0%)	869 100% (69.9%)
Aide familial	9 42.9% (2.1%)	12 57.1% (1.6%)	0 0.0% (0.0%)	21 100% (1.7%)
Total	420 33.8% 100%	748 60.2% 100%	75 6.0% 100%	1243 100% 100%

TABLEAU 2.16: REPARTITION DES ETABLISSEMENTS SUIVANT LA TAILLE ET L'ANCIENNETE

	- de 1 an	1 à 4 ans	5 à 9 ans	10 ans et +	Total
1 à 4 emplois	17 19.8% (60.7%)	34 39.5% (50.7%)	16 18.6% (26.2%)	19 22.1% (37.3%)	86 100% (41.5%)
5 à 9 emplois	10 10.6% (35.7%)	29 30.9% (43.3%)	33 35.1% (54.1%)	22 23.4% (43.1%)	94 100% (45.4%)
10 emplois et +	1 3.7% (3.6%)	4 14.8% (6.0%)	12 44.4% (19.7%)	10 37.0% (19.6%)	27 100% (13.0%)
Total	28 13.5%	67 32.4%	51 24.6%	61 29.5%	207 100%

TABLEAU 2.18: REPARTITION DE L'EMPLOI IFORMEL SUIVANT LA SITUATION DANS LA PROFESSION ET LE NIVEAU D'INVESTISSEMENT DE PRODUCTION DES ETABLISSEMENTS

	Patron	2ème patron	Ouvrier	Apprenti	Aide familial	Total
I < 55 000	42 18.8% (19.6%)	7 3.1% (14.3%)	3 1.3% (3.3%)	169 75.4% (19.4%)	3 1.3% (14.3%)	224 100% (18.0%)
55 000 ≤ I < 100 000	30 19.0% (14%)	2 1.3% (4.1%)	4 2.5% (4.4%)	116 73.4% (13.3%)	6 3.8% (28.6%)	158 100% (12.7%)
100 000 ≤ I < 250 000	53 19.9% (24.8%)	10 3.8% (20.4%)	20 7.5% (22.2%)	180 67.7% (20.7%)	3 1.1% (14.3%)	266 100% (21.4%)
250 000 ≤ I < 750 000	55 15.9% (25.7)	20 5.8% (40.8%)	34 9.8% (37.8%)	232 67.1% (26.7%)	5 1.4% (23.8%)	346 100% (27.8%)
I ≥ 750 000	34 13.7% (15.9%)	10 4.0% (20.4%)	29 11.6% (32.2%)	172 69.1% (19.8%)	4 1.6% (19%)	249 100% (20.0%)
Total	214 100% (17.2%)	49 100% (3.9%)	90 100% (7.2%)	869 100% (69.9%)	21 100% (1.7%)	1243 100% 100%

Tableau 2.19: Répartition des apprentis et aides familiaux suivant les tranches d'âge par secteur d'activité

Tranche d'age	Confection	Réparation Auto	Menuiserie Bois	Menuiserie Métal	Total
- moins de 15 ans	18 20.9% (10.1%)	24 27.9% (11.5%)	25 29.1% (8.6%)	19 22.1% (9.0%)	86 100% (9.7%)
- 15 à 19 ans	64 18.2% (35.8%)	89 25.3% (42.6%)	110 31.3% (37.7%)	89 25.3% (42.4%)	352 100% (39.6%)
-20 à 24 ans	78 20.8% (43.6%)	70 18.7% (33.5%)	134 35.7% (45.9%)	93 24.8% (44.3%)	375 100% (42.1%)
- 25 ans et plus	19 24.7% (10.6%)	26 33.8% (12.4%)	23 29.9% (7.9%)	9 11.7% (4.3%)	77 100% (8.7%)
Total	179 20.1%	209 23.5%	292 32.8%	210 23.6%	890 100%

TABLEAU 2.22: REPARTITION DES ETABLISSEMENTS SUIVANT LE NIVEAU D'INVESTISSEMENT D'INSTALLATION PAR SECTEUR D'ACTIVITE

	Confection	Réparation Auto	Menuiserie Bois	Menuiserie Métal	Total
0	24 (29.3%) 38.7%	22 (26.8%) 51.2%	15 (18.3%) 22.4%	21 (25.6%) 60.0%	82 (100%) 39.6%
$I \leq 25\ 000$	17 (47.1%) 27.4%	4 (11.2%) 9.3%	14 (38.9%) 20.9%	1 (2.8%) 2.9%	63 (100%) 17.4%
$25\ 000 < I \leq 100\ 000$	12 (25.5%) 19.4%	11 (23.4%) 25.6%	18 (38.3%) 26.9%	6 (12.8%) 17.1%	47 (100%) 22.7%
$I > 100\ 000$	9 (21.4%) 14.5%	6 (14.3%) 14.0%	20 (47.6%) 29.9%	7 (16.7%) 20.0%	42 (100%) 20.3%
Total	62 (30.0%)	43 (20.8%)	67 (32.4%)	35 (16.8%)	207 (100%)

ANNEXE 4 : TABLEAUX COMPLEMENTAIRES CHAPITRE 2 SECTION 3

COMPTES DE PRODUCTION « MOYEN » TOUS SECTEURS CONFONDUS

ACHATS: 729.000	CHIFFRE D'AFFAIRE:2.408.000
TFSE:181.000	
dont	
- Loyer 114.000	
- Reparation et entretien13.800	
- Electricité et eau 74.300	
VALEUR AJOUTEE: 1.315.000	

COMPTE DE PRODUCTION « MOYEN » CONFECTION

ACHATS: 0	CHIFFRE D'AFFAIRE: 1.203.000
TFSE:182.000	
dont	
- Loyer: 132.000	
- Reparation et entretien: 11.900	
- Electricité et eau: 48.800	
VALEUR AJOUTEE: 1.007.000	

COMPTE DE PRODUCTION « MOYEN » MENUISERIE-BOIS

ACHATS: 1.341.000	CHIFFRE D'AFFAIRE:2.752.000
TFSE:217.000	
dont	
- Loyer: 112.000	
- Reparation et entretien: 22.000	
- Electricité et eau: 74.000	
VALEUR AJOUTEE: 1.192.000	

COMPTE DE PRODUCTION « MOYEN » SECTEUR REPARATION-AUTO

ACHATS: 44.400

CHIFFRE D'AFFAIRE:1.729.000

TFSE:

dont

- Loyer: 96.800

- Reparation et entretien: 1.800

- Electricité et eau: 36.700

VALEUR AJOUTEE: 1.085.000

COMPTE DE PRODUCTION « MOYEN » MENUISERIE-METALLIQUE

ACHATS: : 1.748.000

CHIFFRE D'AFFAIRE: 4.719.000

TFSE:296.000

dont

- Loyer: 104.000

- Reparation et entretien: 16.000

- Electricité et eau: 164.000

VALEUR AJOUTEE: 1.773.000

COMPTE D'EXPOITATION « MOYEN » TOUS SECTEURS CONFONDUS

FRAIS DE PERSONNEL: 450.000	VALEUR AJOUTEE:1.315.000
dont	
-Salaires: 296.000	
- Avantages en nature:152.000	
IMPOTS: 14.000	
dont	
-impôts indirects:4.400	
-impôts directs:9.500	
REVENU BRUT D'EXPLOITATION:	
849.900	

COMPTE D'EXPLOITATION « MOYEN » CONFECTION

FRAIS DE PERSONNEL: 338.000	VALEUR AJOUTEE:1.007.000
dont	
-Salaires: 230.000	
- Avantages en nature:117.000	
IMPOTS: 2.700	
dont	
-impôts indirects:2.300	
-impôts directs:400	
REVENU BRUT D'EXPLOITATION:	
663.000	

COMPTE D'EXPLOITATION « MOYEN » REPARATION-AUTO

FRAIS DE PERSONNEL: 480.000

VALEUR AJOUTEE:1.577.000

dont

-Salaires: 339.000

- Avantages en nature:147.000

IMPOTS: 14.000

dont

-impôts indirects:6.000

-impôts directs:5.000

REVENU BRUT

D'EXPLOITATION:1.085.000

COMPTE D'EXPLOITATION « MOYEN » MENUISERIE BOIS

FRAIS DE PERSONNEL: 524.000

VALEUR AJOUTEE:1.192.000

dont

-Salaire: 342.000

- Avantages en nature:163.000

IMPOTS: 26.000

dont

-impôts indirects:3.000

-impôts directs:22.000

REVENU BRUT D'EXPLOITATION:

641.000

REPARTITION DES ETABLISSEMENTS EN SUIVANT LA VALEUR AJOUTEE
DEGAGEE PAR SECTEUR D'ACTIVITE(en milliers de F.CFA)

	Confection	Réparat. Auto	Menuis. Bois	Menuis. Métal	Total
0 à 399	35.5%	14.0%	25.4%	5.7%	22.7%
400 à 799	25.8%	34.9%	20.9%	20.0%	25.1%
800 à 1599	16.1%	25.6%	23.9%	22.9%	21.7%
1600 à 2499	14.5%	14.0%	20.9%	25.7%	18.4%
Plus de 2500	8.1%	11.6%	9.0%	25.7%	12.1%
Moyenne	1007	1577	1192	1773	1315
Ec. Type	1053	2155	1151	1124	1411

REPARTITION DES TAUX DE VALEUR AJOUTEE PAR SECTEUR D'ACTIVITE

	Confection	Répar. Auto	Menuis. Bois	Menuis. Métal	Total
Chiffre d'affaire*	74.6	74.3	184.4	165.1	498.6
Valeur Ajoutée*	62.4	67.8	79.9	62	272.2
Taux de V.A.	83%	91%	43%	37%	54%

* Le Chiffre d'affaire et la valeur ajoutée sont exprimés en millions de F.CFA

REPARTITION DES REMUNERATIONS ANNUELLES PERCUES PAR LES TRAVAILLEURS PAR RAPPORT AU SMIG PAR SECTEUR D'ACTIVITE (en milliers de F. CFA)

	Confection	Réparation Auto	Menuiserie Bois	Menuiserie Métal	Total
0 à 191	92.7%	92.7%	93.1%	96.2%	94.9%
192 à 382	4.0%	5.0%	4.3%	3.0%	2.7%
383 à 764	2.9%	2.3%	2.4%	0.8%	2.3%
Plus de 765	0.4%	0.0%	0.2%	0.0%	0.1%

Annexe 5: Tableaux complémentaires chapitre 4 section 2:

Tableau 4.8.a: Niveau instruction du patron et valeur ajoutée de l'entreprise

1 valeur ajoutée	- de 400	400 à 800	800 à 1600	1600 et +	TOTAL
illettre	51	18	4	1	74
primaire	89	15	2	2	108
secondaire	13	6	4	2	25
TOTAL	153	39	10	5	207

Les valeurs du tableau sont les nombres de citations de chaque couple de modalités

Tableau 4.10.a: Age de l'entrepreneur et niveau de valeur ajoutée

age patron valeur ajoutée	- de 400	400 à 800	800 à 1600	1600 et +	TOTAL
moins de 26	19	3	0	0	22
de 26 à 33	83	17	6	2	108
de 34 à 41	30	5	2	1	38
de 42 à 48	16	5	0	1	22
de 49 à 56	2	7	1	0	10
57 et plus	3	2	1	1	7
TOTAL	153	39	10	5	207

Les valeurs du tableau sont les nombres de citations de chaque couple de modalités.

Tableau 4.10.b: Age entrepreneur et niveau de valeur ajoutée

age patron valeur ajoutée	- de 400	400 à 800	800 à 1600	1600 et +	TOTAL
moins de 26	+1	-1	-3	-2	22
de 26 à 33	+0	-2	+0	+0	108
de 34 à 41	+0	-2	+0	+0	38
de 42 à 48	+0	+1	-3	+1	22
de 49 à 56	-13	+45	+2	-1	10
57 et plus	-3	+1	+4	+13	7
TOTAL	153	39	10	5	207

Tableau 4.11.a: Ancienneté de l'établissement et niveau de valeur ajoutée

valeur ajoutée VARIABLE_20	- de 400	400 à 800	800 à 1600	1600 et +	TOTAL
Non-réponse	1	1	0	0	2
1 à 3	86	13	5	1	105
3 à 5	31	12	3	3	49
5 à 10	19	8	0	0	27
10 et +	16	5	2	1	24
TOTAL	153	39	10	5	207

Les valeurs du tableau sont les nombres de citations de chaque couple de modalités.

Tableau 4.11.b: Age de l'établissement et niveau de valeur ajoutée

valeur ajoutée VARIABLE_20	- de 400	400 à 800	800 à 1600	1600 et +	TOTAL
Non-réponse	-1	+7	-1	+0	2
1 à 3	+6	-16	+0	-6	105
3 à 5	-5	+6	+1	+19	49
5 à 10	+0	+11	-9	-4	27
10 et +	-1	+0	+4	+2	24
TOTAL	153	39	10	5	207

Tableau 4.13.a: Tenue d'une comptabilité et le niveau de valeur ajoutée

valeur ajoutée comptabilité	- de 400	400 à 800	800 à 1600	1600 et +	TOTAL
rien	+1	+0	+0	-17	168
rec et dép	-4	+1	+0	+75	38
comptacompl	+1	-1	+0	+0	1
TOTAL	153	39	10	5	207

Tableau 4.13.b: Tenue d'une comptabilité et le niveau de valeur ajoutée

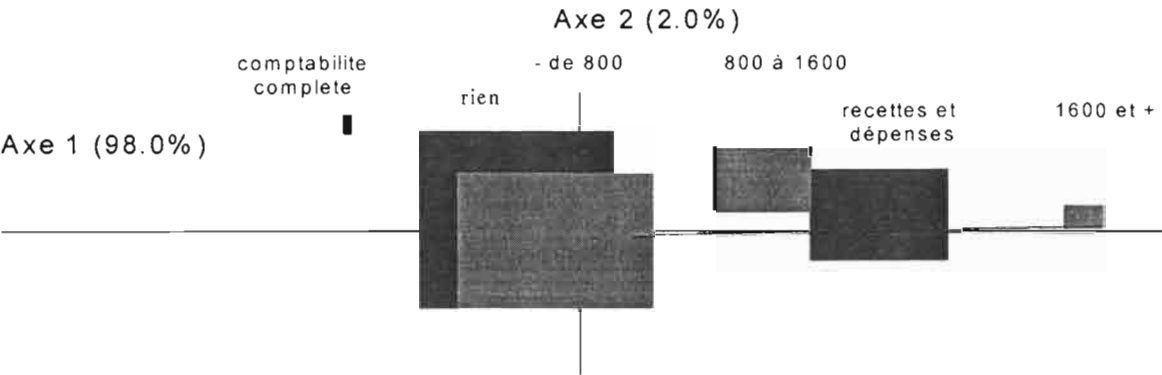


Tableau 4.12.a: Niveau investissement de production et niveau de valeur ajoutée

valeur ajoutée Investissement de p	- de 400	400 à 800	800 et +	TOTAL
- de 55	143	29	7	179
55 à 100	5	5	6	16
100 à 250	3	4	0	7
250 et +	2	1	2	5
TOTAL	153	39	15	207

Les valeurs du tableau sont les nombres de citations de chaque couple de modalités.

Tableau 4.12.b: Niveau investissement de production et niveau de valeur ajoutée

valeur ajoutée Investissement de p	- de 400	400 à 800	800 et +	TOTAL
- de 55	+2	-1	-6	179
55 à 100	-9	+3	+45	16
100 à 250	-2	+12	-1	7
250 et +	-2	+0	+17	5
TOTAL	153	39	15	207

**Tableau 4.14.a: Inscription de l'entrepreneur au répertoire des métiers
et le niveau de valeur ajoutée**

rep metier \ valeur ajoutée	- de 400	400 à 800	800 à 1600	1600 et +	TOTAL
oui	17	11	3	5	36
non	136	28	7	0	171
TOTAL	153	39	10	5	207

Les valeurs du tableau sont les nombres de citations de chaque couple de modalités.

Tableau 4.16.a: Evolution de l'activité et niveau de valeur ajoutée

Evolution de l'activité \ valeur ajoutée	- de 400	400 à 800	800 et +	TOTAL
hausse	46	23	7	76
baisse	45	9	3	57
stagnation	62	7	5	74
TOTAL	153	39	15	207

Tableau 4.17.a: Evolution activité et tenue de comptabilité

Evolution de l'activité \ comptabilité	rien	rec et dép	comptacom pl	TOTAL
hausse	-1	+8	-10	76
baisse	+8	-30	-7	57
stagnation	-2	+4	+30	74
TOTAL	168	38	1	207

Tableau 4.17.b: Evolution activité et tenue de comptabilité

Evolution de l'activité \ comptabilité	rien	rec et dép	comptacom pl	TOTAL
hausse	60	16	0	76
baisse	50	7	0	57
stagnation	58	15	1	74
TOTAL	168	38	1	207

Tableau 4.21.a: Niveau investissement de production et impact de la libéralisation des importations

Investissement de p importation	- de 55	55 à 100	100 à 250	250 et +	TOTAL
Non-réponse	-3	+4	+5	+18	103
oui	+7	-16	-17	-12	71
non	-1	+6	+5	-6	33
TOTAL	179	16	7	5	207

ANNEXE 6: CADRE DE L'ANALYSE ET METHODOLOGIE DE RECHERCHE SUR LA PLACE DU SECTEUR INFORMEL DANS L'ECONOMIE SENEGALAISE

La recherche sur la place du secteur informel dans l'économie sénégalaise a été réalisée dans le cadre d'un programme de l'ORSTOM *secteur informel, emploi, formation, revenu* coordonné par J. CHARMES en 1990 et 1991. L'objet de cet annexe est de préciser le champ et la méthodologie de recherche (A), de présenter la nature des données collectées (B) et de discuter des problèmes méthodologiques rencontrés (C).

A - CHAMP ET METHODOLOGIE DE RECHERCHE

1 - Caractéristiques socio-économiques de Dakar et Kaolack

Le champ géographique de la recherche est limité à Dakar et Kaolack qui, au regard de la concentration des activités, de l'urbanisation et du rôle dans l'économie nationale, présentent des différences importantes que nous allons rappeler très brièvement.

a - Dakar

La région de Dakar est composée de trois départements: Dakar, Pikine et Rufisque. Elle représente 0,3% du territoire national (550 km²) et regroupe 22% de la population sénégalaise (1.500.000 hbts), soit une densité de 2730 hbts/km².

La région a un taux d'urbanisation de 96% contre 36% de moyenne nationale. Le taux de croissance de la population a été de 9,2% de 1961 à 1981. Elle accueille 75% des migrants qui quittent les zones rurales pour s'installer dans les villes sénégalaises, concentrant par la même occasion plus de 50% de la population urbaine sénégalaise. Par ailleurs, la région détient le taux de chômage le plus élevé : près de 25% selon l'enquête

ESMU (1991)¹, alors qu'il n'est que de 10% au niveau national (RGPH, 1988)².

En 1990, 242 entreprises industrielles y sont localisées, soit près de 85% du système productif. La région doit cette forte concentration d'activités à l'existence d'un marché de consommation important par rapport au reste du pays, une proximité du port, de l'aéroport et de divers autres services nécessaires à la production industrielle. De même, le secteur tertiaire est très important: plus de 60% des guichets bancaires sénégalais étaient concentrés dans la capitale sénégalaise en 1990.

Au cours de la même période le secteur public employait plus de 30.000 personnes. Dans le 7ème Plan de Développement Economique et Social 1985-1992, 28,4% du total des investissements sont alloués à la région de Dakar. Plus précisément dans le secteur secondaire, plus de 56 milliards sont prévus pour Dakar, soit plus de 35% des investissements du secteur, renforçant ainsi l'importance la capitale par rapport au reste du pays.

b - Kaolack

La région couvre une superficie de 16010 km², soit 8% de la superficie totale du Sénégal et compte 816.410 hbts, soit 12% de la population totale. Située au centre du pays et composée de trois départements, Kaffrine, Kaolack et Nioro, la région est délimitée au sud par la République de Gambie. La structure démographique de la région est proche de la moyenne nationale: 51% de la population est composée de jeunes de moins de 20 ans. Le taux d'urbanisation y est de 22%.

Kaolack était après l'indépendance un des poumons de l'économie sénégalaise grâce à sa production d'arachides et de sel, et un important

¹ Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan (1991), *Enquête sur l'emploi, le sous emploi et le Chômage en milieu urbain*, Direction de la Statistique, Dakar

² Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan (1990), *Recensement général de la population et de l'habitat 1988*, Direction de la Statistique, Dakar

centre d'échanges⁽³⁾. Au cours des années 60, la région attirait beaucoup les populations rurales. *"Il s'agissait des navétanes qui louaient des terres dans le bassin arachidier pour la période couvrant la campagne agricole et retournaient dans leur terroir en fin de campagne arachidière (...) Le mouvement s'est atténué avec la généralisation de la culture attelée dans le bassin arachidier, entraînant d'une part la raréfaction relative de la terre en zone rurale et d'autre part des possibilités d'emplois plus rémunérateurs dans le secteur urbain, particulièrement dakarois"*⁽⁴⁾.

Au niveau des infrastructures existantes, on pouvait noter la présence de:

- l'industrie extractive (les Salins);
- l'agro-alimentaire: la Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal (SONACOS-Lyndiane), la Société de Décorticage de noix d'Anacarde (SODENAS);
- l'industrie textile et de l'emballage: la Société de Textile de Kaolack (SOTEXKA), la Société Industrielle du Sac (SISAC), la Société Sénégalaise d'Emballage (SENEBAL);
- l'industrie du montage: l'Industrie Sénégalaise du cycle et des Cyclomoteurs (ISENCY).

Le reste du tissu productif était composé d'entreprises du secteur informel.

En 1992, la plupart des grandes entreprises précitées sont en liquidation (ISENCY, SISAC, SENEBAL), ou sont l'objet de restructuration (SOTEXKA,

3 Cf Société Nationale d'Etudes et de Promotion Industrielle (SONEPI): *Evaluation des potentialités de développement des régions de Ziguinchor, Saint-Louis, Thiès, Kaolack*, Phase 1 et 2, Rapport Final établi pour le Ministère du Développement Industriel et de l'Artisanat par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), DP/SEN/ 85/ 006, Novembre 1987

⁴ V. VEYRAT, *"Analyse économique des migrations inter régionales au Sénégal"*, Mémoire de D.E.A. d'Economie, Université de Paris 1, Panthéon-Sorbonne, octobre-novembre 1988, p.14

SONACOS Lyndiane, SALINS). Les facteurs d'échec de ces industries à Kaolack sont imputables soit à des facteurs exogènes (produits dont les prix sont tributaires des cours mondiaux et les aléas de production liés à la pluviométrie pour les agro industries), soit à des problèmes d'organisation et de gestion (surdimensionnement des infrastructures pour la SISAC, étroitesse du marché ciblé pour ISENCY, problèmes de trésorerie pour la SOTEXKA). Au cours du 7ème Plan, la part de la région dans le total des investissements prévus s'élevait à 3,9%.

Le secteur informel composé d'entreprises de confection, de menuiserie-bois, menuiserie métallique et de réparation automobile constitue de nos jours l'essentiel du tissu productif Kaolackois. Les activités commerciales y demeurent importantes malgré la fermeture des grandes entreprises commerciales et de services de l'époque coloniale (Maurel et Prom, Chavanel, Citroën ...).

2 - Méthodologie de recherche

a - Le calendrier de travail

Le calendrier de travail, dans ses principales phases, fut le suivant.

Le 1er trimestre 1990: recherche bibliographique a permis de répertorier la plupart des études et enquêtes qui ont été effectuées sur le secteur privé au Sénégal et sur le secteur informel en particulier. Des rencontres et des échanges ont eu lieu avec les dirigeants des structures gouvernementales et non gouvernementales intervenant sur le secteur. Cette première phase nous a permis de constituer une base de données sur les enquêtes et les actions de promotion en faveur du secteur privé au Sénégal. Elle a également servi à mettre en place un répertoire d'entreprises en fonction des sources disponibles à Dakar et à Kaolack: Chambre de Métiers, projets de crédit, de formation ou mixte mis en

oeuvre par des ONG ou des agences d'aide bilatérale ou multilatérale, relations personnelles, Direction de l'Artisanat etc.

Le second trimestre fut consacré au recueil des monographies de métiers à Dakar et à Kaolack. Au cours de ce semestre nous avons continué le recueil des monographies, leur transcription et leurs analyses.

Grâce aux premières analyses issues des monographies, nous avons pu démarrer l'enquête statistique. L'élaboration des questionnaires et des feuilles de chiffrage, de même que les tests et la constitution des échantillons de sondages ont été achevés au cours du premier trimestre 1991.

Les sondages ont eu lieu d'avril à juin 1991. Ils ont porté sur 239 entreprises concernant les branches menuiserie métallique, menuiserie-bois, confection et réparation auto localisées à Dakar et sa banlieue. A partir de juillet 1991 débuta le remplissage des feuilles de chiffrage, le contrôle de cohérence, la saisie des questionnaires et l'exploitation.

b - Les monographies de métiers

Notre connaissance du milieu et notre collaboration avec des partenaires intervenant dans le secteur informel nous ont permis de dresser un répertoire de 169 entreprises à Dakar et à Kaolack. Au sein de ce répertoire, 96 entrepreneurs ont été choisis, de façon diversifiée afin d'obtenir le maximum d'informations concernant les modes de fonctionnement, les performances et les contraintes des micro-entreprises en fonction de la branche d'activité. Toutes les monographies ont été effectuées en wolof et se sont déroulées à l'intérieur des entreprises. Le guide d'entretien, ouvert, donnait une grande latitude aux entrepreneurs pour nous livrer des informations relatives à leur histoire personnelle ou à la gestion des établissements. Quelle que soit la branche d'activité, l'entretien s'articulait autour de six thèmes :

- la présentation et la justification d'un programme de recherche: reconnaissance du rôle et de l'importance des micro-entreprises dans la création d'emplois et la formation de la main d'oeuvre, anonymat de l'interview...

- les trajectoires familiales et professionnelles: âge, lieu de naissance, situation familiale, appartenance confrérique ou ethnique, scolarité, conditions d'apprentissage;

- les circonstances de la création de l'entreprise: moyens financiers, humains et conditions de démarrage;

- l'évolution de l'entreprise depuis sa création: contraintes, performances;

- la description de l'organisation actuelle de l'entreprise: typologies concernant les produits fabriqués, la main d'oeuvre, la clientèle, les débouchés et l'approvisionnement;

- les résultats actuels de l'entreprise et impact de la libéralisation de l'économie: les coûts, les recettes et les variations saisonnières de la production.

Les monographies recueillies constituent un apport sociologique majeur pour l'enquête statistique. Les interviews, dont les contenus variaient en fonction de la disponibilité et de la volonté de collaboration exprimées par les entrepreneurs, étaient enregistrées sur des cassettes et transcrites en français au fur et à mesure. L'analyse et l'exploitation des monographies se référaient à la structure du guide d'entretien. On a pu ainsi identifier des thèmes initialement prévus, mais aussi des thèmes nouveaux relatifs à la spécificité de la branche ou d'un nombre restreint d'entreprises; ce qui nous a conduit à élaborer deux types de questionnaires mieux adaptés aux réalités des branches d'activités étudiées:

- le premier concerne les entreprises de menuiserie-bois et de menuiserie métallique dont les consommations intermédiaires constituent la composante essentielle du chiffre d'affaire;

- le second pour les entreprises de confection et de réparation automobile qui travaillent sur commande en général avec de la matière première fournie par le client; l'activité se réduit à une prestation de service (réparation auto) ou ne nécessite pas une valeur importante des intrants (le prix des fournitures est en général facturé en même temps que la main d'oeuvre chez les tailleurs).

c - L'enquête statistique.

L'entreprise, définie comme une unité économique de production où s'exercent une ou plusieurs activités exploitées par une personne physique ou morale constituait l'unité d'observation de l'enquête statistique. Compte tenu de l'absence de base de sondage, nous avons essayé de caler la structure de notre échantillon sur celle des entreprises décomptées au cours du recensement de l'USAID.

Echantillon des sondages

Activités	Population mère	Echantillon de départ	Nombre de questionnaires exploités	Taux de sondages
Confection	2134	75	62	1/34
Menuiserie Bois	652	75	66	1/9
Menuiserie métallique	174	40	35	1/9
Réparation auto	558	50	43	1/12

Compte tenu des délais et des moyens dont nous disposions, nous avons limité le champs économique de l'enquête aux branches d'activité de production les plus importantes du secteur informel localisé sénégalais:

la confection, la menuiserie-métallique, la menuiserie-bois, et la réparation automobile. En effet la confection représente 2134 unités de production (soit 46 % du total des unités de productions recensées); elle emploie 8649 personnes (soit 42,1 % du total des emplois recensés). La menuiserie-bois est composée de 652 unités de production et emploie 4616 personnes (soit 14,3 % des unités de production recensées et 22,4 % du total des emplois totaux). Le recensement a dénombré 174 entreprises et 1472 emplois appartenant à la catégorie d'activité de la menuiserie métallique (soit 3,8 % des unités et 7,1% des emplois). Enfin la réparation auto est constituée de 558 unités de production et emploie 5236 travailleurs (soit 24,9 % des unités des services recensées et 52,4 % du total des emplois des services.

Le champ géographique de l'enquête était celui couvert précédemment par l'étude USAID plus les villages de Yoff et de Ngor: Médina-Reubeuss, Dakar Centre, Grand Dakar Niarry- Tally, Colobane, Thiaroye, Sicap Point E, Yeumbeul, Dakar et environs, Castors, Parcelles Assainies, Diamaguène, Grand Yoff, Pikine-Niayes, Fass, Guédiawaye, Dakar-Plateau, Bopp-Zone A-Zone B, Hann, Bène Tally Ouagou Niayes, Route de Rufisque, Port-Zone Industrielle, Mermoz, Fann-Hock, Dalyfort, Ouakam et Cité Somme⁽⁵⁾.

Nous ne disposions pas de listing du recensement de l'USAID, par conséquent nous n'avons pas pu en tirer un échantillon. Pour pallier à cette difficulté majeure nous avons fait des sondages au « hasard » tout en essayant de respecter des quotas par quartier et par branche d'activité.

Pour mener à bien les sondages, dix étudiants ont été recrutés par le biais de la faculté de Sciences Economiques de l'Université de Dakar.

⁵ Le découpage réalisé par l'USAID dans le cadre de cette enquête nous a posé des problèmes; la répartition des activités est par groupe de quartiers et non par quartier. Les auteurs de l'enquête que nous avons rencontrés à plusieurs reprises ne nous ont pas donné davantage d'information concernant les critères de ce découpage. De plus on connaît pas les frontières entre Dakar Centre, Dakar et ses environs et Dakar Plateau.

L'objectif était de disposer d'enquêteurs bien introduits dans le milieu artisanal (qu'ils en soient issus ou non) et habitant des quartiers différents de Dakar avec une préférence pour la Médina qui concentre à elle seule plus d'un cinquième des entreprises recensées par l'USAID.

L'expérience des monographies nous ont démontré au préalable que les entrepreneurs refusent systématiquement de se livrer à des enquêtes concernant leurs activités sauf si l'enquêteur se révèle fiable. Les enquêteurs entrent en contact avec les artisans, dressent une liste d'entreprises qui peuvent être « enquêtées » et nous établissons ensuite une liste définitive d'entreprises à visiter.

Nous avons profité de la formation des enquêteurs pour tester les questionnaires auprès de 19 entrepreneurs. Durant le déroulement de l'enquête, nous avons rempli au fur et à mesure les feuilles de chiffrement, ce qui nous a permis de vérifier la cohérence des données collectées, de corriger et de compléter certains questionnaires avec certains entrepreneurs.

A partir de l'échantillon initial de 239 entreprises, nous n'avons retenu que 214 questionnaires car les 23 autres n'étaient pas exploitables. Pour les uns les données collectées étaient incomplètes et les patrons concernés n'étaient pas disponibles ou ne voulaient pas tout simplement donner des compléments d'informations; pour les autres les données étaient incohérentes voire invraisemblables.

Les données collectées et chiffrées ont été saisies sur dix fichiers informatiques « D-Base » pour faciliter l'exploitation: deux grands fichiers concernent les emplois permanents et les données des entreprises pour le total de l'échantillon, quatre fichiers pour les emplois permanents par activité et quatre autres pour les données des entreprises par activité. Les

fichiers ont été exploitées à l'aide de logiciels adaptés aux traitements statistiques: Quattro pro, Excel et Sphinx.

B - LA NATURE DES DONNEES RECUEILLIES ET LES EVALUATIONS REALISEES AU NIVEAU DE L'ENTREPRISE

Plusieurs thèmes ont été abordés au cours des sondages pour comprendre les conditions de fonctionnement des entreprises: la nature et le niveau de l'activité, l'emploi permanent et temporaire, les charges, les modalités de financement et le niveau d'investissement , la clientèle et les débouchés, l'impact de la libéralisation et les résultats.

Nous allons voir le contenu des questionnaires utilisés ainsi que les méthodologies mises en oeuvre pour évaluer les résultats d'entreprises n'utilisant pas de comptabilité⁽⁶⁾.

1 - Le contenu des questionnaires

Nous avons deux types de préoccupations: élaborer des modèles de questionnaires adaptés par catégorie d'activité, et définir dans la mesure du possible des rubriques homogènes. Les monographies de métiers et les tests des questionnaires avaient démontré la nécessité de confectionner deux types de questionnaires: un pour les activités de confection et de réparation automobile et un autre pour la menuiserie bois et la menuiserie métallique. En réalité ces questionnaires, bien qu'ayant des spécificités présentent néanmoins des parties communes⁽⁷⁾. En outre chaque rubrique est matérialisée par un ensemble de variables pour le chiffrement et la saisie des questionnaires.

a - Les parties communes aux deux types de questionnaires

⁽⁶⁾ Nous entendons par comptabilité conformément au Plan Comptable Sénégalais la tenue et la disposition de documents complets de fin d'exercice (bilans et comptes annexes) et non la simple tenue de cahiers de recettes et ventes.

⁽⁷⁾ Les modèles de questionnaire sont disponibles en annexe 6

Plusieurs rubriques composent cette partie commune aux deux types de questionnaires.

- L'identification de l'entrepreneur et de l'établissement: Les nom et prénom de l'entrepreneur et/ou la raison sociale, l'adresse, le quartier, l'activité principale, la date de création de l'entreprise, l'inscription au répertoire des métiers, l'existence d'un téléphone, d'un registre de commerce ou d'un compte bancaire, le statut juridique, le type de comptabilité. Il s'agit des variables numérotés de V 01 à V 09

- Les emplois permanents: une attention particulière a été portée à cette rubrique en raison des espoirs placés sur les potentialités du secteur informel en matière d'emploi. Nous avons procédé à l'énumération et à l'inscription par ordre décroissant de tout le personnel travaillant à temps plein ou à temps partiel dans l'entreprise y compris le ou les patrons.

L'aide familial est un jeune travailleur qui appartient à la famille du patron; il n'est pas rémunéré et il est entièrement entretenu par le patron.

Les apprentis sont des jeunes de 10 à 18 ans, ayant au moins trois ans d'ancienneté dans le métier et non dans l'entreprise.

L'ouvrier est un travailleur salarié ou non ayant en général plus de 8 ans d'expérience professionnelle.

Pour chacun de ces travailleurs et pour le patron nous avons recueilli les treize variables suivantes: l'âge (V10), le sexe (V11), le lieu de naissance (V12), l'ethnie (V 13), la confrérie religieuse (V14), le niveau d'instruction (V15), le lieu de formation professionnel (V16), les liens de parenté avec le patron (V17), la situation matrimoniale (V18), le taux de présence (V19), la fonction exercée dans l'entreprise (V20), le mode de paiement (V21) et le montant de la rémunération par période (V22). Nous avons cherché à préciser les avantages dont dispose les travailleurs (V27),

les variations saisonnières de l'activité (V40, V41)⁽⁸⁾ , le nombre d'apprentis qui ont été formés par l'entrepreneur (V30) et leurs insertions après l'apprentissage (V31 à V37).

- Les emplois temporaires: nous avons cherché à savoir le comportement de l'entrepreneur au cours des périodes d'intense activité; embauche-t-il des saisonniers, a-t-il recours à la sous-traitance ou augmente-t-il simplement les délais de livraison? (V50 à V52)

- Les charges: à partir d'une liste complète des charges diverses obtenus lors des monographies, nous avons estimé les charges suivantes avec la période de référence la plus adéquate pour l'entrepreneur: eau, électricité, réparation entretien, patente, autres impôts et taxes, location et autres charges (V60 à V65).

- Le financement de l'entreprise: sources principales de financement au démarrage (V70 à V75), souhait d'un prêt (V76), destination en cas d'obtention (V77), contraintes rencontrés pour obtenir un prêt auprès des institutions spécialisées (V78 à V81).

- La clientèle: stratégie de recherche de nouveaux clients (V90), nature de la clientèle actuelle(V91, V92) et les difficultés rencontrées avec elle , évolution de l'activité au cours de ces deux dernières années (V94, V95, V96).

- L'environnement institutionnel et les relations avec l'administration de tutelle: connaissance des procédures d'obtention de cartes d'artisan (V100) et du rôle des chambres de métiers (V101), opinions sur la libéralisation du commerce sur les activités (V110 et V111).

- Les investissements: nous avons évalué les investissements d'installation (terrain, constructions et aménagements divers) (V120) et les

⁸ Les périodes d'activité intense comme la veille des fêtes chez les tailleurs sont affectés d'un coefficient égal à 2, les périodes creuses, souvent après les fêtes d'un coefficient égal à 0,5 et enfin les périodes normales d'un coefficient égal à 1.

investissements de production (matériel existant) (V121) en distinguant les fabrications personnelles, les matériel acheté neuf et le matériel d'occasion.

b - Les parties spécifiques

Cette partie du questionnaire, quoique différente pour la confection et la réparation automobile d'une part et la menuiserie-bois et la menuiserie-métallique d'autre part, vise le même objectif: identifier à partir de questions précises et croisées le niveau des achats d'intrants et des recettes permettant des évaluations ex-post.

- Le contenu des questions permettant les évaluations ex-post des entreprises de menuiserie-bois et menuiserie-métallique.

Les questions posées dans ce cadre touches deux thèmes. Le premier concerne les principaux produits fabriqués: prix de vente unitaires, rythme de production annuelle, leur importance par rapport à l'ensemble de la production et leurs coûts de production unitaires (V130 à V136). Le second thème a trait aux principaux achats de matières utilisés pour la fabrication de ces principaux produits (V140 à V157). A partir du dernier achat, on reconstitue le calendrier rétrospectif des achats de matières premières quelle que soit la période de référence, grâce aux coefficients de variations saisonnières traduisant le niveau de l'activité de l'entreprise.

- Le contenu des questions relatives aux évaluations ex-post des entreprises de confection et de réparation automobile

Pour ces entreprises, le questionnaire permet de lister les désignation des services plus couramment rendus par les entreprises, leurs tarifs unitaires et la quantité hebdomadaire ou mensuelle. Par ailleurs, il aborde la valeur des recettes sur une période de référence (mensuelle ou hebdomadaire).

2 - Les différentes évaluations effectuées au niveau de l'entreprise.

Les contenus des questionnaires que nous venons de voir ne nous fournissent que des données fragmentaires , avec des périodes de référence variables, qu'il nous faut recouper pour aboutir à l'évaluation finale des entreprises. On procède d'abord aux estimations des données brutes fournies lors de l'enquête et ensuite dans une phase ultérieure à l'évaluation du chiffre d'affaire et du résultat du compte d'exploitation.

a - Les estimations par rubrique

- Les rémunérations des travailleurs dans le tableau des emplois peuvent être à la pièce ou à la période, on relève le salaire net par jour par semaine ou par mois que l'on convertira en rémunération annuelle après l'enquête (V26). De même, pour les emplois saisonniers, il faut arriver à la masse salariale totale distribuée par l'entrepreneur en terme de coût de main d'oeuvre temporaire (V52). Les avantages octroyés (repas, logement et transport) (V27) sont estimés monétairement par période de référence.

- Le calcul de la valeur annuelle des charges variables doit tenir compte des variations saisonnières de l'activité de l'entreprise.

- En ce qui concerne le capital, on calcule le valeur dépensée par l'entrepreneur lors de son installation (sans compter les machines et les outils) pour l'investissement d'installation; pour la valeur de l'investissement de production, nous intéressons à sa valeur d'acquisition (prix d'achat effectivement payé) et à sa valeur à la revente (prix auquel l'entrepreneur est prêt à céder son matériel).

b - L'évaluation du chiffre d'affaires

La méthode d'évaluation du chiffre d'affaires est différente suivant le secteur d'activité. Nous avons considéré la confection comme une activité de service car pour la totalité des entreprises enquêtées, l'achat de matières premières pour la production en série destinée à la sous-traitance

ou à la vente directe est marginale voire inexistante. Comme la réparation automobile, l'évaluation de son chiffre d'affaire est réalisée à partir de deux méthodes: évaluation à partir de la déclaration directe et évaluation à partir des services vendus sur la période précédant immédiatement l'enquête.

Pour la première méthode, la dernière rubrique du questionnaire porte sur le montant global des recettes obtenues au cours de la semaine ou du mois antérieur à l'enquête. Il suffit de multiplier cette valeur par le nombre de périodes et par le coefficient de correction saisonnier pour obtenir le montant annuel des recettes (V170).

L'autre approche est basée sur un listing précis des services vendus en volume et en valeur au cours d'une période précise que l'on extrapole à l'année, pondéré du coefficient de correction saisonnier.

Pour la menuiserie-bois et la menuiserie-métallique, deux techniques ont été utilisées: la méthode des coefficients techniques et celle basée sur la déclaration directe sur les principaux produits.

- Pour la première, on calcule d'une part les achats de matières premières et des autres intrants à partir des déclarations périodiques corrigées des variations saisonnières, et d'autre part, le coût global des inputs nécessaires à la production d'une unité. La valeur des achats annuels rapportée au coût unitaire donne une production en volume que l'on multiplie par les prix de vente unitaires pour obtenir une première évaluation du chiffre d'affaire (V180).

- Pour la seconde, on part des réponses obtenues sur les rythmes de production des trois principaux produits fabriqués qui permettent d'obtenir les quantités totales produites annuellement. On obtient la valeur des recettes pour les trois principaux produits en multipliant le volume par les prix de vente unitaires. On obtient une seconde évaluation du chiffre

d'affaires en appliquant le pourcentage de ce que représentent ces trois produits par rapport à l'activité globale de l'entreprise à la valeur des recettes des trois principaux produits.

Il était possible de recourir à troisième méthode d'évaluation basée sur la capacité productive de l'entreprise mais les tests ont révélé des difficultés pratiques liées aux mauvaises appréciations livrées par les entrepreneurs et par les enquêteurs⁽⁹⁾.

Pour chaque questionnaire, suivant l'activité, nous avons réalisé deux types d'évaluation du chiffre d'affaire mais nous n'avons retenu qu'un seul lors du chiffrage, en général le plus important car les recettes sont en général sous déclarées.

Le compte d'exploitation crée par l'entreprise à l'issue des sondages comporte les rubriques suivantes: le chiffre d'affaire ou la recette totale (V180 ou V170 suivant le type d'activité), le total des consommations intermédiaires des principaux produits ($V181 = V140 + V146 + V152$), les autres consommations intermédiaires ($V182 = V60 + V61 + V64 + V65$); la valeur ajoutée ($V183 = V180 - V181 - V182$); les salaires: rémunérations annuelles permanentes et temporaires, avantages en nature ($V184 = V26 + V27 + V52$); les impôts et taxes ($V185 = V62 + V63$); autres charges correspondant à l'amortissement du capital ou des charges financières(V186) ⁽¹⁰⁾; le résultat d'exploitation ($V187 = V183 - V184 -$

⁹ Il s'agit d'une comparaison entre la quantité de travail potentiellement disponible et la quantité de travail incorporée dans une unité produite. La capacité de travail disponible est déterminée par le nombre annuel de jours ouvrables et un "coefficient de productivité" lui-même déterminé par le nombre d'emplois (tous les travailleurs sont affectés d'un coefficient de qualification). La capacité de travail annuelle de l'entreprise en nombre de jours, divisée par le temps de travail nécessaire à la production de chacun des trois principaux produits donne une production en volume. Cette dernière est ensuite multipliée par les prix unitaires de ventes et le pourcentage des trois principaux produits dans l'activité globale pour obtenir le chiffre d'affaire.

¹⁰ Nous avons estimé la charge d'amortissement de capital constructions en dur et machines sur une durée moyenne de 15 ans, non compris la valeur du terrain, les outils et les baraques sur 10 ans.

V185 - V186) qui correspond à la rémunération du patron et des associés s'ils existent.

C - LES DIFFICULTES RENCONTREES ET LES LIMITES DES ENQUETES.

Les investigations que nous avons menées nous ont donné l'occasion de relever plusieurs types de difficultés et limites. Les moyens financiers et logistiques dont nous disposions étaient limités, c'est la raison pour laquelle les enquêteurs n'ont pu être recrutés que pendant les sondages. Nous avons effectué nous-même le recueil, la transcription et l'exploitation des 96 monographies, participé aux sondages tout en supervisant les enquêteurs, rempli les 238 feuilles de chiffrage, procédé aux tests manuels de cohérence et de vraisemblance, ainsi qu'à l'évaluation des chiffres d'affaires et des comptes de production et d'exploitation à partir des données collectées pour chaque entreprise⁽¹¹⁾. L'importance et la richesse des données obtenues lors des monographies et des sondages sectoriels nous ont obligés à rallonger le calendrier initial de plusieurs mois.

Il importe de souligner que durant les enquêtes, nous avons eu des difficultés pour entrer en contact avec certains entrepreneurs. Particulièrement à Dakar, certains entrepreneurs se sentant surenquêtés, ont manifesté de vives réticences, arguant du fait que beaucoup d'enquêtes sont réalisées sur leurs activités sans aboutir à une amélioration de leur situation⁽¹²⁾. En effet, il est arrivé selon eux, lors de précédentes enquêtes, qu'on leur ait promis une aide qui ne s'est jamais manifestée.

¹¹ Le fait d'avoir réalisé nous-même les monographies nous a permis de mieux mesurer la bonne compréhension des questions formulées et les difficultés d'interprétation et de traduction de certaines rubriques du questionnaire. Le cadre souple des guides d'entretien nous a fourni des gains appréciables d'informations quantitatives et qualitatives.

¹² La période consacrée aux monographies des métiers chevauchait avec le Recensement National des Artisans, ce qui justifiait la lassitude manifestée par certains entrepreneurs.

D'autres artisans, face à la volonté affichée par les pouvoirs publics de fiscaliser vaille que vaille le secteur informel, assimilent tous les enquêteurs à des agents ayant des relations avec les services des impôts.

Toutes les enquêtes se sont déroulées à l'intérieur des entreprises de façon informelle ce qui permettait de vérifier la qualité de certaines réponses et, plusieurs fois des membres du personnel (ouvriers, apprentis) sont intervenus pour compléter les informations délivrées par le patron. Certaines enquêtes ont nécessité plusieurs passages, en fonction de la disponibilité du patron ou du personnel.

Le planning indicatif arrêté au départ avec les enquêteurs (répartition des entreprises à enquêter par zone géographique et par branche d'activité) n'a pas été respecté compte tenu des refus. Nous étions obligés d'avoir recours à d'autres entrepreneurs plus disponibles.

On ne peut passer sous silence les biais relatifs aux déclarations concernant les recettes et les charges. Nous avons cherché à les réduire au maximum en ayant recours à des données fragmentées et recoupées indirectement et vérifiées à posteriori. Il est prudent d'en tenir compte pour relativiser les résultats.

Conclusion

La méthodologie de recherche que nous avons mis en place souffre de limites. Nous n'avons pas cherché à élaborer un échantillon statistiquement représentatif, mais à collecter à travers un ensemble d'entreprises des données significatives permettant de formuler des analyses pertinentes sur les modes de fonctionnement et l'importance des entreprises des branches d'activités concernées. Ces limites nous amènent à restreindre la portée des résultats obtenus, ce qui exclut toute tentative d'extrapolation et de généralisation des conclusions. Eu égard à toutes les

contraintes sus mentionnées, nous ne prétendons pas fournir des données exactes et irréfutables, mais seulement apporter une modeste contribution à l'approfondissement de l'état actuel de la connaissance sur les modes de fonctionnement du secteur informel sénégalais.

ANNEXE 7 : Questionnaires et feuille de chiffrement

N° d'entreprise

PROGRAMME ORSTOM SUR LE SECTEUR
INFORMEL AU SENEGAL

1990-1991

Menuiserie bois - Menuiserie métallique

Omar Saïp SY

(Les informations recueillies dans ce document sont confidentielles)

Nom de l'enquêteur :

N° d'entreprise

PROGRAMME ORSTOM SUR LE SECTEUR
INFORMEL AU SENEGAL

1990-1991

Couture broderie - Réparation automobiles

Omar Saïp SY

(Les informations recueillies dans ce document sont confidentielles)

Nom de l'enquêteur :

I) - IDENTIFICATION

Nom et Prénom :

et/ou raison sociale (enseigne) :

Adresse :

Quartier :

Activité :

Date de création de l'entreprise

Inscription au répertoire des métiers

(oui = 1) (non = 2)

Compte bancaire (oui = 1) (non = 2)

Téléphone (oui = 1) (non = 2)

Registre de commerce (oui = 1) (non = 2)

Statut juridique

personne physique (1)

personne morale GIE (2)

Coopérative (3)

Autres (préciser) (9)

Type de comptabilité

rien du tout (1)

cahier de recette et ventes (2)

Comptabilité complète (3)

[illegible]

Evaluer les avantages (logement, nourriture,
transport) _____

Depuis la création de l'atelier combien avez vous
formé d'apprentis en dehors des présents ? _____

Combien sont partis en cours d'apprentissage ? _____

Combien avez vous libéré ? _____

Que sont devenus les apprentis libérés ?

installés à leur compte _____

partis à l'étranger _____

changé de métier _____

travaillant comme salarié _____

ne sait pas _____

Variations saisonnières

Quand est ce que l'activité est plus importante, moins
importante par rapport à la période normale
(donner des indices)

J	
F	
M	
A	
M	
J	
J	
A	
S	
O	
N	
D	

coefficient de variation saisonnière =
coefficient du mois d'enquête =

Evénements : Korité : le 27 avril
Tabaski: le 3-4 juillet
Magal : le 8 septembre
Rentrée des classes le 8 octobre
Noël : 25 décembre 1 janvier

III) - EMPLOIS TEMPORAIRES

Si l'activité est plus importante quelle solution ?

- embauche de saisonniers (1)

- sous traitance (2)

- accroissement des délais (3)

Si embauche de saisonniers combien ?

Pendant combien de jours chacun ?

(en déduire nbre de jours travaillés par les saisonniers)

coût total de la main d'oeuvre temporaire

annuelle : F CFA

Durée activité

nombre d'heures de travail par jour :

nombre de jours fermés par an :

IV) - CHARGES DIVERSES

Désignation charges diverses	Montant	Période	Total annuel
Eau			
Electricité			
Réparation entretetien			
Patente			
Autres impôts et taxes			
Location			
autres charges			

V) - FINANCEMENT

- Quelles furent vos principales sources de financement de départ (en pourcentage) ?

épargne personnelle

aide familiale

tontine

emprunt à un prêteur

l'aide de votre ex patron

autre

- Souhaitez vous un prêt bancaire (oui = 1, non = 2)

- Si oui dans le quel des domaines suivants est il ?

le plus important de l'obtenir ?

achat de matières premières ou de pièces de rechange (1)

achat de matériel et d'équipement (2)

achat de terrain (3)

construction ou agrandissement de l'atelier (4)

autres (préciser) (9)

- Avez vous déjà essayé d'obtenir un prêt d'une banque ou d'un service de l'Etat (oui = 1, non = 2)

- Si oui le prêt a-t-il été obtenu ? (oui = 1, non = 2)

- Vous avez essayé d'obtenir le prêt sans succès est ce à cause de :

la procédure difficile (1)

le manque de garantie à offrir (2)

impossibilités de satisfaire les conditions requises (3)

autres (préciser) (9)

Vous n'avez pas essayé parce que vous estimez que

la procédure est difficile (1)

les garanties dont vous disposez sont insuffisantes (2)

vous avez peur de vous endetter (3)

les taux d'intérêts sont élevés (4)

vous manquez d'informations (5)

autre (9)

VI) - CLIENTELES - DEBOUCHES

Comment recherchez vous de nouveaux clients ?

en attendant chez vous	(1)	
par publicité d'autres clients	(2)	
par la famille, les amis, voisins	(3)	☐
autre (préciser)	(4)	

Vos clients sont composés en majorité

de particuliers	(1)	
de revendeurs	(2)	
de l'administration ou assimilé	(3)	☐
d'artisans ou entreprises modernes	(4)	

les clients particuliers sont ils ?

des citadins	(1)	
des ruraux	(2)	☐
les deux	(3)	

Si vous avez déjà effectué des travaux pour l'administration pendant l'année écoulée :

Date	
Administration	
Désignation	
Montant	F CFA

Si vous avez effectué des travaux pour un revendeur pendant l'année écoulée :

Date	
Nom du revendeur	
Désignation	
Montant	F CFA

Si vous avez effectué des travaux pour une entreprise ou un autre artisan :

Date	
Nom	
Désignation	
Montant	F CFA

Difficultés que vous rencontrez avec la clientèle

Contestations sur les prix	(1)	
Contestations sur les délais	(2)	
Contestation sur la qualité	(3)	☐
Autre	(9)	

Comment a évolué l'activité de l'entreprise au cours de ces deux dernières années ?

à la hausse (1)

à la baisse (2)

en stagnation (3)

Si stagnation ou baisse de l'activité pour quelles raisons

baisse du pouvoir d'achat des clients (1)

concurrence sauvage dans la branche (2)

des problèmes internes de l'atelier (3)

autre (9)

Si concurrence sauvage pour quels motifs ?

ils cassent les prix (1)

font du mauvais travail (2)

autres (3)

VII) - ADMINISTRATION

Connaissez vous la procédure à suivre pour obtenir une carte d'artisan ? (oui = 1, non = 2)

Connaissez vous le rôle des chambres de métiers ?
(oui = 1, non = 2)

VIII) - LIBERALISATION DU COMMERCE EXTERIEUR (TAILLEURS - GARAGE)

Vous sentez vous pénalisé par les importations des pièces détachées d'occasion (garage)

importation de fripperie (tailleurs)

(oui = 1, non = 2)

☐

Quels effets ces importations ont sur votre activité ?

Réduisent ils le niveau de qualification des apprentis

(1)

Réduisent ils les revenus tirés de l'activité

(2)

Augmentent ils le volume d'activité de l'atelier

(3)

☐

Nous obligent ils à rechercher de nouveaux créneaux

(4)

Autres (préciser)

(9)

IX) - EQUIPEMENT MENUISIER METALLIQUE

Investissement d'installation					VALEUR
Terrain Constructions Aménagements divers TOTAL					_____
Investissement de Production	Fab. Person- nelle	Neuf	Occ.	Valeur achat	Valeur revente
Poste de soudure					
Cintreuse					
Cables					
Meule					
Ebarbeuses					
Cisailles					
Chignoles					
Perceuses					
Enclume					
Etau					
Chalumeau					
Burin					
Scies					
Table et supports					
Guillotine					
Autres outils man					
- - - TOTAL invest.				_____	_____

IX) - EQUIPEMENTS MENUISIERS BOIS

A) Investissement d'installation					VALEUR	
Terrain Constructions Aménagements divers TOTAL					_____	
B) Investissement de Production	Fab. Person- nelle	Neuf	Occ.	Valeur achat	Valeur revent	
Machine combinée électrique						
Raboteuse						
Mortaiseuse						
Dégauchisseuse						
Scies						
Chignole						
Tour						
Varlope						
Burin						
Centimètre						
Trétaux						
Autres outils man						
-						
-						
-						
-						
TOTAL invest.						

IX) - EQUIPEMENTS TAILLEURS

A) Investissement d'installation					Valeur
- terrain - construction - Aménagements divers TOTAL					_____
B) Investis de Prod	Fab. Person	Neuf	Occ.	Val achat	Val rev
Machines à coudre					
Machines à broder					
Fers à repasser					
Tables couture					
Tables coupe					
Tables à repasser					
Mannequins					
Autres outils					
Règles, cm, dés					
Equerre, cadre à broder					
-					
-					
-					
-					
TOTAL invest.					_____

IX) - EQUIPEMENTS GARAGES AUTO

A) Investissement d'installation					Valeur
- terrain - construction - Aménagements divers TOTAL					_____
B) Investis de Prod	Fab. Person	Neuf	Occ.	Val achat	Val rev
Bouteille oxygène Bouteille gaz chargeur électrique Poste soudure Compresseur de peinture Pistolet à peinture Chignole Chalumeau Enclume Etau Meules polisseuses Aléseuse Scies Perceuses Table étau Cric Cintreuse Masque à souder Lunettes de soudure Outillages divers					
- - - - TOTAL invest.					_____

Xa) - PRODUCTION MENUISIERS BOIS - MENUISIERS METALLIQUE

1) Principaux produits fabriqués

Désignt.	P.U. vente	Production ann. en quantité		Product annuelle en valeur	Pourcen- tage
P1					
P2					
P3					
P4					

Que représentent ces produits/activité
(en pourcentage)

2) Montant des recettes mois dernier

_____ F CFA

3) Principaux intrants pour les principaux produits

Désignation matières	P1	P2	P3	P4
Matières premières Autre C.I.				
TOTAL C.I.				
TrvauX donnés à façon				
Location de machine				
Transport matière				
Coûts unitaires/ produits				
coefficient tech				

Vos fournisseurs sont-ils ?

des grossistes (1)

des revendeurs (2)

☐

les deux (3)

Stockez vous de la matière première ?

oui = (1)

non faute d'argent (2)

non faute de place (3)

☐

autre (9)

Calendrier rétrospectif des achats sur une année

Désignation	Valeur des achats
Dernier achat	
Achat précédent	
-	
-	
-	
-	
-	
-	
-	
-	
Achat effectué il y a un an	
Total annuel des achats (1)	
	F CFA

(1) peut être calculé par extrapolation

N° d'entreprise	01	: _ : _ : _ :
Activité	02	: _ :
Année création	03	: _ : _ :
Régistre métier	04	: _ :
Compte bancaire	05	: _ :
Téléphone	06	: _ :
Régistre commerce	07	: _ :
Statut juridique	08	: _ :
Comptabilité	09	: _ :

: A :

11 - EMPLOIS PERMANENTS

	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
	AGE	SEXE	LIEU NAIS	ETHNIE	CONF RELI	NIVEAU INSTR	FORMT PROF.	LIENS PAREN	SITUAT MATRIM	RYTHME ACTIV	FONC- TION	MODE PAIE	REM : /PERIODE	MONTANT	REMUNERATION ANNUELLE
(: : : : 1 :	__ : __ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ : : : : : / : __ : __ : __ : __ : __ :		
(: : : : 2 :	__ : __ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ : : : : : / : __ : __ : __ : __ : __ :		
(: : : : 3 :	__ : __ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ : : : : : / : __ : __ : __ : __ : __ :		
(: : : : 4 :	__ : __ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ : : : : : / : __ : __ : __ : __ : __ :		
(: : : : 5 :	__ : __ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ : : : : : / : __ : __ : __ : __ : __ :		
(: : : : 6 :	__ : __ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ : : : : : / : __ : __ : __ : __ : __ :		
(: : : : 7 :	__ : __ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ : : : : : / : __ : __ : __ : __ : __ :		
(: : : : 8 :	__ : __ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ : : : : : / : __ : __ : __ : __ : __ :		
(: : : : 9 :	__ : __ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ : : : : : / : __ : __ : __ : __ : __ :		
(: : : : 10 :	__ : __ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ : : : : : / : __ : __ : __ : __ : __ :		
(: : : : 11 :	__ : __ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ : : : : : / : __ : __ : __ : __ : __ :		
(: : : : 12 :	__ : __ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ : : : : : / : __ : __ : __ : __ : __ :		
(: : : : 13 :	__ : __ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ : : : : : / : __ : __ : __ : __ : __ :		
(: : : : 14 :	__ : __ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ : : : : : / : __ : __ : __ : __ : __ :		
(: : : : 15 :	__ : __ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ : : : : : / : __ : __ : __ : __ : __ :		
(: : : : 16 :	__ : __ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ : : : : : / : __ : __ : __ : __ : __ :		
(: : : : 17 :	__ : __ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ : : : : : / : __ : __ : __ : __ : __ :		
(: : : : 18 :	__ : __ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ :	__ : : : : : / : __ : __ : __ : __ : __ :		

Emploi total	25	:__:__:	
Rémunération totale	26	:__:__:__:__:__:__:__:	F.CFA
Avantages en nature	27	:__:__:__:__:__:__:__:	F.CFA

Nombre Apprentis formés	30	:__:__:
Nombre Apprentis démissionnés	31	:__:__:
Nombre Apprentis libérés	32	:__:__:
Installés à leur compte	33	:__:__:
Partis à l'étranger	34	:__:__:
Changé de métier	35	:__:__:
Salarié	36	:__:__:
Ne sait pas	37	:__:__:

VARIATIONS SAISONNIERES

Coefficient de variation saisonnière	40	:__:__:__:
Coefficient du mois d'enquête	41	:__:__:__:

EMPLOIS TEMPORAIRES

Nombre de saisonniers	50	:__:__:
Total jours	51	:__:__:__:
Total salaires saisonniers	52	:__:__:__:__:__:__:__:

CHARGES DIVERSES

Eau - Electricité	60	:__:__:__:__:__:__:__:	F.CFA
Réparation - Entretien	61	:__:__:__:__:__:__:__:	F.CFA
Patente	62	:__:__:__:__:__:__:__:	F.CFA
Autres impôts et taxes	63	:__:__:__:__:__:__:__:	F.CFA
Location	64	:__:__:__:__:__:__:__:	F.CFA
Autres charges	65	:__:__:__:__:__:__:__:	F.CFA

FINANCEMENT

Epargne personnelle	70	:__:__:__:
Aide famille	71	:__:__:__:
Tontine	72	:__:__:__:
Emprunt à un prêteur	73	:__:__:__:
Aide de l'ex patron	74	:__:__:__:
Autre	75	:__:__:__:

:B:

.../...

Souhaitez-vous prêt bancaire	76	:__:
Si oui, pourquoi faire	77	:__:
Avez-vous déjà essayé	78	:__:
Si oui, avez-vous obtenu	79	:__:
Essai sans succès, pourquoi	80	:__:
Non essai, pourquoi	81	:__:

CLIENTELE - DEBOUCHES

Recherche nouveaux clients	90	:__:
Composition clientèle	91	:__:
Origine clientèle de particuliers	92	:__:
Tx effectués pour adm, Ent. ou revendeur	93	:__:__:__:__:__:__:
Evolution activité	94	:__:
Raisons baisse ou stagnation	95	:__:
Motifs concurrence sauvage	96	:__:

ADMINISTRATION

Connaiss. procédure obtention carte artisan	100	:__:
Connaiss. rôle chambre de métier	101	:__:

LIBERALISATION

Etes-vous pénalisé par l'importation	110	:__:
Effets de ces importations sur vos activités	111	:__:

EQUIPEMENT

Valeur totale investissement d'installation	120	:__:__:__:__:__:__: F.CFA
Valeur totale investissement de production	121	:__:__:__:__:__:__: F.CFA

PRODUCTION M.BOIS M.METALLIQUE

Valeur annuelle P1	130	:__:__:__:__:__:__: F.CFA
Valeur annuelle P2	131	:__:__:__:__:__:__: F.CFA
Valeur annuelle P3	132	:__:__:__:__:__:__: F.CFA
Pourcentage / recette totale	133	:__:__:__:
C1 déclaration directe par les produits	134	:__:__:__:__:__:__: F.CFA
C2 à partir de la période	135	:__:__:__:__:__:__: F.CFA
C3 à partir des achats de M.P.	136	:__:__:__:__:__:__: F.CFA

:C :

ACHAT INTRANTS ET COUTS UNITAIRE

P1 total consommations intermédiaires	140	:_:_:_:_:_:_:_:	F.CFA
P1 travaux à façon	141	:_:_:_:_:	F.CFA
P1 location machine	142	:_:_:_:_:	F.CFA
P1 transport	143	:_:_:_:_:	F.CFA
P1 Cout unitaire de production	144	:_:_:_:_:_:_:_:	F.CFA
P1 coefficient technique	145	:_:_:	
P2 total consommations int	146	:_:_:_:_:_:_:_:	F.CFA
P2 travaux à façon	147	:_:_:_:_:	F.CFA
P2 location machine	148	:_:_:_:_:	F.CFA
P2 transport	149	:_:_:_:_:	F.CFA
P2 cout unitaire de production	150	:_:_:_:_:_:_:_:	F.CFA
P2 coefficient technique	151	:_:_:	
P3 total consommation intermédiaire	152	:_:_:_:_:_:_:_:	F.CFA
P3 travaux à façon	153	:_:_:_:_:	F.CFA
P3 Location machine	154	:_:_:_:_:	F.CFA
P3 transport	155	:_:_:_:_:	F.CFA
P3 cout unitaire de production	156	:_:_:_:_:_:_:_:	F.CFA
P3 coefficient technique de production	157	:_:_:	
Nature fournisseur	158	:_:	
Stockage intrants	159	:_:	
Valeur totale achats annuels	160	:_:_:_:_:_:_:_:_:_:	F.CFA

PRODUCTION BARAGES - TAILLEURS

Montant annuel de recette	170	:_:_:_:_:_:_:_:_:	F.CF/

COMPTE D'EXPLOITATION DE L'ENTREPRISE

Chiffre d'affaire	180	:_:_:_:_:_:_:_:_:	F.CF/
Consommation intermédiaire	181	:_:_:_:_:_:_:_:_:	F.CF/
Autres consommation intermédiaire	182	:_:_:_:_:_:_:_:_:	F.CF/
Valeur ajoutée	183	:_:_:_:_:_:_:_:_:	F.CF/
Salaires	184	:_:_:_:_:_:_:_:_:	F.CF/
Impôts et taxes	185	:_:_:_:_:_:	F.CF/
Autres	186	:_:_:_:_:	F.CF/
Résultat Brut d'Exploitation	187	:_:_:_:_:_:_:_:_:	F.CF/

:D:

Annexe 8: Liste des activités artisanales reconnues

- 13 - Menuiserie Bois et Ebénisterie
- 14 - Menuiserie Métallique (fabrication de charpentes
métalliques)
- 15 - Pâtisserie
- 16 - Tannage
- 17 - Fabrication de filets de pêche
- 18 - Tapisserie
- 19 - Fabrication de corde
- 20 - Fabrication de dents

III - ARTISANAT DE SERVICE

- 1 - Blanchisserie
- 2 - Boucherie
- 3 - Coiffure
- 4 - Electricité Bâtiment
- 5 - Electricité Auto
- 6 - Horlogerie
- 7 - Mécanique générale (Auto)
- 8 - Mécanographie
- 9 - Meunerie
- 10 - Peinture bâtiment
- 11 - Plastification
- 12 - Plomberie
- 13 - Réparation et entretien de frigorifères
- 14 - Réparation de Cyclomoteurs (cycle)
- 15 - Réparation de Machines à coudre
- 16 - Réparation de Lunettes
- 17 - Réparation de Radio-Télévision
- 18 - Réparation de Réchauds
- 19 - Réparation de Taximètres
- 20 - Soudure
- 21 - Tolerie - peinture auto
- 22 - Tournage
- 23 - Vitrerie
- 24 - Vulcanisation
- 25 - Forage de Puits.

LISTE DES CORPS DE METIER

I - ARTISANAT D'ART

- 1 - Bijouterie
- 2 - Maroquinerie (fabrication de sacs à main ou de voyage, sellerie, bourrellerie)
- 3 - Peinture d'Art
- 4 - Photographie d'Art
- 5 - Poterie et Céramique
- 6 - Sculpture
- 7 - Teinturerie
- 8 - Tissage
- 9 - Tricotage
- 10 - Vannerie (fabrication de palissades, fabrication de tams, fabrication de cases en paille, tressage)
- 11 - Pyrogravure
- 12 - Taxidermie
- 13 - Fabrication de colliers en perles.

II - ARTISANAT DE PRODUCTION

- 1 - Boulangerie
- 2 - Bonnetterie
- 3 - Eriquetage (fabrication de parpaings, fabrication de claustras)
- 4 - Chaudronnerie
- 5 - Cordonnerie
- 6 - Couture (broderie, Haute Couture)
- 7 - Fabrication d'Instruments de Musique
- 8 - Fabrication de Matelas
- 9 - Forgeage
- 10 - Fonderie
- 11 - Imprimerie (Reliure)
- 12 - Maçonnerie (fabrication de carreaux, fabrication de parpaings en ciment)

./.

BIBLIOGRAPHIE

AGENOR, P.R. et AISENMAN J.(1994), *Macroeconomic Adjustment with Segmented Labor Markets*, IMF Working Paper, May.

AGIER, M. (1984), "Un secteur informel très structuré", *Revue Autrement* n° 9, hors série, pp. 81-91.

ALEXANDER, S. (1952), "Effects of a devaluation on a trade balance", IMF Staff Papers, 2, pp. 263-278

AMSELL J.L. et LEBRIS E. (1982), "De la petite production marchande à l'Economie mercantile" in DEBLE I. et HUGON Ph. (1982) " IEDES, Paris, PUF , pp. 163-173.

ANTOINE Ph et al. (1991), "L'insertion urbaine des migrants à Dakar. Présentation de l'étude réalisée par l'IFAN et l'ORSTOM", ORSTOM, *Chroniques du SUD*, n° 4, Janvier, pp 57-63

ARCHAMBAULT E. et GREFFE X. (ed) (1984), *Les économies non officielles*, Editions La Découverte

ASSAAD, R. (1993), « Formal and informal institutions in the labour market, with applications to the construction sector in Egypte », *World Development*, 21, 6, pp. 925-939

ASSIDON E. (1992) *Les théories économiques du développement*, La Découverte, 123 p.

AUGERAUD, P. (1991), "Exploitation de l'enquête secteur informel Niger 1987/1988 pour la comptabilité nationale", STATECO n° 65, INSEE, Paris, Mars, pp. 33-62

BA, H. (1987), *Enquête sur le secteur non structuré à Dakar*, Direction de la Statistique, Dakar, 15 p.

BACHELARD, P. (1982), *L'artisanat dans l'espace français*, Masson, Collection Géographie, 175 p.

BADIANE, W. (1987), *Formation et activité des jeunes travailleurs de la Médina*, Direction de la Statistique, Dakar, 10 p.

BALASSA, B (1985), Exports policy choice and economic growth in developing countries », *Journal of Development Economics*, vol. 18, n° 1, pp. 22-35,

BANDT DE, J. (1988), *Les problèmes et perspectives du développement industriel en Afrique : Réflexion sur le modèle industriel*, CCCE, juillet, Paris, 30.p.

BANDT, J. DE et HUGON, Ph. (éd.) (1988), *Les Tiers Nations en mal d'industrie*, Economica, Paris, 335 p.

BANQUE MONDIALE (1984), *Sénégal: mémorandum économique*, Banque mondiale, Dakar.

BANQUE MONDIALE (1987), *Sénégal, une économie sous ajustement*, Rapport n° 6454 SE, Dakar, 12 p.

BANQUE MONDIALE (1987), *La Banque Mondiale et le Sénégal, 1960-1987*, Rapport n° 8041, 149 p.

BARBIER, J.P. (1987), *Rapport de mission au Sénégal sur la Nouvelle politique Industrielle (NPI)*, CCCE, Division des Etudes Générales, Mai, 37 p.

BARBIER, J.P. (1988), *Nouvelles politiques industrielles en Afrique subsaharienne*, CCCE, Paris, 52 p.

BARBIER, J.P. (1991), "A propos de l'économie informelle: commentaires", *Afrique contemporaine* n° 157, 1er trimestre, pp 33-36

BARTHELEMY, P. (1988), "The Macroeconomic Estimates of The Hidden Economy: A Critical Analysis", *The Review of Income and Wealth*, series 34, number 2, pp 183-207

BAUD, M. (1991), "Nouveaux regards sur l'économie informelle", in *Afrique contemporaine* n° 157, pp 23-36.

BEKOLO-EBE, B. (1989), « Liquidité, intermédiation et système des tontines au Cameroun », *Revue d'Economie politique*, n° 4, pp. 616-638.

BEN ZAKKOUR, A. et KRIA, F. (1992), *Le secteur informel en Tunisie: cadre réglementaire et pratique courante*, Technical Paper du Centre de Développement de l'OCDE.

BERNARD, C. (dir) (1991), *Nouvelles logiques marchandes au Maghreb*, Editions du CNRS, Paris, 264 p.

BIENEN, J. et WATERBURY, J. (1989), "The Political Economy of Privatization in Developing Countries", *World Development*, Vol 17, n°5, pp; 617-632

BLADES, D. (1982), "L'économie souterraine et les comptes nationaux", *l'Observateur de l'OCDE*, pp 32-51

BONNEFOND Ph. et COUTY Ph. (1988), "Sénégal: passé et avenir d'une crise agricole" in *Revue Tiers Monde* n°114, Avril-Juin , pp. 319-340.

BOUMAN, F.J.A. (1984), « Indigenous savings and credit societies in the developing world », in J.D. VON PICKE, W.A. DALE et D. GORDON (eds), *Rural financial markets in developing countries. Their use and abuse*, John hopkins University Press, pp. 262-268

BOYE, F. (1992), "Les mécanismes économiques en perspective", *Sénégal: trajectoires d'un Etat* DIOUFM.C. (dir.), CODESRIA, Dakar, pp. 39-94

BRUGOUX, J. (1987), "Artisanat sénégalais: de quoi parle t-on ?" In *Secteur non structuré : contributions groupe AMIRA*, Paris, pp. 11-23.

BUNJONGJIT, N. et OUDIN, X. (1992), *Small Scale Industries and Institutional Framwork in Thaïland*, Technical Paper of the OECD Development Center.

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL (1972), *Emploi, revenus et égalité: une stratégie d'accroissement de l'emploi productif au Kenya*, Genève.

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL (1984), *Urbanisation, Secteur informel et Emploi: Recherches, services consultatifs et coopération technique, Rapport sur l'état des travaux*, Programme mondial de l'emploi, Mai , Genève.

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL (1985), *Rapport d'évaluation du Projet SEN/82/007 d'appui technique et technologique à la Direction de*

l'Artisanat et aux Chambres de Métiers, par BARROUX/WOILLET, Dakar, Déc, 52 p.

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL (1988), *Projet SEN 87/013*, Délégation à l'Insertion, à la Réinsertion et à l'Emploi, par P. JACQUEMOT, Dakar, Mai, 21 p.

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL (1988), *Rapport de mission sur la politique de l'emploi au Sénégal*, par P. HENRY et J. DELONS, Dakar, Mai, 44 p.

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL (1989), *La dynamique de développement extensif du secteur informel sénégalais dans une économie sous ajustement*, G. FARRELL, H. PANHUS et M. SECK, WP 56, Genève, 53 p. + annexes

CHAMBAS, G. et GEOURJON, A. M. (1991), *Politique fiscale au Sénégal: l'ajustement en suspend*, CERDI, CLERMONT, 39p.

CHARMES, J. (1980), "Contradictions du développement du secteur non structuré" in *Revue Tiers-Monde* n° 82, avril-juin, Paris pp. 321-335.

CHARMES, J. (1982) *Méthodologie et résultats des enquêtes sur le secteur non structuré en Tunisie*, INSEE, Collection Archives et Documents

CHARMES, J. (1983) : "Comment mesurer la contribution du secteur non structuré à la Production Nationale dans le pays du Tiers-Monde" in *Review of Income and Wealth* vol 29 n° 4, déc., pp. 429-444.

CHARMES J. (1985), "L'apprentissage sur le tas dans le secteur non structuré en Tunisie" in *Cahiers ORSTOM séries Sciences Humaines* vol XXI n° 2-3, pp. 305-328.

CHARMES J. et SAANA A. (1985) : *La promotion de l'artisanat et les petits métiers en Tunisie : une politique compréhensive à l'égard du secteur non structuré*, Projet PNUD-BIT avril, Paris, 85 p.

CHARMES, J. (1986), "Le "Secteur Informel" : approches macro-économiques et statistiques" in *Secteur non structuré et industrialisation dans le Tiers-Monde*, Table ronde chercheurs ORSTOM-Journalistes, 19 février, Paris.

CHARMES, J. (1987), "Débat actuel sur le secteur informel", *Revue Tiers Monde* n°112, oct-déc , pp. 855-873.

CHARMES, J. (1988) *Quelles politiques publiques face au secteur informel*, CCCE, juin, Paris, 34 p.

CHARMES, J. (1989), *Economie non enregistrée, secteur informel et Comptabilité Nationale au Sénégal (1977-88)*, Direction de la Statistique du Sénégal, PAGD, Dakar, 67 p.

CHARMES, J. (1990) : "Une revue des concepts, méthodes, définitions et recherches sur le secteur informel" in TURNHAM et al. (1990), pp. 11-51.

CHARREYRON, A. (1979), "L'économie souterraine se développe à l'Est comme à l'Ouest", *Futuribles*, n° 29, décembre, pp. 101-106

CLUZEL, J. (1982), *Les pouvoirs publics et l'artisanat*, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, Paris, 212 p.

COGNEAU, D., RAZAFINDRAKOTO, M. et ROUBAUD, F.(1995) "Le secteur informel urbain en Afrique: faits empiriques et modélisation macro-économique", Journées Scientifiques du Réseau Analyse Economique et Développement de l'UREF/AUPELF, Rabat 13 et 14 janvier

CORNIA, G.A., JOLLY, R. et STEWART, F. (1987), *L'ajustement à visage humain: protéger les groupes vulnérables et favoriser la croissance*, UNICEF-Economica, Paris, 372 p.

DAUBREE, C. (1994), « Analyse micro économique de la contrebande et de la fraude documentaire, avec références aux économies africaines », *Revue économique*, vol. 45, mars, pp. 165-192

DE MELO, J. et TARR, D. (1982), *A general equilibrium analysis of foreign trade policy*, MIT press.

DEBLE I. et HUGON Ph. (éd.) (1982), *Vivre et Survivre dans les villes africaines*, IEDES Collection Tiers-Monde PUF Paris, 296p.

DECALUWE B. et NSENGIYUMVA F. (1993), « Impact des politiques économiques avec rationnement du crédit au Rwanda », *Revue d'économie du développement*, n° 4, déc., pp. 55-93

Délégation à l'Insertion à la Réinsertion et à l'Emploi (D.I.R.E.) (1989), *La dynamique du développement extensif du secteur informel sénégalais dans une économie sous ajustement*, Mission PNUD/BIT, par H. PANHUYS, G. FARRELL et O. SECK, Dakar, 53 p. + annexes.

Délégation à l'Insertion à la Réinsertion et à l'Emploi (D.I.R.E.) (1988), *La politique de l'emploi*, Communication au Conseil interministériel, décembre, Dakar, 28 p.

DIAZ-ALEJANDRO, C. (1963), " A note on the impact of devaluation and the redistributive effect ", *Journal of Political Economy*, vol 71, pp. 577-580

DIOP, A. B. (1987), *La société Wolof: tradition et changement*, les systèmes d'inégalité et de domination, Karthala, 2 ème édition, Paris, 360.p.

DIOUF, P.N. (1988), "Les Chambres de Métiers au Sénégal", *Itinéraires* n° 2, IUED, Genève, 41 p.

DIOUF, T. (1987), *"Les structures et l'exploitation de l'artisanat en milieu urbain"*, , Mémoire de fin d'études d'ingénieur des travaux statistiques, ENEA, Dakar, 63 p.

DO SOTO, H. (1994), *L'Autre sentier. La révolution informelle*, La Découverte, Paris, 244 p.

DUCHENE, G. (1981), "Une nouvelle approche des économies de type soviétique: la seconde économie", *Problèmes économiques* n°1720 du 22/04/1981, Paris, pp. 3-9

DURAND, M. et FREMONT, JP (1976), *l'artisanat en France*, QSJ n° 1778, PUF, Paris, 128 p.

DURUFLE, G.(1988) : *L'ajustement structurel en Afrique : Sénégal, Côte d'Ivoire, Madagascar*, Karthala, Paris, 205 p.

EBOUE, C. (1988), "Epargne informelle et développement économique en Afrique", *Mondes en Développement*, tome 16, n° 62-63, pp. 35-64

EBOUE, C. (1990), "Les effets macroéconomiques de la répression financière dans les PED", *Economie Appliquée*, tome LXIII, n° 4, pp. 93-121.

EBOUE, C. (1994), "A propos de la surévaluation du FCFA", communication au colloque de l'Association des Economistes de Langue Française, Luxembourg, 25-29 mai

EDWARDS, S. (1986), " Are dévaluations contractionary? " *The Review of Economics and Statistics*, tome 68, n°1, février, pp.501-508.

EL ABDAIMI, M. (1989) : "Le financement informel : problématique, typologie et évaluation à partir d'enquête à Marrakech et dans le sud marocain" in *Revue Tiers-Monde* n° 120 oct-déc, pp. 869-879.

FEI, J.H.C. et RANIS G. (1964), *Development of the Labour Surplus Economy: Theory and Policy*, Irwin, Homewood, 324p.

FEIGE, E.L. (1979), "How Big is The Irregular Economy?", *Challenge* n° 22, novembre-décembre, pp. 5-13

FIELDS, G.S. (1990), "Modélisation du marché du travail en Afrique au sud du Sahara" in TURNHAM et al (1990), OCDE Paris, pp. 81-101.

FOLLY, C. (1993), "*La fiscalité des activités économiques informelles au Bénin*", Document de recherche, BIT, Genève, 46 p.

FONTAINE, J.M. (1989), "Diagnostics et Remèdes proposés par le Fonds Monétaire pour l'Afrique" in *Revue Tiers-Monde* n° 117 janvier-mars, Paris, pp. 175-186.

FOUQUET, A. (1980), "Une grande partie de l'économie cachée, le travail domestique gratuit", *Problèmes politiques et sociaux* n°400, pp. 10-15

FREY B.S. et POMMEREHNE W.W. (1983), "Mesuring the Hidden Economy: Though This Be Madeness, There is Method in it", in V. TANZI ed (1983) *The Underground Economy in the United States and Abroad*, Lexington Books.

FREY, B.S. et POMMEREHNE, W.W. (1981), "Les modes d'évaluation de l'économie occulte", *Futuribles*, n° 50, décembre, Paris, pp 3-32

GABOR, I. (1979), "The second economy", *Problèmes économiques* n° 1720 du 22/04/1981, Paris, pp. 9-15

GAUD, M. (1991)"Nouveaux regards sur l'économie informelle", *Afrique contemporaine* n° 157, Paris, pp. 23-32

GERMIDIS D., KESSLER D., et MEGHIR R. (1991), *Systèmes financiers et développement: quel rôle pour les secteurs financiers formel et informel*, Centre de Développement de l'OCDE, Paris, 280 p.

GERRY, Ch. (1974), *Petty Producers and the Urban Economy : a cas of Study of Dakar*, BIT, Genève, 139 p.

GERRY, Ch. et LE BRUN O.(1975) , "Petty Producers and Capitalism", *Review of African Political Economy*, Mai-Août, pp. 20-32

GLADE, W. (1989), "Privatization in rent seeking societies", *World Development* , Vol 17, n°5, pp. 673-682

GRELLET, G (1987), " Les politiques d'ajustement orthodoxes, un point de vue critique ", *Revue Tiers Monde*, T. 28, n° 109, Paris, pp. 9-23.

GRELLET, G, (1994), *Les politiques économiques des pays du sud: stabilisation et ajustement structurel*, PUF, Paris, 182 p.

GUILLAUMONT, P.(éd) (1985), *Croissance et ajustement, les problèmes de l'Afrique de l'Ouest*, Economica, Paris, 240 p.

GUILLAUMONT, P. et S. (éd.) (1988), *Stratégies de développement comparées: zone franc et hors zone franc*, Economica, Paris, 766 p.

GUILLAUMONT, P. (1994), « Politique d'ouverture et croissance économique, les effets de la croissance et de l'instabilité des exportations », *Revue d'économie du développement*, mars, n° 1, pp. 91-114

GUTMANN, P.M. (1977), "The Subterranean Economy", *Financial Analyst Journal*, novembre-décembre, pp 24-27

HAQUE N. LAHIRI K. et MONTEIL, P. (1990), " A macroeconomic model for developing countries", *IMF Staff Papers*, vol 37, n°3, Septembre, pp. 537-559.

HARRIS J. et TODARO, M. (1970), "Migration, Unemployment and Development: A Two Sector Analysis", *American Economic Review*, n°60, pp. 126-142

HART K. (1973), "Informal Income Opportunities and Urban Employment in Ghana" *Journal of Modern African Studies*, vol 2, pp. 61-89.

HE, Y. (1994), « Economie néo-institutionnelle et développement », *Revue d'économie du développement*, n° 4, décembre, pp. 4-33

HEERTJE, A. et BARTHELEMY, P. (1984), *l'économie souterraine*, Economica, Paris.

HIRSCHMAN, A.O. (1958), *The Strategy of Economic Development*, Yale University Press, New Haven,

HUGON, Ph. et al .(1977), *La petite production marchande et l'emploi dans le secteur informel: le cas africain*, IEDES, Paris, 272 p. + annexes.

HUGON, Ph. (1980), "Dualisme sectoriel ou soumission des formes de production au capital: peut-on dépasser le débat ?". *Revue Tiers-Monde*, tome 21, n° 82, avril-juin, pp. 231-259

HUGON, Ph. (1980), "Les petites activités marchandes dans les espaces urbains africains (essai de typologie)", *Revue Tiers Monde* n°82, Avril-Juin, pp; 405-426.

HUGON, Ph. (1983), *Les petits producteurs dans les villes africaines, étude méthodologique*, CEGET, Travaux et Documents, n°47, Mars

HUGON, Ph. (1988), *Les politiques d'ajustement et les micro entreprises dans le pays en développement*, CCCE, Paris, 32 p.

HUGON, Ph. (1990 a), "Impact de politiques d'ajustement sur les circuits financiers informels africains", *Revue Tiers-Monde* , n° 122, avril-juin, Paris, pp. 325-347.

HUGON, Ph. (1990 b), "Approches pour l'étude du secteur informel dans le contexte africain" in TURNHAM et al. (1990) *Nouvelles approches du secteur informel*, Centre de développement de l'OCDE, Paris, pp. 88-101.

HUGON, Ph. (1993), *L'économie de l'Afrique*, Editions la Découverte, Paris, 123 p.

IKONICOFF, M. (1984), Economie souterraine, accumulation et Tiers Monde, *Revue Tiers Monde* n°98, avril-juin, Paris, pp. 317-337

JACQUEMOT, P. (1988): "La désétatisation en Afrique subsaharienne: enjeux et perspectives", *Revue Tiers Monde*, tome 29, n° 114, avril-juin, pp. 271-293.

JACQUEMOT, P.(1989), "Le désengagement de l'Etat en matière économique au Sénégal" in *Au-delà de l'ajustement*, ENDA, n° 25-28, vol VII, 1- 4. Dakar, pp. 201-213.

JAEGER, C. (1982), *Artisanat et capitalisme: l'envers de la roue de l'histoire*, Paris, Payot, 314 p.

JORGENSEN D. (1961), "The Development of a Dual Economy", *Economic Journal*, Juin, pp. 309-334

JORGENSEN, D. (1967), "Surplus Agricultural Labour and the Development of the Dual Economy" *Oxford Economic Papers*, vol 19, n° 3, pp. 281-312

JOUMARD I., LIEDHOLM C. et MEAD D. (1992), *The Impact of Regulations and Tax Laws on Small and Micro Enterprises in Niger and Swaziland*, Technical Paper of the OECD Development Center.

JUDET, P. (1983) : "*Secteur non structuré et développement industriel*" Université de Grenoble, Grenoble, 28 p.

JUDET, P. (1989), *La NPI au Sénégal : évaluation, ouverture*, CCCE, août, Paris, 48 p.

KASSE, M. (1990), *Sénégal: crise économique et ajustement structurel*, Editions Nouvelles du Sud, Paris, 204 p.

KHAN, M.S. et KNIGHT M.D. (1982), " Some theoretical and empirical issues relating to economic stabilization in developing countries " *World Development*, n° 30, pp. 709-730

KHAN, M.S. et MONTEIL, P.J. (1989), "Growth oriented adjustment program: a conceptual framework", *IMF Staff Papers*, vol 36 n° 2, pp. 279-306.

KRUGMAN, P. et TAYLOR, L. (1978), " Contractionary effects of devaluation ", *Journal of International Economics*, vol. 8, pp. 445- 456

L'HERITEAU, M.F. (1991) *Le FMI et les pays du Tiers monde* PUF, Paris, 252 p.

LABATUT, J.M. (1989), " Méthodologie anthropologique et la petite production marchande en Afrique ", in *Anthropologie et Société* vol 13, pp. 73-98.

LACHAUD J.P. (1976), "*Contributions à l'étude du secteur informel en Côte d'Ivoire : le cas du secteur de l'habillement à Abidjan*", Université de Bordeaux I, Thèse de Doctorat de Sciences Economiques, Bordeaux, 274p.

LACHAUD, J.P. (1982), "Recherche méthodologique sur le secteur informel à Abidjan et à Yaoundé" in DEBLE et HUGON (1982) pp 240-256.

LACHAUD, J.P. (1987), *Restructuration des entreprises publiques et ajustements sur le marché du travail au Sénégal: des possibilités à la mesure des espérances*, Institut International d'Etudes Sociales, Genève, DP/4, 115p.

LACHAUD, J.P. (1993), *L'ajustement structurel et le marché du travail en Afrique francophone*, Institut International d'Etudes Sociales, Genève, DP/56, 60 p.

LACHAUD, J.P. et PENOUIL M. (1986), *Le développement spontané*, Pédone, Paris, 303 p.

LAMBERT S. et SUWA A. (1991), " Un modèle d'équilibre général calculable appliqué à la Côte d'Ivoire ", *Economie et Prévision* n° 97, pp. 77-89

LATOUCHE, S. (1989), *L'occidentalisation du monde*, La Découverte, Paris, 143 p.

LAURENT, R.D. (1979), "Currency and the Subterranean Economy", *Federal Reserve Bank of Chicago Economic Perspectives*, mars-avril, pp.3-6

LAUTIER, B. (1994), *L'économie informelle dans le tiers monde*, Editions La Découverte, Paris, 125 p.

LAUTIER, B., DE MIRAS, C. et MORICE, A. (1991), *L'Etat et l'informel*, l'Harmattan, Paris, 221 p.

LEE, E. et al (1992), *Ajustement, emploi et développement au Sénégal*, BIT, Genève, 125 p.

LELART, M. (1991), Les tontines et le financement de l'entreprise informelle, *UREF AUPELF* n° 91.18, Paris, 27 p.

LELART, M. (Ed), (1991), *La Tontine, pratique informelle d'épargne et de crédit dans les pays en développement*, John Libbey, Paris, 356 p.

LEWIS, W. A. (1954), "Economic Development with Unlimited Supplies of Labour", *The Manchester School of Economic and Social Studies*, vol 22, mai, pp.139-191 .

LOGEAY, D. (1990), "L'industrie sénégalaise : ses perspectives après la NPI (cas des conserveries de thon et du textile)", CCCE, mai, Paris, 48 p.

LOOTVOET, B. (1988), *L'artisanat et le petit commerce dans l'économie ivoirienne: éléments pour une analyse à partir de l'étude de quatre villes de l'intérieur (Agboville, Bouaké, Dimbokro, Kathiola)*, Editions de l'ORSTOM, Paris, 279 p.

LUBAKI, M.M. (1987), *Le transport dans le secteur informel au Sénégal. Elaboration des comtes du secteur (1986)*, Direction de la Statistique, rapport de stage IAMSEA Kigali, Fév-Juin, 55 p.

LUBELL H. et ZAROUR Ch. (1990) : "Le secteur non structuré de Dakar résiste à la crise", *Revue Internationale du Travail*, vol 129 n°3, pp. 423-432.

LUBELL, H. (1991) *Le secteur informel dans les années 80 et 90*, Centre de Développement de l'OCDE, Paris, 140 p.

MACAFEE, K. (1980), A Glimpse of the Hidden Economy in the National Accounts", *Economic Trends*, février, pp.81-87

MAHIEU, F.R. (1990), *Les fondements de la crise économique en Afrique*, l'Harmattan, Paris.

MAHIEU, F.R. (1989), "Transferts et communauté africaine", *Stateco* n° 58-59, Juin Septembre; INSEE, Paris, pp.107-136

MALDONADO, C. (1985): *L'apprentissage et les apprentis dans les petits métiers urbains : le cas de l'Afrique francophone*, BIT, janvier Genève, 36 p.

MALDONADO, C. et al. (1987), *Petits producteurs urbains d'Afrique francophone, analyse et politiques d'appui*, BIT, Genève, 258 p.

MARTIN F. et CRAWFORD E. (1989): "Les producteurs Face à la N.P.A. au Sénégal", *Centre du Sahel*, Université Laval, Québec.

MARTIN, V. (1955) *Recensement démographique de Dakar, résultats définitifs, étude socio-démographique de la ville de Dakar*, Dakar, 142 p.

MATHIAS, G. et SALAMA P. (1985) : "Heurs et malheurs des couches moyennes au Brésil", in *Revue Tiers Monde*, n° 101, Jan-Mars, pp. 129-142

METTELIN, P. (1983), *L'interprétation théorique du milieu urbain en Afrique Noire: l'analyse socio-économique des activités informelles*, thèse de 3ème cycle, Centre d'Etudes Africaines, Bordeaux I, Bordeaux.

MICHAILOF, S. (dir.) (1993), *La France et l'Afrique. Vade-mecum pour un nouveau voyage*, Karthala, Paris.

Ministère de l'Economie et des Finances (1977) *Enquête sur la Structure et l'Exploitation de l'Artisanat en milieu urbain 1973-75*, vol 1 : *les structures de l'artisanat urbain*; .vol 2 : *Exploitation de l'artisanat urbain*; vol 3 : *Méthodologie et documents annexes*; vol 4: *Nomenclature*; Direction de la Statistique Dakar

Ministère de l'Economie et des Finances (1990), *Tableau de bord de la situation sociale au Sénégal, édition 1990*, par E. CAICADO et M.F. DIABY, Dakar, 77 p.

Ministère de l'Economie et des Finances (1992), *Analyse rétrospective de l'économie sénégalaise 1960-1990*, Direction de la Prévision et de la Statistique, Dakar, 28 p.

Ministère de l'Economie et des Finances (1993), *Dimensions sociales de l'ajustement, enquête sur les priorités, résultats préliminaires*. Direction de la Prévision et de la Statistique, Dakar, 120 p.

Ministère de l'Economie et des Finances, (1982), *"Méthodologie et principaux résultats de l'enquête main-d'oeuvre-migration au Sénégal, 1979-80"*, Direction de la Statistique, Dakar, 36 p.

Ministère de l'Economie et des Finances, (1989), *"Principaux résultats provisoires du Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Sénégal en 1988"*. Direction de la Statistique, Dakar, 22 p.

Ministère de l'Economie et des Finances, (1978) *Recensement Général de la population d'Avril 1976. Analyse des résultats nationaux*, Direction de la Statistique, Dakar, Tome 1 90 p., tome 2, 67 p.

Ministère de l'Economie des Finances et du Plan (1995), "Le secteur informel dans la Comptabilité Nationale", Communication aux *journées de réflexion sur le secteur informel au Sénégal*, Kolda, 15-18 mars, 18 p.

Ministère du Développement Industriel et de l'Artisanat (1988), *Dossiers de présentation des Unités de Production et de Perfectionnement Artisanal (U.P.P.A.)*, Dakar, 19 p.

Ministère du Développement Industriel et de l'Artisanat (1989) "Contribution du groupe de travail sur le secteur informel et ses relations avec le secteur moderne" *Préparation du VIII^e plan sous-commission Industrie-Mines Artisanat BTP. Sous groupe Artisanat Industrie*, Dakar, fév, pp. 88-107.

Ministère du Développement Industriel et de l'Artisanat (1989), *Résultats de l'enquête d'opinions sur le fonctionnement des Chambres de Métiers*, Dakar, 16 p.

Ministère du Développement Industriel et de l'Artisanat (1987) : *Etude des entreprises artisanales en milieu rural (département de Sédhiou)*, Dakar, 42p. + annexes.

Ministère du Plan et de la Coopération (1989), *Plan d'orientation pour le développement économique et social 1989-1995, (8ème Plan)*, Sénégal, Octobre, Dakar, 261 p.

Ministère du Travail et de la Formation Professionnelle (1990), *Etude des besoins en formation du secteur informel*, par Ch. ZAROUR, Office Nationale de la Formation Professionnelle (ONFP), Dakar, Avril, 148 p.

MIRAS, CI. DE (1976), *La formation du capital productif privé ivoirien, le secteur de la menuiserie*, ORSTOM, Abidjan, 85 p.

MIRAS, CI. DE (1980) , "Le secteur de subsistance dans les branches de production à Abidjan" in *Revue Tiers-Monde* n° 82 avril-juin, Paris pp. 353-371.

MIRAS, CI. DE (1987), "De l'accumulation du capital dans le secteur informel" in *Cahiers des Sciences Humaines*, ORSTOM, vol.23, n°1 , Paris pp. 49-74

MORICE, A. (1981), *Les petites activités urbaines. Réflexion à partir de deux études de cas, les vélos taxis et les travailleurs du métal de Kaolack (Sénégal)*, Paris, IEDES, 192 p.

MORICE, A. (1982), "L'empire de l'empirisme" in DEBLE I. et HUGON Ph. (1982) , Paris, pp. 257-279.

MORRIS M.L. et NEWMAN M.D.(1989), « Official and parallel cereals markets in Senegal : empirical evidence », *World Development*, vol. 17, n°12, pp. 1895-1906,

MOUSSA M. et VALETTE A. (1984), *Une enquête sur la petite entreprise en Tunisie : enquête nationale sur les activités économiques ENAE 81*, Séminaire sur le statistique de l'emploi et du secteur non structuré. Rabat, oct.

NANNEI, A. (1980), " L'économie souterraine en Italie et ses effets pervers sur la statistique", *Problèmes Economiques* n°1690, 24 Septembre, Paris pp. 29-32

NDIONE E.S. (1987), *Dynamique urbaine d'une société en grappe*, ENDA, Dakar, 179 p.

NELLIS, J. et KIKERI, S. (1989), "Public enterprise réforme: Privatization and the World Bank", *World development* Vol 17, n° 5, Washington, pp. 659-672

NIANE, T.S. (1987), *Contribution à l'étude du secteur informel rural non agricole dans le processus de développement économique, (le cas de Bambey au Sénégal)*, Thèse de IIIème cycle, Bordeaux I, 255 p.

NIHAN G. (1980): "Le secteur non structuré : Signification, Aire d'extension du concept et application expérimentale" in *Revue Tiers-Monde*, n° 82, avril-juin, PUF, pp. 261-283.

NIHAN, G. et DEMOL, E. (avec la collaboration de **ABODO TABI A.**) (1982), *Le secteur non structuré moderne de Yaoundé, République Unie du Cameroun*, BIT, Genève, 82p.

NORTH, D.C. (1991), "Institutions", *Journal of Economic Perspectives*, vol. 5, n 1, pp. 97-112

NURKSE, R. (1968), *Les problèmes de la formation du capital dans les pays sous-développés*, (traduction française parue chez Cujas, Paris, 154 p.

UDIN X. (1990), "L'enquête nationale sur le seteur informel au Niger", *STATECO* n° 61, Mars , INSEE, Paris, pp.111-130.

UDIN, X. (1985), *Les activités non structurées et l'emploi en Côte d'Ivoire : définition et mesure*, Centre de développement de l'Université de Rennes I, thèse de doctorat de 3 ème cycle , Rennes, 290 p.

PARK, T. (1979), "Reconciliation between Personal Income and Taxable Income, 1947-1977", Ronéo, *Bureau of Economic Analysis*, Washington D.C., mai

PENOUIL, M. (1990), "Les activités informelles : réalités inconnues, espérances illusoires ?" *Economie et humanisme* ,n° 314, juillet sept, pp. 29-40.

PERROUX, F. (1961), *L'économie du 20ème siècle*, P.U.F., Paris, 599 p.

PLANE, P. (1991), *Crise et assainissement des services publics africains: l'eau, l'électricité et les transports au Cameroun, au Niger et au Sénégal*; Programme des activités sectorielles, BIT, WP n°47, Genève, 62 p.

POLAK, J. (1957), Monetary analysis of Income Formation and Payments Problems, IMF Staff Papers, Vol 6

PORTES A., CASTELLS M. et BENTON L.A. (ed), (1989), *The informal Economy. Studies in Advanced and Less Developed Countries*, The Johns Hopkins University Press, London and Baltimore.

RAFFINOT, M. (1991), *Dettes extérieures et ajustement structurel*, EDICEF AUPELF, UREF, Paris, 238 p.

RANIS, G et FEI J. (1961), "A Theory of Economic Development", *American Economic Review*, sept., pp. 533-565

REVUE TIERS MONDE (1990), *Secteur informel et Développement*, tome 31, n°122, PUF, Paris, avril-juin, pp. 325-393.

ROSANVALLON, P. (1980), "Le développement de l'économie souterraine et l'avenir des sociétés industrielles", *Le Débat*, n° 2, juin, pp. 15-27

ROSENSTEIN-RODAN, P. (1961) " Notes on the Theory of the Big Push", Economic Development for Latin America, compte-rendu de conférence organisée par l'International Economic Association,

ROSSEL, P. (1986), "Artisanat et développement: enjeux et débats", *Demain l'artisanat, Cahiers IUED*, n° 16, pp. 25-112,

ROSTOW, W.W. (1963), *Les étapes de la croissance économique*, (traduction française aux éditions du Seuil), Paris, 252 p.

ROUBAUD F. (1991), "Propositions pour intégrer le secteur informel dans la comptabilité nationale. Concept et mesure", *STATECO* n° 65, INSEE, Paris, Mars, pp.5-32

ROUBAUD, F. (1994), *L'économie informelle au Mexique: de la sphère domestique à la dynamique macro-économique*, Karthala, Paris, 437 p.

ROUIS, M. (1994), "Senegal: stabilisation, partial adjustment and stagnation", in H. ISHRAT, H. et RASHID, F. (ed) (1994), *Adjustment in Africa: lessons from country case studies*, World Bank, Washington, D. C. pp 286-351

RUTAKE, P. et RANGUZA, I. (1993), *"Obstacles de caractère légal et institutionnel au développement du secteur informel à Bujumbura (Burundi)"*, Document de Recherche, BIT, Genève, 41 p.

SALEM, G (1981), *Des diasporas d'artisans et de commerçants. Etude socio-géographique du commerce sénégalais en France*, Thèse de doctorat IIIème cycle, EHESS-CNRS, Paris, 240 p.

SAUVY, A. (1984), *le travail noir et l'économie de demain*; Ed. Calman Levy, Paris, 304 p.

SERAGELDIN, I. (1989), *Pauvreté, Ajustement et Croissance en Afrique*, Banque Mondiale, Washington décembre, 87 p.

SERLETIS, A. (1992), 'Export growth and canadian economic development', *Journal of development economics*, vol. 38, pp. 133-145.

SERUZIER M. (1989), "Le T.E.S. au service de la mesure de l'économie non enregistrée. Propositions méthodologiques pour les pays en développement", *STATECO* n° 58-59, , Juin-Sept, INSEE, Paris, pp. 137-166

SETHURAMAN, S.V.. (1976), "Le secteur urbain non structuré: concept, mesure et action", *Revue Internationale du Travail*, vol 114, n°1, Genève, pp. 79-92

SID AHMED, A. (1989), *Economie de l'industrialisation à partir des ressources naturelles*, Publisud Paris, Tome 1 481 p., Tome 2 288 p.

SIESTO, V. (1987), "Macroéconomic Statistics and the submerged economy", *Review of Economic Conditions in Italy*, n° 1, Banco di Roma, 1987, pp. 21-47

STEEL W.(1980) "Intensité du capital, dimension de la firme et choix entre emploi et production: l'importance de l'analyse multisectorielle", *Revue Tiers Monde* n° 82, Avril- Juin, pp. 285-306

STEEL, W. (1982) "L'artisanat, un moribond qui se porte bien à Accra et à Yaoundé" in DEBLE I et HUGON Ph. (1982), *Vivre et survivre dans les villes africaines*, Paris PUF, pp 127-136.

SU, Z. (1993), "Essai sur les causes de l'informalisation des petites activités marchandes en Chine", *Revue Tiers Monde*, n° 135, juillet-septembre, PUF, pp. 671-685.

SUWA, A. (1991), "Les modèles d'équilibre général calculable", *Economie et Prévision*, n° 97, pp. 69-76

SY, O.S. (1991), *Recueil de monographies de métiers dans quatre branches d'activités du secteur non structuré localisé à Dakar et Kaolack (Sénégal)*, ORSTOM, Dakar, 358 p.

SY, O.S. (1992), "Base de données sur la recherche et les actions de promotion en faveur du secteur informel au Sénégal" *UREF/AUPELF* 92-23, Paris, 120 p.

SY, O.S. (1992) "Une expérience originale de financement d'entreprises informelles", *Cahiers Monnaie et Financement*, Université de Lyon 2, pp. 39-46

SY, O.S. (1994), " Le secteur infomel à la rescousse de l'économie sénégalaise " in BERAUT P. et PERRAULT JL (dir), *Entrepreneurs du Tiers Monde*, Editions Maison Neuve & Larose, Economies en développement, Paris, pp.185-214.

SY, O.S. (1995), " Les pratiques financières des mourides au Sénégal " in SERVET JM (dir), *Epargne et liens sociaux. Etudes comparées d'informalités financières.*, Association d'économie financière, Paris, pp. 185-196

TANZI, V. (1980), "The Underground Economy in the United States; Estimates and Implications", *Banca Nazionale del Lavoro Quarterly Review* 135, décembre, pp.427-453

TAYLOR, L. (1989), *"Stabilization and growth in developing countries. A structuraliste approach"*, Harwood academic publishers.

THIRWALL, A.P. (1988), "Les théories d'ajustement de la balance des paiements: une analyse critique", *Problèmes économiques* n°2093, octobre, pp. 24-31

THIRWALL, A.P. et BERGEVIN, J. (1985), "Trends, cycles and asymmetries in the terms of trade of primary commodities for developed and less developed countries", *World development*, vol. 13, n° 7, pp. 805-817

THORBECKE, E. (1993), « Impact of state and civilisation institutions on the operation of rural market and nonmarket configurations », *World Development*, vol.21, n°4, pp. 591-605

TODARO, M.P. (1969): "A Model of Labour Migration and Urban Unemployment in Less Developed Countries", *American Economic Review*, , vol 59, pp. 138-148.

TURNHAM D., SALOME B. et SCHWARTZ A. (eds) (1990), "*Nouvelles approches du secteur informel*", Centre de Développement de l'OCDE, Paris, 271 p.

USAID Sénégal (1988), *Etude du secteur informel de Dakar et des ses environs* par Charbel Zarour consultant, tome 1 : *Recensement des micro entreprises et exploitants individuels à partir de questionnaires*; tome 2 : *Dénombrement global des marchés et groupes d'activités non recensés sur questionnaire et recensement des micro entreprises ayant refusé de répondre au questionnaire*; tome 3: *Consolidation globale* .

USAID Sénégal (1989), *Etude du secteur informel de Dakar et de ses environs*" Phase III Rapport Final, Résumé et Conclusions, Dakar, 199 p.

USAID Sénégal (1990), *Ajustement ajourné : Réformes de la Politique Economique du Sénégal dans les années 80*. Résumé en français, document réalisé par E. BERG and Associates, Alexandria Virginie, 63 p.

VALETTE, A. (1990), "Emploi et NPI au Sénégal" in les *Cahiers Pratiques Sociales et Travail en milieu urbain*, n° 12, ORSTOM, pp. 83-95.

VALETTE, A. (1994), "Marché et ajustement structurel. Le mariage tumultueux d'un couple célèbre", *Cahiers des Sciences Humaines*, n° 30, ORSTOM, pp. 77- 89

VAN DE WALLE, N. (1989), "Privatization in developing countries, Review of the issues", *World Development*, vol 17, n° 5, pp.601-615

VAN DJIK, M.P. (1986), *Sénégal : le secteur informel de Dakar*, l'Harmattan, Paris, 164 p.

VERNIERES, M. ,(1991), *Economie des Tiers Monde*, Economica, Paris, 186 p.

WAI, U T. (1957), *Interest Rates Outside the Organised Money Markets in Underdeveloped Countries*, IMF Staff Papers, vol 6, n°1,

WAI, U.T. (1980), "The role of Unorganized Financial Markets in Economic Development and the Formulation of Monetary Policy", *Saving and Development*, vol. 4, n° 4

WILLARD, J.C. (1989), "L'économie souterraine dans les comptes nationaux", *Economie et Statistique* n° 226, INSEE, Paris, nov., pp. 35-51

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE	1
PREMIERE PARTIE : L'IMPORTANCE CROISSANTE DU SECTEUR INFORMEL DANS L'ECONOMIE SENEGALAISE	31
CHAPITRE I- LA NOTION DE SECTEUR INFORMEL: UNE PERSPECTIVE CRITIQUE	34
<u>SECTION I - LE STATUT THEORIQUE DU SECTEUR INFORMEL</u>	36
A - DUALISME ECONOMIQUE ET SECTEUR INFORMEL.	36
1 - Résorption progressive du chômage déguisé par la croissance du secteur moderne	
2 - Chômage urbain et accélération de l'exode rural	41
B - DEVELOPPEMENT SPONTANE ET SECTEUR INFORMEL	45
1 - Les définitions multicritères	46
2 - Les définitions fonctionnelles.	51
C - REGLEMENTATION ECONOMIQUE ET SECTEUR INFORMEL	57
1 - L'informel: évasion indirecte du capital par la sous-traitance avec les micro-entreprises.	58
2 - L'informalité: réaction face aux contraintes institutionnelles.	59
3 - L'informel: méconnaissance des dispositions réglementaires: l'exemple sénégalais	61
Conclusion de la section I	65
<u>SECTION II - LE STATUT STATISTIQUE DU SECTEUR INFORMEL</u>	66
A - SECTEUR INFORMEL ET ECONOMIE SOUTERRAINE DANS LES PAYS DEVELOPPES ET LES ECONOMIES EN TRANSITION	67
1 - L'économie souterraine dans les pays industrialisés	67
2 - L'économie parallèle dans les économies en transition	71
B - DIVERSITE DES METHODES D'ESTIMATION INDIRECTE DE L'ECONOMIE SOUTERRAINE	74
1 - L'estimation de l'économie souterraine par les coefficients techniques de production	75
2 - L'estimation de l'économie souterraine par le biais des divergences entre revenus déclarés et dépenses	75
3 - L'estimation de l'économie souterraine à partir du partage du PIB en valeur	77
4 - L'estimation de l'économie souterraine à partir des audits fiscaux et d'autres méthodes de contrôle	81
5 - L'estimation de l'économie souterraine à partir des caractéristiques du marché du travail	83
C- SECTEUR INFORMEL: INSTRUMENT D'APPROFONDISSEMENT DE LA COMPTABILITE NATIONALE	84
Conclusion de la section II	87
<u>SECTION III - LA MESURE ANTERIEURE DE LA REALITE DU SECTEUR INFORMEL AU SENEGAL</u>	89
A - LA COMPTABILITE NATIONALE: UN OUTIL DE MESURE IMPARFAIT	89
1 - Les difficultés d'évaluation du secteur moderne	90
2 - L'évaluation indirecte du secteur informel au Sénégal	92
B - L'ADAPTATION DU SYSTEME D'INFORMATION A L'AMELIORATION DE LA MESURE DU SECTEUR INFORMEL	97
1 - Les enquêtes macro-économiques	97
2 - Les enquêtes sectorielles	102
C - UN PANORAMA DES MESURES REALISEES DANS LES AUTRES PAYS EN DEVELOPPEMENT	107
1 - L'expérience tunisienne	108
2 - L'expérience nigérienne	109

3 - L'approche mexicaine	110
Conclusion de la section III	110
Conclusion du chapitre I	112

CHAPITRE II - LA NOTION DE SECTEUR INFORMEL: UNE EVALUATION EMPIRIQUE 114

<u>SECTION I - SECTEUR INFORMEL ET EMPLOI</u>	116
A - LES CARACTERISTIQUES GENERALES DES ENTREPRENEURS ET DES ETABLISSEMENTS	117
1 - Les caractéristiques des entrepreneurs	117
2 - Les caractéristiques des entreprises	117
B - SECTEUR INFORMEL ET FLUX DE MAIN D'OEUVRE.	131
1 - La structuration de l'offre de travail	131
2 - Les logiques de structuration de la demande de travail	140
C - SECTEUR INFORMEL ET CAPITAL HUMAIN	142
1 - La structure de la demande d'apprentissage	145
2 - La nature de l'apprentissage	147
Conclusion de la section I	152
<u>SECTION II - SECTEUR INFORMEL ET FINANCEMENT DE L'ACTIVITE</u>	154
A - STRUCTURE NIVEAU ET ACCUMULATION DU CAPITAL	154
1 - Evaluation du capital technique immobilisé	154
2 - Niveaux et structures du capital technique fixe.	156
3 - La question de l'accumulation de capital	163
B - LES SOURCES DE FINANCEMENT	167
1 - L'inaccessibilité aux fonds prêtables du secteur financier institutionnel	168
2 - La nature des autres sources de financement	173
a - Les investissements d'installation	173
b - L'investissement additionnel ou le financement du fonds de roulement	178
Conclusion de la section II	179
<u>SECTION III - SECTEUR INFORMEL ET ALLOCATION DES RESSOURCES</u>	181
A- LA DETERMINATION DES RESSOURCES EN PRODUITS	181
B - LA REPARTITION PRIMAIRE DES REVENUS	188
1 - Le revenu de l'entrepreneur.	189
2 - Le revenu des travailleurs	192
3 - Les revenus de l'Etat	196
Conclusion de la section III	199
Conclusion du chapitre II	200

DEUXIEME PARTIE: LA PLACE LIMITEE DU SECTEUR INFORMEL DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES 203

CHAPITRE III - POLITIQUE ARTISANALE VERSUS PROMOTION DE L'EMPLOI ET SECTEUR INFORMEL 207

<u>SECTION I - POLITIQUE ARTISANALE ET SECTEUR INFORMEL</u>	212
A - LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE ARTISANALE	215
B - LE CADRE INSTITUTIONNEL	215
1 - L'Office Sénégalais de l'Artisanat (1963-1975)	215
2 - LA SONEPI-SOSEPRA (1975-1986)	216
3 - La Direction de l'Artisanat (depuis 1978)	216

4 - L'Union Nationale des Chambres de Métiers (UNCM) et les Chambres de Métiers (depuis 1981)	216
C - LES PROGRAMMES DE PROMOTION	219
1 - La formation des artisans	220
2 - L'accès aux crédits	221
3 - L'aménagement de centres artisanaux	223
4 - L'amélioration des débouchés	224
D - LES INTERVENTIONS DIRECTES DES PARTENAIRES ETRANGERS	225
1 - L'accès au crédit	226
2 - Les interventions en faveur de la formation	229
3 - Les autres formes d'assistance	230
<u>Conclusion de la section I</u>	231

SECTION II : LES DISCONTINUITES DE LA POLITIQUE ARTISANALE: CHANGEMENT D'OBJECTIF ET PRIORITE A L'EMPLOI

A - LA MARGINALISATION DU SECTEUR INFORMEL DANS LES PROGRAMMES DE PROMOTION DU SECTEUR PRIVE	234
1 - Le dispositif institutionnel	235
2 - Les interventions des programmes	236
3 - Les enseignements des programmes de promotion	237
4 - La marginalisation du secteur informel dans l'assistance de l'Union Européenne et de la Coopération française	238
a - Les Projets d'Appui à la Création de Petites et Moyennes Entreprises (FED/CFD)	238
b - Le Projet de Pêche Artisanale Maritime dans la région de Ziguinchor (CFD/FED)	241
B - LA PRISE EN COMPTE TARDIVE DU SECTEUR INFORMEL DANS LES STRUCTURES DE FINANCEMENT	244
2 - Le Programme de Micro-Intervention de la Coopération Belge	248
3 - Le Projet d'Assistance Technique aux Opérations Bancaires Mutualistes au Sénégal (ATOBMS)	249
Conclusion de la section II	250

CHAPITRE IV- POLITIQUE MACRO-ECONOMIQUE ET SECTEUR INFORMEL

253

<u>SECTION I- AJUSTEMENT ET STABILISATION AU SENEGAL</u>	255
A - AJUSTEMENT ET STABILISATION: LES FONDEMENTS THEORIQUES	256
1 - Les références théoriques des programmes de stabilisation et d'ajustement	256
a - L'approche par les élasticités	
b - L'approche néo-keynésienne par l'absorption.	259
c - L'approche monétaire de la balance des paiements	260
2 - Les limites théoriques et pratiques des programmes de stabilisation et d'ajustement	263
a - Critiques autour de la problématique	264
b - Les limites des instruments	267
B - STABILISATION ET AJUSTEMENT: APPLICATIONS ET PERFORMANCES AU SENEGAL	270
1 - Le programme de stabilisation (1979-1980)	270
2 - Le plan de redressement économique et financier (PREF) (1980-1985)	272
3 - Le programme d'ajustement économique et financier à moyen et long terme (PAMLT 1985-1992)	274
a - Les objectifs du programme	274
b - les résultats économiques et financiers	279
c - Les conséquences sociales des programmes de stabilisation et d'ajustement	286
Conclusion de la section I	291

SECTION II - IMPACT DE L'AJUSTEMENT SUR LES PERFORMANCES DES ENTREPRISES DU SECTEUR INFORMEL	292
A - LES FACTEURS DE PERFORMANCES DES ENTREPRENEURS	292
1 - L'influence des variables liées au capital humain	293
a - <u>Relation entre le niveau d'instruction du patron et la valeur ajoutée</u>	293
b - <u>Relation entre la formation professionnelle du patron et niveau de valeur ajoutée</u>	...
c - <u>Relation entre l'âge de l'entrepreneur et le niveau de valeur ajoutée</u>	297
2 - L'influence des variables relevant de l'établissement	299
a - <u>Relation entre l'ancienneté de l'établissement et le niveau de valeur ajoutée</u>	299
b - <u>Relation entre la valeur du capital technique fixe et le niveau de valeur ajoutée</u>	299
c - <u>Relation entre la tenue d'une comptabilité et le niveau de valeur ajoutée.</u>	300
d - <u>Inscription de l'entrepreneur au répertoire des métiers et le niveau de valeur ajoutée</u>	301
 B - LES CONTRAINTES NOUVELLES EN PERIODE D'AJUSTEMENT	 302
1 - Une contraction de la demande qui entraîne une offre de plus en plus atomisée	302
2 - Une dépendance accrue vis à vis du secteur moderne en amont	310
C - L'AJUSTEMENT DES COMPORTEMENTS	311
1 - Les mutations sur le capital humain	-
a - <u>Ajustement des comportements des entrepreneurs</u>	313
b - <u>Ajustement des comportements chez les apprentis</u>	314
c - <u>Libéralisation des importations et impact sur le capital humain</u>	318
2 - La nouvelle configuration des marchés.	319
a - <u>La concurrence interne</u>	319
b - <u>La concurrence externe</u>	322
Conclusion section II	327
<u>Conclusion du chapitre IV</u>	328
 CONCLUSION GENERALE	 330
 BIBLIOGRAPHIE	 409